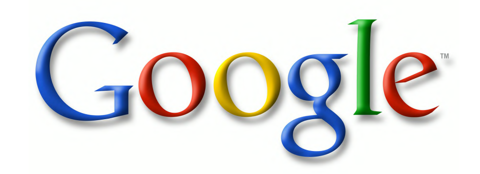
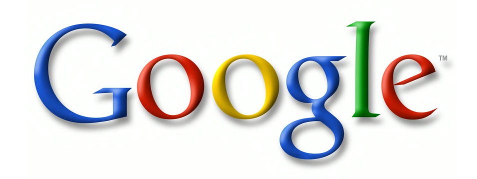







DAF

HISTOIRE

DE FRANCE.

HISTOIRE
DE FRANCE,

PAR

Le Comte de Ségur.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME VII.



BRUXELLES,
J. M. LACROSSE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DE LA MONTAGNE, N° 7.

1834

HISTOIRE
MODERNE.

HISTOIRE DE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

BRANCHE DES VALOIS.

PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

(1328.)

Détails sur la régence.—État du royaume.—Supplice de Montigny.—Vaines prétentions de Philippe sur la Navarre.—Sacre et couronnement. — Guerre de Flandre. — Défaite des Flamands. — Hommage du roi d'Angleterre. — Déposition de Jean XXII.—Abjuration de l'anti-pape.—Différend entre les autorités temporelles et spirituelles.—Introduction des appels comme d'abus. — État de l'Orient. — Opinion du pape sur la vision béatifique.—Différend entre Mahaut et Robert d'Artois. —Conquête de l'Écosse.—Mariage du fils du roi.—Croisade projetée. — Mort de Jean XXII.—Élection de Benoît XII.— Affaires de Bretagne.—Troubles en Écosse. —Querelle d'Édouard et de Philippe.—Pouvoir du Flamand Artevelle.—Préparatifs de Philippe.—Premières hostilités.—Siége de Cambrai. — Combat de l'Écluse. — Siége de Tournai. — Fuite de Robert d'Artois.—Cartel envoyé à Philippe.—Dévoûment de Jeanne de Valois.—Négociation et trève.—Troubles en Allemagne.

La mort successive de trois rois moissonnés à la fleur de leur âge, sans laisser de postérité masculine, fit

passer, pour la première fois, le sceptre dans les mains d'une branche collatérale, celle des Valois.

Philippe VI fut le chef de cette tige royale; elle régna sur la France pendant deux cent soixante ans, depuis 1328 jusqu'en 1589.

L'avénement de Philippe à une couronne qu'il était si loin d'espérer, et la victoire de Cassel, qui signala le commencement de son règne, lui firent donner par le peuple le surnom de *Fortuné*, surnom que démentirent trop, dans la suite, l'oppression de ce même peuple, les troubles qui agitèrent le royaume, les guerres civiles et extérieures, le désordre des finances, l'altération des monnaies, une famine et une contagion sans exemple, qui décimèrent la population, enfin une défaite honteuse à Crécy, sanglant prélude de toutes les calamités qui tombèrent sur ses successeurs.

Ainsi ce prince, vaillant mais inhabile, ferme dans ses desseins, mais injuste dans ses actes, ne sut vaincre ni ses passions, ni ses ennemis. Il fut loin de mériter le surnom de *Fortuné*. Les nombreuses erreurs de son administration et les vices de son caractère, éloignant de lui l'affection de ses sujets, seule force réelle des gouvernemens, doivent le faire compter au nombre des monarques les plus malheureux.

Détails sur la régence.

Nous avons déjà dit que, Charles-le-Bel, en mourant, ayant laissé enceinte la reine sa femme, nul prince ne pouvait élever de prétentions au trône avant de connaître le sexe de l'enfant royal qui devait naître. Ainsi la régence, comme le dit avec raison Nangis, était pour le moment la seule question qui pût être soumise aux délibérations des barons français.

Cependant il faut convenir que les questions de droit, relatives à la régence et à la royauté, devenaient presque inséparables l'une de l'autre; la première de ces questions avait déjà été résolue à la mort de Louis X. Aussi Philippe de Valois, proclamé sans obstacle régent, reçut en cette qualité les hommages des grands et de leurs vassaux. Ils montrèrent si peu d'égards pour les prétentions d'Édouard, roi d'Angleterre, que M. de Boulainvilliers en conclut qu'il n'y eut point, dans cette circonstance, d'assemblée régulière de pairs et de barons.

Mais le savant publiciste Hallam observe judicieusement que l'existence de cette assemblée est constatée par un discours que prononça, en Angleterre, l'archevêque Strafford, accusé de trahison; il y rappelle, pour se justifier, la mission solennelle de deux évêques envoyés en France dans le but de soutenir, devant le parlement, les droits d'Édouard au gouvernement de ce royaume.

« Dans cette circonstance, dit Condillac, Philippe » fut nommé régent, à l'exclusion des femmes, non » en vertu de la loi salique (qui n'en parle pas), mais » par l'autorité des coutumes qui existaient. »

La loi salique, ainsi que le remarque Voltaire, était gravée non dans les actes, mais dans les mœurs. Une convention tacite et universelle la faisait regarder comme une loi fondamentale.

La noblesse française excluait les princesses du trône, parce qu'elle ne voulait pas que le sceptre passât dans une famille étrangère : telle était la véritable et solide raison qui décida les Français à couronner Philippe, quoique ce prince, fils du comte

de Valois, frère de Philippe-le-Bel, ne fût que le cousin germain du dernier roi; tandis que le monarque anglais, Édouard, fils d'Isabelle, sœur du feu roi, était son propre neveu. Malgré cette proximité de naissance, il fut écarté comme ne tenant cet avantage que d'une femme à laquelle on ne reconnaissait aucun droit au trône français.

Rapin Thoiras, toujours partial pour l'Angleterre, prétend vainement que ce grand procès fut mal jugé, qu'il aurait dû l'être par les états-généraux, et qu'Édouard ne put obtenir les moyens de plaider sa cause devant ce parlement incomplet. L'assentiment universel de la nation réfute suffisamment cette assertion fausse; cet assentiment fut encore aussi unanime lorsque, peu de temps après, la reine douairière étant accouchée d'une fille, les pairs et les barons donnèrent la couronne à Philippe de Valois.

Le trop célèbre Robert d'Artois, qui depuis attira sur la France tant de malheurs en excitant Édouard à soutenir par les armes ses injustes prétentions à la couronne, avait été, d'abord au parlement, un des plus ardens soutiens des droits de Philippe. Enfin, ce qui doit achever de dissiper tout doute historique à cet égard, Édouard lui-même reconnut Philippe comme roi de France, et vint en qualité de son vassal lui rendre à genoux un solennel hommage.

Lévêque, en parlant de cette époque de notre histoire, fait une observation digne d'être rappelée : « En » résultat, dit-il, il faut reconnaître, malgré tout ce » qu'on a écrit contre la souveraineté des peuples, » que nos rois doivent uniquement leur sceptre à » cette souveraineté, car la loi salique était muette à

» cet égard. Ainsi Philippe V, dit le Long, et Phi-
» lippe de Valois n'ont régné que par la volonté des
» Français, qui refusèrent de se soumettre à un prince
» étranger, quelque proche qu'il fût du trône par sa
» naissance. »

Le feu roi Charles IV lui-même avait, en mourant, reconnu assez expressément ce droit de souveraineté des Français pour décider de si hautes questions ; et, quoique nous ayons déjà fait connaître en peu de mots la pensée qu'il exprima devant les grands qui entouraient son lit de mort, il est peut-être utile et convenable de rappeler ici ses propres expressions, telles que les rapporte Froissard : « Quand Charles,
» dit-il, aperçut que mourir le convenait, il se visa
» que si la reine accouchait d'un fils, il voulait que
» messire Philippe de Valois, son cousin germain, en
» fût manbour (tuteur) et régent du royaume jus-
» ques à donc que son fils serait en âge d'être roi;
» et s'il advenait que ce fût une fille, que les douze
» pairs et les hauts barons de France eussent conseil
» entr'eux, d'en ordonner, et donnassent le royaume
» à celui qui avoir le devrait. »

L'événement eut lieu : leur assemblée repoussant la reine d'Angleterre et son fils, ils dirent : « Le
» royaume de France est de si grande noblesse, qu'il
» ne doit mie aller en succession de femelle ni à fils
» de femelle. »

Édouard se soumit d'abord à cette décision; mais lorsque, enhardi par les dissensions du royaume, il prétendit faire revivre ses injustes prétentions, sous prétexte que, si les femmes étaient exclues du trône de France, leurs enfans mâles n'en devraient pas être

pour cela exclus, il n'appuya sa faible cause que sur un étrange argument bien digne du siècle, et qu'on trouve dans une lettre écrite par ce prince au pape. « Si le fils, disait-il, est exclu du trône parce que sa » mère ne peut y parvenir, Jésus-Christ n'avait au- » cun droit à l'héritage de David, puisqu'il ne des- » cendait de ce roi que par sa mère. »

État du royaume. Philippe, lorsqu'il prit les rênes du gouvernement, trouva tout en désordre dans le royaume; les franchises des communes violées par les nobles; les droits des prêtres tantôt s'étendant au-delà de toutes mesures, et tantôt contestés sans justice; la royauté voulant tout envahir et ne laissant aucun droit certain; pas même celui de la succession au trône; l'agriculture négligée; le commerce opprimé; le peuple écrasé d'impôts; les richesses de la France concentrées dans les châteaux de quelques barons, qui insultaient à la misère publique par la somptuosité de leurs tables, par la magnificence de leurs armes, ainsi que par le nombre de leurs valets et de leurs chevaux, enfin par un luxe effréné, déplorable fruit des travaux et des sueurs d'une nation asservie.

Mais ce qui devait surtout étonner le plus chaque prince à son avénement au pouvoir, c'était de trouver un trésor vide, des ministres gorgés de richesses, et de se voir sans aucunes ressources pour faire face aux dépenses les plus nécessaires au gouvernement de l'État : aussi le premier soin du régent fut de faire rendre gorge à l'une de ces sangsues publiques, dont il était alors presque impossible de satisfaire ni de réprimer l'avidité.

Lorsqu'on voit, dans beaucoup de pays libres, la

responsabilité des ministres tellement illusoire qu'elle est presque toujours éludée, il paraît surprenant que cette même responsabilité ait eu une existence si réelle, des suites si fréquentes, et qu'on l'ait exécutée si sévèrement dans le 14e siècle, à une époque de désordre, et dans le temps où la royauté, ainsi que l'aristocratie, exerçant le pouvoir le plus arbitraire, n'était point rappelée à l'observation de la justice par la voix du peuple, voix muette depuis un grand nombre d'années.

Ce peuple, il est vrai, ne parlait point publiquement; mais ses gémissemens prolongés importunaient sans doute la conscience des monarques; et, pour alléger le poids de leurs remords, ils recommandaient à leurs successeurs de ne pas opprimer leurs sujets; enfin, pour rejeter sur leur ministres l'odieux d'ordonnances oppressives et de charges intolérables, ils envoyaient souvent au supplice ces mêmes ministres, qui n'avaient agi que d'après leurs ordres, et pour remplir un trésor promptement vidé par des dépenses sans mesure et par une politique sans sagesse.

Philippe de Valois imita l'exemple des rois qui l'avaient précédé. Pierre-Remi de Montigny, ministre des finances et successeur de Marigny et de La Guette, fut traduit en justice devant un parlement composé de vingt-cinq princes ou barons et de dix-huit chevaliers. Conformément aux étranges coutumes du temps, le régent lui-même présidait ce tribunal. Montigny, condamné, fut traîné à la queue d'un cheval, et pendu comme traître.

Supplice de Montigny.

La confiscation de ses biens donna au trésor une somme de douze cent mille livres, équivalant à quinze

millions de francs d'aujourd'hui. Une telle opulence était au moins une forte présomption contre son intégrité. Ce fut probablement cette réflexion qui inspira à l'historien Mézerai une remarque presque aussi rude et âpre que l'arrêt rendu par le tribunal. « Montigny, dit-il, avait fait rebâtir le gibet de Montfaucon, et s'était ainsi lui-même préparé le logement qu'il méritait. »

Au reste, la cupidité des grands était alors si générale et si prédominante sur leurs esprits, que de tels exemples ne les intimidaient pas. Raymond de Bétigues, ayant remplacé Montigny, tenta, pour enrichir le trésor du monarque et le sien, une nouvelle altération des monnaies. Il fut accusé, jugé, condamné et pendu. Ainsi, au lieu de surveiller les ministres, après avoir laissé ruiner les peuples par leurs concussions, on enrichissait le trésor royal du produit de leurs rapines. Ne valait-il pas mieux, comme le dit un naïf historien, leur rogner les griffes que de leur couper la tête ?

Vaines prétentions de Philippe sur la Navarre.

Philippe croyait peut-être que partout l'opinion qui excluait les femmes du gouvernement serait généralement adoptée ; aussi il joignit d'abord à ses titres celui de régent de Navarre ; mais l'événement trompa son attente ; et les états de ce royaume, rassemblés à Pampelune, se déclarèrent contre lui.

Deux princesses nommées Jeanne, l'une fille de Louis X et l'autre fille de Philippe-le-Long, prétendaient à la couronne de Navarre. La première avait épousé le comte d'Évreux, et devint mère d'un prince nommé Charles, depuis déplorablement célèbre, et qui ne mérita que trop le nom de Charles-le-Mauvais,

dont la France le stigmatisa. Ce fut cette princesse que les États de Navarre couronnèrent.

Après une courte contestation, Philippe consentit à reconnaître Jeanne comme reine de Navarre; et cette princesse renonçant aux droits qu'elle avait aussi sur la Brie et sur la Champagne, obtint en échange les comtés d'Angoulême et de Mortain.

Ces faits et beaucoup d'autres prouvent assez que, si en France on s'était décidé à exclure les femmes du trône, ce n'était point qu'on les jugeât incapables de régner; mais le vrai motif de cette décision était la crainte de voir le sceptre tomber dans les mains d'un prince étranger.

Notre histoire, ainsi que celle des autres peuples, a gravé dans ses fastes les noms d'un grand nombre de femmes célèbres comme régentes et comme reines, qui portèrent la couronne avec autant d'éclat que de fermeté; on en vit même, à l'époque dont nous parlons, briller dans les camps et braver intrépidement les périls de la guerre : les comtesses de Blois et de Montfort acquirent en Bretagne un grand renom par leurs exploits; le trône de France fut un peu plus tard arraché aux Anglais par une vierge héroïque; l'Angleterre cite avec orgueil les noms de Marguerite et d'Élisabeth; enfin, dans nos temps modernes, peu de monarques auraient pu surpasser en courage et en habileté Catherine II et Marie-Thérèse.

Aussi les mêmes pairs, les mêmes barons qui avaient exclu la ligne féminine, non du gouvernement, non de la régence, mais du trône, ne suivaient pas pour leurs propres seigneuries les mêmes maximes. On vient de voir que la Navarre, la Champagne, la Brie

conservaient aux femmes le droit d'hériter des grands fiefs; et une comtesse d'Artois, nommée Mahaut, avait assisté, en qualité de pair du royaume, au sacre de nos rois.

Ce n'était point d'ailleurs en France, où le nom de la mère de saint Louis restait si révéré, qu'on aurait pu, ainsi que l'ont dit à tort quelques historiens, écarter du pouvoir les femmes, à raison de leur incapacité : dans tous les temps elles ont souvent égalé, quelquefois surpassé les hommes en vertus et même en crimes. Si notre patrie se félicita de son sort sous la régence de Blanche, elle frémit long-temps du souvenir des Brunehaut, des Frédégonde, des Constance et des Catherine de Médicis.

Sacre et couronnement.

On a déjà dit que, la reine, veuve de Charles IV, ayant mis au monde une fille, le comte Philippe de Valois fut, par l'assentiment unanime des douze pairs et des barons, proclamé roi de France; et, lorsqu'il eut terminé la discussion relative au trône de Navarre et à la réunion de la Brie et de la Champagne à la couronne, il se rendit avec la reine sa femme à Reims, où l'archevêque Guillaume de Trie le sacra et le couronna. La cérémonie fut solennisée avec un faste jusque-là sans exemple; cette pompe contrastait tristement avec la misère des peuples. Les fêtes durèrent quinze jours.

Le comte de Flandre assistait au sacre; il y porta l'épée royale. On l'avait vu arriver à Reims, accompagné de quatre-vingt-six seigneurs flamands, tous richement et uniformément vêtus. Le roi l'arma chevalier.

Guerre

Ce règne devait être une époque d'orages (1) : Phi-

(1) 1328.

lippe, à peine sorti des fêtes de Reims, se vit ou se crut obligé d'appeler les Français aux armes. La révolte des Flamands contre leur comte Louis fut la cause de cette guerre; les injustices et les rigueurs de ce comte avaient soulevé la Flandre contre lui. Lorsqu'il revint de Reims, après avoir rendu hommage au roi Philippe, toutes les communes lui fermèrent leurs portes; la plupart des nobles prirent parti pour la cause des villes insurgées. de Flandre.

Le roi, suzerain et parent du comte, se regardait comme obligé à réprimer cette rébellion. Avant de s'armer, il consulta son connétable, le vieux Gaucher de Châtillon : « Croyez-vous, lui dit-il, qu'il faille » attendre un temps plus favorable pour commencer » cette rude guerre? » — « Qui a bon cœur, répondit » Châtillon, a toujours temps à propos. » — « Hé bien! » s'écria Philippe en l'embrassant, qui m'aime me » suive. » Et aussitôt il ordonna, dit Nangis, que, vers les fêtes de la Madeleine, tous ses vassaux se rendissent en Artois, et s'y tinssent prêts à combattre.

Il fallait que l'opiniâtreté et l'esprit républicain des communes de Flandre fissent regarder alors une telle guerre comme bien importante, puisque Philippe, en cette occasion, prit les mesures que jusque-là on n'avait employées qu'à l'approche des plus grands périls : il alla solennellement à Saint-Denis chercher l'oriflamme, dont il confia la garde au chevalier Miles Desnoyers.

On avait placé sur l'autel le corps de saint Louis et les reliques des martyrs. « Je jure, dit Miles en re» cevant l'oriflamme, de garder cet étendard, l'hon-

» neur du royaume, sans le délaisser par crainte de » mort, ni autre aventure qui puisse advenir. »

L'esprit de ce siècle était tout ensemble religieux et guerrier; là se bornaient les vertus de nos ancêtres. Combattre avec intrépidité en plaine, à la brèche ou en champ clos; croire dévotement non-seulement aux dogmes de l'Église, mais à toutes les fraudes pieuses inventées par un clergé qui comptait dans son sein trop d'hommes cupides et ambitieux; faire de lointains pèlerinages; et, en expiation de tout péché, prodiguer de riches dons aux cloîtres: telle était la morale de l'époque.

En la suivant, nos barons et nos chevaliers croyaient, sans offenser Dieu, pouvoir impunément satisfaire toutes leurs passions, mettre les commerçans à contribution, et traiter les infortunés paysans comme de vils troupeaux.

Philippe, selon les mœurs du siècle, avant de partir pour livrer à la mort et au pillage le peuple flamand, coupable de révolte contre l'odieuse tyrannie du comte de Flandre, visita les églises, les hôpitaux, servit avec humilité les pauvres malades, et leur baisa même, dit-on, humblement les mains; enfin il se mit en route à la tête de vingt-cinq mille hommes formés sous cinq bannières.

Cette garde d'élite était commandée par Miles Desnoyers, qui portait l'oriflamme. Les troupes des vassaux du roi rejoignirent sa garde, et bientôt le roi assit son camp dans un vallon en face des hauteurs de Mont-Cassel, sur lesquelles l'armée des Flamands s'était retranchée.

Leur général s'appelait Zonnekins; c'était un mar-

chand de poissons, brave, artificieux, et devenu maître de l'esprit des peuples par ses intrigues et par son audace. Zonnekins appelait ironiquement Philippe, *le roi trouvé*, parce qu'il n'était pas né près du trône.

Les Flamands, imitant l'arrogance de leur chef, avaient peint sur leurs étendards un coq au-dessous duquel on lisait ces mots :

> Quand ce coq chanté aura,
> Le roi Cassel conquèrera.

« Le coq, dit l'abbé Millot, ne chanta pas, et pour-
» tant la ville de Cassel fut prise. »

L'armée française éblouissait les regards par l'éclat des riches armures d'une foule de chevaliers ; toutes ces armures étincelaient d'or, d'argent et de fer, tandis que les troupes flamandes qu'ils allaient combattre se montraient couvertes de haillons, et n'ayant d'autre parure que leurs glaives.

Leur chef Zonnekins, joignant la ruse à l'audace, revêtit son costume de marchand de poissons, et osa pénétrer dans le camp des Français pour en reconnaître les points les plus faciles à attaquer. En parcourant les tentes, il vendait ses denrées aux officiers et aux soldats français, dont il excitait, par ses bouffonneries, la confiance et la gaîté.

Ayant remarqué que tous ces guerriers, méprisant leurs ennemis, se livraient avec une folle sécurité aux plaisirs de la table, se plongeaient dans l'ivresse, et négligeaient de se garder, il conçut l'espoir de les surprendre, espoir qui fut bientôt momentanément réalisé.

Revenu dans son camp, Zonnekins fait prendre les armes à ses troupes, et leur ordonne de le suivre rapidement, mais en silence. Cette masse, dit Nangis, formée en coin, est prise, par les avant-postes français, pour une troupe alliée venant renforcer l'armée royale. Les Flamands surprennent les sentinelles avant qu'aucun signal d'alarme ait pu être donné; ils pénètrent dans le camp, et se dirigent, en courant, vers la tente du roi.

Un chevalier, Renaud de Lor, entendant quelque bruit, s'approche d'eux sans défiance, et tombe sous leurs coups; sa chute et ses gémissemens réveillent quelques soldats. Le cri *aux armes!* poussé par eux, se répand de proche en proche. Mais il excite une terreur presque universelle; on fuit de toutes parts.

Cependant le roi, ainsi que tous ceux qui couchaient autour de sa tente, étaient plongés dans un profond sommeil. Son confesseur seul vient l'avertir de l'approche des Flamands. Philippe, refusant de le croire, ordonne au chevalier Miles de sortir et de s'assurer de ce qui se passait au dehors. Quelques momens après, ce guerrier revint précitamment lui annoncer que le camp était surpris, et que les Flamands s'approchaient.

La terreur était si générale que tous fuyaient, et qu'il ne restait alors près du roi que ses chapelains; ceux-ci l'armèrent, mais assez incomplètement. Philippe, ce jour-là digne du sceptre, et seul exempt d'effroi au milieu d'un si grand danger, s'élance sur son coursier, et rappelle à lui ses guerriers, qu'il accable de reproches.

Peu d'entre eux obéirent d'abord à la voix de leur

monarque, et ce prince, se voyant entouré d'un si petit nombre de défenseurs, voulait, en n'écoutant que son désespoir, se précipiter au milieu des rangs ennemis pour y trouver, les armes à la main, une mort honorable. Mais Miles, qui portait l'oriflamme, l'arrête, ranime ses espérances, et lui conseille de s'éloigner pour rallier les fuyards, et revenir ensuite avec eux sur le flanc des ennemis. Philippe le croit et le suit.

Bientôt à la vue du casque royal, de son panache brillant, et de l'oriflamme déployée dans les airs, les chevaliers français s'arrêtent, se rassurent, se rallient. L'indignation remplace la peur qui avait troublé leurs esprits. Tous accourent auprès du roi pour le défendre; l'armée entière reprend ses rangs. Philippe, à sa tête, attaque à son tour l'ennemi.

Les Flamands, pressés de toutes parts, ne peuvent développer leur masse informe; ils combattent sans ordre, foulés par les assaillans. Bientôt il ne leur est plus possible d'avancer ni de reculer, et presque tous, dans ce chaos, se firent ou se laissèrent massacrer. Défaite des Flamands.

La victoire des Français fut complète, et leur coûta peu de monde. Les ducs de Bourgogne, de Bretagne, et Bouchard de Montmorenci furent blessés dans cette action. Les auteurs varient sur la perte des Flamands; quelques-uns ne la portent qu'à douze mille hommes tués sur le champ de bataille; mais dans la fuite il en périt encore un grand nombre. Une lettre du roi, écrite à l'abbé de Saint-Denis, évalue le nombre des ennemis morts à dix-huit mille huit cents hommes. Le continuateur de Nangis assure qu'il a lu lui-même cette lettre.

Le camp flamand fut livré aux flammes. Cassel ouvrit ses portes. Philippe s'approcha d'Ypres, qui se rendit à discrétion. Le roi fit mettre à mort les principaux chefs des insurgés, démantela plusieurs de leurs villes, les désarma, les dépouilla de leurs priviléges, et y plaça des garnisons; enfin toutes les communes flamandes, découragées, demandèrent, obtinrent la paix, et donnèrent des otages.

Philippe, ayant appelé près de lui le comte de Flandre, lui dit en présence des barons assemblés : « Comte, je suis venu ici à votre requête, et parce » que vous avez trop négligé de faire justice à vos » peuples. Le secours que je vous ai apporté a coûté » à moi et aux miens beaucoup de dépenses, de tra- » vaux et de sang. Cependant, par ma générosité, je » vous rends votre pays tranquille, pacifié, et je » n'exige de vous aucune indemnité; mais songez » qu'à l'avenir, si par votre faute vous me forcez à » revenir en armes chez vous, je n'agirai plus pour » votre intérêt, mais conformément au mien. »

Le comte oublia ou interpréta mal ces paroles du roi, car en trois mois, dit-on, il fit périr dans les supplices plus de dix mille de ses sujets, et multiplia par ses actes tyranniques les germes d'une nouvelle révolte.

Philippe victorieux revint à Saint-Denis rendre à Dieu de solennelles actions de grâces; et, rentré dans sa capitale, il fit don à Notre-Dame du cheval qu'il avait monté, et des armes qu'il avait portées à la bataille de Cassel.

Hommage Jusqu'à ce moment (1), le roi d'Angleterre n'avait

(1) 1329.

pas répondu aux invitations réitérées de remplir son devoir de vassal, et de rendre hommage à son suzerain : Philippe, espérant que son triomphe sur les Flamands ferait fléchir la résistance d'Édouard, lui envoya deux ambassadeurs chargés d'une sommation plus pressante. du roi d'Angleterre.

Le prince anglais confia à sa mère Isabelle le soin de leur répondre : l'orgueilleuse Isabelle leur dit avec fierté, « que jamais le fils d'un roi ne s'humilierait » devant le fils d'un comte. » Sur ce refus, Philippe appela les Français aux armes ; et la guerre commença.

Cependant l'état intérieur de l'Angleterre ne permettait pas à Édouard de la soutenir sans danger, car, loin de pouvoir ébranler le trône de son rival, il tremblait pour le sien. Ce fut à cette époque qu'entouré de conspirateurs révoltés par ses injustices, il fit périr Mortimer, et enferma dans un château sa mère Isabelle. « Cette princesse, dit Froissard, était » enceinte, et en inculpait-on plus de ce fait le sei- » gneur Mortimer que nul autre. »

Indépendamment de ces troubles intérieurs, Édouard voyait les Écossais en armes contre lui : ainsi, craignant de perdre ses immenses domaines en France, et apprenant que le parlement de ce royaume venait, par un arrêt, d'ordonner la confiscation de la Guyenne et du Ponthieu, dans le cas où il ne comparaîtrait pas au terme fixé par une dernière sommation, il céda et promit d'obéir à l'expiration d'un court sursis qu'il obtint.

Il tint sa parole, et se rendit avec une suite pompeuse, au mois de juin 1329, dans la ville d'Amiens,

où Philippe l'attendait sur un trône, entouré des rois de Bohême, de Navarre, de Majorque, des ducs de Bourgogne, de Bourbon, de Lorraine, des comtes d'Alençon, de Beaumont, d'Artois, du connétable de Châtillon, du grand-chambellan, Jean de Melun, des maréchaux de France, du garde des sceaux Marigny, enfin d'un grand nombre d'évêques, d'abbés, de barons et d'officiers.

Édouard, prouvant par cette démarche solennelle l'inanité de ses prétentions au sceptre de la France, se mit à genoux devant Philippe; et lorsque ses officiers lui eurent ôté sa couronne, son épée et ses éperons, on lui dicta le serment qu'il devait prêter. Ce prince, après en avoir entendu la lecture, déclara qu'il consulterait ses barons pour savoir si l'hommage devait être simple ou bien lige, comme le roi de France le prétendait.

Cette difficulté fut éludée pour le moment par l'accord des deux parties, et le grand-chambellan lut un serment rédigé ainsi : « Sire, dit-il, vous devenez » homme du roi de France mon seigneur, pour la » Guyenne et ses appartenances, que vous reconnaî- » trez tenir de lui, comme pair de France, selon la » forme des traités faits entre ses prédécesseurs et les » vôtres, selon ce que vous et vos ancêtres avez fait » pour le même duché à ses devanciers, rois de » France. » Édouard répondit *voire*, ce qui voulait dire *oui*. Alors Philippe, qui tenait les mains du monarque anglais dans les siennes, le baisa sur la bouche.

Les pairs de France, d'Angleterre, et tous ceux qui accompagnaient les deux monarques, étaient

couverts d'armes et d'habillemens magnifiques : tout le luxe de ce temps fut déployé dans cette cérémonie; Philippe s'y faisait remarquer par la majesté de sa personne; il portait une robe de velours violet, semée de fleurs de lis d'or, un sceptre du même métal et un diadème enrichi de diamans.

Les deux rois restèrent plusieurs jours à Amiens, et se donnèrent mutuellement de grands festins et des fêtes pompeuses. Ce faste épuisait leurs trésors, et augmentait la misère du peuple. Ainsi, sous de vaines apparences de cordialité, ils s'efforçaient de déguiser des ressentimens profonds, dont l'explosion ne tarda pas long-temps à éclater.

Plusieurs auteurs anglais prétendirent qu'Édouard avait annulé par une protestation un hommage si contraire à ses prétentions, et si révoltant pour sa fierté; mais leur assertion est fausse. Ce qui est vrai, c'est que le roi d'Angleterre, étant pressé de déclarer la nature de son hommage, et de dire s'il se reconnaissait homme lige du roi de France, éluda la question, se bornant à répondre qu'il entendait rendre hommage, ainsi que l'avaient fait ses prédécesseurs.

Mais, peu de temps après, le duc de Bourbon, envoyé en ambassade près de lui, l'ayant pressé de s'expliquer positivement, il fit, après un long délai, et de l'avis de ses barons, cette réponse solennelle rapportée par Froissard, dont nous allons répéter les expressions : « Reconnaissons par ces présentes » lettres, que ledit hommage que nous fîmes à » Amiens au roi de France, par paroles générales, » fut, est et doit être entendu *lige*, et que nous lui

» devons foi et loyauté porter, comme duc d'Aqui-
» taine et pair de France, et comte de Ponthieu et
» de Montreuil, et lui promettons d'ors-en-avant foi
» et loyauté porter. Et pour ce qu'au temps à venir,
» de ce ne soit jamais discord ni question à faire ledit
» hommage, nous promettons en bonne foi pour
» nous et nos successeurs ducs d'Aquitaine qui se-
» ront pour le temps, que toutes fois que nous et
» nos successeurs ducs de Guyenne entrerons en
» l'hommage du roi de France et de ses successeurs
» qui seront pour le temps, ledit hommage se fera
» en cette manière : Le roi d'Angleterre, duc de
» Guyenne, tiendra ses mains entre les mains du roi
» de France, et celui qui adressera les paroles au roi
» d'Angleterre duc de Guyenne, et qui parlera pour
» le roi de France, dira ainsi : Vous devenez homme
» lige au roi de France mon seigneur qui ci est,
» comme duc de Guyenne et pair de France, et lui
» promettez foi et loyauté porter; dites : Voire. Et
» ledit roi d'Angleterre duc de Guyenne et ses suc-
» cesseurs diront : Voire. Et lors le roi de France
» recevra ledit roi d'Angleterre et duc de Guyenne
» audit hommage lige à la foi et à la bouche, sauf son
» droit et l'autrui. »

Froissard cite ensuite la formule du serment prêté relativement au comté de Ponthieu et de Montreuil, rédigé dans les mêmes termes. Cet acte est terminé par les mots suivans : « En témoin desquelles choses
» à ces notres lettres ouvertes avons fait mettre notre
» grand scel. Données à Eltham, le trentième jour
» du mois de mars, l'an de grâce mil trois cent et
» trente. »

La paix ne pouvait régner long-temps nulle part à cette époque désastreuse, tant vantée de nos jours comme un temps de vertu et de loyauté chevaleresque. Cependant on n'y voyait que félonie, trahison, manque de foi, ambition sans frein, cupidité sans bornes, tyrannie des rois, rébellion des peuples; et Rome, capitale du monde chrétien, comme elle l'avait été du monde idolâtre, offrait plus alors un foyer à la discorde qu'un asile à la vertu.

Les papes, menaçant au dehors les trônes des rois, ne pouvaient parvenir à se maintenir sur leur siége pontifical, dont ils étaient souvent forcés de s'éloigner par la révolte ou par l'intrigue. La longue et sanglante querelle du sacerdoce et de l'Empire n'était interrompue que par de courtes trèves; et l'Italie, ainsi que l'Allemagne, se voyaient sans cesse en proie aux fureurs des Guelphes et des Gibelins.

L'empereur Louis de Bavière, s'étant rendu, sans obstacle, maître de Rome, y avait accusé le pape Jean XXII de rébellion, de simonie, et venait de le faire condamner par une assemblée de cardinaux, comme convaincu des plus grands crimes. Déposition de Jean XXII.

Personne n'osait résister aux volontés du monarque victorieux : un seul Romain, Jacques Colonne, partisan du pontife déposé, osa, en présence de l'empereur et du peuple, protester contre ce jugement. « Je déclare, dit-il, que Jean XXII est fidèle à la » religion, et que son pouvoir est légitime, tandis » que l'empereur n'est qu'un excommunié auquel on » ne peut obéir. Ce sont des vérités que je suis prêt à » soutenir l'épée à la main contre tout venant. »

Après avoir prononcé ces mots avec une noble

fierté, il attacha lui-même, sur le marbre de l'église de Saint-Pierre, une bulle du pape dont il s'était chargé; et la hardiesse de cette action étonna tellement le César allemand, sa cour, les cardinaux, le peuple, enfin toute l'assemblée, qu'on le laissa se retirer aussi tranquillement qu'il était venu.

Cependant l'empereur, poursuivant le dessein qu'il avait formé de perdre totalement son adversaire, fit élire pape, sous le nom de Nicolas V, Pierre Rainalucci, natif de Corbière, dans l'Abruzze. C'était un prêtre marié, de l'ordre des frères mineurs. Un concile fut convoqué à Milan. L'ordre entier des mineurs et tous les Gibelins reconnurent le nouveau pontife. Philippe de Valois se déclara contre lui.

Jean XXII, dès qu'il reçut, dans la ville d'Avignon, la nouvelle de sa déposition et de l'intronisation de Nicolas, excommunia cet anti-pape, et fit brûler ses actes. En même temps il fit publier à Paris une bulle dans laquelle, dit Nangis, il accusait Nicolas d'avoir, avant son exaltation, avili l'Église en épousant une femme nommée Jeanne Mathia.

Plusieurs moines, en France, étaient alors irrités contre Jean, parce qu'il condamnait leur doctrine sur la sainte pauvreté dont les apôtres avaient donné l'exemple à leurs successeurs et au monde chrétien. Ils furent arrêtés, et l'un d'eux, nommé Béran, amené devant le pape, lui dit audacieusement: « Je braverai la mort » pour apprendre au peuple que vous êtes un hérétique ; que, démentant les paroles et les exemples de » Jésus-Christ, vous cherchez à faire disparaître de » la terre la pauvreté évangélique. » Le pape le condamna à la prison, ainsi que Michel Césène, géné-

ral des frères mineurs, qui soutenait la même doctrine.

Le pape, voulant la combattre, s'efforçait de prouver que Jésus-Christ était, suivant les prophéties, seigneur de toutes choses temporelles; et comme on lui opposait la réponse de notre Seigneur à Pilate, « Mon royaume n'est pas de ce monde, » il l'interprétait ainsi : « Je ne tiens pas ma puissance du » monde, mais de Dieu. » « Déplorable subtilité, » dit à ce propos le judicieux Fleury, et dont saint » Chrysostome et tous les Pères de l'Église ne s'étaient » jamais avisés! »

Une assemblée du clergé de France se réunit cette année 1329 à Paris; et, d'un commun accord, on y lança un décret d'excommunication contre l'empereur Louis, contre l'anti-pape, contre Michel de Césène et tous leurs partisans.

Lorsque les Romains avaient vu entrer dans leurs murs Louis de Bavière, accompagné du fameux Castracani, tyran de Lucques, et l'un des héros de Machiavel, ce peuple, toujours accoutumé à la servitude, et qui ne se montrait fidèle qu'à une seule divinité, la Fortune, avait accueilli le vainqueur avec d'adulatrices acclamations, le comparant à Charlemagne, et le félicitant d'avoir délivré Rome de trois fléaux, la famine, la guerre et le pape.

Ce fut par ces démonstrations de haine pour le souverain pontife, et d'enthousiasme pour l'empereur, que celui-ci, enhardi et croyant suivre l'opinion publique, déposa et condamna au feu Jean XXII comme hérétique; mais il ne tarda pas à reconnaître à ses dépens l'inconstance du peuple romain. A peine il s'était éloigné de cette capitale, que la multitude

mobile fit éclater autant de fureur contre l'anti-pape, qu'elle lui avait montré récemment d'affection.

Abjuration de l'anti-pape.

Nicolas, épouvanté de ces menaces, s'enfuit précipitamment et courut à Avignon : là, revêtu d'habits séculiers et portant la corde au cou, il se jeta aux pieds de Jean XXII. « Mon père, lui dit-il, j'ai péché » contre le ciel et contre toi ; j'ai erré comme la brebis » qui doit périr ; viens au secours de ton serviteur. » Le pape lui répondit : « Je te pardonne, et je ne veux » pas livrer au loup ma brebis égarée. »

Ce trait est honorable pour sa mémoire ; mais il ne peut effacer le souvenir de ses vices : Jean XXII fut peut-être de tous les papes le plus concussionnaire, et à la fin du 16[e] siècle on imprima un état des taxes imposées par lui, qu'on peut regarder comme un monument de honte et de scandale.

Différend entre les autorités temporelles et spirituelles.

Le clergé français donnait alors à la chrétienté un spectacle aussi affligeant que celui des concussions commises par le souverain pontife. Ce clergé, toujours dominé par le désir de sortir de ses limites spirituelles, et d'étendre sa juridiction aux dépens de celle des seigneurs, excitait parmi la noblesse un mécontentement qui devint si général, que Philippe crut nécessaire de l'apaiser par son intervention.

Dans ce dessein il écrivit aux évêques une circulaire citée par Fleury. « Nos barons, leur disait ce » prince, se plaignent de votre justice ; ils vous re» prochent de nombreuses vexations éprouvées par » leurs vassaux ; d'un autre côté vos officialités por» tent une semblable accusation contre les barons ; » c'est pourquoi nous prions ceux-ci, ainsi que vous,

» de se rendre en notre présence à Paris, à l'octave » de Saint-André, le 8 décembre 1329. »

Cette grande querelle qui éclata dans ce temps entre les autorités spirituelles et temporelles, loin de se terminer dans ce débat entre les deux parties, débat devenu justement fameux, ne cessa point depuis d'agiter les esprits et de fournir sans cesse de nouveaux alimens aux discordes civiles. De nos jours même encore elles se renouvellent déplorablement, malgré les progrès de la civilisation et à la honte de la raison humaine.

La position et le caractère de Philippe de Valois ne lui donnaient pas une influence assez puissante pour mettre un terme à de pareilles dissensions : n'ayant point d'armées soldées, et ne pouvant, dans ses guerres fréquentes, tirer sa force que du concours des nobles, et sa sûreté que de leur union avec lui, il devait se montrer accessible à leurs plaintes; mais d'un autre côté il redoutait le mécontentement de l'Église, dont la grande richesse excitait la jalousie des barons.

Ce fut cette incertitude qui le détermina à garder dans cette affaire une sorte de neutralité, et à faire plaider solennellement devant lui ce grand procès. L'autorité royale aurait dû peut-être revendiquer ses propres droits, et sévir contre les empiètemens perpétuels du clergé sur sa juridiction; mais son avocat-général seul les fit valoir, et le monarque, dans cette grande affaire, se montra plus en arbitre indécis qu'en juge ferme et en roi puissant.

Froissard, le continuateur de Nangis, et l'auteur de l'Histoire ecclésiastique, nous ont transmis des dé-

tails précieux sur les débats de cette assemblée célèbre, qui se réunit dans le palais de Philippe : un grand nombre de seigneurs y furent convoqués ; cinq archevêques et quinze évêques y parurent. Philippe les présidait, assis sur son trône, entouré des princes de son sang, de ses ministres et des pairs du royaume.

Pierre de Cugnières, assez bon orateur pour cette époque, savant légiste et brave guerrier, remplissait les fonctions d'avocat-général; il prit pour texte ces paroles de l'Évangile, *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*, paroles qui auraient dû prévenir ou terminer cette déplorable contestation entre les autorités civiles et ecclésiastiques, si elles avaient voulu les comprendre et s'y conformer.

L'orateur établit des principes sans lesquels il ne pourrait exister d'union ni de sécurité pour aucun gouvernement. « La puissance temporelle, disait-il, » doit appartenir exclusivement aux princes; la spi» rituelle, aux évêques. » Il parla long-temps pour prouver la vérité de cette proposition par le droit et par le fait. « Le roi, ajouta-t-il, veut, comme ses an» cêtres, protéger l'Église; mais le clergé ne doit » s'occuper que du salut des âmes; il faut qu'il » abandonne aux juges séculiers les causes tempo» relles. »

Cugnières avait commencé son discours en latin; mais, s'apercevant qu'il n'était entendu que par un petit nombre d'évêques, et qu'aucun des barons ne le comprenait, il poursuivit sa harangue en français; et, après avoir déclaré que l'intention du monarque était d'assigner à chaque juridiction de justes bornes, il présenta à l'assemblée une liste de soixante-six

griefs contre le clergé, dont la noblesse demandait le redressement.

Roger, archevêque de Sens, dont le zèle fut depuis récompensé par la couronne papale, répondit à Cugnières au nom du clergé. Ayant pris pour texte cette maxime, *Craignez Dieu, et honorez le roi*, il ne nia point la distinction des deux puissances; mais il s'efforça de prouver qu'une même personne peut les réunir.

Le prélat appuyait sa doctrine sur l'Ancien Testament, et sur les pouvoirs indéfinis que Dieu avait donnés à Moïse, à Aaron et à Samuel. Interprétant plus étrangement encore l'Évangile, il prétendait que Jésus-Christ, comme homme, ayant exercé l'une et l'autre puissance, les avait transmises à saint Pierre, son vicaire et son successeur.

« Les griefs allégués contre le clergé, disait-il, sont » pour la plupart dénués de fondement, et dictés par » le désir injuste d'anéantir la puissance ecclésias- » tique. » Il termina son plaidoyer en déclarant que si les officiers ecclésiastiques avaient commis quelques abus, les évêques sauraient y mettre ordre, pour la paix du peuple et la gloire de Dieu. Le discours de ce prélat produisit peu d'effet; on le trouva faible, vague et insignifiant.

Le 13 décembre (1), l'archevêque de Sens soutint la même cause; il commença par annoncer avec fierté que le clergé se présentait dans cette assemblée, non pour subir un jugement, mais pour éclairer le roi.

Cugnières avait cité ces paroles de saint Pierre : *Soyez soumis à toute créature humaine*. L'archevêque soutint que cette soumission n'aurait pu être imposée

(1) 1329.

comme un devoir; « autrement, dit-il, il s'ensuivrait » que tout évêque devrait être soumis à la plus misé- » rable vieille femme qu'il rencontrerait dans Paris, » puisque cette vieille serait une créature humaine. »

L'abbé Fleury remarque avec raison le peu de bonne foi de l'archevêque, qui semblait oublier les véritables paroles de saint Pierre. « Soyez, disait cet » apôtre, soumis à toute créature humaine, soit aux » rois comme souverains, soit aux gouverneurs » comme leurs envoyés. »

L'orateur du clergé soutint, ainsi que son devancier, que la juridiction temporelle de l'Église était fondée sur les lois juives, ainsi que sur les deux pouvoirs ou les deux glaives de Jésus-Christ, transmis à saint Pierre, qui lui-même jugea et condamna Ananias et Saphira pour larcin et pour mensonge.

L'auteur de l'histoire ecclésiastique dit encore à ce sujet « que ce fait et que le miracle rapporté dans les » Actes des Apôtres ne peuvent servir de fondement » à la juridiction ordinaire. D'ailleurs, ajoute-t-il, » les deux glaives de l'Évangile n'offrent aucun sens » figuré ou mystérieux; ces deux glaives rappelaient » seulement le souvenir des épées que les apôtres » avaient tirées pour défendre leur maître. »

La conclusion de l'archevêque de Sens ne fut pas plus modeste que son exorde. Il déclara, au nom du clergé, que tous les prélats de France combattraient jusqu'à la mort les entreprises faites dans le but d'affaiblir la juridiction ecclésiastique.

Le 22 décembre, l'évêque d'Autun prit à son tour la parole, et montra plus de talent que les deux premiers orateurs : passant légèrement sur les argumens

généraux si longuement employés par eux, il déclara seulement en peu de mots que les organes du clergé ne parlaient que pour l'instruction du roi, sans reconnaître à Pierre de Cugnières le droit d'attaquer la juridiction ecclésiastique, ni à l'assemblée celui de prononcer une sentence sur cette matière; ensuite il s'efforça de réfuter en détail chacun des griefs assignés par l'avocat-général.

Nous croyons convenable, vu l'importance de ce fameux procès, de rappeler ici une partie de ces griefs et quelques-unes des réponses de l'évêque.

Le premier grief était celui-ci : les officiaux veulent étendre leur juridiction sur les affaires qui concernent le droit de propriété, quoiqu'il soit avéré que tout ce qui touche à la propriété appartient à la juridiction temporelle. Cette inculpation embarrassa tellement le prélat, qu'il ne lui opposa que des réponses vagues et des citations de Gratien, docteur sans autorité.

Cugnières avait dit que, lorsqu'un laïc ajournait devant le juge laïc un clerc qui l'avait troublé dans sa possession, l'official défendait à ce magistrat laïc de passer outre, sous peine d'excommunication.

L'évêque répondit que, dans ce cas, le clergé étant défendeur, c'était au juge ecclésiastique qu'on devait porter la plainte.

Cugnières reprochait aux officiaux de citer devant eux les plaideurs laïcs sur la demande d'une seule des deux parties.

Le prélat répliquait : Les officiaux ont raison lorsqu'il s'agit d'une dette, puisque l'accusé a commis un péché, s'il a refusé de payer ce qu'il doit.

Un tel paradoxe une fois adopté aurait suffi pour

attirer toute cause aux tribunaux ecclésiastiques. En effet, c'est sous le prétexte que toute action injuste est un péché, et compromet le salut de l'âme, que le clergé a prétendu en tout temps être juge des princes, parce que les prêtres sont les directeurs de leur conscience, et pensent avoir seuls le droit de décider si ces actes sont de bonnes œuvres ou des péchés.

On peut en conclure que tout roi dont l'âme serait crédule, faible et timorée, ne pourrait, en prenant ce paradoxe pour une vérité, rester, pour ses actes administratifs et politiques, indépendant d'une juridiction qui peut ouvrir à son gré les portes du ciel ou celles de l'enfer.

Telle est cependant la déplorable fragilité de la raison humaine, qu'il a suffi d'une si fausse et si subtile argutie scolastique, et d'un paradoxe aussi contraire à l'esprit de la religion qu'à celui des lois, pour inonder de sang l'Europe pendant plusieurs siècles. Cette grave erreur souille les fastes de l'histoire européenne par le triste tableau de tant de monarques déposés, de tant de discordes civiles, par de sanglans triomphes assurés au fanatisme, depuis la destruction des Albigeois jusqu'aux massacres de la Saint-Barthélemy; enfin c'est elle qui donne à nous et à notre postérité les funestes exemples de rois détrônés, comme Louis-le-Débonnaire dans le neuvième siècle, et comme Jacques II dans le dix-septième, parce que ces princes croyaient que leur politique et leur gouvernement devaient se laisser diriger par la juridiction ecclésiastique.

Comment ferme-t-on assez les yeux pour ne pas voir que l'Église, en voulant ainsi étendre son autorité

sur les affaires temporelles, viole la loi de son fondateur, puisqu'il a dit lui-même que « son royaume » n'est pas de ce monde. »

L'avocat général accuse les officiaux de faire comparaître des laïcs devant leur tribunal, lorsque des clercs se plaignent d'avoir été troublés par eux dans leurs possessions.

L'évêque répond qu'une telle entreprise d'un laïc est un sacrilège, dont l'Église est le seul juge. On voit par là que les usurpateurs ecclésiastiques interprétaient le mot de sacrilège, comme les usurpateurs romains celui de lèze-majesté, et savaient également en tirer parti.

« Vos officiaux, dit l'orateur du roi et de la noblesse, ordonnent aux juges séculiers de saisir les » biens des débiteurs, quand ils sont excommuniés, » et procèdent même contre le seigneur, s'il ne contraint pas le débiteur à obéir; de plus, le clergé » donne la tonsure à des serfs, à des enfans, à des » bâtards, à des hommes mariés, à des personnes illettrées, de sorte qu'il étend ainsi au-delà de toute » mesure sa juridiction et ses priviléges.

» Vous attentez même à la prérogative du souverain; car si les officiers du roi arrêtent en flagrant » délit un malfaiteur, et que celui-ci affirme qu'il est » clerc, quoiqu'il ne soit point tonsuré et qu'il ne » porte pas l'habit ecclésiastique, l'official ordonne » qu'on le remette en liberté.

» Vos sergens osent arrêter tout clerc sur un territoire quelconque, sans permettre à la justice du » lieu de s'en mêler, et vous excommuniez ceux qui » s'y opposent.

» Comme vous vous permettez de mettre au nombre » des clercs, vos baillis, vos prévôts, vos agens, il en » résulte que dans tous les procès qu'ils ont à soutenir, même pour des affaires temporelles, les justices royales et seigneuriales ne peuvent procéder » contre eux.

» Enfin vous exigez des amendes pour lever des » excommunications, et vous procédez arbitrairement contre les personnes qui se croient obligées » par les liens du sang ou par ceux de l'amitié à » conserver quelque rapport avec les excommuniés.

» Vos orgueilleuses prétentions ne s'arrêtent pas » même aux portes des tombeaux; vous vous attribuez l'exécution des testamens; vous vous arrogez » le droit de faire les inventaires de toutes les personnes mortes *ab intestat;* vous saisissez leurs biens, » et vous n'en laissez aux héritiers que la part modique qui ne tente point votre cupidité. »

« Toutes ces déclamations, répondit l'évêque, » n'ont d'autre but que de tromper le roi et de lui » faire regarder, comme des abus coupables, les » droits de l'Église les plus anciens et les plus sacrés.

» Lorsqu'un débiteur condamné est excommunié, » il est évident qu'il a péché et violé sa foi, et nous » devons punir le seigneur qui deviendrait son complice, en refusant de le contraindre à restituer ce » qu'il doit.

» On a toujours reconnu que, selon le droit humain et divin, tout clerc appartenant à l'Église, » un juge laïc ne peut en conscience, même dans le » doute, détenir un homme dès qu'il se dit clerc.

» Vous nous reprochez de multiplier le nombre

» de ces clercs pour en faire des juges. Comment ne » voyez-vous pas, ainsi que nous, que la justice sera » toujours mieux rendue par des clercs qui savent le » droit, que par des laïcs illettrés ?

» On nous accuse d'exiger des amendes de ceux » que nous relevons de l'excommunication. Peut-on » oublier que l'excommunication, ne frappant que » l'homme en péché mortel, l'amende est de droit, » comme pénitence, tant pour l'excommunié que » pour ceux qui, en le fréquentant, ont pris part à » son péché ?

» Les testamens tombent sous notre juridiction » par un double motif; car ils contiennent des legs » pieux et des dispositions de conscience. Ainsi, » suivant les canons, chaque prélat est, dans son » diocèse, l'exécuteur légitime de ces actes; ils sont » nuls, s'ils sont dénués de l'approbation de l'Église, » seul juge des consciences, et qui seule peut empê- » cher les violations de foi, que la faible autorité des » notaires laisserait introduire dans les testamens, » si leur signature suffisait pour les rendre valables.

» Tels ont été et tels seront toujours les principes » de l'Église, qui n'attente aux droits de personne, » mais qui veut et saura toujours défendre les siens » avec une fermeté inébranlable. » Ce discours termina la discussion.

Huit jours après, les prélats demandèrent que le roi leur fît connaître ses intentions. Ce prince hésitait et n'osait se prononcer. Dans cette incertitude, ayant convoqué, le 29 décembre, l'assemblée à Vincennes, l'avocat-général Cugnières, au nom du roi, dit aux évêques que Sa Majesté ne voulait violer aucun de

leurs droits réels, et que, respectant même leurs coutumes, elle promettait de conserver celles qu'après un mûr examen elle trouverait raisonnables.

L'archevêque de Sens répondit que tous les abus dont on aurait pu légitimement se plaindre avaient été réformés, et il se plaignit de plusieurs proclamations royales qui récemment avaient attaqué les droits du clergé; enfin il pria le roi de consoler l'Église par une réponse moins ambiguë. Le roi, embarrassé, désavoua, comme faites à son insu, les proclamations dont l'archevêque venait de se plaindre.

L'évêque d'Autun, s'adressant alors à Philippe, lui dit : « Sire, souvenez-vous que c'est par un miracle » de la Providence que vous êtes monté sur le trône, » et n'attristez point par des promesses vagues ou » par un langage incertain, les évêques qui prient » nuit et jour pour votre prospérité. »

Il fallait cependant terminer; et, pour dernière réponse, Cugnières, prenant les ordres du monarque, dit aux prélats : « Si vous promettez de corriger » ce qui en a besoin, le roi veut bien attendre l'effet » de vos promesses jusqu'aux fêtes de Noël; mais si » d'ici là vous ne le faites pas, le roi y apportera tel » remède qui sera agréable à Dieu et au peuple. »

En réfléchissant sur cet étrange procès, où l'on vit d'un côté tant d'audace et de l'autre tant de faiblesse, on est surpris d'entendre dans le dix-huitième siècle nos historiens, et particulièrement Villaret, prodiguer des éloges aux deux partis, et louer à la fois le dévouement des prélats au maintien des priviléges de l'Église, et de l'autre la religieuse modération du monarque.

Au reste, la réformation de quelques abus fut d'abord le seul résultat de cette solennelle discussion, et Philippe reçut le surnom de *bon Catholique* pour récompense de sa pieuse indécision.

Cependant, ainsi que le remarque le président Hénault, ce célèbre conflit fut le germe et l'origine des appels comme d'abus, seul frein des prétentions ecclésiastiques. Malheureusement aujourd'hui en 1828, depuis la destruction des parlemens, ce frein nous manque, au moment où quelques écrivains audacieux prétendent ressusciter une partie des doctrines soutenues par les prélats en 1329. Introduction des appels comme d'abus.

Fleury attribue l'affaiblissement graduel de la puissance du clergé, depuis cette époque, à deux causes : la permanence des parlemens et la rareté des convocations de conciles. L'activité de congrégations centralisées pourrait peut-être seule raviver cette puissance presque éteinte.

Pierre de Cugnières, courageux apologiste de la justice contre l'usurpation, devint odieux au clergé, qui l'appelait par dérision maître Pierre du Coignet ; c'était le nom d'une petite figure burlesque placée dans un coin de l'église de Notre-Dame à Paris, et faisant partie d'un bas-relief représentant l'enfer ; elle se trouvait à la clôture du chœur, sous le jubé ; et trois siècles après ce célèbre procès, on la montrait encore aux curieux.

Mézerai, bien plus franchement décidé à soutenir les prétentions du clergé, s'exprime ainsi à l'occasion d'une contestation si grave : « Le roi ayant balancé » quelques jours entre l'incitation des flatteurs qui » voulaient le gorger du patrimoine du Crucifix, et

» le zèle héréditaire de toute la maison de France
» pour les choses sacrées, rendit un arrêt qui main-
» tint l'Église en possession de ses droits, et protesta
» qu'il avait plus à cœur de les augmenter que de les
» ébrécher. Le clergé lui donna le surnom de *bon*
» *Catholique*. Néanmoins, depuis un tel choc, l'au-
» torité de ce sacré corps a été tellement affaiblie,
» principalement par les appels comme d'abus, qu'il
» croit avoir aujourd'hui plus de sujets de plaintes
» contre les juges séculiers, que ceux-ci n'en avaient
» dans ce temps contre lui. »

L'opinion de Condillac sur ce grand procès est remarquable : « Les prélats, dit-il, réclamaient la ju-
» ridiction temporelle. Comme seigneurs, à cette
» époque, ils la possédaient de droit ; comme évêques,
» ils l'exerçaient de fait. Était-ce une usurpation ?
» Question difficile à résoudre dans ce temps de pré-
» jugés.

» Un religieux nommé Gratien avait composé un
» ouvrage intitulé *le Décret*, dans lequel il appuyait
» les prétentions du clergé sur de fausses citations
» et de fausses Décrétales. Cependant son livre, en-
» seigné dans toutes les écoles, fonda le pouvoir des
» papes pour long-temps.

» Au reste, les scrupules de Philippe donnèrent
» la victoire au clergé. Ce prince, accoutumé à se
» croire un David, n'eut pas de peine à penser que
» les évêques étaient des Moïse, des Aaron, des Sa-
» muel. Les magistrats ne furent ni soutenus ni dé-
» couragés. Oubliera-t-on un jour tout-à-fait le
» langage des temps d'ignorance, et dans les siècles
» éclairés cessera-t-on d'invoquer un droit divin dont

« on ne parlait point dans les premiers siècles de
» l'Église ? »

Philippe, délivré de l'inquiétude que venait de lui donner cette grande contestation entre les deux premiers ordres de l'État, jouit quelque temps, dans sa famille, d'un repos qui devait peu durer.

Le premier fils que la reine sa femme, Jeanne de Bourgogne, avait mis au monde, s'appelait Jean. Le roi lui donna le duché de Normandie; et, prévoyant que ce jeune prince serait comme lui exposé à des guerres continuelles, suscitées par la félonie des grands vassaux, par la turbulence des Flamands et par l'ambition active du roi d'Angleterre, il crut devoir confier son éducation à un brave et habile guerrier.

Son choix tomba sur le maréchal de France Bernard de Mareuil. Celui-ci refusa d'abord de se démettre d'une charge qu'il préférait à toute autre; mais le roi insista, et lui écrivit qu'il était encore plus honorable et plus important pour l'État d'élever l'héritier du trône, et de le rendre capable de bien régner, que de conduire des troupes au combat.

Cette lettre écrite par Philippe à Mareuil, et datée du 5 juillet 1328, prouve que la charge de maréchal de France était alors amovible : celle de Mareuil fut donnée à Ansel de Joinville.

Dans ce même temps, la reine accoucha d'un second fils d'une faible constitution. Le roi, dans l'espoir d'obtenir du ciel la conservation des jours de cet enfant, fit un pèlerinage à Marseille, où l'on voyait alors le tombeau de saint Louis, archevêque de Toulouse : on prétendait que les reliques de ce saint opéraient beaucoup de miracles.

État de l'Orient.

L'empire grec était alors menacé d'une prochaine destruction que retardèrent pour peu de temps les efforts courageux d'Andronic et de Cantacuzène, héros malheureux qui déployaient en vain une grande vaillance et une rare habileté pour raffermir les destinées d'un peuple efféminé, abruti, flétri par une longue servitude, et incapable, dans sa décadence, de résister aux armes d'Orcan, qui de tous côtés l'enveloppait à la tête des intrépides Ottomans.

Le péril des chrétiens réveilla dans l'ame de Philippe et de ses barons le désir de venger la religion outragée, et de combattre les infidèles. Il conféra dans Avignon (1) avec le pape sur cet objet. Tous deux s'entretinrent longuement des moyens de faire une nouvelle croisade, mais sans rien décider.

Le roi demandait au pontife la permission de lever des subsides sur le clergé français. Jean XXII la lui refusa, se montrant plus occupé de sauver les richesses de l'Église, que de relever la croix abattue dans tant de contrées par les Musulmans.

Opinion du pape sur la vision béatifique.

Le souverain pontife, si indifférent sur les dangers des Églises d'Asie et de Grèce, troubla la paix de celles de l'Europe par une opinion téméraire qu'il énonça, en publiant la vision béatifique. Il prétendait que, jusqu'à la seconde apparition de Jésus-Christ sur la terre, les saints et les martyrs resteront immobiles sous l'autel de Dieu, ainsi que saint Jean disait dans son Apocalypse qu'il les y avait vus, et que ces saints n'en sortiraient, pour jouir du bonheur de voir le Père, le fils et le Saint-Esprit, qu'après le jugement dernier.

(1) 1329.

Lorsque le nonce du pape prêcha cette doctrine dans Paris, le soulèvement y devint universel; et ce qui, de nos jours, aurait provoqué le rire ou la pitié, excitait alors une pieuse indignation.

La faculté de théologie examina, jugea et condamna cette doctrine pontificale. Le roi transmit cet arrêt au pape : « Je vous conjure, lui écrivait-il, de » ne point persister dans votre erreur; soyez persua- » dé que les théologiens de France sont plus savans » que les Italiens. Pour moi je vous avertis, comme » fils aîné de l'Église, que j'emploierai mon autorité » pour faire cesser un tel scandale, et je châtierai » avec sévérité tous ceux qui ne se soumettront point » à la décision des docteurs français. »

Le pape, effrayé de l'orage qui grondait autour de lui, répondit prudemment que, sans rien affirmer relativement à la vision béatifique, il avait voulu seulement faire connaître aux fidèles les avis différens et opposés des Pères de l'Église sur cette question.

La colère du roi s'apaisa facilement; car, ainsi que ses prédécesseurs, il croyait devoir ménager les papes pour prolonger autant qu'il le pourrait leur séjour en France. En effet, depuis qu'ils y résidaient, nos monarques n'avaient qu'à se louer de leur déférence, et ne redoutaient plus ces excommunications lancées si fréquemment contre eux des rives du Tibre et des murs du Capitole.

Philippe revint alors au projet qu'il avait formé d'entreprendre une nouvelle croisade, et se montra même si décidé à partir pour l'Orient, qu'il donna à son fils Jean, duc de Normandie, le titre de son lieutenant-général, avec les pleins pouvoirs nécessaires

pour gouverner le royaume pendant son absence. Mais bientôt de nouveaux troubles, qui menaçaient d'un prochain danger son trône et ses peuples, le forcèrent d'ajourner cette entreprise.

Le roi de France, vainqueur des Flamands, en paix avec tous ses voisins, et venant de voir à ses pieds son orgueilleux rival le roi d'Angleterre, forcé de lui rendre hommage, aurait dû se croire à l'abri de tout danger prochain ; mais l'inconstance du sort en décida autrement.

Différend entre Mahaut et Robert d'Artois.

Un procès intenté à Mahaut, comtesse de Flandre, par Robert, comte d'Artois, descendant de Louis VIII, et l'esprit vindicatif de ce prince condamné à l'exil, appelèrent sur la France toutes les calamités d'une guerre opiniâtre.

Ses tristes résultats furent une défaite honteuse et sanglante qui ternit la mémoire de Philippe, et des désastres plus grands qui firent tomber le roi, son fils et son successeur, dans les fers des Anglais. Ces malheurs furent momentanément atténués et suspendus par l'habileté d'un monarque sage ; mais bientôt nous verrons une guerre plus cruelle encore, le déchirement de la France par les querelles et par la cupidité de ses princes, le palais des rois inondé de sang, Paris livré aux proscriptions, la France en proie aux fureurs des guerres intestines, l'héritier du trône jugé, condamné, banni par un parlement déloyal, la capitale et le trône vendus au roi d'Angleterre, et le joug intolérable de l'étranger pesant sur notre patrie, que délivrèrent enfin le courage de quelques guerriers fidèles et l'enthousiasme héroïque d'une vierge célèbre.

En retraçant cette partie dramatique, mais désastreuse de nos annales, nous ne pouvons offrir à nos neveux qu'un effrayant tableau des misères d'un siècle à demi barbare, qu'un opiniâtre orgueil féodal voudrait en vain embellir par de fausses couleurs ; il s'efforce vainement de nous faire regretter ces temps belliqueux de la chevalerie : l'humanité, la raison, la philosophie et la vraie piété n'y verront jamais qu'une déplorable anarchie, une tyrannie à mille têtes, un peuple écrasé par mille tyrans, une noblesse sans loyauté, une magistrature sans force, des institutions sans bases, un clergé violant tous les principes de la loi chrétienne, enfin une série dégoûtante de rébellion, de massacres, de crimes, et le s princes de la famille royale donnant au peuple l'exemple de tous les vices et d'une démoralisation complète.

Quelques traits de vertus privées, de fidélité courageuse et de vaillance héroïque, sont les seuls objets consolans d'un si déplorable spectacle. En tout temps le caractère belliqueux des Français, leur amour pour la gloire des armes, et le point d'honneur, qui remplaçait chez eux tant d'autres vertus, ont sauvé leur renommée; ils ont préservé d'une ruine totale et relevé de son abaissement cette nation facile à séduire, mais spirituelle, fière et indomptable, que les autres peuples dénigrent, combattent, imitent, respectent, craignent et envieront toujours.

Robert II, comte d'Artois, ayant perdu Philippe, son fils aîné, fut tué à Courtrai, sous le règne de Philippe-le-Bel; il laissait une fille nommée Mahaut, et un petit-fils nommé Robert.

Pendant la minorité de celui-ci, l'Artois fut adjugé comme fief féminin à Mahaut; mais le jeune Robert, étant devenu majeur, revendiqua le comté, et parvint à soulever en sa faveur les seigneurs de ce pays (1). Il en résulta des troubles qui durèrent pendant tout le cours des règnes de Louis X et de Philippe-le-Long.

Enfin, Robert étant contraint de se rendre prisonnier à Paris, le parlement le condamna de nouveau, et adjugea définitivement le comté à Mahaut, ne laissant à Robert que la Terre de Beaumont-de-Roye, qui depuis fut érigée en comté-pairie.

Robert se soumit et resta long-temps tranquille; mais, ayant épousé la sœur de Philippe de Valois, dont il avait ardemment soutenu les droits à la couronne, il espéra que ce monarque reconnaissant lui prêterait son appui; faisant revivre ses prétentions, il intenta un nouveau procès à Mahaut, et produisit devant ses juges des titres qu'il n'avait pas encore fait valoir, mais dont les sceaux, l'écriture et la signature furent trouvés faux.

Il paraît que ce prince avait été séduit par une intrigante nommée Jeanne de Divion, maîtresse de Thierry d'Irechon, évêque d'Arras. Ce prélat, en mourant, lui avait légué quelques terres; la comtesse Mahaut lui ravit ce legs, et la chassa honteusement de ses États.

Jeanne, altérée de vengeance, s'empara de l'esprit de Robert, réveilla ses espérances, et l'engagea à réclamer le comté d'Artois, en lui déclarant qu'un ancien contrat de mariage de Philippe avec Blanche de

(1) 1329.

Bretagne lui assurait ce comté, et que les lettres-patentes rendues à cet effet existaient encore.

Pour le lui prouver, elle remit entre ses mains une lettre de l'évêque Thierry récemment mort, et ministre de Mahaut. Dans cette lettre supposée, le prélat s'avouait dépositaire des patentes dont les doubles, enregistrés à la cour, avaient été jetés au feu par l'intrigue coupable d'un seigneur partisan de Mahaut.

Robert, fondant ses droits sur ces titres, adressa sa réclamation au roi, qui nomma des commissaires pour l'examiner.

Plusieurs témoins, et entre autres les seigneurs de Mailli et de Fiennes, ne connaissaient point les pièces citées par le comte, mais prétendaient avoir, quarante ans auparavant, entendu parler d'un don fait par Philippe à Robert.

Un autre témoin, Guillaume de Malleval, dit que Marigny, le jour de son supplice, et au moment d'y être conduit, déclara que la patente dont parlait Robert avait réellement existé; que l'évêque Thierry le savait, mais qu'il croyait qu'on l'avait fait disparaître. En effet, malgré toutes les recherches qui furent faites, on n'en trouva aucune trace.

Robert vit bien alors qu'il avait été trompé par Jeanne de Divion; mais cette intrigante apaisa son courroux en fabriquant pour lui un acte de mariage entre Philippe d'Artois et Jeanne de Bretagne, dans lequel elle avait inséré la cession de l'Artois aux héritiers mâles, à l'exclusion des filles.

Dans le même temps la comtesse Mahaut mourut subitement, et l'opinion publique attribua sa mort au poison.

Eudes, duc de Bourgogne, et gendre de Mahaut, prit possession du comté d'Artois; et le roi, éclairé par le rapport des commissaires, conjura Robert, son beau-frère, de renoncer à une poursuite qui le ferait infailliblement condamner comme faussaire.

Robert répondit avec emportement au conseil du monarque, qui lui parlait plus en parent et en ami qu'en roi. Philippe, irrité par cette audace, prit un ton plus sévère : « Je sais, lui dit-il, que les lettres al- » léguées par vous sont fausses, et j'en ferai châtier » les auteurs. » Ni cette menace, ni les instances de plusieurs seigneurs, ne purent ébranler l'opiniâtreté du comte.

Le parlement convoqué trouva les titres faux; et Jeanne de Divion, amenée à Paris, avoua son crime en présence du roi. Alors ce prince ayant appelé près de lui Robert, s'efforça de lui faire sentir la nécessité de désavouer une imposture dont il avait pu être dupe et non complice; il lui démontra que les sceaux attachés à ces faux titres avaient été détachés d'un autre acte pour leur être appliqués.

L'inflexible Robert persista dans son égarement. Alors le parlement déclara que les quatre lettres produites par Robert d'Artois, comte de Beaumont et pair de France, étant fausses, elles devaient être lacérées et bâtonnées.

Après la lecture de cet arrêt, le procureur-général demanda au prince s'il prétendait encore alléguer de pareils titres en faveur de sa cause. Robert, foudroyé d'abord par cet arrêt, renonça formellement à faire usage de ces lettres; mais dès qu'il fut éloigné de la cour, n'écoutant que ses ressentimens, il protesta

hautement contre son désaveu, et accusa le roi d'avoir exercé sur les juges, pour lui nuire, l'influence de son autorité.

Philippe, naturellement impétueux, cessa de protéger le coupable; malgré les liens du sang et le souvenir d'anciens services, il ordonna au parlement de poursuivre Robert, Jeanne de Divion et ses complices comme faussaires.

Le comte, alléguant, pour ne point comparaître, le danger que pourrait courir sa personne, obtint, par les sollicitations du duc de Normandie et du roi de Bohême, un délai et un sauf-conduit; mais à l'expiration du délai, il ne comparut point.

Philippe, accompagné de son fils, rassembla les pairs; et, conformément aux mœurs du temps, si différentes des nôtres, quoique beau-frère de l'accusé, il présida la cour, et prononça lui-même l'arrêt qui condamnait Robert au bannissement, ainsi qu'à la confiscation de ses biens.

Celui-ci, ne mettant plus de bornes à sa haine, intenta une accusation formelle contre le roi, prétendant que ce prince avait voulu le faire assassiner.

Philippe opposa le mépris à cette insolence, et ne crut point devoir s'abaisser à plaider sa propre cause devant la cour des pairs.

Robert, furieux, eut recours aux sortiléges, et voulut *envouter* le roi et la reine (1). Ce crime fut prouvé par la déposition d'un moine nommé Sagebron : ce religieux, confesseur de Robert d'Artois,

(1) 1331.

avait d'abord refusé de révéler ce qu'il ne savait que sous le sceau de la confession; mais la crainte de la question l'intimida, et cité, dit Nangis, par l'évêque de Paris, il comparut en présence de plusieurs magistrats, théologiens, et particulièrement de Pierre Palude, ainsi que de quelques secrétaires du roi; on l'interrogea sur ce qu'il savait des fausses lettres produites par le comte d'Artois.

Mais comme il persistait à ne rien révéler pour ne point violer le secret de la confession, les prélats, les théologiens et les magistrats ayant déclaré qu'il pouvait faire cette révélation sans commettre de péché, il y consentit. On voit par là qu'alors la loi divine n'était pas plus sacrée et plus respectée par les passions humaines que la loi civile.

Jeanne de Divion fut jugée et condamnée comme sorcière, parce qu'à cette époque d'ignorance, dit Mézerai, on ne croyait pas possible de bien contrefaire l'écriture sans le secours du démon. Cette malheureuse, après avoir été mise au pilori, où elle parut vêtue d'une robe noire parsemée de langues rouges, périt sur un bûcher.

Robert, condamné à mort, envoya des assassins chargés de tuer le roi; mais la peur ou le remords arrêtèrent leurs bras.

Le comte d'Artois s'était retiré à Bruxelles : mais le duc de Brabant, qui craignait, en le protégeant, de s'attirer la haine de Philippe, ne lui permit point de rester dans ses États.

Robert cherchait partout des partisans et des amis pour les armer contre le roi; mais il n'en trouva pas : Philippe avait exigé de tous les princes et seigneurs

ses vassaux le serment de n'accorder à ce rebelle ni secours ni asile.

La comtesse sa femme, sœur de Philippe, soupçonnée d'intrigues contre le roi son frère, fut enfermée pour la vie avec ses enfans dans le château de Nemours.

Robert, errant, poursuivi et déclaré ennemi de l'État, parvint, en se déguisant, à se sauver sous le nom d'un marchand; il s'embarqua et passa en Angleterre. Là il ne tarda point à pénétrer les vues secrètes de l'ambitieux Édouard : aigrissant avec soin la haine de ce monarque contre Philippe, il s'empara promptement de son esprit, et le pressa de revendiquer ses droits à la couronne de France.

Jamais un conseil ne persuade plus facilement que lorsqu'il est conforme à la passion de celui qui l'écoute : d'ailleurs l'opinion publique en Angleterre secondait alors les intrigues de Robert; la plupart des barons reprochaient à Édouard de ne pas soutenir ses droits au trône de France, et de les avoir cédés honteusement à Philippe, en lui rendant humblement hommage comme à son souverain.

L'orage ne tarda pas à éclater, et ce fut ainsi que les artifices d'une femme intrigante et les égaremens d'un prince faussaire et rebelle excitèrent une guerre furieuse qui, pendant plus d'un siècle, ébranla le trône des Valois, couvrit la France de ruines, et l'inonda de sang.

Cependant le roi d'Angleterre dissimula ses projets avec assez d'adresse pour endormir son rival dans une trompeuse sécurité. Les anciens sujets de querelle entre les deux rois se renouvelaient sans cesse(1);

(1) 1332.

ils se disputaient encore la possession de quelques villes conquises par les Français en Guyenne, et n'étaient pas entièrement d'accord sur quelques arrangemens à prendre pour l'union projetée du jeune Édouard avec la fille du roi de France.

Ces difficultés, qui contrariaient le pape et Philippe en les empêchant d'exécuter leurs desseins pour une nouvelle croisade, n'étaient que des prétextes sous lesquels Édouard cachait de plus vastes projets, étant forcé d'en différer l'exécution jusqu'au moment où il aurait consommé la ruine de l'Écosse.

Ce prince dissimulé s'était vu précédemment contraint par sa mère Isabelle à marier sa sœur avec David Bruce, fils du roi d'Écosse; mais dès qu'il eut secoué le joug de cette malheureuse reine en la privant du sceptre et de la liberté, il résolut de profiter sans délai de la mort de Robert Bruce, et de la jeunesse de son fils David, pour s'emparer de leur royaume.

Dans ce dessein, usant d'une basse fourberie, il offrit secrètement la couronne d'Écosse à Édouard Bailleul, fils de Jean Bailleul, qui avait autrefois régné sur ce pays.

Conquête de l'Écosse.

Celui-ci, ayant rassemblé quelques aventuriers, débarqua en Écosse; là, secondé par quelques seigneurs écossais et par des troupes anglaises, il s'empara rapidement du royaume. David Bruce et sa femme, forcés de fuir, cherchèrent un appui à la cour de Philippe.

Une flotte française s'arma pour soutenir la cause du prince détrôné; mais les vents la dispersèrent, de sorte que cette expédition fut sans effet. Le lâche Bailleul, indigne du sceptre, se reconnut vassal du

roi d'Angleterre, et remit entre ses mains le château de Berwick. L'Écosse tomba ainsi sous le joug anglais (1).

Cet événement aurait dû dévoiler à tous les yeux l'ambition et la fausseté d'Édouard, qui, dans le temps même où il fomentait l'entreprise de Bailleul, déclarait solennellement au roi de France et au pape qu'il n'y prenait aucune part, et qu'il restait toujours uni par les liens de l'amitié à son beau-frère David Bruce.

Philippe, imprévoyant dans sa politique, aurait pu, avec plus de pénétration et d'activité, susciter à Édouard des obstacles capables de l'arrêter, et prévenir l'exécution d'autres desseins plus vastes et plus dangereux ; mais le roi de France, comptant trop sur ses forces, et trop rassuré par les triomphes qui avaient signalé le commencement de son règne, n'écoutait qu'une vanité chevaleresque, et se livrait sans prudence aux prestiges d'une gloire lointaine, qu'il voulait acquérir dans les champs de la Palestine.

Mariage du fils du roi.

Philippe convoqua à Paris les grands de son royaume, et célébra devant eux les noces de son fils Jean, duc de Normandie, marié avec Bonne de Luxembourg, fille du roi de Bohême. Il arma ce jeune prince chevalier en présence des rois de Bohême et de Navarre, des ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine, de Brabant, de Bourbon, et d'une foule de seigneurs.

Croisade projetée.

Peu de jours après le roi rassembla son parlement, prit publiquement la croix avec plusieurs barons,

(1) 1333.

chevaliers et bourgeois. Il confia la régence du royaume à Jean son fils, et fixa l'époque de son départ, qui devait avoir lieu trois ans après.

Philippe, entêté de cette folle entreprise, accabla ses peuples d'impôts; et, ce qui est digne d'observation, c'est que, parmi toutes les classes de la nation, ce fut le clergé qui se montra le plus mécontent de cette guerre religieuse, parce qu'elle l'assujettissait à de lourdes taxes; aussi disait-il, ainsi que le rapporte Mézerai, « qu'à tort le roi voulait ruiner les » églises de France pour relever celles de la Pales» tine. »

Cependant l'archevêque de Rouen, conformément à l'invitation de Philippe, vint à Paris prêcher la nouvelle croisade au milieu des prés de l'abbaye Saint-Germain. Son éloquence entraîna une multitude de Français à prendre la croix.

Froissard nous donne de grands détails sur les préparatifs et sur les dépenses inutiles de cette croisade: elles furent énormes en galères, en troupes, biscuits, vins, chair salée; plus de soixante mille hommes devaient s'embarquer dans différens ports. On en informa les rois de Hongrie et de Chypre, qui promirent leur assistance.

Philippe, voulant prévenir toutes les causes de trouble qui pouvaient agiter le royaume pendant son absence, réconcilia par sa médiation le comte de Savoie et le dauphin de Vienne, le duc de Brabant et le comte de Flandre. Il termina encore par un accommodement une guerre commencée entre le comte de Foix et le roi de Castille, croyant ainsi tout prévoir, tandis qu'il oubliait le danger le plus prochain, et

qu'il fermait les yeux sur les périls dont l'ambitieux Édouard menaçait son trône.

Le pape Jean XXII mourut cette année (1). Villani, auteur contemporain, prétend « qu'il laissa un trésor » de vingt-cinq millions de florins; car le bonhomme, » dit-il, oubliait ces paroles de Jésus-Christ à ses disciples : *Votre trésor doit être dans le ciel; ne thésaurisez donc pas sur la terre.* » Avant lui la tiare pontificale était composée de deux couronnes; Jean XXII en ajouta une troisième. Mort de Jean XXII.

Les cardinaux, rassemblés pour donner un successeur à Jean, élurent unanimement Jacques Dufour, fils d'un boulanger. Il prit le nom de Benoît XII. On vantait généralement sa douceur, son instruction et sa tempérance. Élection de Benoît XII.

Le nouveau pape se jugeant lui-même plus propre à l'étude de la théologie qu'à celle de l'intrigue, science très-commune à la cour de Rome, dit aux cardinaux : « Vous vous êtes trompés dans votre » choix; vous avez cru élire un homme fin et habile, » et bientôt vous verrez que vous n'avez élu qu'un » âne. »

Dès que Philippe eut appris l'élection de Benoît, il partit pour Avignon, « voyageant, dit Froissard, à » petites journées et à grandes dépenses; » mais une maladie soudaine l'arrêta dans sa route.

L'empereur Louis de Bavière, croyant la circonstance favorable pour se réconcilier avec le Saint-Siége, envoya au pape des ambassadeurs chargés de solliciter son absolution. Le roi d'Angleterre appuya vivement

(1) 1334.

sa demande; mais les cardinaux, craignant de déplaire à Philippe, déterminèrent Benoît à répondre aux humbles avances de l'empereur par un refus.

Le roi de France désirait que le pape prolongeât sa résidence dans son royaume, et il craignait que ce pontife ne retournât en Italie, dès qu'il se serait réconcilié avec le chef de l'Empire.

Aussi Benoît, dans une audience particulière, dit aux ambassadeurs allemands : « Je suis très-favorablement disposé pour votre prince, mais je ne puis » encore le lui prouver ; car si je me raccommodais » avec lui sans avoir obtenu le consentement du roi » de France, ce monarque, dont le caractère est fort » irritable, me traiterait peut-être plus mal qu'un de » ses prédécesseurs n'a traité Boniface. »

Affaires de Bretagne.

Philippe nourrissait en vain l'espoir d'établir dans la France assez de calme pour s'en éloigner avec sécurité et pour exécuter son projet de croisade (1). Dans ces temps d'anarchie féodale, le feu qu'on éteignait dans une partie du royaume se rallumait promptement dans une autre, et le sceptre n'avait pas alors assez de poids pour réprimer la turbulence des grands vassaux, dont la fierté, l'ambition et la cupidité ne respectaient aucun frein.

Une guerre vive et opiniâtre, relative à la succession du duché de Bretagne, attira bientôt dans cette province les armes toujours rivales de l'Angleterre et de la France.

Nous essaierons de retracer les causes de ces sanglantes discordes; mais nous les dirons brièvement,

(1) 1336.

car, ainsi que nous avons été forcés déjà plusieurs fois de l'observer, ces grandes scènes de l'histoire moderne, tragiques, et souvent héroïques dans leur action, offrent toutes, dans leur exposition, l'ennui d'un fastidieux procès, puisque, les possessions des rois et celles des seigneurs étant regardées comme des propriétés privées, tous les actes de leur politique, et les querelles sanglantes qui les divisaient, n'avaient pour fondement ou pour prétexte que des droits de naissance et de proximité plus ou moins grande de parenté, de sorte que l'étude de la politique moderne dut être fort long-temps celle des généalogies : ainsi les peuples s'épuisaient de sang et d'argent pour savoir à quel maître le hasard de la naissance devait les forcer d'obéir. On en héritait, on les donnait, on les acquérait, on les vendait comme des troupeaux.

Artus II, duc de Bretagne, avait eu deux femmes: Marie de Limoges et Yolande de Montfort, fille de Robert, comte de Dreux.

Marie lui donna trois fils : l'un, Jean, qui lui succéda ; Guy, qui, à sa mort, laissa une fille nommée Jeanne-la-Boiteuse, et Pierre de Bretagne : celui-ci mourut sans postérité.

La seconde femme d'Artus, Yolande de Montfort, était devenue mère d'un fils qu'on nomma Jean, comte de Montfort. Son père, le duc Jean, étant décédé sans enfans, Montfort prétendit à sa succession, qui lui fut contestée par Jeanne-la-Boiteuse comme représentant Guy son père.

Le feu duc avait prévu cette contestation : et comme il aimait la France, ainsi que le roi Philippe, dont il

avait suivi les drapeaux à Mont-Cassel, son projet fut long-temps d'échanger avec ce monarque le duché de Bretagne contre celui d'Orléans, soumettant en même temps à l'arbitrage du roi la querelle qu'il supposait devoir s'élever pour sa succession entre son fils Jean de Montfort et sa nièce Jeanne-la-Boiteuse.

Il ne put exécuter ce dessein; les seigneurs bretons s'y opposèrent, et le duc maria sa nièce Jeanne à Charles, frère du comte de Blois (1). En mourant, il déclara Charles son successeur au duché de Bretagne.

Jean de Montfort, irrité de cette exhérédation dont son père le frappait, dissimula son courroux, attendant une occasion plus favorable pour le faire éclater.

Cette déclaration, citée par la plupart de nos historiens, ne paraît pas probable à M. le comte Daru; il ne la trouve appuyée sur aucun titre. « Le témoignage du père Anselme, dit-il, qui parle de cette » déclaration faite en faveur du plus jeune des fils » du comte de Blois, est contredit par l'assertion de » Charles de Louviers; celui-ci prétend que ce fut » Jean de Montfort que le duc, au lit de mort, nomma » son héritier. » Jean de Montfort rapportait le même fait dans ses Mémoires, mais sans le prouver.

Au reste, les motifs attribués au duc de Bretagne pour priver Montfort de son héritage étaient, dit-on, son dévouement aux intérêts du roi de France, le désir d'éviter à son pays les calamités d'une guerre de succession, enfin l'aversion qu'il avait conçue contre Yolande de Dreux, sa belle-mère, et le plaisir de déshériter le fils de cette princesse.

(1) 1336.

Quoi qu'il en soit, le refus des Bretons d'adhérer à cet arrangement en annula l'effet, et la contestation prévue ne tarda pas à s'élever entre les deux prétendans.

La question de droit était donc celle-ci : Montfort devait-il être appelé à la couronne de Bretagne de préférence à sa nièce, ou celle-ci pouvait-elle être considérée comme représentant Guy, comte de Penthièvre, son père, dont les droits, s'il eût vécu, n'auraient pas été douteux ?

A cette époque, les principes sur l'ordre de succession, sur la représentation, sur la préférence réclamée par un sexe, et l'exclusion donnée à l'autre, étaient encore fort incertains. On avait vu récemment Philippe-le-Long monter au trône au mépris des prétentions de la fille unique de Louis X, son frère; et dans le même temps, par une contradiction étrange, le comté d'Artois, pairie comme le duché de Bretagne, avait été adjugé par le roi à la comtesse Mahaut, quoique son frère aîné eût laissé un fils.

Il est facile, d'après ces contradictions, d'en conclure que le glaive seul pouvait trancher des questions si épineuses. Mais, avant qu'on passât des discussions aux combats, le roi de France fut détourné de ses projets de croisade par d'autres contrariétés. Son fils Jean, duc de Normandie, tomba malade, et fut tellement en danger, que sa guérison inespérée fut attribuée, par la crédulité du temps, à un miracle.

Philippe, délivré de cette inquiétude, se rendit à Avignon, et pressa de nouveau le pape de l'autoriser à lever des décimes sur le clergé. Le pape persista dans ses refus ou dans ses réponses évasives.

Cependant les armemens et les préparatifs de l'expédition d'Orient étaient fort avancés : tous les croisés avaient nommé Philippe leur généralissime; mais l'argent manquait, tout fut suspendu et licencié; Philippe seulement garda à son service les archers génois, qui s'étaient armés pour servir dans le Levant.

Le roi parcourut presque toute la France (1), et reçut de ses sujets des témoignages d'une affection plus apparente que sincère. Il termina en chemin, par son influence, une querelle existante entre Jean de Châlons et le duc de Bourgogne.

Troubles en Écosse.

Les troubles d'Écosse étaient alors plus animés que jamais. Philippe y prit part et soutint la cause de David Bruce. « Plusieurs chevaliers français, dit » Froissard, et entre autres messieurs Arnoux d'Audeneham, qui depuis devint maréchal de France, » firent en Écosse plusieurs prouesses plus brillantes » qu'utiles. »

Bailleul, chassé du trône par l'indignation des Écossais, y fut replacé par Édouard à la tête d'une forte armée : il n'y était considéré que comme le méprisable pensionnaire du monarque anglais. David Bruce, vaincu, obtint de Philippe, pour asile et pour résidence, le domaine de Château-Gaillard.

Si le roi de France eût été clairvoyant et plus habile, il aurait soutenu plus efficacement les Écossais contre les armes d'Édouard; et par cette puissante diversion, transportant le théâtre de la guerre dans la Grande-Bretagne, il aurait préservé la France des calamités qui ne tardèrent pas à l'accabler.

(1) 1336.

Mais Philippe ne montra sur le trône que la bravoure d'un soldat; il s'irritait de tout et ne prévoyait rien, favorisait ses ennemis par sa confiance dans ses forces, confiance qui l'empêchait d'agir à temps pour traverser leurs desseins, et il mécontentait ses amis par l'inconstance de sa conduite, ainsi que par la violence de son caractère.

Malheureusement le sort lui opposait un rival habile, pénétrant, artificieux, qui savait également attendre les circonstances favorables, les saisir avec rapidité, se raidir contre les revers, et profiter de tous les avantages que la fortune pouvait lui offrir.

Dans une pareille lutte entre deux caractères si différens, le succès ne pouvait rester long-temps douteux. Édouard était un grand roi; Philippe ne fut qu'un brave chevalier. Aussi l'un triompha par son active et adroite politique, tandis que l'autre ne put par sa vaillance que sauver son honneur des désastres que ses fautes lui attirèrent.

Querelle d'Édouard et de Philippe.

Le roi d'Angleterre, ayant assujetti l'Écosse, se résolut à suivre les conseils du vindicatif Robert d'Artois, et à conquérir la couronne de France. Il fut encouragé dans cette entreprise par le comte de Hainaut. Ce seigneur avait voulu marier sa fille avec le duc de Brabant; Philippe s'y était opposé. Le comte irrité seconda les projets ambitieux d'Édouard, et lui fit entrevoir l'espérance d'entraîner dans leur parti un grand nombre de princes, qui formeraient contre le monarque français une ligue puissante.

Cette ligue qui eut lieu nous prouve qu'à cette époque d'une civilisation naissante, chaque état cessait d'être isolé, et que la diplomatie européenne peut

dater de ce siècle le commencement de son existence et de son activité.

Le roi d'Angleterre, n'osant pas entreprendre une guerre si importante sans avoir la certitude qu'il serait appuyé par l'assentiment de ses peuples, consulta, dit Froissard, les seigneurs les plus influens de son royaume; ils lui répondirent que ses droits au trône de France leur paraissaient valables; mais que, pour les faire reconnaître et pour assurer le succès d'une si grande entreprise, il fallait avant tout chercher des alliés, dont les troupes renforceraient les siennes.

Cette opinion, conforme à celle du comte de Hainaut, fut adoptée par le monarque anglais; il envoya des ambassadeurs en Brabant, en Flandre, dans l'Empire, prodiguant partout l'or et les promesses. L'évêque de Liége résista presque seul à ces moyens de séduction.

Édouard s'était aussi adressé au pape, accusant vivement Philippe d'avoir profité de sa minorité pour usurper sur lui la couronne de France. Mais le souverain pontife, loin d'approuver ses desseins, employa tous ses efforts pour l'engager à ne point rompre la paix. Il lui représenta l'injustice qu'il commettrait en attaquant le roi de France, au moment où il venait de prendre la croix; enfin il le menaça des foudres de l'Église, s'il continuait à reconnaître Louis de Bavière pour empereur.

Ces démarches, ces menaces furent vaines; Édouard poursuivit ses préparatifs, ses armemens, ses négociations, et contracta d'étroites alliances avec le marquis de Juliers, les comtes de Hainaut, de Hollande,

de Gueldre, de Zélande, de Mons et de Luxembourg.

Le duc de Brabant, ainsi que les archevêques de Cologne et de Trèves, le duc d'Autriche, le marquis de Brandebourg, le comte palatin du Rhin, ceux de Savoie et de Genève lui promirent leur secours.

L'empereur Louis de Bavière se joignit à eux; il offrit même au roi d'Angleterre le titre de vicaire de l'Empire. Ce titre vain et fastueux, humiliant pour le monarque auquel on l'offrait, décelait seulement la vanité d'un faible empereur, qui croyait encore pouvoir s'arroger l'antique domination des Césars romains.

Édouard, peu de temps après, se rendit à Cologne pour conférer avec Louis de Bavière. Dans cette entrevue, en présence de quatre grands ducs, de trois archevêques, de trente-sept comtes et d'une foule de seigneurs, l'empereur, accusant le roi de France de perfidie et de lâcheté, déclara qu'il allait envoyer un défi à ce prince, exclu de la protection de l'Empire pour avoir forfait à l'honneur, enfin il exigea qu'Édouard, comme exerçant la charge de vicaire de l'Empire, se prosternât et lui baisât la main.

Alors Édouard, irrité, lui répondit : « Je suis oint » et sacré comme vous ; ma vie et mes membres sont » en ma puissance ; je ne dois compte de mes actions » qu'à Dieu ; je vis indépendant de tout pouvoir hu- » main ; le mien s'étend sur la terre et sur la mer, et » je porte moi-même une couronne impériale qui ne » peut s'abaisser devant aucun souverain du monde. »

L'empereur demeura confondu par cette fierté; mais, depuis ce moment, sa vanité blessée refroidit son zèle pour un allié auquel il ne s'était uni que par

haine contre le pape, dont Philippe alors se déclara l'appui.

Édouard déclara la guerre au roi de France (1); il n'osa pas encore réclamer publiquement ses droits au trône français, et les premiers prétextes qu'il allégua pour cette rupture furent l'opiniâtreté de Philippe à ne pas restituer les places conquises par les Français en Guyenne, le refus que lui faisait ce monarque de ne pas accorder la main de sa fille au prince de Galles, enfin les secours que Philippe avait donnés aux Écossais pour les engager à violer la trève conclue avec l'Angleterre.

Les alliés d'Édouard envoyèrent aussi un défi au roi de France; et ce qui fut un grand scandale pour l'Église, c'est que l'évêque de Limoges se chargea de porter leur cartel : un apôtre de la paix évangélique, déclarant la guerre et remplissant les fonctions d'un héraut d'armes, nous offre un trait caractéristique des mœurs de ce temps barbare.

Philippe, sortant alors de sa trompeuse sécurité, prit les armes, appela ses vassaux à son secours, et forma des alliances; il se rendit aussi près du pape pour s'assurer de son appui et pour réveiller ses ressentimens contre l'empereur.

Les rois de Bohême, de Navarre, les ducs de Bretagne et de Bar lui promirent leur assistance. Le comte de Flandre avait embrassé sa cause; mais les Flamands se rangèrent du parti de l'Angleterre.

Pouvoir du

Ce peuple, toujours turbulent, était alors entraîné et dominé par un brasseur de bière nommé Jacques

(1) 1336.

d'Artevelle. Cet homme entreprenant, grossier, cruel, mais très-populaire, les excitait à la révolte contre le comte de Flandre, dont le pouvoir tyrannique venait récemment de livrer au supplice dix mille de ses sujets. Au reste ce tyran démagogue ne se montra pas moins barbare dans ses actes que le tyran féodal contre lequel il s'armait. Flamand Artevelle.

Les partisans de ce chef audacieux prétendaient qu'il était noble; mais la comtesse de Hainaut, témoin plus digne de foi, dit un jour au roi d'Angleterre « qu'on ne devait pas, pour soutenir la cause » d'un vilain comme Artevelle, verser le sang de tant » de nobles et illustres chevaliers. »

Les Flamands, en embrassant le parti d'Édouard, dirent au comte de Flandre, afin d'excuser leur conduite, que la laine d'Angleterre était beaucoup plus utile pour eux que l'amitié de la France.

Jacques ou Jacquemart d'Artevelle exerçait en Flandre un pouvoir aussi sanguinaire et aussi violent que celui sous lequel Rome avait gémi dans le temps de Marius. « Quand il se promenait dans la ville de » Gand, dit Froissard, il était suivi de soixante ou » quatre-vingts varlets armés, et leur donnait ainsi » ses ordres : *Lorsque je rencontrerai un homme, et* » *que je vous ferai tel signe, tuez-le sans déport* (délai). » Ce qu'ils exécutaient fréquemment et sans pitié. »

Beaucoup de victimes illustres périrent ainsi, et personne n'osait murmurer. Il avait dans toutes les villes des sergens soldés, bannissait tous les chevaliers et bourgeois, partisans du comte de Flandre, confisquait leurs biens, et n'en laissait que des débris à leurs familles.

Un seigneur flamand, le sire de Courtricien, imitant l'exemple d'Artevelle, accueillit chez lui les ambassadeurs d'Édouard. Philippe, irrité, ordonna au comte de Flandre de le mander en sa présence : ce chevalier imprudent s'y rendit et fut décapité.

Ainsi les châtimens les plus mérités devenaient iniques et odieux, parce que, dans ce bon vieux temps si vanté, le pouvoir en courroux dédaignait de suivre les formes de la justice, quoiqu'elles fussent, depuis près d'un siècle, prescrites avec détail par les Établissemens de saint Louis.

Préparatifs de Philippe.

Philippe, menacé par une ligue formidable, somma tous ses vassaux d'armer leur contingent : ils obéirent avec promptitude. L'indignation contre l'Angleterre était alors générale ; mais ces troupes féodales donnaient souvent à nos rois plus d'inquiétude que de force ; elles marchaient lentement, sans ordre, n'observaient aucune discipline ; les soldats ne vivaient que de pillage ; les officiers ne songeaient qu'à faire des prisonniers, et à exiger de fortes rançons ; enfin ce contingent disparaissait quelquefois au moment où sa présence devenait le plus nécessaire.

Il en était de même des milices communales ; elles n'étaient forcées de servir le roi que pendant un certain nombre de jours ; ce terme expiré, s'il voulait les garder, il fallait qu'il les soldât.

Un autre germe de désordres et de ruine existait à cette époque dans nos armées : la chevalerie, fière de sa noblesse, et ne comptant que sur ses hommes d'armes, affectait un grand mépris pour l'infanterie et pour les troupes bourgeoises, qu'elle appelait *piétaille*.

Nul ne connaissait l'art de faire subsister une armée; les vivres et les voitures de transport étaient irrégulièrement fournis par les nobles, par les prélats et par les bourgeois les plus riches; mais tout arrivait souvent trop tard. Il est vrai que chez les Anglais on retrouvait la même indiscipline et les mêmes désordres; cependant le génie actif et ferme d'Édouard y portait quelque remède, tandis que le caractère impétueux, léger et inconstant de Philippe, les aggravait.

La nombreuse armée du roi de France fut d'abord considérablement grossie par des secours étrangers. Le roi de Bohême, beau-père de Jean, duc de Normandie, lui amena ses troupes; il reçut aussi celles du roi de Castille; enfin les Génois armèrent pour sa cause vingt vaisseaux.

Avec de tels moyens les Français auraient probablement triomphé de leurs ennemis, et prévenu même leur attaque, si un esprit de discorde n'avait point ralenti leurs efforts; mais Philippe refroidit leur zèle par les actes arbitraires de son administration.

On s'était soumis d'abord sans murmure aux premiers impôts qu'il avait établis; mais progressivement il aggrava tellement ces taxes, que de toutes parts on se révolta. Les états de Normandie, s'étant réunis, ordonnèrent qu'à l'avenir aucune imposition ne serait établie que de leur consentement, et après en avoir reconnu la nécessité pour l'intérêt général.

Cependant ils offrirent au roi, pour combattre les Anglais, quatre mille hommes d'armes et quarante mille fantassins, à condition qu'ils marcheraient sous les ordres de l'héritier du trône, duc de Normandie,

et que sur les taxes accordées on paierait une solde de trente sous par jour à chaque cavalier, quinze sous à un bachelier, et sept sous et demi à chaque écuyer.

Pierre Roger, archevêque de Rouen, et qui depuis fut pape, s'était montré l'un des plus ardens promoteurs de ce soulèvement et de cette énergique résolution.

Dans presque toute la France, les prélats et les nobles, voyant leurs priviléges violés par le gouvernement, s'unirent aux communes pour déclarer que désormais aucun impôt ne serait levé que de leur consentement, en vue du bien public, et pour une urgente nécessité.

Depuis long-temps cette lutte existait entre l'autorité royale et les libertés nationales. « Il est évident, dit à cette occasion Boulainvilliers, que la » perpétuité d'une famille dans la possession de la » royauté lui donne nécessairement la volonté, les » occasions et les moyens d'étendre son pouvoir, et » de le rendre despotique; car, ajoute-t-il, outre la » ressemblance de mœurs et de caractères, assez ordinaire entre les personnes du même sang, leurs » maximes et leurs moyens politiques peuvent avec » facilité se conserver et rester constamment les » mêmes, tandis que ce qui ne touche que le bien » public est fréquemment sacrifié aux intérêts privés, » à la crainte des punitions, et à l'espoir des récompenses. »

Déjà l'on avait vu Philippe V, dont le trésor était épuisé, exiger une imposition générale du cinquième des revenus, et du centième des meubles dans toute

l'étendue de son royaume, sans exception de personne, afin d'en appliquer le produit au rachat du droit de monnaies, et à l'acquittement des engagemens du domaine.

A l'apparition de cette ordonnance, les prélats et les barons, irrités, s'efforcèrent de prouver aux communes que le roi voulait anéantir les droits, les priviléges de toutes les classes, et qu'il n'y avait de remède contre une telle entreprise que d'en venir aux associations qui s'étaient formées sept ans auparavant.

Les communes partagèrent cet avis, et se réunirent. Le monarque voulut employer la force pour dissoudre ces assemblées; elles lui opposèrent une vive résistance, et en appelèrent à la décision des états-généraux, seuls compétens pour accorder des impôts. Ils furent convoqués en 1321, mais sans aucun résultat, parce que le clergé voulait préalablement consulter tous les évêques réunis.

Ces faits sont consignés dans une instruction donnée par Philippe-le-Long au conseiller Aubert de Roye, pour assister, en sa qualité de commissaire, à l'assemblée provinciale de Sens. Cette instruction, conservée au trésor des chartes, est le seul monument qui nous soit resté sur cette assemblée d'états.

Peu de temps après, des associations nouvelles et multipliées forcèrent le roi à confirmer les promesses faites et les garanties accordées aux Français par Louis-le-Hutin.

Comme les mêmes causes produisent presque toujours les mêmes effets, Philippe de Valois éprouva, pour ses mesures fiscales et arbitraires, une résistance

universelle : cédant enfin aux vœux de ses sujets, il convoqua les états (1). Il en résulta une déclaration solennelle, établissant « que le roi ne pourrait impo-» ser ni lever de tailles en France sur le peuple, si » nécessité urgente ou évidente utilité ne le requé-» rait, et que de l'octroi des gens des états-généraux. »

Premières hostilités.

Pendant que ces troubles agitaient le royaume, les hostilités commencèrent entre les deux rois rivaux, dont les positions ne se ressemblaient pas plus que les caractères. Le Dauphiné et la Provence n'appartenaient pas encore à Philippe; la Bourgogne, l'Artois, le Hainaut, la Guyenne, la Flandre et la Bretagne étaient possédés par des vassaux presque indépendans.

Édouard, l'adversaire du roi de France, sous le titre de son vassal, lui opposait une puissance plus réelle que la sienne, puisque aucun de ses vassaux ne pouvait se soustraire à son obéissance, si l'on en excepte les rois d'Écosse, qui ne reconnaissaient pas encore sa suzeraineté.

Philippe avait long-temps dédaigné la jeunesse d'Édouard; car ce prince avait passé son enfance dans l'obscurité, sous la tutelle d'une mère orgueilleuse, corrompue et cruelle; il ne put développer ses talens, et faire briller son génie, que lorsqu'il se fut affranchi de la dépendance d'Isabelle.

Le premier acte de la scène sanglante qui s'ouvrait aurait été jadis regardé comme un présage sinistre. Guy, bâtard de Flandre, qui commandait les troupes françaises dans l'île de Cadsant, à l'embouchure de

(1) 1338.

l'Escaut, y fut battu et pris. Ce même Guy, captif d'Édouard, se laissa séduire par ce prince, et abandonna le parti de Philippe.

Le seul avantage que de nos jours on ait persisté à reconnaître dans la chevalerie, c'est d'avoir fait de l'honneur et de la fidélité, des vertus et presque des institutions; c'est cependant encore une grande erreur, car jamais on ne vit autant qu'à cette époque, de révoltes, de trahisons, de manques de foi, de défections, de félonies, de brigandages et de concussions.

Renaud de Normandie, à qui le roi avait confié la garde d'une forteresse dans la Saintonge, la livra aux Anglais, et trahit Philippe, qui, s'étant depuis saisi de sa personne, lui fit trancher la tête.

Les rigueurs exercées par les deux rois, dès le commencement de cette guerre, annonçaient assez l'excès de leur animosité: Édouard saisit et confisqua en Angleterre toutes les propriétés françaises. Le prince anglais, si nous en croyons Rymer, commença dès lors à prendre le titre de roi de France, reprochant aux barons français de l'avoir dépouillé de la couronne qui devait lui appartenir comme héritier de son oncle Charles IV. « En abusant de ma mino- » rité, disait-il, les seigneurs français ont moins agi » en juges qu'en brigands. »

Le pape lui envoya vainement deux cardinaux pour le décider à faire la paix. La fortune parut un instant favorable à Philippe : une flotte française incendia Portsmouth, et livra aux flammes les champs ainsi que les villages de l'île de Guernesey. Dans les Pays-Bas et en Saintonge, les armées de Philippe prirent plusieurs châteaux et firent de grands dégâts.

Tout projet de croisade étant abandonné, Gênes envoya en France ses vaisseaux. Les troupes embarquées sur cette flotte, et commandées par deux amiraux, Nicolas Bahuchet et Hue Kiriet, descendirent en Angleterre; leur expédition se réduisit à commettre des pillages.

Une autre armée française sous les ordres du comte de Guines, connétable, entra en Guyenne; secondée par le comte de Foix, elle s'empara de plusieurs places.

Les communes de Flandre hésitaient à se déclarer; mais, les Anglais ayant battu une de leurs escadres et prohibé la sortie de leurs laines, elles cédèrent aux conseils d'Artevelle, gagné par Édouard, et prirent les armes contre la France. Le roi d'Angleterre voulut opérer une descente à Boulogne; sa flotte, mal secondée par les Flamands, fut surprise et battue.

Quelques émissaires d'Artevelle s'étant rendus en France sous prétexte de missions religieuses, mais, dit Nangis, dans le dessein d'empoisonner le roi et plusieurs grands de sa cour, furent arrêtés et jetés en prison au moment où ils méditaient l'exécution de leur crime.

Dans ce temps (1), de violentes tempêtes agitaient la mer; une éclipse obscurcit le ciel; la fréquence des orages, le retentissement du tonnerre et l'apparition d'une comète remplirent d'effroi le peuple superstitieux, qui crut voir dans ces phénomènes le présage des plus grands malheurs.

Siége

Après quelques succès et quelques revers balancés,

(1) 1339.

les alliés, réunissant leurs forces, les dirigèrent contre Cambrai, dont ils espéraient s'emparer par surprise; mais ils la trouvèrent bien gardée par la prévoyance de l'évêque, qui y avait introduit les troupes de Jean, duc de Normandie, fils du roi. de Cambrai.

Cependant les alliés assiégent cette ville et l'attaquent trois mois sans succès. Les Anglais, abandonnant cette entreprise, livrèrent la Picardie au pillage; les religieuses d'une abbaye de femmes furent exposées aux plus grands outrages par eux. Ils voulurent ensuite surprendre la ville de Hennecour; mais un belliqueux abbé, qui résidait dans ses murs, les déconcerta par son opiniâtre résistance.

« Là, dit Froissard, était Damp abbé, qui pas ne » s'épargnait, mais était devant et recueillait les ho- » rions puissamment; il lançait aussi à la fois grands » coups apertement; il avait armé ses gens, barricadé » les rues, et s'était pourvu de pierres, de chaux et » de machines de guerre.

» Ce même abbé, se tenant à la porte de la ville et » voyant messire Henry de Flandres combattre à la » tête des ennemis, s'élança sur ce messire Henry, et » empoigna si fortement le bras et le glaive de ce » guerrier, qu'en le tirant à lui le fit entrer dans les » barrières jusqu'aux épaules. D'un autre côté les » soldats du chevalier le retenaient par l'autre bras; » et durèrent cette lutte et ce tiroix moult longue- » ment et tant que messire Henry en fut durement » grevé.

» Cependant à la fin Henry fut délivré par les siens; » mais son glaive demeura par de grandes prouesses » devers l'abbé qui le garda, depuis, moult d'années.

» dans la salle de Hennecourt. » On montra ce glaive à Froissard, à l'époque où ce chroniqueur écrivait son livre.

On voit que, dans ce temps, les abbés, réunissant et confondant ensemble les devoirs de prêtres et de seigneurs, portaient avec un zèle égal la crosse et l'épée, sans trop s'embarrasser de savoir si ce mélange de fonctions était compatible avec l'esprit pacifique de l'Évangile.

Les guerriers laïcs se montraient alors animés par deux sentimens sacrés pour eux, qu'ils professaient comme une sorte de culte religieux, le point d'honneur militaire et l'amour des dames. Mauny, chevalier anglais, avait juré à la sienne que son épée ferait en France la première conquête; il remplit son vœu, surprit et enleva d'assaut le château de Mortagne.

D'autres chevaliers, dans les deux armées, se couvraient un œil d'un bandeau noir, jurant à leur dame qu'ils ne découvriraient cet œil, qu'après avoir fait de grandes prouesses.

Probablement ce ne fut point pour tenir un semblable serment, que Jean de Hainaut livra aux flammes la ville de Guise, ses moulins, les villages des environs, et que le roi d'Angleterre dévasta les champs et les bourgs de la Picardie : étrange moyen de se concilier l'affection des peuples sur lesquels il prétendait régner.

Ce prince était entré en France par l'avis de ses barons et alliés, qui l'avaient décidé à lever le siége de Cambrai, et à pénétrer dans les États de son rival; il prenait ouvertement le titre de roi de France, portait l'écu et les sceaux semés de fleurs de lis, et

ne donnait plus à Philippe que le nom de comte de Valois.

Les Flamands, retombant dans leurs anciennes irrésolutions, avaient proposé au monarque français de s'allier avec lui, s'il voulait leur rendre les villes de Lille, de Douai et d'Orchies. Ce prince orgueilleux n'y consentit pas.

Comme ils étaient encore arrêtés par la crainte de commettre un péché, en violant le serment qu'ils avaient fait récemment de ne plus porter les armes contre le roi de France, Artevelle, par un subterfuge que depuis, dans un autre siècle, on aurait nommé jésuitique, leva leurs scrupules, de concert avec Édouard, en leur persuadant que, le prince anglais ayant pris le titre de roi de France, ils pouvaient désormais combattre le comte de Valois sans manquer à leur serment.

Ainsi rassurés, ils embrassèrent le parti d'Édouard, et lui rendirent hommage. De son côté, selon le récit de Froissard, le monarque anglais promit de leur faire recouvrer les villes de Lille, de Douai et de Béthune.

Philippe, en attendant que toutes ses forces fussent réunies, saisit le comté de Ponthieu, et fortifia les places frontières de la Picardie. Les Normands lui montrèrent beaucoup de zèle; ils lui envoyèrent un grand nombre d'hommes d'armes et de soldats. Le duc de Brabant fut le seul de ses alliés qui éluda les engagemens contractés avec lui.

Bientôt le roi réunit sous ses drapeaux plus de cent mille combattans, à la tête desquels il marcha contre l'ennemi. Son noble cortége était composé des

rois d'Écosse, de Bohême, de Navarre, des ducs de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne, de Lorraine et d'Athènes, des comtes de Flandre, de Hainaut, de Bar, de Foix, d'Armagnac, d'Auvergne, de Vendôme, d'Harcourt, de Saint-Pol, de Dammartin, de Valentinois, de Genève, et d'une foule de seigneurs.

Froissard, en parlant de cette armée, s'exprime ainsi : « Si vous dis pour certain qu'on ne vit oncques » si belle assemblée de grands seigneurs qu'il y eut » là ; » et, après en avoir fait la longue nomenclature, il ajoute « qu'il vint de la Gascogne et du Languedoc » tant de comtes et de vicomtes, que ce serait un » trop long detry (retard) que de les recorder. »

Édouard était alors posté avec toutes ses forces en Cambrésis. Les deux monarques ne tardèrent pas à se trouver en présence. Philippe établit son camp à Virons-Fosse, un marais séparait les deux armées.

Le monarque anglais envoya un héraut à Philippe, et lui demanda de fixer un jour pour donner bataille, disait-il, *pouvoir contre pouvoir*. Le roi de France accepta la requête. La bataille fut assignée d'abord au jeudi, ensuite au samedi suivant.

Des deux côtés, les princes, les officiers, les soldats se confessèrent, sans doute pour expier les ravages qu'ils avaient déjà commis, bien qu'ils se promissent probablement de se livrer encore bientôt aux mêmes excès. Après cet acte religieux, Édouard et Philippe parcourant leurs lignes, les haranguèrent pour enflammer leur courage.

Chacun croyait qu'une affaire sanglante et décisive allait avoir lieu ; cependant on ne combattit point ; les deux armées se séparèrent et se dispersèrent aussi

promptement qu'un orage menaçant est dissipé par un vent rapide.

Les Français étaient rangés en trois corps, ou, comme on le disait alors, en trois grosses batailles, chacune composée de quinze mille hommes d'armes, et de vingt mille hommes à pied. Les chefs, au moment où on devait agir, perdirent le temps à délibérer : les uns disaient que ce serait grande honte au roi de ne pas combattre les ennemis qui étaient entrés sur ses terres ; les autres, qu'une bataille compromettrait le royaume, tandis qu'en temporisant, le roi d'Angleterre, faute de subsistances, se verrait forcé de s'éloigner.

Le premier jour tout resta immobile, parce que, disait-on, on ne devait pas combattre un vendredi par respect pour Jésus-Christ qui était mort ce jour-là. Le samedi, plusieurs chefs représentèrent au roi que la cavalerie, fatiguée par une trop longue marche, avait besoin de repos. Le lendemain les fourrages ayant manqué, il fallut les attendre pour donner quelque force aux chevaux ; enfin le quatrième jour on perdit le temps en reconnaissances pour passer sans péril un défilé étroit et fort difficile à franchir, qui séparait l'armée française de l'armée ennemie.

La même incertitude régnait dans le camp des Anglais ; ils hésitaient à passer le défilé pour attaquer Philippe, et commençaient à souffrir du manque de vivres. Sur ces entrefaites, Philippe reçut une lettre du roi de Sicile ; ce monarque, qui était alors regardé comme grand astrologue, conjurait le roi de France de ne pas combattre à une époque où l'observation des astres le menaçait d'un grand revers.

Le duc de Bourbon, par des motifs plus sages, appuya cet avis, représentant de nouveau que la saison devenait rigoureuse, que les Anglais, privés de vivres, ne pourraient tenir long-temps la campagne, et qu'il valait bien mieux les chasser ainsi, sans répandre de sang, que de livrer la destinée du royaume aux hasards d'une bataille, dont le succès était incertain.

On crut néanmoins un instant que ce combat sanglant commençait : un lièvre s'étant levé entre les deux avant-gardes, elles le poursuivent en jetant de grands cris, et les troupes qui étaient derrière elles, s'imaginent qu'on a donné le signal de combattre; mais les chefs arrêtent leurs mouvemens, et l'armée retombe dans son inaction.

Philippe ne s'occupa pendant cette journée qu'à faire ou à recevoir plusieurs chevaliers, que le peuple nomma ironiquement *les chevaliers du lièvre.*

Néanmoins la prévoyance du duc de Bourbon fut justifiée; car, le jour désigné pour combattre s'étant passé sans bataille, Édouard, qui savait que son adversaire venait de recevoir un nouveau renfort, donna l'ordre de la retraite, et se rendit à Avesnes. De son côté le roi de France se retira sur Saint-Quentin; « ainsi se rompit, dit Froissard, cette grosse » chevauchée. »

Cependant l'auteur anonyme de la Chronique de Flandre dit que Philippe franchit avec son armée le marais qui le séparait d'Édouard, et qu'il occupa deux jours le camp abandonné par le monarque anglais.

Ce récit s'accorde assez avec une lettre d'E-

douard qui nous a été conservée, et dans laquelle ce prince raconte ce passage du marais, et parle de plusieurs chevaliers français qui faillirent y périr.

Édouard se rendit en Flandre. Il y conclut une alliance avec les Flamands, et courut ensuite en Angleterre pour obtenir de son parlement de nouveaux fonds et de nouvelles levées.

Philippe, alors fort mécontent des hésitations du comte de Hainaut, n'écouta, suivant sa coutume, que son ressentiment, et fit dévaster par ses troupes les États de ce prince. Le comte envoya un cartel au monarque; et, suivant les mœurs du temps, ce cartel fut porté par un abbé de Crespi, nommé Thibaut.

A cette déclaration de guerre, Philippe répondit ainsi : « Le comte mon neveu est un fou qui s'expose » à faire bientôt arder (brûler) tout son pays. » Mais ce fou prouva qu'il était dangereux, car il se vengea de cette insulte par la prise de quelques villes appartenant au roi, et par le pillage de ses provinces.

Le pape, embrassant avec zèle la cause de Philippe, excommunia les Flamands, et jeta l'interdit sur leur pays. « Cette excommunication, dit Froissard, » fut si horrible, qu'il n'était prêtre qui osât ni célé- » brer ni faire le divin service. »

Cette cessation du culte dans toutes les églises frappait de terreur les communes de Flandre; mais Édouard calma leur effroi, en promettant de leur amener des prêtres qui diraient la messe, en dépit des foudres de l'Église. Secondé par cette promesse, Artevelle parvint à retenir ses peuples dans la révolte. Ce factieux ardent dévasta le Tournaisis.

De son côté, le duc Jean, fils du roi, exerçait d'af-

freux ravages dans le Hainaut et dans le Cambrésis, et comme il avait formé le dessein d'attaquer plusieurs places, s'étant rendu à Cambrai et à Douai, il leur demanda un grand nombre de machines de guerre, nommées alors *engins*. C'est de là que nous sont venus les noms d'*ingénieurs* et de *corps du génie*. Ces engins, à l'aide de ressorts très-puissans, lançaient à deux cents pas d'énormes pierres.

De part et d'autre on continua quelque temps la guerre de détail, et les deux partis agissaient non en guerriers, mais en brigands. Le pauvre peuple, toujours victime de ces querelles, se voyait partout réduit aux plus dures extrémités.

Les Français avaient formé le siége de la ville de Thin-l'Évêque. Là, réalisant une idée atroce, ils s'avisèrent de lancer avec leurs engins, sur la ville, les corps et les membres des animaux morts dans leur camp. Une affreuse contagion détermina la garnison à capituler; elle promit de se rendre dans quinze jours, si elle n'était secourue avant ce terme.

Déjà les Brabançons, les troupes de Gueldre et soixante mille Flamands accouraient pour la délivrer. Le comte de Hainaut, leur chef, envoya le sire de Maubuisson offrir la bataille au duc de Normandie; mais Philippe, arrivé au secours de son fils, répondit au défi du comte, qu'il le battrait quand il le voudrait lui et ses alliés, et pénétrerait par deux côtés dans leur territoire. Les ennemis ne purent forcer les passages et s'arrêtèrent, trouvant le camp français inexpugnable. La garnison de Thin se rendit et évacua la place.

Combat

Les succès peu décisifs du roi de France ne furent

que trop balancés par une défaite sanglante qu'il éprouva dans une bataille navale qui eut lieu près du port de l'Écluse (1). Les combats sur mer à cette époque étaient loin de ressembler à ceux de notre temps : les vaisseaux n'étaient que des galères qu'on nommait alors *galées*. On combattait de près; les équipages s'efforçaient de déchirer les voiles de l'ennemi avec de longues faulx et de larges flèches, tandis que des plongeurs perçaient sous l'eau les bâtimens. L'habileté des manœuvres consistait à pousser ses adversaires sur les côtes pour les briser contre les rochers. de l'Écluse.

Édouard s'était embarqué sur sa flotte; elle n'était composée que de deux cent quarante bâtimens, tandis que l'armée navale française en comptait quatre cents. Mais les amiraux français Kiriet et Bahuchet, divisés par une funeste jalousie, ne pouvaient s'accorder, et donnaient chacun des ordres opposés; ce qui détruisait tout ensemble dans les manœuvres. Édouard, au contraire, commandait seul son armée, qui obéissait sans retard et sans hésitation à ses signaux.

Les archers commencèrent l'attaque. Édouard, blessé par une flèche, continua intrépidement à combattre; enfin des deux côtés, les vaisseaux s'abordèrent et s'accrochèrent : la mêlée fut longue, la victoire opiniâtrement disputée. La fortune était encore indécise, lorsque l'escadre des Flamands, sortant de leur port, fondit inopinément sur les Français et les mit en déroute.

L'amiral Kiriet périt les armes à la main; Bahuchet

(1) 1340.

fut pris et pendu par les Anglais. Les Français perdirent dans ce combat, si l'on en croit le récit de Rymer et la chronique de Saint-Denis, deux cent trente bâtimens et trente mille hommes; d'autres historiens portent notre perte à vingt mille.

Dans ce siècle, la guerre ne permettait pas de trève à la galanterie, et l'on vit, disent les chroniques, sur la flotte d'Édouard grand nombre de comtesses, baronnesses et chevaleresses, qui furent témoins de ce terrible combat.

Siége de Tournay.

Le roi d'Angleterre, triomphant, fut reçu avec enthousiasme à Gand. Là, il réunit autour de lui ses alliés, et, à la tête de cent vingt mille hommes, vint assiéger Tournai. La défense de cette ville, confiée au connétable et à deux maréchaux de France, fut opiniâtre et glorieuse. Philippe, pour conjurer l'orage qui le menaçait, avait réuni toutes ses troupes; elles campèrent entre Lille et Douai.

Fuite de Robert d'Artois.

Le perfide Robert d'Artois, l'un des plus ardens promoteurs de cette désastreuse guerre, ayant formé une entreprise contre Saint-Omer, rencontra le duc de Bourgogne, qui le battit et tailla ses troupes en pièces. Robert, vaincu et blessé, se vit au moment d'être pris, et se sauva honteusement en Angleterre.

Ce prince rebelle, avant d'attaquer Saint-Omer, avait dit aux Flamands qui le suivaient, et dans l'intention d'exciter leur courage, que les habitans de cette ville se rendraient à la première sommation : « Croyez-moi, ajoutait-il, nous boirons encore de ce » bon vin de Saint-Omer. »

Cette anecdote, tirée de la chronique de Saint-Denis, pourrait faire croire que la température de

cette contrée était alors bien différente de celle qu'on y trouve à présent, puisqu'aujourd'hui on ne peut plus y cultiver la vigne.

L'armée anglaise était privée de l'un de ses plus vaillans chevaliers, Giles de Mauny. Pendant l'absence d'Édouard, et avant le combat de l'Écluse, ce capitaine était rèsté en Flandre, sous les ordres du comte de Salisbury. Les milices de Cambrai sortirent en armes de leurs murs pour attaquer les Anglais; dans la mêlée, le chef de ces milices, nommé Guillaume Marchand, frappa si rudement avec sa lance Mauny, qu'il brisa son armure, perça son corps de part en part, et le jeta sur la terre mortellement blessé.

Le duc de Normandie, accompagné du comte de Flandre, et des sires de Coucy et de Craon, entreprit de s'emparer du Quesnoy; mais il fut repoussé avec perte par les habitans de cette place, qui tirèrent sur lui des coups de canon et de bombardes.

L'invention de la poudre était récente; mais comme on ignorait l'art de faire mouvoir les canons, on ne s'en était encore servi que du haut des remparts de quelques villes assiégées. Il paraît qu'on en avait fait usage dès l'an 1338 pour la défense des places, car on voit dans les registres d'un trésorier de la guerre, nommé Barthélemy de Drac, qu'on lui compte une certaine somme pour payer l'acquisition de poudres et autres munitions nécessaires aux canons qui se trouvaient à Puy-Guillaume.

Édouard paraissait décidé à s'emparer de Tournai. Philippe marcha contre lui pour le forcer à lever le siége de cette ville importante: ainsi, et pour la

deuxième fois, les rois d'Angleterre et de France, avec leurs nombreuses et formidables armées, se trouvèrent en présence : la couronne était le prix destiné au vainqueur.

Cartel envoyé à Philippe.

Des deux côtés on se préparait à une lutte sanglante. Édouard, voulant éviter une si grande effusion de sang, envoya un cartel à Philippe : « Si desirons » moult, écrivait-il, que brief point se prit pour es- » chaver mortalité de chrestiens. Insi comme la » querelle est apparaunte à vous et à nous que la » discussion de notre chalaunge (querelle) se fist » entre nos deux corps, laquelle chose nous vous » offrons par les causes susdites. Comment que nous » pensons bien, la grande noblesse de vostre corps, » de vostre sens aussi et avisement y acquiescera. Mais » en cas que vous ne vourriez cette voie que a donc » fut mis votre chalaunage pour affiner icelle par » bataille de corps, de cent personnes des plus suffi- » santes de votre part, et nous autres tant de nos » gens liges. Et si vous ne voillez l'une voie ne l'autre, » que vous nous assigniez certaine journée devant la » cité de Tournay, pour combattre poer contre poer » dedans ces dix jours prochains après la date de ces » lettres. » La dépêche était ainsi datée : « De Chayn, » sur les champs de Tournay, le 26e jour du mois de » juillet 1340, de notre règne en France primaire, » et en Angleterre quatorzième. » Elle était adressée au comte de Valois.

Philippe répondit que la lettre ne portant que le nom de Philippe de Valois, et non le titre de roi de France, n'était probablement pas pour lui, et qu'ainsi il ne lui devait aucune réponse. Cependant il repro-

che à Édouard d'être entré en armes dans son royaume sans nulle raison, et d'avoir manqué à la fidélité qu'un homme-lige doit garder à son seigneur, et Philippe lui rappelle avec soin cet hommage rendu avec tant de solennité, et dont il tient la patente en son pouvoir.

Quant à ce qui concerne le cartel, Philippe s'exprime ainsi : « Notre entente cy est, quand bon nous » semblera, de vous jeter hors de notre État, à » l'honneur de nous et de notre royaume et en profit » de notre peuple, et à ce faire avons ferme espé- » rance en Jésus-Christ dont toute puissance nous » vient. »

La bataille n'eut point lieu. Quelques combats partiels se livrèrent entre les Flamands, les troupes du Hainaut et la garnison de Tournai; de part et d'autre on dévasta, on brûla les campagnes, toujours victimes des querelles de leurs princes.

Les Flamands se crurent au moment de s'emparer de l'abbaye de Vicogne; mais l'abbé courut rapidement à Valenciennes, et en amena des arbalétriers qui forcèrent les ennemis de s'éloigner.

Philippe s'était encore rapproché de Tournai; de vives escarmouches autour de cette place furent plus utiles à la renommée des chevaliers qu'à la querelle des deux rois. Le comte de Hainaut incendia les abbayes de Saint-Amand et de Marchiennes; enfin les troupes d'Allemagne et quelques corps flamands tentèrent une entreprise plus sérieuse; elles surprirent le camp, et attaquèrent le quartier du roi.

Ce jour-là le sire de Montmorenci était de garde; lorsqu'il vit les tentes en flamme, il appela aux armes

les chevaliers, repoussa l'ennemi et le poursuivit assez loin; mais, écoutant trop son ardeur impétueuse, il fut cerné et bientôt assailli par le sieur de Scoinevorst qui le renversa, et malgré sa longue résistance le fit prisonnier.

Dévoûment de Jeanne de Valois.

Chacun était persuadé qu'après tant de délais, les deux grandes armées devaient nécessairement se livrer bataille dans les champs de Tournai; mais une pieuse princesse, Jeanne de Valois, sœur du roi Philippe, belle-mère d'Édouard, et religieuse dans le couvent de Fontenelle, frémit du carnage qui se prépare; elle s'élance entre les deux armées, se jette aux pieds des deux monarques, invoque l'assistance des grands qui les entourent, les conjure au nom du ciel d'épargner le sang chrétien, et d'accorder la paix à leurs peuples.

On veut lui résister; elle insiste, elle ébranle, elle émeut, elle entraîne tous ceux qui l'écoutent, et obtient un entier succès; la haine et l'orgueil cèdent aux prières de la vertu; le bruit des armes cesse, et les conférences pacifiques s'ouvrent.

Négociation et trève.

Les négociateurs pour la France furent le comte d'Alençon, frère du roi; Jean de Luxembourg, roi de Bohême; l'évêque prince de Liége, le duc de Lorraine, les comtes de Savoie, de Flandre et d'Armagnac. De son côté, Édouard confia ses pleins-pouvoirs aux ducs de Brabant et de Gueldre.

Les intérêts des deux monarques étaient trop opposés pour qu'il fût possible de les concilier entièrement; mais on conclut une trève d'un an, pendant laquelle chacun devait garder, dit Froissard, ce qu'il avait saisi.

Les habitans de Tournai méritaient une récompense pour leur courage ; Philippe leur rendit les franchises et les priviléges qu'on leur avait enlevés depuis long-temps.

L'empereur à cette époque abandonna l'alliance du roi d'Angleterre ; le pape offrit sa médiation pour conclure une paix durable ; mais il ne put obtenir que la prolongation de la trève, dont le terme fut porté à deux ans.

Édouard s'éloigna, et Philippe licencia son armée. Ces deux princes s'attribuèrent chacun l'honneur de la campagne, et les deux peuples gémirent des charges et des calamités que cette guerre sans résultat avait attirées sur eux.

Le roi d'Angleterre, qui ne pouvait réellement s'enorgueillir que de sa victoire navale à l'Écluse, trouva les grands de son royaume agités et mécontens ; ils invoquèrent de nouveau la grande charte, et apposèrent plusieurs restrictions à la prérogative royale. Ces fiers barons s'arrogèrent même la nomination aux plus grandes charges.

Édouard, aussi adroit politique qu'il était hardi soldat, céda momentanément à leurs réclamations, et, par cette prudence, obtint d'eux des secours pécuniaires. Mais dès qu'ils les lui eurent accordés, il protesta contre ces concessions, et prit audacieusement le pouvoir dont ils s'étaient illégalement saisis.

Une autre lutte avait éclaté deux ans auparavant en Allemagne entre deux puissances rivales : la diète de Francfort en 1338, par un acte nommé *pragmatique-sanction*, décida que la pluralité des suffrages des électeurs conférait l'Empire, sans qu'il fût besoin

Troubles en Allemagne.

d'obtenir le consentement du Saint-Siége, et que le pape ne pouvait s'arroger aucune supériorité sur l'empereur, ni aucun droit qui l'autorisât à confirmer ou à rejeter les élections. Elle ajoutait que ceux qui soutiendraient l'opinion contraire seraient poursuivis comme coupables de lèse-majesté.

Mais telle était alors la faiblesse ou l'ignorance des princes, que Louis de Bavière cassa cette pragmatique. Les Allemands, irrités, résistèrent à sa volonté, ne pouvant souffrir que l'Empire fût regardé comme un fief du Saint-Siége.

Louis mourut; les électeurs donnèrent la couronne à Charles IV. Ce monarque abandonna honteusement les droits qu'il devait soutenir, et mérita ainsi le surnom qui lui fut donné d'*Empereur des prêtres*.

Clément VI, dans son palais d'Avignon, déclara solennellement, par une bulle, que Dieu avait donné aux papes l'empire du ciel et de la terre. Ce pontife si fier, qui voulait dominer partout, loin d'être le maître chez lui, se voyait banni de Rome. Le cri de la liberté venait de réveiller momentanément les Romains.

Un factieux, Rienzi, qui les gouvernait sous les noms de *libérateur*, d'*ami de l'univers* et de *tribun auguste*, se vit bientôt assailli et chassé par les nobles, jaloux de son autorité. Forcé de fuir, il tomba entre les mains du roi de Bohême, qui l'envoya à Avignon. Il y resta sept ans en prison; élargi ensuite par Innocent VI, il reprit quelque temps son pouvoir, et périt enfin à Rome, dans une sédition, victime d'un peuple inconstant dont il avait été précédemment l'idole.

Telle était et telle fut, pendant un grand nombre de siècles, l'humeur turbulente de ce peuple romain, tyran lorsqu'il régnait, factieux quand il fallait obéir, ne pouvant supporter ni la liberté ni la servitude, et se soulevant sans cesse contre l'autorité de ses papes, qui, non moins remuans que lui, s'arrogeaient sur tous les souverains du monde une puissance temporelle à laquelle ils ne pouvaient plier leurs propres sujets.

CHAPITRE SECOND.

SUITE DU RÈGNE DE PHILIPPE VI, DIT DE VALOIS.

(1339.)

Mort de Jean-le-Bon.—Institution de l'ordre de la Jarretière.—Procès de Montfort et de Charles de Bloi.—Captivité de Montfort.—Caractère de sa femme.—Ses exploits.—Mort de Robert d'Artois.—Établissement de la gabelle.—Nouveau pape.—Mort d'Artevelle.—Cruauté de Philippe.—Mort d'Olivier de Clisson et d'autres guerriers.—Représailles de sa veuve.—Nouvelle guerre.—Évasion de Montfort.—Nouvelle guerre entre lui et Charles de Blois.—Mort de Montfort.—Prise d'Angoulême.—Siége d'Aiguillon.—Descente d'Édouard en Normandie.—Sa marche sur Paris.—Bataille de Crécy.—Guerre en Bretagne.—État de la France.—Siége de Calais.—Reddition de cette ville.—Contagion en Europe.—Secte des flagellans.—Trahison d'Aimery de Pavie.—Mort de la reine de France.—Cruauté de la reine de Naples.—État des finances.—Acquisition du Dauphiné.—Amour de Philippe pour Blanche de Navarre.—Sa maladie et sa mort.—Changemens dans les modes.

La France voyait au 14e siècle son territoire partagé entre un trop grand nombre de seigneurs, turbulens, rivaux et puissans, pour que les rois et les peuples pussent y jouir d'une paix ou même d'une trêve de quelque durée.

Mort de Jean-le-Bon.

Jean III, duc de Bretagne, et surnommé *le bon* par son peuple qui le chérissait, avait montré un

grand zèle pour la cause de Philippe de Valois, et venait de le quitter après la trève de Tournai, lorsqu'une maladie vive termina ses jours.

Sa mort et la guerre sanglante dont son héritage fut l'objet et le prix ne permirent pas à Philippe de Valois de déposer ses armes; car, malgré la trève jurée, elles donnèrent à l'ambitieux Édouard un prétexte plausible d'alimenter par son intervention les discordes intestines qui déchiraient les États de son rival.

Le roi d'Angleterre réunissait, dans son caractère, les qualités brillantes et les vices à la mode, dont les chevaliers et les héros de ce temps tiraient également vanité : brave jusquà la témérité, politique et ambitieux sans scrupule, érigeant son amour pour les femmes même mariées, en culte héroïque et chevaleresque, son portrait suffirait presque pour offrir un tableau complet des mœurs européennes à cette époque.

Ce prince, humilié du peu de succès de ses deux campagnes en Flandre, s'était livré avec ardeur, dès son retour dans son pays, aux soins de calmer, de tromper son parlement, d'en obtenir des subsides, et de remettre sous son joug les fiers Écossais, qu'il lui était plus facile de vaincre que de subjuguer.

Institution de l'ordre de la Jarretière

S'étant emparé de plusieurs places en Écosse, et ayant chassé ses ennemis d'une partie du territoire anglais envahi par eux, il trouva au milieu de ses victoires un vainqueur qui lui ravit sa liberté. Ce vainqueur était une dame, la comtesse de Salisbury, fameuse par sa beauté, et dont l'époux, dévoué à son service, avait été fait prisonnier en combattant pour lui.

Édouard vint au secours de cette belle héroïne, qui défendait alors vaillamment la ville de Salisbury. Lorsqu'il l'eut délivrée en forçant les assaillans à lever le siége, enflammé par les regards de la comtesse, il n'hésita point à lui faire l'aveu de la passion qu'elle lui inspirait.

Il n'est peut-être pas inutile à l'historien, qui doit être surtout peintre de mœurs, de citer cette anecdote tracée avec naïveté par un chroniqueur de ces temps éloignés, par Froissard; elle prouvera que, si le point d'honneur militaire, la dévotion superstitieuse et le culte des dames étaient les seuls devoirs qu'un chevalier crût alors lui être imposés, les femmes connaissaient mieux ceux que leur prescrivait une véritable piété, jointe aux plus nobles vertus. Habiles dans l'art de fonder solidement leur pouvoir, elles souffraient, elles aimaient les hommages, mais elles résistaient à la séduction : c'étaient des idoles qu'on encensait, mais qu'il fallait respecter.

Comme la comtesse parlait un jour au monarque de la situation de ses affaires, il lui dit : « Ah! ma » chère, autre chose me touche, et j'y tends mon » cœur plus que vous ne pensez; car certainement le » doux maintien, le parfait sens, la grande noblesse, » la grâce et la fine beauté que j'ai vus et trouvés en » vous, m'ont surpris et entrepris, qu'il convient que » je sois de vous aimé, car nul escondit (refus) ne » m'en pourroit ôter. »

La gentille dame ébahie répondit : « Ah! très cher » sire, ne me vueillez moquer, essayer ni tenter ; je » ne pourrois cuider (croire) ni penser que ce fût a » certes que vous distes, ni que si noble et si gentil

» prince que vous êtes, dût quérir tour ni pensée » pour déshonorer moi et mon mari, qui est si vail» lant chevalier, qui tant vous a servi, que vous » savez, et encore est pour vous emprisonné. Certes, » vous seriez de tel cas peu pris et amendé. Telle » pensée oncques ne me vient au cœur ni jà n'y vien» dra (si Dieu plaît), pour homme qui soit né, et si » je le faisois vous m'en devriez blâmer, non pas » blâmer seulement, mais mon corps justicier et dé» membrer, pour donner exemple aux autres d'être » loyales à leurs maris. »

Édouard, affligé, perdit son espoir, mais non son amour; il se montra constant dans sa passion, comme la dame dans sa rigueur. Peu de temps après, au milieu d'une fête qu'il donna, la comtesse, en dansant, laissa tomber sa jarretière; le roi s'en saisit avec tant de vivacité et d'indiscrétion, qu'elle en rougit, et que les assistans en murmurèrent. *Honni soit qui mal y pense*, dit le roi à sa cour. Quelques années après (1) il institua l'ordre de la Jarretière, qui fut fixé au nombre de vingt-six chevaliers. Rapin Thoiras traite ce récit de fable; cependant, dit un autre historien, le nom de l'ordre et la devise restent et constatent le fait.

Procès de Montfort et de Charles de Blois.

Philippe ne mêlait pas, comme son rival, la galanterie à la politique; son esprit fier, mais faible, se sentait comme accablé sous le poids des affaires multipliées qui troublaient son repos. Il avait cru que les dernières volontés du duc Jean III de Bretagne seraient exécutées, et que Charles de Blois, époux de

(1) 1340.

la nièce du feu duc, jouirait paisiblement de son héritage; aussi apprit-il avec autant de surprise que de dépit que le comte de Montfort, agissant avec une audace et une célérité imprévues, venait de se rendre maître d'une grande partie de la Bretagne, et de jeter ainsi les semences d'une guerre civile qui dura plus de vingt ans.

Plusieurs seigneurs bretons s'étant armés contre Montfort, celui-ci courut en Angleterre réclamer la protection d'Édouard (1). Philippe, irrité, convoqua un parlement où se trouvèrent plusieurs pairs et grands du royaume. Montfort y fut cité, et se rendit audacieusement à Paris avec un cortége de quatre cents chevaliers.

Étant arrivé au palais, où l'attendaient le roi Philippe, les douze pairs et un grand nombre de barons de France, il reçut du monarque français les plus vifs reproches. « Vous avez, lui dit ce prince, saisi » sans aucun droit le duché de Bretagne; vous déshéritez ainsi un parent plus prochain; de plus vous » êtes allé à mon adversaire d'Angleterre, et, comme » son vassal, avez de lui relevé ce duché, ainsi comme » on me le conte. »

A ces paroles, rapportées par Froissard, Montfort répondit : « Ah! cher sire, ne le croyez pas, car vraiment vous êtes de ce mal informé; je ne le ferai » jà; mais étant frère du feu duc, nul n'en est si » proche parent que moi, et je ne suis point rebelle, » car je ne soutiens que mes droits. »

Le roi répliqua : « Sire comte, vous en dites assez;

(1) 1341.

» mais je vous commande sur quand que vous tenez » de moi, et que tenir en devez, que vous ne vous » partez de la cité de Paris jusques à quinze jours, » que les barons et les douze pairs jugeront de cette » prochaineté. Si saurez adonc quel droit vous y avez, » et si vous le faites autrement, sachez que vous me » courroucerez. »

Le comte répondit : « Sire, à votre volonté, » et se retira. Montfort n'avait pas dit la vérité : il s'était réellement adressé à Édouard, en offrant de lui rendre hommage, ce que le monarque anglais ouït avec plaisir ; « car, ainsi que le dit Froissard, il regarda » et imagina que sa guerre contre le roi Philippe en » serait embellie, ne pouvant avoir plus belle entrée » au royaume et plus profitable que par Bretagne. » En effet, tant qu'il avait guerroyé avec les Alle» mands, les Flamands et les Brabançons, sa dépense » s'était grandie et grossie, et les seigneurs de l'Em» pire, ainsi qu'eux, avaient à leur gré pris son or et » son argent sans vouloir rien faire. » Or, les troubles de Bretagne lui offraient plus de profit à moins de frais.

Le parlement procéda promptement à l'examen de ce grand procès entre les deux prétendans au duché de Bretagne ; mais comme il commença par une mesure sévère, exigeant la restitution de l'argent que Montfort avait pris tant à Limoges qu'à Nantes, le comte craignit qu'on n'attentât à sa liberté ; en conséquence il viola la promesse qu'il avait faite au roi, et s'enfuit précipitamment en Bretagne, laissant à Paris un procureur chargé de défendre sa cause.

C'était, dit judicieusement M. le comte Daru, dans

le droit public de la Bretagne que le parlement français devait chercher les principes de sa décision; mais ces principes ne reposaient eux-mêmes que sur des faits. Jusque-là, excepté dans des momens de crise et de révolution, la souveraineté s'était transmise de mâle en mâle, suivant le droit d'aînesse; les fils avaient toujours exclu leurs sœurs, même quand elles étaient plus âgées; mais les filles, à défaut de frères, avaient recueilli l'héritage paternel, préférablement aux parens plus éloignés.

Plusieurs exemples anciens ou récens prouvaient que les femmes n'étaient inhabiles ni à porter ni à transmettre la couronne; mais celles qu'on citait, avaient toutes succédé immédiatement à leurs pères, ou réunissaient dans leurs personnes les droits de leurs mères, de leurs pères et de leurs frères, qui avaient successivement régné.

Ici, au contraire, il s'agissait de la succession d'un prince qui ne laissait point d'enfans. Le frère, se prévalant de son sexe, se disait le parent le plus proche, et la nièce invoquait les droits de son père, qui ne pouvaient s'être affaiblis, disait-elle, en passant d'une génération à une autre.

Les deux concurrens faisaient valoir aussi leurs liens avec la maison royale de France : l'un descendait en droite ligne de Louis-le-Gros; l'autre appartenait à une famille plusieurs fois alliée à la maison de France, et lui-même était fils de Marguerite de Valois, sœur du roi régnant : ainsi c'était entre deux parens que Philippe VI avait à prononcer.

Le temps nous a conservé plusieurs des nombreux mémoires qui furent produits à cette occasion devant

le parlement; ce sont des monumens curieux du goût et de l'esprit du temps. On y mêlait, avec plus de zèle que de discernement, la loi divine et la loi naturelle, le droit romain et le droit féodal, les coutumes et les canons.

Montfort invoquait le droit public de la monarchie, celui des fiefs, du domaine de la couronne, et même la loi salique, si récemment attestée en faveur de Philippe V et du roi régnant; il s'appuyait de plus sur l'exemple du duché de Bourgogne, où un frère cadet avait exclu la fille d'un frère aîné; il alléguait l'incapacité du sexe pour recueillir un fief qui, de sa nature, ne pouvait pas être possédé ni défendu par une femme; il réfutait les exemples tirés de l'histoire de Bretagne, sous prétexte qu'alors la Bretagne n'était pas aussi étroitement unie à la France et à sa législation, que depuis l'érection de cette province en duché-pairie.

Enfin, appelant à son secours, pour prouver l'incapacité des femmes à gouverner les hommes, Moïse, les apôtres et les philosophes, « Nous avons, disait-il, » l'exemple de la benoite vierge Marie, qui ne succéda mie à Dieu pour le gouvernement temporel » ni spirituel, et bien doit apparoir que femme ne » peut succéder en pairie, car les pairs sont conseil- » lers des rois et doivent au couronnement mettre » la main à l'épée, et certes que serait-ce si tous les » pairs de France devenaient femelles? »

Charles de Blois disait, au contraire, plus naturellement que le principe de la représentation étant reconnu en Bretagne, sa femme, Jeanne de Penthièvre, avait hérité de tous les droits de son père, et qu'il

était faux que les femmes fussent exclues de la pairie de France, puisque la pairie paternelle avait été adjugée récemment à la comtesse d'Artois, de préférence à son neveu. Quoi qu'il en soit, comme le parlement pesait plus les intérêts que les argumens, il prononça que la Bretagne appartenait à Charles de Blois.

Voltaire, à cette occasion, remarque très-spirituellement que, dans cette grande circonstance, tous les rôles se trouvèrent intervertis; car le roi d'Angleterre, fils d'Isabelle de France, et qui aurait dû soutenir les droits des femmes, défendait celui de Montfort et des mâles, tandis que le roi de France, intéressé au maintien de la loi salique, se déclarait pour Jeanne de Penthièvre et pour les prétentions des femmes.

Au reste, Lévêque, dont l'opinion paraît fondée, dit que la Bretagne était un fief féminin, puisqu'elle n'était tombée dans la maison de Dreux que par le mariage de Pierre Mauclerc avec Alix de Bretagne.

Charles de Blois, conformément à la décision du parlement, rendit hommage au roi comme duc de Bretagne et pair de France.

Jean, duc de Normandie, héritier du trône, marcha en Bretagne à la tête d'une armée pour assurer l'exécution de l'arrêt du parlement. On remarquait sous ses drapeaux les ducs de Bourbon et de Bourgogne, le comte d'Alençon et le connétable de France.

Lorsque Montfort fut arrivé à Nantes, il convoqua une assemblée d'évêques et de barons. Sur sept évêques, cinq le reconnurent duc; les deux autres dirent qu'une affaire aussi importante exigeait un plus long examen.

Peu de seigneurs osèrent d'abord embrasser le parti de Montfort, parce qu'ils redoutaient les armes de la France; mais leur nombre augmenta promptement, lorsqu'ils apprirent que Montfort s'était saisi des trésors du feu duc, dont il leur fit espérer le partage.

Ce prince comptait parmi ses défenseurs le roi d'Angleterre, Robert d'Artois, beau-frère du roi de France, un corps de stipendiaires allemands, et la plus grande partie des villes de la Bretagne.

La noblesse de ce pays s'était aussi divisée entre les deux concurrens; mais, suivant l'expression de Froissard, Charles de Blois en eut toujours de son côté, de *sept les cinq*. Le duc de Lorraine, le duc d'Athènes, un corps auxiliaire d'Espagnols et des archers génois grossirent les forces de Charles.

Dans cette guerre mémorable, les bannières de presque tous les princes de l'Europe parurent et se mêlèrent dans les champs de la Bretagne. Ils y combattirent sur terre et sur mer. On y vit marcher en personne les rois de France, d'Angleterre et de Navarre; de grands exploits y consacrèrent la gloire et les noms de Beaumanoir, de Clisson et de Duguesclin.

Montfort, ayant acheté des partisans et levé des troupes, commença promptement les hostilités; il s'empara de Brest, de Rennes, de Hennebond et d'Auray; enfin, pour s'assurer définitivement l'appui d'Édouard, il lui rendit hommage et se déclara publiquement son vassal.

Mais, instruit de la marche rapide des Français, il revint à Nantes, où le duc de Normandie l'assiégea. Les bourgeois de cette ville, effrayés et voulant sau- Captivité de Montfort.

ver leurs biens et leurs familles, traitèrent secrètement avec les chefs de l'armée française. Montfort, trahi par eux, se vit obligé de se rendre prisonnier; il avait cependant obtenu un sauf-conduit du duc de Normandie; mais il n'en fut pas moins arrêté par l'ordre du roi, conduit à Paris, et retenu à la tour du Louvre dans une étroite captivité (1).

Ce qui peut prouver à la fois et l'acharnement des deux partis et la férocité des mœurs de cette époque, c'est que l'armée qui combattait pour Charles de Blois, au siège de Nantes, commença par lancer dans la ville les têtes de trente chevaliers bretons, partisans de Montfort, et pris les armes à la main.

Caractère de sa femme.

La captivité du comte semblait terminer du premier coup la querelle et la guerre; une femme courageuse les fit renaître : Marguerite de Flandre, comtesse de Montfort, d'un caractère indomptable et d'une constance à toute épreuve, habile au conseil, vaillante dans les combats, et qui avait, dit Froissard, le cœur d'un lion, loin de se laisser abattre par un grand revers, soutint les droits de son époux captif.

Excitant ses amis à la vengeance, elle monte à cheval, couvre sa tête d'un casque, son corps d'une cuirasse, arme ses mains d'un glaive, fortifie ses places fortes, se retire à Brest, et envoie en Angleterre son fils, âgé de quatre ans, pour exciter la commisération d'Édouard, et le détermiuer à la secourir promptement.

Cette héroïne, entourée de ses partisans, leur dit, en faisant paraître à leurs yeux ce jeune enfant:

(1) 1341.

« Seigneurs, ne vous ébahissez mie de monseigneur,
« que nous avons perdu; ce n'était qu'un homme.
» Vees cy mon petit enfant qui sera, si Dieu plaist,
» son restaurateur, et vous fera des biens assez. »
Une grande partie des Bretons prend les armes en sa faveur.

La comtesse avait offert la main de son fils à la fille d'Édouard; la Bretagne devait être sa dot. Le roi d'Angleterre, ardent à s'assurer une si riche proie, leva une armée, équipa une flotte, et chargea le brave Mauny, parent de celui qui venait de mourir, de conduire ces forces en Bretagne. Il partit; mais les vents contraires ralentirent sa navigation, et rendirent très-critique la position de la comtesse de Montfort, qui se trouvait alors enfermée dans la ville de Hennebond.

Charles de Blois et les Français vinrent l'y assiéger, après s'être emparés de Rennes. La garnison de Hennebond était faible; sa ruine semblait certaine; mais l'intrépide comtesse, montée sur son fier coursier, enflamme de son courage l'esprit des habitans; chevauchant de rues en rues par la ville, elle semonce et exhorte ses gens à se défendre avec vigueur; elle décide les vieillards, les dames, les demoiselles et les enfans à réparer les murs, à porter des pierres aux créneaux pour les jeter sur les ennemis, ainsi que des pots pleins de chaux vive afin de les lancer sur les assaillans.

Plusieurs assauts sont livrés par ceux-ci; mais les lourdes pierres, les poutres embrasées, la chaux vive et l'eau bouillante, tombant sur eux, les étonnent, les renversent et les repoussent.

Ses exploits.

Pendant le combat, la comtesse, montée sur une tour, s'aperçoit que toute la chevalerie française a quitté son camp pour tenter un dernier assaut: soudain l'héroïne bretonne, à la tête de trois cents cavaliers, sort de la ville par une issue secrète, fait habilement un long détour, arrive sans obstacle dans le camp français, et, n'y trouvant que des valets qui fuient épouvantés, elle livre aux flammes les pavillons et les tentes.

La comtesse, après ce coup audacieux, cherche vainement à rentrer dans la place; l'ennemi lui en ferme le chemin. Alors, courant précipitamment jusqu'à Auray, elle y réunit six cents hommes d'armes; et, cinq jours après son départ, reparaissant un soir à leur tête, elle tourne encore le camp ennemi, force les postes des assiégeans, et reparaît triomphante dans Hennebond, où le son éclatant de ses trompettes victorieuses annonce son retour aux Français étonnés.

Cependant elle se vit bientôt au moment de perdre le fruit de sa constance et de ses efforts héroïques. Les assiégés manquaient de vivres; écrasés sur leurs remparts par les machines de guerre des assaillans, un dernier assaut très-meurtrier avait épuisé leurs forces et ébranlé leurs murs; les plus intrépides commençaient à désespérer du succès d'une plus longue résistance.

L'évêque de Léon, soit par lâcheté, soit par trahison, accrut leur découragement, leur proposa de parlementer, et se rendit dans le camp de Charles de Blois, qui le chargea de déterminer la garnison et les habitans à se rendre, en leur promettant une entière amnistie.

L'évêque, à son retour, leur vanta la clémence du prince; mais il les avertit, en même temps, qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour capituler; qu'un nouvel assaut se préparait; et que, s'ils l'attendaient, ils couraient le risque d'être tous passés au fil de l'épée.

A ces discours alarmans, à l'effroi qu'ils répandaient dans le peuple, la comtesse oppose son courage, son éloquence, son exemple; on lui accorde un délai de trois jours. Deux de ces jours étaient déjà expirés; le troisième commence; la comtesse, désespérée, porte ses regards sur la mer pour y chercher quelques moyens de fuite ou de salut.

Tout-à-coup elle la voit couverte d'un grand nombre de voiles : c'étaient Mauny, sa flotte et son armée. Il entre dans le port, il débarque, et ranime le courage des habitans qui se croyaient perdus. A peine descendu, le général anglais fait une vigoureuse sortie, brise les machines des assiégeans, livre leur camp aux flammes, les met en fuite, et rentre dans la ville en vainqueur.

« Adonc, dit Froissard, on vit la comtesse des» cendre du châtel à grande joie, et baiser messire
» Gauthier de Mauny, ainsi que ses compagnons les
» uns après les autres, et deux ou trois fois. Bien
» put-on dire que c'était une vaillante dame. »

Dans ce moment, Charles de Blois s'était éloigné de son camp pour soumettre Vannes et Auray, laissant le commandement du reste de ses troupes au prince de Castille, Louis de la Cerda. Celui-ci, ayant embarqué six mille hommes sur des bâtimens de commerce, courut tenter une descente près de Quim-

perlay. Mais Mauny, remonté sur sa flotte, le poursuivit, l'attaqua et le défit si complètement que, sur ses six mille hommes, il n'en put sauver que trois cents.

La gloire acquise par la comtesse de Montfort retentit dans toute la France; rien n'était plus capable d'exciter l'admiration, dans ce siècle de chevalerie, que le spectacle d'une femme, comme le dit le comte Daru, « brillante de jeunesse, de courage et de beauté, » opposant une invincible fermeté à la peur dégui- » sée sous les formes de la prudence, et qui offrait » aux habitans la peinture des malheurs d'une ville » emportée de vive force, pour les déterminer à une » honteuse capitulation. »

On ne parlait dans tous les châteaux que de cette héroïque comtesse, parcourant sans cesse les postes avancés, toujours la première dans les attaques, la dernière dans les retraites, et présente partout où s'annonçait un péril. Aussi son ardeur belliqueuse s'était communiquée aux bourgeois les plus timides; les femmes même, enflammées par son exemple, se montraient jalouses de partager ses fatigues, ses travaux, ses dangers; enfin, dans le zèle et le dévoûment des chevaliers qui combattaient sous sa bannière, on voyait un enthousiasme portant tous les caractères d'une passion romanesque.

Charles de Blois parut une seconde fois sous les murs de Hennebond (1); mais les assiégés, enorgueillis par le souvenir de leur première défense, et affermis dans leur résolution par la comtesse de Mont-

(1) 1342.

fort, criaient du haut de leurs remparts aux assaillans: « Vous n'êtes mie assez nombreux; allez donc qué-» rir vos compagnons qui dorment aux champs de » Quimperlay. »

Louis de la Cerda, vivement irrité de cette insulte qui lui rappelait sa récente défaite, exigea de Charles de Blois la promesse de lui accorder une seule grâce pour prix de son sang et de ses services.

Charles la lui ayant imprudemment octroyée, l'implacable Louis lui demanda les têtes de deux chevaliers bretons du parti de Montfort, Jean Le Bouteiller et Hubert Dufresnoy, prisonniers de guerre, et qu'il accusait de l'avoir blessé et d'avoir tué un de ses neveux.

Lorsque Charles de Blois entendit une proposition si féroce, il en frémit d'horreur; mais, ébranlé par la menace que lui fit Louis d'Espagne de se retirer avec les Génois qu'il commandait, le comte eut la coupable faiblesse de céder, et, ainsi que le dit noblement le comte Daru, de se croire engagé par l'honneur à permettre un attentat contre l'honneur et l'humanité.

Les deux prisonniers sont livrés à Louis de la Cerda, et le lâche Espagnol jure de leur faire trancher la tête le lendemain, à la vue du camp et de la ville. L'échafaud est dressé; la hache s'apprête. Un juste courroux, au bruit de cette nouvelle, enflamme l'esprit des assiégés.

La comtesse de Montfort profite habilement de leur indignation; une sortie est commandée et exécutée. Amaury de Clisson engage le combat; et, tandis qu'il attaque de front les Français, l'Anglais Gauthier de

Mauny tourne leur camp, pénètre jusqu'au pavillon de Louis d'Espagne, enlève ses deux prisonniers, et ne lui laisse que la honte de son dessein criminel. Le siége fut encore levé.

Marguerite de Montfort étant allée en Angleterre pour y chercher de nouvelles forces, elle en revint avec une flotte de quarante-six bâtimens. Elle rencontra les Français à la hauteur de Guernesey. Leur armée était forte de vingt-deux gros vaisseaux montés par des Génois, et commandés par Charles de Blois.

Le combat fut long et sanglant; les vaisseaux anglais, étant plus faibles, eurent au commencement quelques désavantages lorsque l'ennemi les abordait. Mais la comtesse se montrant sur le pont, revêtue d'une cotte d'armes et une hache à la main, ranimait ses guerriers par son exemple, et bravait intrépidement les traits et les barres de fer lancés contre elle par les Génois. La nuit fit cesser la bataille; le lendemain une tempête dispersa les flottes, et le résultat de cette mêlée fut la perte de quatre vaisseaux anglais, dont Charles de Blois s'empara.

La comtesse, débarquée en Bretagne, investit et emporta Vannes par escalade. Cette place, confiée à Robert d'Artois, fut reprise par Hervé de Léon, Robert de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, et Olivier de Clisson. Deux Clisson alors brillaient par leurs exploits dans les deux partis opposés.

Mort de Robert d'Artois.

Robert d'Artois, blessé, s'enfuit en Angleterre, où il mourut (1), emportant au tombeau le regret d'avoir

(1) 1343.

violé tous ses devoirs, et livré son roi ainsi que sa patrie aux plus affreuses calamités.

Peu de temps après, Édouard vint en personne au secours de la comtesse. L'évêque de Quimper accourut lui rendre hommage; mais ses armes attaquèrent vainement Nantes et Rennes, occupées par les Français. Il ne put se rendre maître que de quelques places peu importantes, telles que Rohan et Pontivi. Bientôt il apprit l'arrivée de son rival, Philippe de Valois, qui s'avança en Bretagne jusqu'à Ploërmel.

On s'attendait à une affaire décisive; mais le 19 janvier 1343, deux cardinaux, envoyés par le pape, obtinrent des deux rois qu'ils signassent une trève pour trois ans. Par ce traité, le souverain pontife fut reconnu pour arbitre entre les deux monarques, relativement aux grands intérêts qui les avaient jusque là divisés.

Au reste, cette suspension d'armes ne ramenait pas le calme en Bretagne; car on y décida que la trève ne serait pas rompue, quoique les deux partis ne cessassent pas de combattre, et pourvu que les deux rois n'y prissent aucune part. Ainsi la guerre continua sous les bannières de Blois et de Montfort.

Philippe manquait toujours d'argent, et cherchait sans cesse de nouvelles ressources pour ramener dans ses finances l'ordre, qu'une administration sage et économe aurait pu seule rétablir. Il créa un impôt sur le sel (1); impôt très-productif, mais toujours odieux, parce qu'il nuit à l'agriculture, porte sur un des pre- Établissement de la gabelle.

(1) 1344.

miers besoins de la vie, et pèse encore plus sur les pauvres que sur les riches.

On donna le nom de *gabelle* à cet établissement; soit parce qu'autrefois en saxon le mot *gapel* signifiait impôt; soit, ainsi que le pense Mézerai, qu'on eût pris ce terme de la langue des Hébreux, qui appelaient ainsi leurs assemblées, et qui venaient peut-être de conseiller cette mesure fiscale au monarque français.

Au reste, ce n'était pas la première fois que nos rois y avaient eu recours, puisque saint Louis, par une ordonnance, exempta la ville d'Aigues-Mortes du paiement d'un impôt sur le sel, auquel elle était précédemment assujettie. Cependant cette charge, que beaucoup de gens crurent alors nouvelle, acquit au roi, comme le dit Froissard, l'indignation et la *malgrâce* des grands comme des petits et de tout le peuple.

Plusieurs séditions éclatèrent en diverses parties du royaume, à Orléans, à Compiègne et en Normandie. Parmi les mécontens, on en vit plusieurs qui déclarèrent hautement qu'Édouard avait plus de droits au trône que Philippe; on les punit avec rigueur, et ces châtimens, loin de calmer les esprits, les aigrirent.

Le roi d'Angleterre donna ironiquement à Philippe le nom d'*auteur de la loi salique*. Celui-ci crut se venger en appelant Édouard *marchand de laine;* réponse d'autant plus ridicule qu'elle opposait à un reproche fondé, d'avarice et de fiscalité, une dénomination qui rappelait la protection accordée par Édouard au commerce et à l'industrie de sa nation.

Le roi de France ne se bornait pas à taxer arbi-

trairement les habitans de ses domaines, il imposait illégalement les sujets de ses vassaux. Par là il s'affaiblit en croyant se fortifier; car ses injustices et son mépris pour les lois éloignèrent de lui l'affection publique, et refroidirent le zèle des Français, qui d'abord avaient tous embrassé avec ardeur sa défense contre l'Angleterre.

Philippe, tardivement accessible aux plaintes de ses peuples, abolit, quatre ans après, cette odieuse gabelle; mais Jean, son fils, obtint plus tard des états-généraux le rétablissement de cette taxe, dont le cardinal de Richelieu, trois siècles plus tard, regardait l'énorme produit comme égal aux sommes que les deux Indes rapportaient aux rois d'Espagne.

Cette année vit mourir les rois de Naples et de Navarre, ainsi que le pape Benoît XII. Ce pontife laissa l'Église riche, et sa famille pauvre; il ne voulut léguer à ses parens que de bons exemples et de sages conseils. Nouveau pape.

Roger, archevêque de Rouen, lui succéda sous le nom de Clément VI, et, loin d'imiter son prédécesseur, il enrichit les siens par un népotisme aussi scandaleux pour le peuple, que préjudiciable à l'Église.

Le roi de Naples laissa à sa fille Jeanne un trône qui, dans ce temps, semblait toujours placé, comme sa capitale, sur les bords d'un volcan. Le fils du roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, prit, sous la tutelle de sa mère, un sceptre qui devait être bientôt le fléau de la France.

Philippe avait commis la faute très-grave de conseiller aux Écossais la conclusion d'une trêve avec le

roi d'Angleterre, leur oppresseur, de sorte qu'Édouard se trouva libre, par cette trève et par celle de Bretagne, de porter ses intrigues, son activité et ses armes en Flandre et dans la Guyenne, c'est-à-dire sur les deux points qu'il lui était le plus important d'enlever à l'influence de son rival. Aussi, sans perdre de temps, il courut aux Pays-Bas dans l'intention d'appuyer les manœuvres d'Artevelle.

Celui-ci craignant de se voir tôt ou tard exposé au ressentiment du comte de Flandre et du roi de France, tramait alors un complot dans le but d'engager les Flamands à donner la souveraineté de leur pays au prince de Galles.

Édouard le vit, l'accueillit avec distinction, et encouragea son zèle par des largesses et par des promesses positives de secours : tous deux croyaient leur succès certain; mais, à leur grande surprise, les députés des villes flamandes déclarèrent tous qu'ils ne voulaient pas, quoique alliés d'Édouard contre la France, déshériter pour lui le comte leur seigneur.

Mort d'Artevelle.

Artevelle, étonné mais non découragé par leur résistance, crut qu'il en triompherait, suivant sa coutume, par force, par adresse ou par corruption. Déjà il avait introduit en secret cinq cents Anglais dans la ville de Gand; mais son empire sur la multitude était fini; le peuple, qui l'avait respecté comme le soutien de ses droits et de son indépendance, ne vit plus en lui qu'un espion et qu'un agent corrupteur, soldé par un prince étranger.

Les bourgeois de Gand, irrités de l'arrivée des soldats anglais, se rassemblent en tumulte, prennent les armes, marchent contre Artevelle, investissent sa

maison, et tuent tous ceux qui veulent en défendre l'approche.

« Que vous faut-il, bonnes gens? leur cria pour » lors Artevelle, en se montrant à la fenêtre; qui vous » meut? Pourquoi êtes-vous si troublés sur moi? En » quelle manière vous puis-je avoir courroucés? » Dites-le, et je l'amenderai pleinement à votre vo- » lonté. »

« A doncques, répondirent-ils, parlant tous à la » fois, nous voulons avoir compte du grand trésor de » Flandre que vous avez devoyé sans titre de raison. »

« Certes, seigneurs, reprit Artevelle moult dou- » cement, au trésor de Flandre ne pris-je oncques » deniers, or retirez-vous bellement en vos maisons, » je vous prie. Revenez demain au matin, et je serai » ici pourvu de vous faire et rendre tel bon compte » que par raison il vous devra suffire. »

» Nennin! nennin! crie le peuple en furie, nous le » voulons soudain avoir; vous ne nous échapperez » mie ainsi, car nous savons de vérité que vous avez » vidé de pièces ce trésor, et envoyé en Angleterre » sans notre su, pour laquelle cause il vous faut » mourir. »

Le malheureux, épouvanté, leur rappelle en vain ses services, leur serment de le défendre, le bien qu'il a fait à leur commerce, la douceur de son gouvernement, l'immense quantité de laines et de marchandises qu'ils ont recouvrées par ses soins.

On l'interrompt par des injures, on lui lance des pierres; enfin, de toutes parts, on lui crie de descendre, de ne pas sermonner de si haut, et de rendre promptement le trésor qu'il a volé. Artevelle alors

tenta d'échapper à cette foule implacable, en sortant de sa maison par une porte secrète; mais tous les passages étaient gardés.

« Il fut là finalement pris, dit Froissard, et occis » sans merci, et lui donna le coup de la mort un tis- » serand qui s'appelait Thomas Denys. Ainsi finit Ar- » tevelle, qui fust en son temps si grand maître en » Flandre; pauvres gens l'élevèrent premièrement, et » méchantes gens le tuèrent en la parfin. »

Édouard, confus d'un tel dénouement, retourna en Angleterre (1), après avoir seulement obtenu des Flamands, qui voulaient le ménager, la promesse de ne point faire sans lui de trève avec la France.

Le monarque anglais s'était montré fort sévère en Bretagne à l'égard des prisonniers tombés en son pouvoir; cependant, contre toute attente, au lieu de traiter avec rigueur le vaillant Olivier de Clisson, il lui rendit la liberté, lui accordant en même temps celle de plusieurs de ses amis.

Philippe alors, par l'entremise du pape, se voyait au moment d'obtenir du roi d'Angleterre une paix durable; les difficultés s'aplanissaient, les esprits se rapprochaient; mais un acte de tyrannie, d'injustice et de cruauté remit tout en confusion, ranima les haines contre le roi Philippe, et fit disparaître tout espoir de réconciliation avec ses ennemis.

Cruauté de Philippe.

Le roi, suivant la coutume du temps, donnait un tournoi à Paris. Olivier de Clisson et plusieurs seigneurs de Bretagne étaient venus à la suite de Charles de Blois pour faire briller leurs armes dans ces joutes

(1) 1345.

chevaleresques. Soudain l'impétueux Philippe, sur la foi d'une dénonciation qui lui était adressée, croit trop légèrement que ces seigneurs, gagnés par l'or d'Édouard, comblés de faveurs par lui, et conservant des intelligences secrètes en Angleterre, veulent exécuter dans sa capitale un complot contre ses jours. Aussitôt, n'écoutant que son courroux, il donne l'ordre de les faire arrêter et décapiter sans formes de procès.

M. Dacier, dans ses commentaires sur Froissard, rapprochant différentes chroniques, conclut de leurs récits la réalité d'une alliance secrète de Clisson et des autres seigneurs avec Édouard. Il prétend que le comte de Salisbury, à qui Édouard avait confié les pièces constatant cette alliance, les avait livrées au roi de France. Cette trahison avait probablement pour motif la jalousie de Salisbury, qui n'ignorait pas les liaisons du prince anglais avec sa femme.

Au reste, quand même il serait prouvé, avec la dernière évidence, que les victimes de Philippe étaient réellement coupables de félonie, leur culpabilité ne justifierait pas ce monarque; et ces gentilshommes n'en furent pas moins assassinés, puisqu'ils n'avaient point été jugés.

« De telles exécutions, dit avec raison M. Daru,
» ne peuvent jamais passer pour justes tant qu'elles
» ne sont point juridiques, et si elles répandent
» quelques craintes, elles inspirent encore plus
» d'horreur. »

Mort d'Olivier de Clisson et d'autres guerriers.

Ces guerriers immolés aux terreurs et aux vengeances de Philippe, et dont les têtes tombèrent au milieu des halles de Paris, furent au nombre de qua-

torze : c'étaient Clisson, les sires d'Avaugour et de Laval, Geoffroi de Malestroit, avec Jean son fils; Jean de Montauban, Alain de Quédillac; trois frères, Guillaume, Jean, Olivier des Brieux; Denis Duplessis, Jean Malart et Jean de Sénédavie, Thibaut de Morilhan et Denis de Calac. La tête de Clisson fut envoyée à Nantes, et clouée à une des portes de la ville.

« Non content de cette cruauté, dit Pierre Lebeau » dans son Histoire de Bretagne, ledit roi Philippe » fit arrêter un frère de Malestroit, nommé Henri, » qui était clerc et diacre; et, comme l'évêque de Paris » l'avait réclamé en qualité de clerc, il le lui fit me- » ner en la Cité, sans chaperon, lié de chaînes de fer, » et assis dans un tombereau sur une grosse poutre » mise en travers, afin de le vilipender, et que cha- » cun le pût mieux voir à son aise. Puis après, ledit » Philippe ayant impétré du pape la dégradation du » diacre Henri, le fit mettre sur une échelle et mon- » trer à tout le peuple de Paris, lequel, échauffé en » faveur du roi, lapida ce malheureux, qui en mou- » rut trois jours après. »

Cependant ce ne fut qu'une vile populace qui se livra à cette fureur; car, nous dit Froissard, « toutes » ces morts déplurent grandement à leur lignage, et » en sourdirent depuis maints maux et grands mes- » chiefs en Bretagne et en Normandie; à Paris il y eut » grandes plaintes, et oncques ledit roi ne s'en put » excuser. »

Toute la noblesse de France se montrait indignée; jamais elle n'avait souffert un tel abus d'autorité. Édouard, furieux, voulait user de représailles envers

Henri de Léon, son prisonnier; mais, vaincu par les prières du comte de Derby, il lui rendit la liberté pour une légère rançon, à condition qu'il se chargerait de défier de sa part le roi Philippe, et de lui déclarer qu'il avait rompu la trève, en mettant à vilaine mort si vaillans chevaliers de Bretagne et de Normandie.

Godefroi d'Harcourt, jusque là en grande faveur près du roi Philippe, étant tombé en disgrâce, et craignant le sort de Percy, de La Rochetenon et de Bacon, trois chevaliers normands, immolés par Philippe, prit la fuite, se retira chez le duc de Brabant; et, après avoir vainement tenté de se réconcilier avec son souverain, il se réfugia près du roi d'Angleterre, qu'il reconnut roi de France; ainsi le monarque français grossissait par sa tyrannie le parti du redoutable adversaire qui lui disputait la couronne.

La veuve d'Olivier de Clisson, Jeanne de Belleville, digne émule des deux héroïnes de la Bretagne, ne se laissa point abattre par sa douleur; et, dès qu'elle apprit la mort de son époux, elle s'occupa plus de le venger que de le pleurer.

Représailles de sa veuve.

Ayant rassemblé quelques gentilshommes, elle marcha avec eux vers un château occupé par les troupes royales. A quelque distance du castel, ayant placé une parti de ses gens en embuscade, elle ne se présente aux portes qu'avec une suite de quarante chevaliers.

Le sort de Clisson était ignoré dans le château; on y reçut Jeanne sans méfiance. Le lendemain, sous prétexte d'une partie de chasse, elle sort. A peu de distance des murs, le bruit de son cor donne un lu-

gubre signal; ses guerriers accourent, enfoncent les portes, et passent au fil de l'épée tous ceux qui défendaient le château. Bientôt, recevant de nouveaux renforts, Jeanne surprit ou enleva d'assaut d'autres places plus importantes, où elle exerça des vengeances cruelles.

Philippe, apprenant ces représailles, confisqua les biens de Clisson, et les distribua à ses favoris. Jeanne, qu'aucun pouvoir n'intimidait, et dont toute injure nouvelle enflammait le ressentiment, lève des matelots, arme des soldats, équipe plusieurs vaisseaux, livre au pillage les côtes de France, s'empare de plusieurs bâtimens du roi, et, chargée de riches dépouilles, elle vient offrir à la comtesse de Montfort son glaive et ses troupes.

Ce fut dans cette entrevue qu'elle présenta à l'héroïne bretonne son fils Olivier; cet enfant, depuis connétable de France, et fameux par ses exploits, n'était alors âgé que de sept ans, et n'avait jamais quitté sa mère au milieu de ses périls et de ses travaux. La comtesse de Montfort le fit élever avec son fils.

Nouvelle guerre.

La trêve étant rompue, de tous côtés on reprit les armes; les Anglais commencèrent les hostilités, et les troupes d'Édouard, toujours prompt dans l'exécution de ses plans hardis, étonnèrent par de rapides succès le roi Philippe. Celui-ci était impétueux dans ses vengeances, mais imprévoyant dans sa politique, et aussi incertain dès qu'il fallait combattre son rival, qu'il se montrait décidé à le braver en paroles.

Lancastre, comte de Derby, l'un des plus grands capitaines de son temps, descendit à la tête d'une armée anglaise sur les côtes de Bayonne, dévasta la

Guyenne, et, malgré les efforts des comtes de Périgord, de Duras, d'Estaing et de Châtillon, s'empara de la Réole, ainsi que d'Angoulême, prit Montségur, et mit le siége devant le château d'Aiguillon.

Le comte de Lille, envoyé contre lui par le roi, fut battu et pris après un sanglant combat, dans lequel dix comtes et deux cents chevaliers français périrent. Le duc de Bourbon tenta vainement la fortune, et voulut arrêter le vainqueur dans sa marche. L'armée d'Édouard conquit tout le Périgord.

Philippe avait offert à Jean de Montfort de lui rendre la liberté, pourvu qu'il renonçât à ses prétentions sur la Bretagne. Ce prince courageux refusa une liberté mise à un prix si honteux.

Évasion et fuite de Montfort.

Quelque temps après, trompant la vigilance de ses gardes, il s'évade, fuit en Angleterre, renouvelle son hommage aux pieds d'Édouard, en obtient des secours, et revient, à la tête de ses nombreux et fidèles partisans, se jeter dans les bras de son héroïque épouse, qui le reçoit aux portes de ce même château de Hennebond, théâtre de tant d'exploits.

Nouvelle guerre entre lui et Charles de Blois.

La guerre se rallume entre Charles et Montfort avec cette fureur qui caractérisait les guerres civiles de ces temps barbares. La fortune se montra d'abord favorable à Charles de Blois; il contraignit ses ennemis de fuir, investit Quimper et la prit d'assaut.

Avant d'obéir au signal, ses officiers vinrent avec inquiétude lui représenter le danger de cette attaque, pour laquelle il avait choisi la partie des remparts que la marée montante devait incessamment baigner. « Marchez toujours, leur répondit-il et ne craignez » rien; car, si c'est la volonté de Dieu, la marée ne

» nous fera aucun tort. » La ville fut prise, et les vainqueurs, ainsi que les vaincus, regardèrent ce succès comme un miracle.

« Les assiégeans, dit M. Daru, ne méritaient pour- » tant pas que Dieu fît ce prodige en leur faveur; » car, après leur triomphe, ils égorgèrent sans pitié » quatorze cents habitans de cette malheureuse ville. »

Charles, à la fois cruel et superstitieux, défendit le pillage des églises, et fit décapiter ses prisonniers. Sa soif de sang ne s'arrêta qu'à la vue d'un enfant qui pressait de sa bouche le sein de sa mère égorgée. Alors le farouche vainqueur, atteint par le remords, ordonna de cesser le carnage.

Mort de Montfort.

Tant de revers à la suite d'une longue captivité triomphèrent enfin du courage de Montfort; il mourut de chagrin à Hennebond, et légua ses droits à son fils, dont il confia la tutelle à sa vaillante mère. Une armée anglaise vint bientôt relever les forces et les espérances de cette intrépide veuve.

Prise d'Angoulême.

Philippe de Valois, apprenant les prompts succès des Anglais dans le midi, envoya tardivement son fils, le duc de Normandie, au secours de ces provinces envahies. Le prince Jean, actif, généreux, vaillant, se faisait remarquer par toutes les qualités brillantes qui distinguèrent les plus nobles preux de ce siècle. Il reprit rapidement l'offensive, contraignit le brave Derby à reculer, s'empara de quelques forts, et se rendit maître de la ville d'Angoulême. Elle était défendue par un Anglais nommé Norwick. Cet officier, surpris par une attaque imprévue, se trouvait dénué de vivres, et courait le risque d'être forcé de se rendre à discrétion : une ruse singulière le sauva de ce péril.

La veille de la Purification, il sort des murs, et demande à parler au prince. Celui-ci s'avance et lui dit : « Venez-vous pour capituler? » — « Non, répond » l'Anglais; mais nous sommes, vous et moi, égale- » ment dévoués au culte de la Sainte-Vierge; je re- » quiers donc de votre courtoisie une suspension » d'armes, et que, pendant toute la journée consa- » crée à cette fête, il soit défendu de part et d'autre » à nos gens de se battre sous quelque prétexte que » ce soit. » — « J'y consens volontiers, répliqua le » prince. »

Le lendemain, au point du jour, Norwick sort avec sa garnison et tous ses équipages. Les comman- dans des postes français l'arrêtent, et lui demandent quel est le but de cette promenade. « Je veux profiter » de la trêve, répondit-il, pour promener mes soldats. »

On rapporta ce fait au prince Jean, qui dit : « La » ruse est bonne, de par Dieu; laissons-les aller comme » ils le veulent, et contentons-nous d'avoir la ville. »

Après la prise d'Angoulême, le duc Jean courut, à la tête de cent mille hommes d'armes, former le siége du château d'Aiguillon, forteresse importante, que la trahison avait récemment livrée aux Anglais. Ce siége fut mémorable par un grand nombre d'as- sauts livrés et soutenus avec une égale intrépidité. Le fils du duc de Bourgogne, blessé dans un de ces assauts, mourut quelques jours après. Siége d'Aiguil- lon.

Sur les nouvelles de la marche et des succès du duc de Normandie, le roi Édouard s'était embarqué précipitamment dès le commencement du mois de juin (1). Sa flotte était composée de deux cents vais-

(1) 1345.

seaux ; ses forces consistaient en quatre mille hommes d'armes, dix mille soldats et dix mille archers. Chacun crut alors que la Guyenne deviendrait le principal théâtre de la guerre, où devaient lutter l'un contre l'autre les deux monarques rivaux.

Le roi d'Angleterre savait que partout, et particulièrement dans les provinces méridionales, ses armes seraient favorisées par un grand nombre de seigneurs français irrités des injustices de Philippe. Ce prince avait perdu l'affection publique par la violence de son caractère, par ses prodigalités, par son penchant effréné pour les voluptés, et par ses violations continuelles des droits et des priviléges de la nation.

Il est vrai que la plupart de ces nobles n'étaient pas plus exempts de vices que leur roi; oubliant leurs vieilles mœurs, leur antique simplicité, ils se montraient affamés d'argent, pillaient leurs vassaux, et presque tous étaient prêts à vendre leurs services au roi d'Angleterre, pour payer les frais de leur luxe insatiable.

D'ailleurs un grand nombre d'entre eux, disgraciés par Philippe, qui confisquait leurs biens, avaient forcément cherché un refuge contre sa tyrannie sous les drapeaux d'Édouard. Geoffroy d'Harcourt, un des plus maltraités et des plus ardens, jouissait alors de l'entière faveur et de la pleine confiance du monarque anglais.

Descente d'Édouard en Normandie.

Plusieurs orages violens contrarièrent la marche d'Édouard et dispersèrent sa flotte. Geoffroy d'Harcourt saisit cette circonstance pour conseiller au monarque anglais de renoncer à son voyage de Guyenne, et de débarquer en Normandie, où il trouverait,

disait-il, un grand nombre de chevaliers prêts à embrasser sa cause.

Ce funeste conseil, donné par un Français naguère favori du roi de France, mais alors mécontent et transfuge, devint la cause immédiate des triomphes d'Édouard et de toutes les calamités qu'éprouva Philippe.

Cet exemple et tant d'autres offerts par l'histoire ne devraient-ils pas suffire pour persuader aux rois, qu'il n'est point de faibles ennemis, et qu'un sujet injustement disgracié et opprimé par eux peut quelquefois ébranler leurs trônes et anéantir leur puissance?

Rymer rapporte qu'Édouard, en débarquant à la Hogue, fit un faux pas, tomba, et que, pour empêcher ses soldats de regarder cet accident comme un sinistre présage, il leur dit : « Vous voyez que cette » terre me désire et veut m'embrasser. »

Son armée, forte de trente mille hommes, et en partie composée d'Irlandais et de Gallois, était soumise à une exacte discipline et régulièrement soldée, cause puissante des succès obtenus dans ce siècle par les Anglais contre les rois de France, qui ne les combattaient qu'avec une pospolite brillante, mais indisciplinée, et des milices féodales non payées, qui marchaient tumultueusement en foule et sans ordre.

Le comte d'Eu, connétable de France, attaqua témérairement Édouard, qui le battit près de Caen (1), et le fit prisonnier. Vingt mille Français furent blessés ou pris, soit dans l'action, soit dans la déroute qui la suivit.

(1) 1346.

Le roi d'Angleterre, rapide comme la foudre, se montre aussi habile à profiter de la victoire qu'à la remporter; il se rend maître de Guynes, de Valognes, de Carantan, de Saint-Lô, de Harfleur; mais il renonce à faire le siége de Rouen, parce que Philippe, à la tête d'un corps nombreux, s'y était jeté.

Sa marche sur Paris.

Le prince anglais, formant un dessein plus hardi, marche contre la capitale, dévaste dans sa course les territoires de Lisieux et d'Évreux, brûle Gisors, Vernon, Mantes, Meulan, et vient camper à Poissy. Après un court repos, il s'avance en plusieurs colonnes sur Saint-Germain, Ruelle, Nanterre, Neuilly et Saint-Cloud.

Les Parisiens, sans défense, voyaient s'étendre dans toutes les campagnes voisines un incendie dévorant, dont les flammes semblaient les menacer d'une ruine prochaine et totale.

Cependant Philippe, sorti de Rouen, suivait les Anglais à marches forcées, en longeant le bord de la Seine opposé à la rive occupée par l'ennemi. Édouard lui envoya de nouveau un cartel; mais, n'en recevant aucune réponse, il commença à craindre de se voir enfermé par lui entre la Seine et l'Oise.

Jusque là il n'avait rencontré d'obstacles que dans quelques milices communales, aussitôt enfoncées qu'aperçues; mais, apprenant que son rival s'approchait avec une armée supérieure en nombre, il résolut d'éviter tout combat contre les Français, dans une contrée où il se trouvait loin de tout secours.

Philippe, pénétrant son dessein, et ayant réuni toutes ses forces au Bourg-la-Reine, s'avança rapidement, et fit rompre le pont de Poissy. Édouard, feignant

de s'éloigner, trompa Philippe par une fausse marche, revint la nuit sur ses pas, rétablit le pont de Poissy, passa la rivière, et gagna ainsi deux jours sur son ennemi.

Sa fuite et sa détresse.

Cependant Philippe, hâtant sa course, se vit, peu de temps après, au moment d'atteindre Édouard. Celui-ci, surpris dans son camp au milieu de la nuit, ne dut son salut qu'à une prompte fuite; et, laissant son lit, ses bagages et sa table toute servie au pouvoir de l'avant-garde française, il courut jusqu'aux bords de la Somme, dont il trouva tous les passages fortement gardés.

Là, dénué de vivres, et pressé par un ennemi menaçant, il aurait infailliblement succombé, sans le secours d'un paysan qui, cédant à l'appât d'une forte somme, lui indiqua un gué praticable, quoique périlleux, entre Abbeville et Saint-Valéry.

Bataille de Crécy.

Trois mille cinq cents hommes gardaient ce passage. Édouard les culbuta, traversa la rivière, accéléra sa marche, et s'arrêta enfin près de Crécy dans le Ponthieu. Suppléant à la supériorité du nombre des troupes qui devaient tomber sur lui, par l'avantage d'une forte position, ses troupes y reprirent du repos et des forces : deux jours après l'armée de Philippe vint camper près de lui.

Les Français étaient fatigués par tant de marches et par une poursuite si longue et si vaine; ils auraient dû, imitant leurs ennemis, réparer leurs forces par quelques heures de repos. Il était même probable que Philippe, en coupant les vivres aux Anglais, aurait pu les forcer à poser les armes, et les vaincre ainsi, sans livrer au hasard d'un combat le sang de

ses peuples et le destin de sa couronne; mais l'impétuosité du caractère français ne le permit pas.

Cependant le roi ayant envoyé quelques chevaliers reconnaître l'armée anglaise, ils revinrent tristes, abattus, et nul d'entre eux n'osait prendre la parole. Enfin, comme ils étaient pressés de questions, un chevalier, nommé Lemoine de Bascle, obéit. « Sire, » dit-il, quelque impatiens que nous soyons de combattre, il est de notre devoir de vous dire, sans » apprêt et sans détour, la vérité. Il sera nécessaire » de différer l'action au moins jusqu'à demain, et de » résister à l'ardeur de tous vos chevaliers qui demandent à grands cris la bataille. Vos soldats sont » fatigués; ils ont marché long-temps sans vivres. Les » Anglais se sont reposés et bien nourris; leur position est forte, le terrain glissant; la pluie le rend » presque impraticable. Les milices arrivent successivement, mais sans ordre; elles sont accablées de » lassitude, et encombrent les chemins; attendons » au moins jusqu'à demain, c'est le parti le plus sage. »

Le vieux roi de Bohême, bien qu'il fût ardent comme un jeune homme, appuya cet avis prudent, et Philippe donna l'ordre à deux maréchaux d'arrêter la marche de l'armée. Le premier corps obéit, mais le deuxième commandé par le comte d'Alençon, continua son mouvement, et fut imité par les autres. Bientôt on se trouva en face des Anglais sans avoir réglé le plan d'attaque, et dans la plus grande confusion.

Philippe lui-même, à la vue de l'ennemi, n'écoute plus que sa haine contre Édouard; le souvenir des injures qu'il a reçues l'enflamme du désir de la ven-

geance; il n'agit plus en roi, mais en soldat impatient et offensé.

L'ordre est donné par lui aux archers génois de commencer le combat : ces étrangers hésitent, murmurent, allèguent leur fatigue, et disent que les cordes de leurs arcs sont mouillées. Le comte d'Alençon, furieux de leur lenteur, les menace, les presse, les frappe. Ils cèdent avec répugnance; ils s'avancent en jetant de grands cris qui décèlent plutôt leur crainte que leur décision. Les Anglais, dont les armes avaient été couvertes avec soin, les accablent d'une grêle de flèches qui les mettent promptement en désordre.

L'infanterie, harassée, et s'enfonçant à chaque pas sur un terrain fangeux, ne montre pas plus de fermeté. Alors le roi, irrité, la traite de lâche, et commande à la gendarmerie de passer sur le ventre de cette *ribaudaille*. A cet ordre, tous les chevaliers s'élancent avec l'impétuosité naturelle aux Français; mais, obligés de rompre leurs rangs pour traverser cette foule de fuyards qui s'opposent à leur course, ils arrivent en désordre en face des Anglais, restés fermes et inébranlables sur le terrain avantageux qu'ils occupent.

Cependant aucun obstacle, dans le premier moment, ne peut triompher du courage brillant de la chevalerie française; elle charge avec fureur, renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et pénètre jusqu'au centre du premier corps anglais, à la tête duquel combattait alors le jeune prince de Galles, âgé de quinze ans, et qui venait d'être armé chevalier. Là, le comte d'Alençon est renversé de cheval

et blessé mortellement; sa chute étonne, ralentit l'ardeur des hommes d'armes, et change bientôt la fortune.

Les Français commençaient à plier, lorsqu'une forte troupe, envoyée par Philippe, relève leur courage, et rétablit le combat; les Anglais plient à leur tour. Le prince de Galles, entouré, se voit forcé de combattre autant pour sa vie que pour la victoire. Les comtes de Warwick et d'Harcourt, craiguant pour les jours du prince, chargent un chevalier de gravir à toute course une hauteur sur laquelle Édouard était posté avec sa réserve, et de l'avertir du péril où se trouvait son fils.

« Mon fils, dit le roi, est-il mort, ou à terre, ou » blessé, qu'il ne se puisse plus aider ? » — « Non, » lui répondit le messager. » — « Or, retournez par » devers lui, repartit le monarque, et devers ceux » qui vous ont envoyé, et leur dites de par moi, » qu'ils ne m'envoient plus quérir d'aujourd'hui pour » aventure qui leur advienne, tant que mon fils sera » en vie, et leur dites que je leur mande qu'ils lais- » sent gagner à l'enfant ses éperons. Je veux, si Dieu » l'a ordonné, que la journée soit sienne, et que » l'honneur lui en demeure, ainsi qu'à ceux à qui je » l'ai baillé en garde. »

En recevant cette réponse, Warwick et d'Harcourt se montrent honteux de leur crainte, rallient leurs gens, redoublent leurs efforts, et, après une mêlée aussi opiniâtre que sanglante, enfoncent la cavalerie française.

Philippe s'avance, pour la secourir, à la tête d'un corps d'élite qui l'environne. A sa vue, les chevaliers

français s'arrêtent, reviennent à la charge et cherchent par des prodiges de vaillance à ramener la victoire sous la bannière royale. Mais ils combattaient sans ordre; les Anglais les pressent à rangs serrés, et triomphent enfin de cette troupe courageuse, qui voyait réunis contre elle les avantages du terrain, des armes, et d'une ordonnance régulière.

Plusieurs historiens assurent que cinq pièces de canon, tirées par les Anglais, contribuèrent à jeter l'épouvante dans l'armée de Philippe. Bientôt la déroute est générale. Le roi lui-même se voit tout-à-coup abandonné, et presque enveloppé; soixante guerriers restent à peine autour de lui pour lui faire un rempart de leurs corps. Il est blessé deux fois; son cheval est tué. Philippe, s'élançant sur un autre coursier, s'opiniâtre encore à combattre : en vain on le presse, on le supplie de se retirer; les conseils, les prières sont inutiles.

Enfin le comte de Hainaut, qui venait de l'aider à remonter sur un autre cheval, voit qu'il faut agir au lieu de parler: saisissant le coursier royal par la bride, il entraîne le monarque, et le force à s'éloigner rapidement du champ de bataille.

On trouva parmi les morts le vieux roi de Bohême. Ce prince, privé de la vue, s'était fait conduire au combat, et son cheval restait encore attaché à ceux de deux cavaliers qui l'avaient escorté. Guidé par eux, ce vieil et belliqueux monarque, s'enfonçant dans la mêlée, n'avait cessé qu'en tombant, de frapper au hasard, d'estoc et de taille, tous ceux qui s'offraient à ses coups.

Les comtes de Blois, de Flandre, de Sancerre,

d'Auxerre, les ducs de Lorraine et de Bourbon, Grimaldi, Doria, douze cents chevaliers et trente mille soldats périrent dans cette fatale journée; quatre-vingts bannières françaises y furent perdues.

Là, le sort des armes offrit une scène déplorable, triste monument des affreux malheurs produits par les discordes civiles: Geoffroy d'Harcourt après avoir combattu long-temps un chevalier qui lui opposait une valeur égale à la sienne, le perce de sa lance, et le renverse mourant.

La chute de ce guerrier détache son casque; d'Harcourt, fier de son triomphe, s'approche de ce corps sanglant, inanimé, et tombe près de lui saisi d'horreur: c'était son frère qui venait de périr sous ses coups!

A cet aspect, le coupable vainqueur se sent saisi de douleur, de remords; il a trahi sa patrie, vaincu son roi, tué son frère! l'expiation de son aveuglement, le supplice même, deviennent les objets ardens de ses désirs; il fuit loin du camp des Anglais, s'attache une corde au cou, vient se jeter aux pieds de Philippe, qui le plaint et lui pardonne.

Ce prince, après s'être dérobé par la fuite à la poursuite et aux fers des Anglais, était arrivé au milieu de la nuit aux portes du château de Braye. Le châtelain, qui entend frapper à grands coups, demande qui se présente à une heure si indue. « Ouvrez promptement, dit le roi, c'est la fortune de la France! » Paroles plus fières que justes, dans la bouche d'un monarque qui venait de compromettre la fortune de cette belle France, par ses actes arbitraires et par sa malhabileté.

Après quelques heures de repos, le roi se retira sur Amiens. Là, prouvant que l'adversité n'avait point adouci son caractère orgueilleux et vindicatif, il voulut faire pendre Godemar Dufay, parce que ce chevalier n'avait pas disputé aux Anglais avec assez d'opiniâtreté le passage de la Somme.

Le conseil opinait pour cet arrêt cruel; le comte de Hainaut sauva ce malheureux guerrier, en représentant avec hardiesse au roi, qu'il n'était pas surprenant que Godemar eût cédé son poste à la puissance des armes du roi d'Angleterre, quand, plus récemment, toute la fleur de la chevalerie du royaume de France n'avait pu leur résister.

Philippe, dans le dessein de tenter une seconde bataille, s'efforça de rallier ses troupes dispersées; mais, la terreur étant devenue générale, personne ne voulut obéir, et chacun des vassaux du roi retourna tristement dans son château.

La daté de cette fameuse bataille de Crécy n'est pas certaine; Mézerai la fixe au 26 août 1346, ainsi que Daniel; et Villaret au 25. L'action commença, dit-on, à quatre heures, et finit à deux heures après minuit.

Si nous en croyons Anquetil, le roi d'Angleterre consacra trois jours à faire compter les morts, à les reconnaître et à les enterrer. On dit qu'il assista en grand deuil, avec son fils, au service solennel qui fut célébré par ses ordres, pour honorer la mémoire des vaillans princes et seigneurs tués dans cette journée.

Un fait, qui semblerait à présent inconcevable, prouve jusqu'à quel point on ignorait alors la science qui doit régler la marche et les mouvemens des

troupes. Celles de plusieurs seigneurs et d'un grand nombre de communes puissantes qui venaient doubler les forces de Philippe, arrivèrent, au nombre de quatre-vingt mille hommes, à la vue des Anglais, sans savoir qu'aucun combat eût été livré. Elles furent, comme on peut facilement le penser, surprises, attaquées et taillées en pièces sans résistance, par l'armée victorieuse.

S'il est vrai, comme l'ont dit quelques auteurs, que les Anglais nous vainquirent à Crécy parce qu'ils y firent usage, pour la première fois, de canons, dont le bruit et le ravage frappèrent de terreur l'armée française, on doit s'étonner, ainsi que Voltaire, qu'un tel fait n'ait pas été ou constaté ou réfuté. Une telle innovation étant une révolution dans le monde, il est extraordinaire, ainsi que le dit ce célèbre écrivain, que l'époque où l'on fit usage de cette arme terrible ne soit pas mieux connue.

« Le plus grand nombre des écrivains du temps, » continue Voltaire, attribuent la perte de la bataille » aux archers génois de Philippe, qui avaient laissé » mouiller les cordes de leurs arcs. Un roi de France, » qui tirait des archers de Gênes, au lieu d'en dresser » en France, et qui manquait de canons au moment » où son ennemi s'en servait contre lui, ne méritait » pas de vaincre. »

Ce qui paraît certain, c'est que peu d'années avant, un moine allemand, nommé Berthold Schwartz, avait trouvé ce fatal secret de la poudre; et, longtemps avant lui un bénédictin anglais, Roger Bacon, avait parlé de terribles explosions que le salpêtre comprimé pouvait produire. Beaucoup plus ancien-

nement, les Chinois connaissaient déjà cette invention, dont ils se servaient habituellement pour leurs feux d'artifice.

Guerre en Bretagne.

Tandis que la fortune couronnait, en Picardie, les armes d'Édouard, elle partagait assez également ses faveurs et ses disgrâces entre les deux partis qui se débattaient en Bretagne. On avait vu d'abord cette fortune inconstante jeter dans une longue captivité le comte de Montfort, le retirer ensuite de prison, et le faire périr au moment où, délivré de ses fers, il revenait triomphant en Bretagne pour profiter des exploits héroïques de sa femme.

Après sa mort, la comtesse, secourue par les Anglais, s'était emparée d'une forteresse importante, nommée *la Roche de Rien.* Charles de Blois accourut pour la reprendre, et la comtesse vint attaquer les assiégeans à la tête des troupes qu'elle put réunir, et des renforts que lui amenèrent les comtes de Northampton et de Thomas d'Agworth.

Tanneguy Duchâtel, commandant leur avant-garde, surprend le camp de Charles. Cependant celui-ci, ralliant ses soldats, reprend l'offensive, chasse ses ennemis et les contraint de fuir. Mais bientôt, Duchâtel rencontrant d'autres Bretons et le corps d'armée de la comtesse, il réveille le courage des fuyards; honteux de leur défaite, ils reviennent sur leurs pas, et poursuivent les Français jusque dans leur camp.

Là, une nouvelle bataille commença; et, malgré les efforts et la constance opiniâtre de Charles de Blois, ce prince y perdit à la fois la victoire et la liberté.

Cependant son parti ne fut point abattu par ce

grand désastre. La femme de Charles de Blois, non moins vaillante que la comtesse de Montfort, soutint la cause de son époux captif : ainsi la Bretagne fut encore le théâtre d'une longue guerre civile qu'illustrèrent les exploits chevaleresques de deux héroïnes françaises.

La journée sanglante de la Roche de Rien coûta la vie à la plupart des seigneurs qui suivaient la bannière de Charles de Blois. Parmi eux on distingua le vicomte de Rohan, le sire de Laval et le seigneur de Châteaubriand. Leur mort fut promptement vengée par la comtesse de Blois, qui, malgré ce grand échec, parvint à reprendre la Roche de Rien.

État de la France.

Le roi de France manquait d'argent pour subvenir aux dépenses que lui coûtaient ses armées dans le nord de la France, en Bretagne et en Guyenne. Dans cette perplexité, il augmenta les droits imposés sur toutes les productions de l'agriculture et de l'industrie ; et de toutes ces mesures fiscales, celle qui excita le plus de murmure fut une altération considérable dans les monnaies.

Le roi en fit fabriquer de nouvelles fort inférieures, en poids et en titres, aux anciennes qui n'étaient déjà que trop décriées. Tous les possesseurs de ces vieilles espèces furent obligés de les livrer à des commis chargés de les rogner, et auxquels il fallait payer un salaire. Ensuite on les portait aux changeurs avec une perte énorme sur leur valeur réelle.

Ces moyens aussi coupables qu'odieux ne cessèrent pas d'être employés sous le règne de Philippe VI ; et les variations des monnaies furent si fréquentes, qu'à la fin elles n'eurent plus d'autre valeur que celle

qui leur était attachée par l'estimation arbitraire, et plus ou moins méfiante, du peuple.

Philippe, dans l'une de ses ordonnances, parle, avec une confiance singulière, du droit qu'il prétend avoir, quoique aucune loi ne le lui ait reconnu, non-seulement de battre monnaie, mais de lui donner tel cours et tel poids qu'il lui plaisait.

Cependant il paraît que sa conscience lui parlait quelquefois plus franchement que ses ministres; car, honteux de ses mesures fiscales, il cachait souvent dans l'ombre ses actes, et faisait jurer sur l'Évangile aux ouvriers de ne point divulguer le secret de leurs opérations. Le roi leva en outre, au grand déplaisir du clergé, des décimes sur les biens ecclésiastiques.

Toutes ces exactions, qui excitaient une haine générale contre lui, enrichissaient peu le trésor public, car tout l'argent obtenu par des voies si odieuses était promptement dissipé en plaisirs frivoles, ou en prodigalités faites à quelques seigneurs et gens de guerre.

Le roi, en attendant la réunion des troupes qu'il cherchait partout à lever, s'efforçait d'affaiblir le parti d'Édouard en détachant les Flamands de leur alliance avec l'Angleterre.

Édouard, dans le but de rompre ces mesures et pour resserrer ses liens avec la Flandre, voulut prendre pour gendre le jeune comte de Flandre, dont le père venait d'être tué à la bataille de Crécy.

Ce jeune comte, élevé en France, la regardait comme sa patrie, et lui était attaché d'affection; mais, forcé de retourner en Flandre, il se voit vivement sollicité par ses vassaux d'épouser la fille du monarque anglais.

En vain le duc de Brabant, qui voulait aussi devenir son beau-père, l'excite à la résistance. Les Flamands font succéder aux prières les menaces et même la contrainte. Alors le comte, opposant la dissimulation à la tyrannie, feint de consentir de bonne grâce au mariage proposé, et se laisse conduire à Bergues-Saint-Vinox, où campait alors Édouard.

Bientôt les fiançailles furent célébrées. Le fiancé affectait une satisfaction égale à celle de son futur beau-père; on le laissa jouir d'un peu de liberté; mais, prompt à en profiter et à tromper ses oppresseurs, il se sauva en France, et épousa dans la même année Marguerite de Brabant.

Siége de Calais.

Le roi d'Angleterre, voulant s'assurer d'un poste important qui pût, à son gré et en tout temps, faciliter l'entrée de ses troupes en France ou leur retraite, investit Calais et en forma le siége (1). Cette ville était très-forte et défendue par une garnison nombreuse.

Le monarque anglais, qui prenait toujours alors le titre de roi de France, somma le gouverneur de Calais, Jean de Vienne, de lui ouvrir ses portes, en le menaçant, s'il résistait, de passer au fil de l'épée les habitans et la garnison.

L'intrépide gouverneur répondit : « Je ne reconnais et ne reconnaîtrai d'autre roi de France, que celui qui m'a confié la garde de la ville ; je vivrai et mourrai à son service. »

Édouard, calculant les périls et les difficultés d'une attaque de vive force, prit le parti de tourner le

(1) 1346.

siége en blocus, et d'affamer la ville. Il l'environna d'une ligne fortifiée de redoutes et de fossés; et, pour empêcher tout secours du dehors, il fit élever une autre ligne de contrevallation également inexpugnable. Ces deux lignes étaient couvertes, d'un côté par la mer, et des deux autres par une rivière et par des marais presque impraticables.

Dans cette vaste enceinte, il construisit pour son logement et pour celui de ses seigneurs et hommes d'armes, une ville dont les maisons étaient de bois et couvertes de chaume et de genets : on l'appela *la Ville-Neuve.*

Les habitans de Calais, voulant prolonger leur défense, afin de pouvoir attendre les secours que Philippe leur avait fait espérer, prirent la résolution douloureuse de faire sortir de la ville toutes les bouches inutiles : elles étaient au nombre de dix-sept cents.

Ces femmes, ces vieillards, ces enfans, arrachés du sein de leur famille, chassés des murs qui les avaient vus naître, et livrés sans espoir aux horreurs de la faim ou au fer de l'ennemi, faisaient retentir les airs du bruit de leurs sanglots et de leurs cris déchirans.

La générosité du monarque anglais trompa leur crainte; il les accueillit avec bonté, leur fit distribuer des alimens, et leur accorda même à chacun une modique somme d'argent, mais suffisante pour leur permettre de chercher loin de leurs foyers quelque refuge paisible.

Dès que Philippe de Valois apprit que Calais était investi, il ordonna au prince Jean son fils, duc de Normandie, d'évacuer la Guyenne, et de venir en toute hâte le rejoindre avec son armée.

Ce prince faisait alors le siége d'Aiguillon; et, quoiqu'il eût imprudemment juré de ne point s'éloigner de cette place avant de l'avoir prise, il obéit, croyant sans doute que l'ordre qui l'appelait au salut de son père et de sa patrie devait être plus sacré pour lui qu'un serment téméraire.

Dès qu'il se fut retiré, le comte de Derby reprit toutes les places conquises en Guyenne par les Français; il porta ensuite ses armes jusqu'à Poitiers, dont il s'empara, et força les habitans de la presque totalité des provinces méridionales de la France, à reconnaître Édouard pour leur souverain.

Dans le même temps, un soulèvement de l'Écosse fit espérer au roi de France qu'Édouard se verrait contraint de retourner en Angleterre; mais le sort trompa encore son attente. David Bruce, à la tête de cinquante mille hommes, venait de faire une invasion en Angleterre, et marchait à grandes journées sur Londres.

La reine d'Angleterre, digne émule des héroïnes de ce siècle, s'avance contre Bruce, lui livre bataille, met ses troupes en fuite, le fait prisonnier, l'enferme dans la tour de Londres, et court en France annoncer ce brillant succès à son royal époux, qui dut alors se féliciter de s'être fié à sa fortune et à une telle femme.

Depuis ce moment Calais fut de jour en jour plus resserré, et bientôt la famine livra ses malheureux habitans à des maux plus horribles et plus inévitables que tous les périls de la guerre.

Une noire perfidie aggravait leur détresse; car ils apprirent que les entrepreneurs chargés d'approvi-

sionner la ville, ayant détourné à leur profit l'argent destiné à l'achat des vivres, venaient de prendre la fuite.

Cependant Philippe, étant parvenu à rassembler une armée de soixante mille hommes, marcha sur Calais dans le dessein de tenter les plus grands efforts pour la sauver : malheureusement il reconnut bientôt l'impossibilité de forcer les retranchemens anglais.

Pour dernière ressource, espérant que l'ardeur belliqueuse d'Édouard l'emporterait sur sa prudence, il chargea les sires de Charly, de Ribaumont, de Nesle, et le maréchal de Beaujeu, de porter un défi au roi d'Angleterre, et de fixer le jour et le lieu où les deux armées pourraient se livrer bataille.

Édouard répondit : « Je suis ici pour prendre Ca-
» lais; si Philippe veut me combattre, c'est à lui de
» voir comment il s'y prendra pour m'y contraindre. »

Les députés, ainsi congédiés, eurent la permission de reconnaître et d'examiner les fortifications, afin qu'ils pussent rendre compte à Philippe des soins qu'on avait pris pour les rendre inattaquables.

Le monarque français, frémissant de honte et de courroux, balançait entre deux partis également funestes, celui d'une retraite humiliante, ou celui d'un combat inégal, meurtrier, et qui n'offrait aucune chance de succès.

Sur ces entrefaites, deux cardinaux envoyés par le pape s'efforcèrent inutilement d'entamer une négociation. Édouard, certain de son triomphe, rejette leurs prières. Philippe, contraint de céder, se retire; et les habitans de Calais voient avec douleur, du haut de leurs remparts, défiler et se perdre dans l'espace

ces bannières françaises, dont l'arrivée avait ranimé dans leur cœur un dernier rayon d'espoir.

Reddition de cette ville.

Une capitulation honorable devient leur seule ressource. Le gouverneur, Jean de Vienne, demande à parlementer. Édouard lui envoie Gauthier de Mauny et le sire de Basset. Si nous en croyons le récit de Villaret, conforme à celui de Froissard, Jean de Vienne leur parla en ces termes : « Chiers seigneurs, vous » êtes moult vaillans chevaliers en fait d'armes, et » sçavez que le roi de France, que nous tenons à » seigneur, nous a céans envoyés et commandé que » nous gardassions cette ville et châtel si que blâme » n'en eussions et lui nul dommage : nous en avons » fait notre pouvoir. Or est notre secours failli et nous » si estrains que nous n'avons de quoi vivre : si nous » conviendra tous mourir ou enrager de famine, si » le gentil roi votre seigneur n'a merci de nous, laquele chose lui veuillés prier en pitié, et qu'il nous » veuille laisser aler tout ainsi que nous sommes. »

Gauthier répondit qu'Édouard voulait qu'ils se rendissent à discrétion : vainement le gouverneur s'efforça d'obtenir des conditions plus supportables, et déclara qu'ils étaient tous décidés à mourir plutôt qu'à se rendre ainsi.

Mauny s'éloigna sans leur rien accorder; mais ce guerrier, après s'être acquitté de son pénible message, ne déguisa point au roi d'Angleterre sa pitié pour les braves habitans de Calais, et l'admiration que lui inspirait leur noble fermeté. Il osa dire au prince anglais qu'il flétrirait sa gloire en déployant une odieuse sévérité contre des ennemis sans défense, ajoutant que ce funeste exemple autoriserait l'ennemi

à exercer de cruelles représailles : plusieurs chevaliers appuyèrent de leurs instances les nobles prières de Mauny.

Alors Édouard, ému, mais non encore fléchi, leur dit : « Seigneurs, je ne veux mie être tout seul contre
» vous tous; sire Gauthier, annoncez de ma part au
» capitaine de Calais que la plus grande grâce qu'il
» pourra trouver en moi, c'est qu'ils se partent de
» la ville six des plus notables bourgeois, la tête nue,
» les pieds déchaussés, la harte (corde) au cou, les
» clefs de la ville et du châtel dans les mains : or de
» ceux-ci je ferai à ma volonté ; pour le reste des ha-
» bitans je les prendrai à mercy. »

Mauny ayant porté à Calais cette réponse, Jean de Vienne le prie d'assister à la déclaration qu'il va faire de cette réponse, en présence du peuple. Tous les habitans se rassemblent et entourent en foule le gouverneur; ils écoutent ses paroles dans un morne silence, qui n'est interrompu que par leurs sanglots et leurs gémissemens. Mauny ne peut retenir ses larmes; on dirait qu'il va partager le sort des six victimes qu'il réclame.

Cependant le temps presse et la douleur publique ne peut se décider à un sacrifice que tout rend cependant indispensable. On le sent; mais chacun reconnaît aussi qu'il lui est impossible de faire un tel choix, qui devient un sanglant arrêt.

Tout à coup un citoyen, Eustache de Saint-Pierre, se lève et s'écrie : « Seigneurs grands et petits, grand
» méchief serait de laisser mourir un tel peuple qui
» cy est par famine ou autrement, quand on n'y peut
» trouver aucun moyen, et ferai grande grâce de-

» vant notre seigneur qui les pourrait garder. J'ai en
» droit moi, si grande espérance d'avoir pardon en-
» vers notre seigneur, si je meurs pour le peuple sau-
» ver, que je veux être le premier à périr pour lui. »

Ses concitoyens, pénétrés d'admiration, se prosternent à ses pieds: « Chacun, dit la chronique, al-
» lait l'adorer de pitié. » Cet exemple de vertu méritait et eut des imitateurs : Jean Daire et les frères Jacques et Pierre Visan, parens d'Eustache, se dévouèrent comme lui. Malheureusement l'histoire ne nous a pas transmis les noms des deux autres victimes qui offrirent leur vie en sacrifice, pour sauver celle de leurs concitoyens.

Le gouverneur, accablé sous le triple poids de l'âge, des souffrances et de la douleur, conduisit jusqu'à la porte de la ville ces six généreux patriotes, et les remit entre les mains de Mauny, dont il invoqua pour eux l'appui.

Les six captifs paraissent aux pieds d'Édouard, découverts, la corde au cou, et lui présentent les clefs de Calais; tous les seigneurs qui l'entourent sont saisis d'admiration et de pitié.

Le monarque, seul inflexible, regarde les prisonniers d'un œil sévère, et ordonne leur supplice, malgré les supplications du prince de Galles, qui se jette inutilement à ses genoux. « Soit fait venir le coupe-
» tête, dit Édouard. »

Ces malheureux allaient périr, lorsque tout à coup la reine, quoique malade, accourt, perce la foule, se précipite aux pieds de son mari, et le supplie de ne pas souiller ainsi sa victoire. « Ah! madame, s'écrie
» le roi après un moment de silence, j'aimasse mieux

» que vous fussiez autre part que cy; mais vous me » priez si a certes que je ne puis vous éconduire; » ainsi je vous les donne à votre plaisir. »

La princesse, heureuse de son triomphe, emmena dans ses appartemens les captifs qu'elle venait de délivrer, leur donna des habits, des alimens, et, après leur avoir remis six nobles d'or à chacun, les fit reconduire sous escorte dans leurs foyers.

Dès le lendemain Édouard entra dans la ville, en exila tous les habitans, et ne garda près de lui qu'un prêtre et deux bourgeois, pour connaître par eux la situation des lieux et la nature des biens.

Peu de temps après, la ville fut repeuplée par un grand nombre d'Anglais, qu'attirèrent les privilèges promis à ceux qui s'y établiraient. Cette place importante resta dans la possession des Anglais jusqu'à l'année 1558.

Les malheureux habitans, exilés de leur patrie, furent distribués dans les villes d'Artois et de Picardie, où Philippe les secourut par sa munificence, n'ayant pu les délivrer par ses armes.

Un édit de ce prince, daté du mois de septembre 1347, leur donne, en récompense de leur fidélité, tous les biens meubles et immeubles qui viendront au roi par droit de déshérence, par amende, ou de quelque manière que ce soit, ce don devant continuer jusqu'à ce qu'ils soient tous et un chacun justement indemnisés des pertes qu'ils ont éprouvés à la prise de leur ville.

Ce témoignage authentique dément les assertions du continuateur de Nangis et de Froissard, qui prétendent que les malheureux habitans de Calais ne

reçurent aucune récompense pour leur fidélité, et qu'on les vit errer dans tout le royaume, réduits à la plus affreuse misère. Ce qui est certain, c'est que la France, reconnaissante, ne cessa jamais d'honorer la mémoire de ces héros citoyens.

Édouard, satisfait de sa dernière victoire, se montra plus accessible aux négociations; et, peu de temps après la prise de Calais, il conclut avec Philippe, par l'entremise du cardinal de Boulogne, une trève qui devait durer jusqu'à la Saint-Jean.

Voltaire, écoutant trop son admiration pour quelques actes généreux d'Édouard, regarde comme injuste et exagéré le récit qui accuse ce monarque de tant de rigueurs à l'égard des habitans de Calais. Par les mêmes motifs, et se fondant sur le silence des historiens anglais, il croit plus romanesque qu'historique, tout ce que nous venons de raconter de l'héroïque dévoûment d'Eustache de Saint-Pierre et de ses illustres compagnons.

Pourquoi dépouiller nos malheurs de la seule gloire qui les environne! On récite de tels faits, on ne les invente pas; d'ailleurs ils tiennent évidemment aux mœurs du siècle, aux caractères des personnes, et portent en eux l'empreinte ineffaçable de la vérité.

Contagion en Europe.

A cette époque (1) désastreuse, une affreuse contagion, née en Afrique, se répandit en Europe, et en parcourut toutes les parties, qu'elle dévasta. Quelques écrivains du temps prétendirent que, peu de temps auparavant, on avait vu dans la Chine un vaste globe de feu qui embrasa les campagnes, et que la

(1) 1348.

corruption de l'air avait engendré une multitude d'insectes dont le venin se versa sur tout l'hémisphère. Telles étaient alors l'ignorance et la crédulité, que cette fable fut regardée comme une vérité.

Le continuateur de Nangis assure qu'à la fin de l'année 1348 il vit lui-même à Paris, dans les airs, un corps de feu semblable à une grande étoile, mais peu éloigné de la terre, qui s'accrut considérablement pendant quelques heures, puis se divisa et enfin s'évanouit.

Partout il est dans la nature de l'homme de chercher dans les cieux les causes et les remèdes des maux qui affligent la terre, et qui le plus souvent ne viennent que de nos vices, de notre ignorance, de l'incurie des gouvernemens et de la misère des peuples.

Quoi qu'il en soit, la peste qui désola cette fois la France continua ses ravages pendant le cours de la plus grande partie des années 1348 et 1349; on ne voyait que villes et villages dépeuplés; cinq cents morts sortaient par jour de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Une superstition vieille et barbare accusa les juifs d'avoir répandu dans le royaume ce terrible fléau. Ces malheureux furent arrêtés dans plusieurs villes et livrés aux flammes.

Secte des flagellans.

Comme d'autres crurent voir dans cette calamité un châtiment infligé par Dieu aux pécheurs, les fanatiques pensèrent qu'une sévère expiation pouvait seule fléchir le courroux céleste. De là naquit ou reparut en Lorraine, en Allemagne, en Flandre et dans le Hainaut, la secte des flagellans. Ces insensés, nus jusqu'à la ceinture, parcouraient les villes et les campagnes, et se déchiraient le corps à grands coups de

fouet, en chantant des cantiques aussi scandaleux que leur dévotion était bizarre.

Philippe, ayant consulté la faculté de théologie, interdit l'entrée du royaume à ces bandes frénétiques qui menaçaient de l'envahir, et défendit à tous ses sujets, sous des peines très-sévères, de se livrer à ces pratiques superstitieuses. Le mépris, plus puissant que la rigueur, poursuivit les sectaires, et les fit disparaître.

Le continuateur de Nangis, qui montre plus souvent dans ses écrits le moine crédule que l'historien éclairé, affirme qu'après la peste on ne voyait partout que femmes enceintes, et qui, la plupart, mettaient au monde deux ou trois enfans à la fois, mais que ces nouveaux-nés n'eurent jamais que vingt ou vingt-deux dents.

Mézerai, quelquefois plus judicieux, mais portant aussi le bandeau d'une vieille ignorance, s'exprime ainsi relativement à cette contagion : « La peste com-
» mença par une vapeur de feu horriblement puante,
» qui, sortant de la terre, consuma plus de deux
» cents lieues de pays, qu'elle dévora jusqu'aux arbres
» et aux pierres, et infecta l'air en telle sorte qu'on
» en voyait tomber des fourmilières de petits ser-
» penteaux et d'autres insectes venimeux, dont le
» venin était si contagieux qu'il tuait même par la
» seule vue. »

Au milieu de tous ces malheurs, la trêve, promettant quelque repos à la France, aurait dû suspendre toute hostilité ; mais alors les traités comme les sermens n'étaient que de faibles liens ; ils irritaient plus qu'ils ne comprimaient nos querelleurs aïeux.

Geoffroy de Charny, que Philippe avait nommé gouverneur de Saint-Omer, essaya de corrompre la fidélité d'un officier italien, nommé Aimery de Pavie, à qui Édouard venait de confier le commandement de Calais. Cet infidèle commandant se laissa séduire, et promit de livrer la place aux Français pour la somme de vingt mille écus, que ceux-ci devaient lui compter le jour même où il les introduirait dans la ville.

Trahisons d'Aimery de Pavie.

Ce complot fut éventé, et parvint à la connaissance du roi d'Angleterre. Ce prince, ayant ordonné au commandant italien de se rendre près de lui à Londres: « Tu sais, lui dit-il, que je t'ai donné en garde » ce que j'aime le mieux dans le monde après ma » femme et mes enfans, c'est à savoir la ville et le » châtel de Calais. Tu les a vendus aux Français, et » pour ce tu as bien mérité la mort. »

Aimery, tremblant, se jette aux pieds du roi, et lui demande grâce. Comme cet homme avait été autrefois placé au nombre des instituteurs du prince, il obtint son pardon, mais à condition qu'il continuerait en apparence à persister dans son accord avec les Français, et qu'il avertirait seulement Édouard du jour et de l'heure où l'exécution du complot devrait avoir lieu. Aimery, promettant tout pour sauver sa vie, expia sa première perfidie par une autre trahison.

A l'époque convenue, Édouard, accompagné du prince de Galles, de trois cents hommes d'armes et de six cents archers, se rendit secrètement à Calais la veille du jour où cette ville devait ouvrir ses portes à l'ennemi.

Charny, se croyant certain de son succès, s'approche avec sécurité, et charge Houdard de Renty de porter les vingt mille écus promis au commandant italien. Celui-ci les reçoit, et fait entrer dans le château ce même Renty avec douze chevaliers et cent hommes d'armes.

Mais Édouard paraît soudain avec des forces supérieures, désarme cette avant-garde française, et marche hors des murs contre Charny, qui, malgré l'inégalité du nombre, soutient cette attaque avec intrépidité.

Là, le roi d'Angleterre, déguisé et combattant comme un simple homme d'armes sous la bannière de Gauthier de Mauny, se vit deux fois abattu par un brave chevalier français, Eustache de Ribeaumont, qui, bientôt accablé par les Anglais restés vainqueurs, rendit son épée à Édouard, en lui disant : « Sire chevalier, je suis votre prisonnier. »

Le jour même de ce combat, le monarque anglais invita chez lui à souper tous les chevaliers français pris dans cette affaire. Il accueillit ces convives avec une généreuse cordialité ; et, après avoir adressé à Charny quelques légers reproches, il le railla sur l'espoir qu'il avait témérairement conçu de lui enlever, avec vingt mille écus, une conquête gagnée par de si rudes travaux et au prix de tant de sang.

Adressant ensuite la parole à Ribeaumont : « Messire Eustache, lui dit-il, vous êtes le chevalier au » monde que je vis oncques plus vaillamment assaillir » ses ennemis ne son corps défendre. Ne me trouvai » oncques en bataille où je fusse, qui tant me donnât » à faire corps à corps que vous avez aujourd'hui

» pour lui fait. Si vous en donne le prix, et aussi sur » tous les chevaliers de ma cour par droite sentence. » » A doncque preint son chapelet enrichi de perles, » et le mettant sur le chef du chevalier, lui dit : « Monseigneur Eustache, je vous donne ce chapelet » pour le mieux combattant de la journée, de ceux » de dedans et de dehors, et vous prie que vous le » portiez cette année pour l'amour de moi ; je sais » bien que vous êtes gai et amoureux, et que volon- » tiers vous vous trouvez entre dames et demoiselles. » Si leur dites partout là où vous irez, que je vous » ai donné ce chapelet ; ainsi vous quittez votre » prison, et vous en pouvez partir demain s'il vous » plaît. »

Malgré cette courtoisie d'Édouard, on pouvait craindre qu'il ne se vengeât, en reprenant les armes, de l'infraction faite à la trève ; mais Philippe désavoua Charny, et la guerre ne recommença pas.

Un malheur personnel vint, dans ce temps, aggraver les calamités de Philippe. La reine, sa femme, Jeanne de Bourgogne, mourut à Paris, victime des soins pieux et charitables qu'elle avait prodigués aux pauvres malades, pendant la durée de l'affreuse peste qui dépeuplait Paris. La contagion l'atteignit, et termina promptement ses jours.

Mort de la reine de France.

Cette princesse, ornée de toutes les vertus morales et chrétiennes, fut universellement regrettée. Elle inspirait un tel respect à son époux, qu'il la consultait souvent lorsqu'il avait un parti important à prendre. On trouve dans plusieurs chartes de ce règne ces mots : *De l'avis et volonté de la reine notre chère épouse*. Elle fut inhumée à Saint-Denis, et son cœur

porté à Cîteaux. La duchesse de Normandie, sa belle-fille, la suivit de près au tombeau.

Cruauté de la reine de Naples.

Une autre princesse, Jeanne, reine de Naples, trop fameuse à la fleur de son âge par de grands crimes et de grands revers, crut pouvoir alors expier ses attentats par une grande déférence pour le souverain pontife, et ce fut à cette faiblesse que le Saint-Siége dut l'acquisition du comtat d'Avignon.

Jeanne, secondée de Charles Durazzo, prit les armes contre son époux, André, prince de Hongrie. En 1345, cette reine, âgée de dix-huit ans, vainquit André, et, abusant cruellement de sa victoire, le fit étrangler sans pitié. Louis, roi de Hongrie, accourut promptement à la tête d'une armée, dans le dessein de venger son malheureux frère.

Jeanne, presque à la vue du corps sanglant de son mari, avait épousé son coupable amant. Cette reine, audacieuse pour le crime, mais tremblante à l'approche du châtiment, n'osa pas braver les armes du monarque hongrois; elle prit la fuite et se sauva en Provence.

Le pape Clément VI s'était d'abord montré pour elle un juge sévère; mais bientôt, adouci en sa faveur, il la déclara innocente, parce qu'elle avait consenti à lui vendre le comtat d'Avignon pour la somme modique de quatre-vingt mille florins, qu'il ne lui paya jamais.

Le saint-père approuva également le mariage scandaleux du prince de Tarente; et l'empereur confirma ces contrats honteux, en affranchissant le comté d'Avignon, qui relevait, jusque là, de l'Empire, comme arrière-fief du royaume d'Arles.

« C'est aux jurisconsultes, dit Mézerai, à juger si » la minorité de la reine Jeanne, et les édits qu'elle » fit depuis pour déclarer nulles toutes les aliénations » des terres de Provence faites précédemment ou » par elle-même, ne frappent pas de nullité tous ces » étranges contrats. »

Les princes, comme les papes et tous les seigneurs de cette époque, tourmentés par un besoin d'argent qu'aucune exaction ne pouvait complètement satisfaire, avaient sans cesse recours à des mesures arbitraires, qui tarissaient la source de leurs richesses, au lieu de l'alimenter.

Philippe de Valois, pour remédier à la détresse où il se trouvait, ordonna une recherche sévère de tous les abus commis par les financiers, pendant son règne et sous celui de son prédécesseur. Pierre Dessarts, trésorier du roi, fut condamné à restituer cent mille florins d'or, qu'il obtint après de réduire à cinquante mille. État des finances.

Tous les usuriers italiens et lombards qui avaient manié les deniers publics reçurent l'ordre de rendre compte de leurs opérations. Dans leur effroi, se résignant aux plus grands sacrifices, ils avaient obtenu du roi des lettres pour suspendre la procédure de la chambre des comptes. Mais cette chambre n'eut aucun égard à ces lettres, qu'elle considérait comme surprises à la religion du monarque. Presque tous ces usuriers furent chassés du royaume, et on confisqua au profit du trésor les sommes avancées par eux, ainsi que les intérêts qui décuplaient le principal de la dette.

En parcourant les annales de la France, on doit

remarquer une sorte de faveur constante accordée par la fortune aux monarques de notre troisième dynastie; chacun d'eux, malgré les fautes qu'il commettait, et les revers mêmes que le sort des armes lui faisait souvent éprouver, acquit par successions, par conquêtes, par confiscations, par donations ou par mariages, quelques territoires qui agrandirent progressivement sa souveraineté.

Philippe de Valois, l'un des moins heureux parmi ces princes, trouva le moyen, au moment où il se voyait vaincu par les Anglais, de réunir à la couronne le Roussillon, la Cerdagne et la seigneurie de Montpellier, que lui céda l'infortuné Jacques, roi de Majorque, qui fut défait, pris et décapité par Pierre-le-Cruel, roi d'Aragon.

Acquisition du Dauphiné.

Une autre acquisition non moins importante, celle du Dauphiné, recula encore les limites de la France. Humbert second, dauphin de Vienne, inconsolable de la mort d'un fils qu'il chérissait, se dégoûta du monde; et, décidé à vivre dans la retraite, il conclut avec Philippe de Valois un traité par lequel il lui promettait, dans le cas où il mourrait sans postérité, de transmettre la propriété de ses États au duc d'Orléans, second fils de France, ou, à son défaut, à tel autre des enfans du duc de Normandie ou de ses descendans, qu'il plairait au roi et à ses successeurs d'élire à perpétuité, à condition que celui qui serait élu prendrait le nom de Dauphin, porterait les armes du Dauphiné, écartelées de celles de France, et que ce pays ne pourrait jamais être incorporé au royaume, que dans le cas où la France et l'Empire seraient réunis sous un même sceptre.

Philippe, pour prix de cette cession donnait à Humbert cent vingt mille florins d'or, payables en trois ans, dix mille livres de rentes viagères, et deux mille livres à perpétuité. Ce dernier traité, conclu en 1343, offrait au monarque français plus d'espoir que de certitude. Humbert était jeune; sa femme étant morte, il pouvait se remarier; il négociait même dans ce dessein avec Amédée, comte de Savoie, pour obtenir la main de sa sœur Blanche.

Ne pouvant conclure ce lien, il pensait à en former un autre avec Jeanne de Bourbon; mais Philippe le prévint en mariant cette princesse à Charles, son petit-fils et fils aîné du duc de Normandie; enfin en 1349, le 30 mars, Humbert signa la cession pure et simple du Dauphiné et des seigneuries qui en dépendaient, au prince Charles de France.

Le duc de Normandie, son père, le conduisit à Lyon, où il fut investi de sa nouvelle principauté, et reçut de Humbert, en signe de la *saisine*, l'épée ancienne du Dauphiné et la bannière de saint Georges, avec un sceptre et un annel.

En exécution du traité, les ordonnances du roi de France, même celles qui étaient rendues généralement pour tout le royaume, ne furent exécutables dans le Dauphiné qu'avec le consentement du dauphin, qui devait y apposer ses armes et son scel.

Humbert embrassa l'état monastique. L'année suivante il reçut les ordres, fut sacré patriarche d'Alexandrie, et prit le nom d'administrateur perpétuel de l'archevêché de Reims; six ans après, ce prince mourut à Clermont.

On a long-temps dit et cru que le Dauphiné avait

été cédé à la France, à condition que le fils aîné de nos rois porterait toujours le titre de Dauphin.

Le président Hénault remarque avec raison que jamais il ne fut question de cette clause dans ce traité, et les faits le prouvent, puisque le premier dauphin fut non le duc de Normandie, mais son fils, le prince Charles. Au reste, depuis, on établit par coutume ce qui n'avait point été prescrit par les traités, et l'héritier de la couronne a porté constamment le titre de dauphin.

Amour de Philippe pour Blanche de Navarre.

On aurait dû croire que le roi Philippe, accablé d'affaires, de fatigues, et plongé dans la tristesse par la mort d'une épouse chérie, ne serait pas susceptible d'éprouver encore une passion.

Cependant il devint éperdûment amoureux de la princesse, à la vérité la plus accomplie de son temps: c'était Blanche de Navarre. Le roi l'avait fait venir en France pour épouser le duc de Normandie; mais, dès qu'il la vit, il s'enflamma pour elle, la couronna, et maria son fils avec Jeanne, comtesse de Boulogne, veuve de Philippe de Bourgogne, tué au siége d'Aiguillon.

L'année suivante le nouveau dauphin, Charles, épousa Jeanne, fille de Pierre, duc de Bourbon, grand chambrier de France.

Cette dignité était l'une des grandes charges de la couronne, et donnait au titulaire la jouissance des mêmes prérogatives accordées aux autres grands officiers, qui, par un étrange et vieil abus, exerçaient chacun, dans la résidence royale, une juridiction particulière et fort étendue sur les arts et métiers qui avaient quelque rapport avec leur emploi; ainsi le grand chambrier exerçait son autorité sur les mar-

chands de draps, sur les fripiers, les cordonniers, les pelletiers, etc., qui obtenaient de lui, à prix d'argent, des lettres de maîtrise.

Mézerai, parlant du mariage de Philippe avec sa franchise ordinaire, qui était rude et naïve, dit: « Philippe aima mieux Blanche de Navarre pour sa femme » que pour sa bru : ainsi les apprêts des noces qui se » faisaient pour le fils servirent au père; et, contre » l'ordre des saisons, l'hiver et l'été se joignirent en- » semble. Un mariage si mal assorti ne pouvait pas » durer long-temps; car les combats de l'amour sont » aussi mortels aux vieilles gens, que ceux de la guerre » le sont aux jeunes téméraires. »

Le roi ne tarda pas à l'éprouver; il venait de proroger la trève avec l'Angleterre pour trois ans. Une maladie grave le saisit à Nogent-le-Roi, et termina ses jours le 22 août 1350; il était âgé de cinquante-sept ans. Sa maladie et sa mort.

Peu de momens avant sa mort, ayant appelé près de son lit ses deux fils, les ducs de Normandie et d'Orléans : « Vous connaissez, leur dit-il, l'évidence » de mes droits et l'injustice des prétentions d'É- » douard, injustice condamnée par tous nos docteurs » en droit et en théologie. Soutenez notre juste cause » avec courage, et fiez-vous à la Providence, qui tôt » ou tard fait triompher la vérité du mensonge; mais » surtout restez unis pour être forts; soyez justes » pour être aimés, et soulagez le peuple des impôts » qui pèsent sur lui. »

Il leur dit encore, selon les expressions de Mézerai, d'autres belles choses que les princes recommandent plus souvent à leurs successeurs en mou-

rant, qu'ils ne les ont pratiquées pendant leur vie.

Il ajoute que ce prince fut le seul des rois de la troisième race, qui n'ait point montré d'inclination pour les lettres et pour ceux qui les cultivent, reconnaissant peut-être qu'il n'était pas assez heureux pour avoir mérité que de belles plumes s'exerçassent à lui donner des éloges.

Sa première femme, Jeanne de Bourgogne, mit au monde un fils, Jean de Normandie, qui lui succéda; Philippe, duc d'Orléans et comte de Valois, qui mourut sans postérité; et Marie, qui depuis épousa Jean, duc de Limbourg, fils du duc de Brabant.

Lorsque Philippe de Valois mourut, sa seconde femme, Blanche de Navarre, était enceinte; elle accoucha d'une princesse nommé Jeanne, qui mourut à Béziers en 1373, au moment où elle était en route pour Barcelone, où elle devait épouser le fils de Pierre, roi d'Aragon. La reine Blanche survécut à son époux et à ses fils; elle prolongea sa carrière jusqu'à l'époque du règne de Charles VI.

Changement de modes.

Cette époque fut celle d'un assez grand changement dans les modes françaises : les princes et les seigneurs cessèrent de couper leur barbe, et quittèrent les habits longs qu'on avait portés jusque là; le costume qu'ils prirent fut une espèce de pourpoint fort court, qui dépassait de peu la ceinture des hauts-de-chausse.

Le peuple n'adopta point ce nouveau costume, dont il se raillait d'autant plus amèrement qu'il était alors exaspéré contre la noblesse, qui l'opprimait cruellement. « Jamais, dit Condillac, on ne vit dans » le monde de tyrannie plus horrible que celle des

» nobles féodaux et des ordres religieux. Inégaux
» entre eux en forces, en puissance, en richesses, tou-
» jours en lutte les uns contre les autres, et ne con-
» naissant de règles que leurs caprices, rien d'établi
» ne pouvait demeurer stable; tout était en tumulte
» et en révolte, excités par les questions les plus fri-
» voles, les doctrines les plus absurdes, les prétentions
» les plus ridicules. Comment oublia-t-on pendant
» tant de siècles, en Europe, qu'une nation ne peut
» être civilisée que lorsqu'elle forme un corps de ci-
» toyens unis par un intérêt commun ? Ici ce lien
» manquait; les distinctions des classes n'étaient éta-
» blies sur aucun juste fondement.

» L'origine de la noblesse française fut absurde.
» Chez les anciens, c'était par les magistratures que
» les familles devenaient nobles; dans l'Europe mo-
» derne, le gouvernement féodal introduisit les plus
» fausses doctrines. Un château fortifié donnait la
» noblesse à un brigand, auquel il servait de retraite,
» et cette noblesse, fille de la violence et du pillage,
» se transmettait à ses enfans. Il en résulta que la
» terre seule fit le noble, que les fonctions publiques,
» civiles et militaires ne purent pendant long-temps
» donner la noblesse; on restait roturier si l'on ne
» prouvait pas sa descendance de quelque seigneur
» qui eût été au moins le maître d'un castel. Cette
» noblesse, qu'une famille tient de sa terre sans avoir
» rendu aucun service à l'État, est le plus funeste des
» préjugés, et devient aussi le principe de l'inégalité
» la plus odieuse; car plus ces nobles inutiles se croient
» élevés, plus ils mépriseront les ordres inférieurs;
» mais, d'un autre côté, plus ceux-ci se sentent mé-

» prisés, plus ils conserveront de haine contre la no-
» blesse. C'est pourquoi l'on a vu toujours des ma-
» gistrats occupés des moyens d'humilier les nobles,
» et quelquefois même le peuple s'armer pour les ex-
» terminer, tandis qu'en Angleterre le peuple montre
» un vrai respect pour la noblesse, parce qu'elle a
» pour origine une magistrature héréditaire. »

Cette opinion d'un philosophe bienveillant paraît sans doute tranchante et sévère. On pourrait lui objecter que partout la force a long-temps tenu lieu de droit, et que presque toutes les autorités qui gouvernent le monde, en quelque rang que ce soit, ont dû plus souvent l'origine de leur existence à la puissance des armes et aux caprices du sort, qu'aux décisions libres et volontaires des nations; mais les paroles de l'historien que je viens de citer, n'en méritent pas moins d'être répétées et retenues pour l'intérêt même des nobles de tous pays; il est bon qu'ils sachent que le patronage et les grands services rendus à l'État peuvent seuls désarmer l'envie, calmer la haine que produit naturellement toute inégalité, et leur concilier même le respect ainsi que l'affection des peuples.

CHAPITRE TROISIÈME.

JEAN II.

(1350.)

Portrait de Jean.—Son couronnement.—Sa vengeance.—Combat de Trente.—Ordre de l'Étoile.—Succès des Anglais.—Élection d'un pape.—Portrait de Charles-le-Mauvais.—Assassinat de La Cerda.—Vanité de Charles IV.—Sa bulle d'Or.—Descente d'Édouard en France.—Son retour en Angleterre.—Troubles intérieurs.—Arrestation de Charles-le-Mauvais.—Assemblée des états.—Intrigues de Charles-le-Mauvais.—Ordonnance de 1355.—Guerre en Normandie.—Prise de Romorantin.—Bataille de Maupertuis.—Défaite des Français.—Prise du roi Jean.—Combat singulier.—Arrivée de Jean à Londres.—Politique du Dauphin.—Dissolution des états.—Troubles dans Paris.—Ordonnance des monnaies.—Trève en Bretagne.—Ravages des compagnies.—Assemblée des états.—Leur résolution.—Réponses du régent.—Ordonnance de 1356.—Trève avec les Anglais.—Délivrance du roi de Navarre.—Division entre les ordres.—Régence du Dauphin.—Convocation des assemblées partielles.—Troubles à Paris.—Retour du Dauphin.—Entrée du Navarrois à Paris.—Empoisonnement du Dauphin.—Révolte des Parisiens.—Soumission du régent.

Portrait de Jean.

Jean II était âgé de trente ans lorsqu'il succéda à son père, Philippe de Valois. Sa jeunesse avait donné de grandes espérances, que firent évanouir les premiers actes de son autorité; et son règne fut un des plus désastreux qui eussent pesé sur la France depuis la fondation de la monarchie.

Ce prince, à la tête de nos armées, avait long-

temps excité l'admiration des Français, en combattant sans relâche les Anglais dans le midi, dans le nord et dans l'ouest de la France.

Général actif, brave soldat, vaillant chevalier, il porta l'épée avec éclat; mais il ne put soutenir le poids du sceptre. Dès qu'il fut revêtu de la souveraine puissance, ses brillantes qualités parurent se transformer soudainement en défauts et même en vices. Sa fierté se changea en orgueil, sa bravoure en témérité, sa sévérité naturelle en cruauté. L'amour du pouvoir fit taire en lui la justice.

Jamais un roi de France n'appela, ne réunit et ne consulta plus souvent les états-généraux; mais aucun aussi ne viola plus ouvertement les promesses qu'il leur avait faites; et, comme le remarque Voltaire, le début du règne de celui qu'on appelait et qu'on appelle encore Jean-le-Bon, fut signalé par un acte arbitraire et par un lâche assassinat.

Son couronnement.

Peu de jours après son avénement, Jean fut sacré à Reims avec Jeanne de Boulogne, sa seconde femme; et, de retour à Paris, dans une séance solennelle du parlement, il arma chevaliers ses deux fils aînés et quelques seigneurs qui avaient combattu sous ses drapeaux.

Sa vengeance.

A peine les fêtes de son couronnement étaient-elles terminées, que, cédant à son orgueil et à son penchant pour la vengeance, il consterna ses peuples et surtout la noblesse par un coup d'état, dont l'injustice et la cruauté étonnèrent ceux mêmes que les mœurs de ce siècle, encore barbare, devaient avoir accoutumés à la violation des règles et des formes de la justice.

Le connétable de France, Raoul, comte d'Eu et de Guynes, ayant été pris par les Anglais, avait trouvé le moyen de se concilier la bienveillance du roi et de la reine d'Angleterre, et de recouvrer sa liberté, en promettant pour sa rançon une somme de soixante mille écus, qu'il devait payer au bout d'un an, s'engageant sur l'honneur, au défaut de paiement, à revenir se réintégrer en prison.

Le connétable, arrivé en France, se rendit promptement à Paris près du roi, qui jusque là lui avait toujours montré une vive affection : mais, pendant son absence, plusieurs rapports verbaux ou par écrit avaient persuadé à ce monarque que le connétable le trahissait, et entrait dans des complots tramés par l'Angleterre pour la ruine de la couronne.

Dès que ce seigneur parut à la cour, si l'on en croit le récit de Froissard, « *Comte de Guynes*, lui » dit Jean, *suivez-moi ; j'ai à parler à vous de conseil.* » Le comte, qui nul mal n'y pensait, répondit : *Mon* » *seigneur, volontiers.* Lors, l'emmena le roi en une » chambre, lui montra une lettre, et lui dit : *Comte* » *de Guynes, vites-vous oncques ce papier autre part* » *qu'ici.* Le comte, ainsi comme il me fut dit, fut du- » rement assoupli et pris d'étonnement quand il vit » la lettre. A donc dit le roi Jean : *Ah ! ah ! mauvais* » *traître, vous avez bien mort desservi, si n'y man-* » *querai mie par l'âme de mon père ;* et il le fit mettre » en prison dans la tour du Louvre.

» Les seigneurs qui tenaient le comte pour loyal » et prudhomme, sans nulle lâcheté, sont tous éton- » nés, et demandent au roi la cause de cette rigueur » envers un si gentil chevalier qui avait perdu sa for-

» tune, et bataillé si long-temps pour lui et pour le
» royaume. Le roi ne voulut point s'expliquer; il
» leur dit seulement le lendemain, qu'il ne dormi-
» rait jamais, tant que le comte de Guynes serait en
» vie. Aussi bientôt après, il le fit tuer secrètement
» au Louvre. »

Les autres historiens qui rapportent ce fait conviennent que le comte fut décapité au Louvre sans forme de procès, et que cet acte de cruauté fut considéré comme un présage des malheurs du règne de Jean.

Au reste, la plupart d'entre eux disent que le comte de Guynes, jugé à la vérité sans formes, ne fut cependant pas exécuté en secret. On lui trancha la tête en présence des comtes d'Armagnac, de Châtillon, et de deux autres seigneurs, auxquels il avait confessé sa trahison.

« Ledit connétable fut, ce sont les termes de la
» chronique de Saint-Denis, décapité pour très-
» grandes et mauvaises trahisons, qu'il avait faites et
» commises contre le roi Jean, lesquelles il confessa
» en présence du duc d'Athènes et de plusieurs au-
» tres. »

Le chroniqueur pensait apparemment, suivant l'esprit de son siècle, que l'aveu du crime excusait l'illégalité du jugement; mais il paraît constant que l'opinion publique ne fut pas conforme à cet avis, car ce coup d'état excita l'indignation de la plupart des seigneurs français, arma beaucoup d'ennemis contre Jean, et donna de nombreux partisans au roi d'Angleterre, son rival; et c'est précisément la gravité des conséquences d'un tel acte qui nous a fait un devoir d'en parler avec quelques détails.

Le mécontentement excité par la vengeance cruelle que venait d'exercer le roi sur un de ses plus illustres généraux, fut d'autant plus vif qu'on put avec quelque prétexte soupçonner ce prince, non-seulement d'avoir écouté une haine trop violente contre le connétable, mais encore de s'être laissé entraîner au désir d'enrichir de ses dépouilles son favori Charles de La Cerda, issu de saint Louis par les femmes, et d'Alphonse de Castille par les hommes. Son affection pour ce favori passait tellement toute mesure et toute convenance, qu'elle était considérée par la malignité comme un penchant honteux et criminel.

Jean donna à Charles de La Cerda l'épée de connétable, quoiqu'elle eût été promise au roi de Navarre, qui ressentit violemment cette injure, et contracta dès ce moment avec le monarque anglais des liaisons secrètes, qui attirèrent sur la France de grandes calamités.

La Cerda reçut encore de la faveur royale la main de la fille de Charles de Blois et le comté d'Angoulême. Ce mariage rendit une nouvelle activité à l'esprit de discorde et de parti qui agitait alors la Bretagne.

Les comtesses de Blois et de Montfort continuèrent à se battre avec des chances diverses. Dans cette guerre longue et acharnée, on compta plus d'exploits chevaleresques que de batailles importantes, et plus de preux chevaliers que d'habiles généraux.

A la même époque se livra, dit-on, en Bretagne, un combat devenu célèbre sous le nom de *combat des Trente*. Ce fut une lutte d'honneur entre trente che- Combat des Trente.

valiers français, dont le chef se nommait Beaumanoir, et trente anglais commandés par Bembro, que Froissard appelle Brandebourg.

On prétend que dans cette action Beaumanoir, excédé de fatigue, et se voyant près de succomber à ses blessures, ainsi qu'à la soif qui le consumait, un de ses compagnons lui cria « Beaumanoir, bois ton « sang ! » Ce sang lui rendit momentanément la force nécessaire pour combattre et pour vaincre. Les Français triomphèrent.

Plusieurs historiens traitent de fable cette anecdote, dénuée de preuves, il est vrai, mais cependant si conforme aux mœurs et à l'esprit chevaleresque du temps, qu'il suffit, pour y croire et pour conserver dans nos fastes cette action glorieuse, qu'elle ait été rapportée par un ou deux auteurs contemporains.

Le combat des Trente eut lieu près d'un arbre dit le *chêne demi-voie*, entre Josselin et Ploërmel. M. le comte Daru, en citant les premières paroles de Beaumanoir au chef des guerriers anglais, nous fait douter si cette action eut pour motif l'intérêt de la Bretagne alors pillée par les Anglais, ou seulement le but galant et chevaleresque de soutenir en champ-clos la prééminence des belles et des braves de la France sur les beautés anglaises et les preux de la Grande-Bretagne. En effet, selon M. Daru, Beaumanoir, en tirant l'épée, dit au chef de la troupe ennemie: « Voyons qui de nous peut se vanter d'avoir plus » belle amie. »

L'honneur de la journée fut déféré au sire de Tintiniac par les Français, et à Croquart par les Anglais. Le même auteur croit qu'au commencement du com-

bat, Bembro, pour affermir le courage de ses compagnons d'armes, leur cita une prophétie de Merlin qui semblait leur être favorable, et que l'Anglais Croquart lui répondit: « Laisse là ta prophétie; ne » nous fions qu'à nos épées, et marchons en avant avec » assurance. » La maison de Beaumanoir prit, depuis ce combat, pour cri de guerre, ces paroles: » Beaumanoir! bois ton sang! »

Une simple pierre, placée dans un champ sur le bord du chemin qui conduit de Ploërmel à Josselin, conserva jusqu'à nos jours le souvenir de la victoire des guerriers bretons; elle portait cette inscription: *A l'immortelle mémoire de la bataille des Trente, gagnée par monseigneur le maréchal de Beaumanoir, le* 26 *mars* 1350. M. Daru rectifie cette date par le chiffre 1351. Napoléon, en 1811, érigea sur le même lieu, à l'honneur français, un monument plus digne de lui et de nous.

Il est étonnant et presque honteux que quelques écrivains français aient révoqué en doute cette vieille tradition de nos pères; ils se fondent sur le silence des historiens anglais relativement à cette glorieuse journée. Ne doit-on pas croire, au contraire, qu'en pareil cas, le silence du vaincu parle pour le vainqueur?

Le roi Jean, sans cesse tourmenté du désir d'égaler ou de surpasser en éclat son rival le roi d'Angleterre, voulut, comme lui, créer un ordre de chevalerie. Celui de la Jarretière, institué par Édouard, n'était composé que de vingt-six chevaliers; l'ordre de l'Étoile se composa de cinq cents. Tout ce qu'on prodigue s'avilit; l'ordre de l'Étoile s'éteignit promptement.

Ordre de l'Étoile.

On l'avait doté d'un bâtiment où tous les chevaliers devaient se réunir une fois chaque année, et s'y raconter mutuellement toutes leurs aventures honorables ou fâcheuses, avec serment de ne dire que la vérité. Un clerc, payé par le roi, les transcrivait sur un registre, pour que chacun pût être jugé selon son mérite.

Ils juraient de mourir plutôt que de se rendre, et de ne pas fuir plus loin que l'espace de quatre arpens, quand la supériorité du nombre les forçait à la retraite. Tous les membres de cet Ordre devaient porter sur leur vêtement une étoile d'or ou d'argent doré. Cet ordre tombé fut, avant de disparaître, distribué comme récompense aux soldats du guet de Paris.

Succès des Anglais.

Tandis que le monarque français se livrait à ces stériles occupations, inspirées par une puérile vanité, les Anglais, profitant des germes de mécontentement répandus dans la France par la conduite arbitraire de Jean, et des projets de vengeance du roi de Navarre, rétablissaient en Guyenne l'honneur de leurs armes. Ils battirent le maréchal de Nesle, et s'emparèrent de plusieurs places.

Le comte de Flandre, irrité du refus qu'on faisait de lui livrer trois villes, dont la restitution lui avait été promise, différait de venir à Paris pour prêter serment et rendre hommage; cependant les menaces du roi l'intimidèrent, et il obéit.

Précédemment, les Français, pendant une trêve, avaient essayé sans succès de surprendre la ville de Calais, dont ils avaient corrompu le gouverneur. Au mépris de la même trêve, les Anglais gagnèrent le gouverneur de Guynes, et prirent cette ville. Édouard,

à qui on reprochait cette infraction de la suspension d'armes, dit que l'exemple du roi de France l'avait autorisé à regarder les trèves comme *marchandes*.

Tout annonçait de prochains et violens orages : les mœurs du temps ne permettaient aucune sécurité aux peuples ni aux princes ; on ne voyait de tous côtés que trahison, félonie, serment violé, trèves enfreintes, traités rompus ; les chevaliers ne connaissaient d'autre loyauté que le point d'honneur sévèrement observés par eux dans les défis, dans les combats et dans les tournois.

Le Saint-Siége, plus pacifique depuis sa translation en France qu'il ne l'avait été à Rome, s'occupait alors assez franchement d'un devoir pieux, celui d'épargner le sang des peuples, et d'apaiser les querelles des rois.

Élection d'un pape.

La mort de Clément VI (1) n'apporta aucun changement à ce système vraiment évangélique. Un Français, Étienne d'Albert, évêque de Clermont, fut élu pape sous le nom d'Innocent VI. Il employa ses bons offices pour apaiser les différends qui divisaient l'Angleterre et la France. Mais par malheur il ne put exercer aucune influence sur l'esprit ambitieux et perfide d'un prince honteusement célèbre, de ce Charles, roi de Navarre, qui justifia par tant de crimes le surnom de *mauvais*, dont ses contemporains et la postérité le stygmatisèrent.

Portrait de Charles-le-Mauvais.

La nature semblait ne l'avoir doué des plus brillantes qualités, que pour rendre ses vices plus dangereux : c'était l'homme de son temps le plus spiri-

(1) 1352.

tuel, le plus adroit, le plus éloquent et le plus audacieux; avide pour grossir ses trésors, prodigue pour les répandre sur ceux qu'il voulait corrompre, il savait, comme Catilina, feindre la vertu, séduire la probité, et s'attacher de nombreux partisans par les funestes liens du crime : il se donnait des gages de leur fidélité en les entraînant à commettre des actions coupables, et possédait à fond l'art funeste de les enchaîner à ses intérêts en flattant leurs passions. Ces passions les exposaient promptement aux vengeances du pouvoir et des lois, contre lesquelles ils ne pouvaient plus après trouver d'appui qu'en se dévouant à son service.

Le monarque français, malgré l'impétuosité de son caractère, dissimula d'abord la haine que lui inspirait le roi de Navarre, dont il redoutait également l'ambition, les artifices, le courage et la puissance; il lui donna même la main de sa fille Jeanne, en lui faisant espérer le comté de Champagne; mais le Navarrois, difficile à tromper, n'en poursuivit pas moins avec chaleur ses prétentions sur le comté d'Angoulême, dont le nouveau connétable La Cerda s'était déjà mis en possession. L'influence du favori sur l'esprit du monarque empêchait Jean de tenir ses promesses, et déjouait ainsi toute l'adresse du roi de Navarre.

Assassinat de La Cerda.

Ce prince vindicatif s'était retiré avec humeur dans la ville d'Évreux. Là, ayant appris que le connétable habitait sans méfiance le château de l'Aigle, il y courut pendant la nuit avec cent hommes d'armes, escalada les murs, surprit son adversaire dans son lit, et le poignarda de sa main.

Aussi audacieux que féroce, il écrivit au conseil du

roi, se vanta, comme d'un exploit glorieux, du crime qu'il venait de commettre, essaya de le justifier par les motifs les moins fondés, leva des troupes, fortifia ses places, et appela les ennemis de la France à son secours.

Le roi, non moins consterné qu'irrité d'une telle insolence, préféra, dans cette circonstance critique, la négociation aux armes, et prit le parti peu honorable d'apaiser le rebelle qu'il aurait dû punir. Il lui promit donc de fortes indemnités pour le dédommager de la perte de la Brie et de la Champagne, et l'établissement d'un tribunal souverain dans la ville d'Évreux.

Enfin, par une condescendance qu'on pouvait taxer de bassesse, il invita son coupable gendre à venir à Paris pour expier son assassinat par une apparente soumission, le garantit de tout péril sur sa parole; et comme Charles ne s'y fiait pas, après lui avoir accordé une forte somme d'argent, il lui envoya comme otage son second fils.

Le Navarrois, satisfait, comparut au parlement où siégeaient des pairs, plusieurs évêques et deux légats. Là, d'un ton plus fier que soumis, ayant prononcé quelques paroles pour excuser le meurtre qu'il avait commis, il invoqua la clémence du roi.

Comme tout était réglé d'avance et pour la forme, la séance fut courte. Seulement, afin de sauver, au moins en apparence, la dignité royale compromise par une telle scène, le nouveau connétable, Jacques de Bourbon, arrêta le Navarrois, et l'emmena dans une autre salle, d'où il fut promptement rappelé par l'ordre du faible monarque.

Alors deux reines douairières, veuves des deux derniers rois, sollicitèrent sa grâce, que le roi lui accorda; il fut à la vérité exilé en Normandie; mais Jean lui accorda bientôt la permission d'en sortir, et de se rendre près du pape dans la ville d'Avignon, où il attendit en pleine sécurité le moment favorable pour seconder les entreprises que le roi d'Angleterre méditait contre la France.

Dans ce temps (1), le roi Édouard se montra seul digne du trône par son habileté, autant que par l'élévation de son caractère. Aussi lui et son fils furent les héros de cette époque. Les autres rois se montrèrent presque tous faibles et inconséquens dans leur conduite politique, malhabiles dans leurs plans, étroits dans leurs vues, et ne pouvant s'honorer que de leur bravoure personnelle, qualité trop commune alors pour être citée. Ce mérite de soldat était à la fois la mode et la vertu du temps.

Vanité de Charles IV.

L'empereur Charles IV, qui régnait alors en Allemagne, se laissait, comme le roi de France, entraîner par cette vanité qui rapetisse les hommes au moment où ils croient qu'elle les élève au-dessus de leurs semblables. Charles ambitionnait avec tant de passion le titre d'empereur romain, titre alors dénué de puissance, que, pour obtenir d'être couronné à Rome, il promit honteusement de ne pas rester plus d'un jour entier dans cette ville.

Sa bulle d'or.

Le même empereur mérita, peu de temps après, une plus honorable célébrité, en publiant la constitution germanique si fameuse sous le nom de

(1) 1354.

bulle d'or, et qui établit quelque régularité dans un empire jusque là livré, sans règles, à toutes les ambitions individuelles et à la plus turbulente anarchie.

En Allemagne, depuis le dixième siècle tout semblait se réunir pour accroître la puissance féodale aux dépens de l'autorité du trône; tandis qu'en Angleterre, l'alliance des seigneurs et du peuple fondait progressivement les libertés nationales, et qu'en France, l'union du monarque et des peuples tendait perpétuellement à élever le pouvoir royal, qui finit, en suivant cette direction constante, par devenir absolu.

Les actes arbitraires du roi Jean et les charges pesantes dont il accabla ses sujets, suspendirent momentanément cette marche ascendente, et peu s'en fallut que la royauté ne pérît par les trahisons des grands, par les révoltes de la capitale, et par les armes des Anglais, habiles à profiter de cet état de troubles et de faiblesses.

Gaston Phébus, comte de Foix et beau-frère du roi de Navarre, leva, un des premiers, l'étendard de la rébellion, et déclara ne vouloir plus relever du monarque français; d'autres l'imitèrent; mais les troupes de Jean le surprirent, l'enlevèrent et le conduisirent à Paris, où il fut jeté en prison. Peu de temps après, étant rentré en grâce près du roi, il se dévoua tellement à son service, que ce prince lui confia le commandement d'une armée.

Descente d'Édouard en France.

Les trèves récemment conclues venaient d'expirer. Le Navarrois, ayant fait un court voyage en Angleterre, avait promis son appui et celui de ses amis au

roi Édouard, qui, sur ces assurances, reprit les armes, et descendit en France (1).

La guerre étant ainsi rallumée, les Anglais, instruits du désordre où la ville de Nantes était plongée le jour du mardi gras de l'année 1355, la surprennent et s'en emparent, au mépris d'une suspension d'armes dont le terme n'était pas expiré; mais, la nuit suivante, Gui de Rochefort accourut, prit la ville d'assaut, et fit expier aux Anglais, qui l'occupaient, leur manque de foi, en les passant tous au fil de l'épée.

Le nouveau général, Gaston de Foix, conduisit dans le midi l'armée royale, de concert avec le connétable Jacques de Bourbon; mais la mésintelligence de ces deux chefs paralysa leurs efforts : et bien qu'ils eussent la supériorité du nombre, le prince de Galles, alors duc de Guyenne, les battit, dispersa leurs forces et dévasta sans obstacle tout le Languedoc, depuis Toulouse jusqu'à Narbonne et Béziers.

Dans le même temps, Édouard, débarqué à Calais, traversa l'Artois, et s'étendit rapidement jusqu'à Hesdin; mais là il apprit qu'une armée nombreuse s'avançait contre lui. Le roi Jean, qui la commandait, défia par un cartel le monarque anglais, voulant, disait-il, le combattre corps à corps.

Son retour en Angleterre.

Édouard, craignant d'être enveloppé et privé de subsistances, se retira sur Calais, et se rembarqua promptement pour l'Angleterre, assez désappointé par le mauvais succès de cette expédition.

Une campagne si honorable pour le roi de France, et si courte, avait pourtant épuisé le trésor royal, et toutes les tentatives de ce prince pour le remplir fu-

(1) 1355.

rent vaines. Partout des refus multipliés lui démontrèrent qu'il ne pourrait pas obtenir d'argent sans le consentement des états. Ils furent, comme nous le dirons bientôt, rassemblés en 1355, et convoqués de nouveau en 1356.

Troubles intérieurs.

Malgré l'autorité des états, qui semblait garantir l'obéissance du peuple, la levée des taxes consenties par eux éprouva généralement une grande résistance. Plusieurs séditions éclatèrent; les communes, opprimées par la noblesse, par le clergé, et dévastées par les guerres civiles, ne pouvaient supporter une charge si pesante. Arras se révolta ouvertement.

Le maréchal d'Andreghen, envoyé par le roi dans cette ville, sous prétexte de traiter à l'amiable avec les habitans, y conduisit une troupe d'hommes d'armes; dès qu'il y fut entré, il se saisit d'une centaine des chefs les plus turbulens, et les fit décapiter, violant ainsi sans scrupule les promesses pacifiques qu'il leur avait faites.

Arrestation de Charles-le-Mauvais.

Le Navarrois, constant dans sa haine et implacable dans ses vengeances, feignait alors de plaindre le sort des peuples, qu'il excitait sourdement à la rébellion. En même temps, ayant surpris la confiance de Charles, duc de Normandie, fils aîné du roi, il trouva le moyen de séduire et d'égarer ce jeune prince, qui supportait avec peine le joug pesant que lui imposait la sévérité du roi son père.

Déjà le dauphin, dupe de ses artifices, était convenu avec lui de quitter secrètement la cour: le jour de l'évasion était fixé; mais heureusement ce prince découvrit que le but secret du Navarrois était de s'emparer de sa personne, de le livrer aux Anglais, et

d'exciter ensuite tous les mécontens à déposer le roi, dont il espérait usurper la couronne. Alors, repentant et irrité, il avoua tout à son père, embrassa ses genoux, obtint son pardon; et ensuite, opposant la ruse à la ruse, il parvint à prendre le roi de Navarre dans ses propres filets.

Celui-ci fut tellement trompé par la cordialité apparente des lettres du dauphin, que, sur son invitation, il se rendit sans méfiance, accompagné des seigneurs d'Harcourt, de Graville et de plusieurs de ses confédérés, au château de Rouen, où ce prince l'attendait.

Il croyait que le duc de Normandie, profitant d'un prétexte quelconque, n'était réellement venu, dans la capitale de son duché, que pour conférer avec lui sur leurs intérêts communs.

Le roi Jean, « d'un caractère chaud et soudain, » ainsi que le dit Froissard, apprit avec colère que le roi d'Angleterre était l'instigateur de toutes les résistances et insurrections qui éclataient contre son autorité. On lui avait aussi fait connaître les manœuvres d'un gouverneur de la ville de Gand, agent du Navarrois, et qui avait négocié, au nom de ce prince, du comte d'Harcourt et de leurs confédérés, un traité avec le roi Édouard pour attirer ses armes en France. « Certes, dit Jean transporté de colère, je ne » veux nul maître en France hors moi, et je ne peux » éprouver aucun contentement que lorsque ces traî» tres et ces rebelles ne seront plus en vie. »

Son fils l'ayant informé du piége qu'il leur avait tendu, et du jour où ils devaient souper chez lui, il partit secrètement à la tête de cent hommes d'ar-

mes, s'introduisit le soir dans le château de Rouen, le dimanche des Rameaux, surprit à table ceux dont il avait juré la mort, et saisit lui-même le roi de Navarre au collet en lui disant: « Or sus, traître, tu » n'es pas digne de t'asseoir à la table de mon fils! Par » l'âme de mon père, je ne penserai jamais à boire » ni à manger tant que tu vivras! »

Or, dans cet instant, l'écuyer du Navarrois, Collinet de Bleville, tira son glaive, et, le dirigeant sur la poitrine du roi, le força de lâcher son prisonnier; mais les hommes d'armes de Jean les arrêtèrent tous deux, ainsi que leurs compagnons, en dépit des protestations de Charles-le-Mauvais, qui déclara qu'on l'avait calomnié, et qu'il le prouverait en présence des pairs du royaume.

Jean le fit enfermer dans le château, et ordonna l'arrestation de tous ses amis, malgré les prières du dauphin, qui s'efforçait inutilement de représenter à son père, qu'il l'exposerait ainsi aux reproches d'avoir trahi lâchement ses convives.

« Jean, n'écoutant que sa fureur, donna lui-même, » dit Froissard, un grand horion sur les épaules du » comte d'Harcourt avec la masse d'armes d'un ser» gent, et, le poussant hors de la salle, lui cria: « *En* » *avant, traître orgueilleux, et passe en prison à ma* » *étrenne! Par l'âme de mon père, vous saurez bien* » *chanter quand vous m'échapperez! Vous êtes du* » *vrai lignage du comte de Guynes! Vos forfaits et* » *vos trahisons recevront bientôt leur châtiment!* »

Cependant le duc de Normandie et les notables de Rouen, attachés au comte d'Harcourt, s'indignaient de cette violence. Jean, qui voulait la mort du comte

et celle de leurs amis, craignant que les bourgeois ne les délivrassent s'il retardait sa vengeance, ordonna au chef de sa garde de les faire décapiter; ce qui fut fait promptement dans les champs et hors des murs.

Ainsi périrent sans jugement le comte d'Harcourt, Jean de Graville, messire Maubué et Collinet de Bleville : ce dernier fut exécuté pour avoir tiré son épée contre le roi; il fut le seul à qui Jean permit de se confesser, disant que les autres, comme traîtres, ne devaient point avoir de confession.

Les chroniques françaises ajoutent à ces détails, qu'il fit conduire ces prisonniers dans deux charrettes, et qu'après dîner il monta à cheval pour assister à leur supplice.

Charles-le-Mauvais avait un frère nommé Philippe. Celui-ci, furieux de la captivité du Navarrois, unit ses ressentimens à ceux de Geoffroi d'Harcourt, oncle du comte qui venait d'être assassiné. Tous deux armèrent leurs vassaux, approvisionnèrent leurs forteresses, et déclarèrent la guerre au roi.

Philippe lui adressa son cartel en ne l'appelant que Jean de Valois, soi-disant roi de France. Dans ce cartel, Philippe lui reprochant la violence et la lâcheté de son entreprise, qu'il taxait de trahison: « Vous avez sans aucun juste titre, disait-il, surpris » et emprisonné notre très cher frère; nous emploierons toutes nos forces pour le délivrer. Peut-être » déjà, convoitant son héritage et le nôtre, vous voulez trancher ses jours et lui faire éprouver le sort » que votre injustice a fait subir aux comtes d'Eu et » de Guynes. Mais apprenez que dès ce moment nous » vous défions, nous bravons toute votre puissance,

» et que nous vous déclarons une guerre mortelle, à » laquelle nous consacrerons nos corps et nos bras. » En foi de quoi nous avons fait apposer notre scel » à ces présentes, le 17 d'août 1355. »

Harcourt et un grand nombre de seigneurs normands envoyèrent à Jean de semblables défis, qui le plongèrent quelque temps dans une vive inquiétude; mais elle dura peu; car l'esprit de ce monarque, aussi mobile qu'impétueux, passait assez rapidement de la crainte à l'espoir, de la fureur à la faiblesse, et de la haine à l'insouciance.

Charles-le-Mauvais fut transféré dans la tour du Louvre. Sa captivité fut d'abord rigoureuse. Plusieurs fois par jour, et toutes les nuits, on entrait avec bruit dans son cachot, et les geôliers lui annonçaient, tantôt qu'il allait être décapité, et tantôt que, sous peu d'heures, il devait être jeté dans un sac au milieu de la Seine.

Le Navarrois déguisait sa terreur et sa colère sous l'apparence de la résignation, et trouvait le moyen d'inspirer de l'intérêt aux officiers et soldats qui le gardaient, en leur parlant avec douceur, et en les plaignant de se voir forcés, contre leur sentiment naturel, d'exécuter les ordres sévères de leur cruel monarque.

On vante sans cesse le constant amour des chevaliers français pour leur roi, et les éloges ne tarissent point sur cette héroïque fidélité des anciens jours; assertion d'autant plus étrange qu'elle se trouve démentie à chaque page de nos fastes. Ils ne sont remplis que de défis portés, que de combats livrés aux souverains par leurs nobles vassaux. Les exemples

d'attachement, de soumission, de loyauté envers le monarque, n'étaient que de rares exceptions; ceux de défections, de félonie étaient fréquens et presque journaliers.

Si les preux de ces vieux temps déployaient quelquefois un zèle ardent pour le trône, ce n'était le plus souvent que pour un intérêt commun, et lorsqu'il s'agissait de repousser une invasion étrangère. Mais malheureusement encore on voyait un assez grand nombre de ces châtelains grossir le parti de l'ennemi naturel de la France, le roi d'Angleterre, et combattre sans scrupule sous ses drapeaux.

C'est ce que firent alors Philippe de Navarre et Geoffroi d'Harcourt (1). Ils s'allièrent au roi Édouard, lui ouvrirent leurs forteresses, et favorisèrent le progrès de ses armes, comme on vit plus tard d'autres grands vassaux français, placer sur le trône un prince anglais; depuis, une ligue de seigneurs et de prêtres repousser le bon et vaillant Henri, en s'associant aux bannières espagnoles; et plus tard enfin, une émigration vaillante, chevaleresque, mais irritée, s'allier aux princes de l'Europe coalisée contre nous.

Mais au moins, dans ce dernier cas, ce n'était pas la royauté qu'elle combattait, car alors la cause royale semblait être soutenue par elle. Ces preux modernes ne prévoyaient pas sans doute qu'au lieu de défendre le monarque, ils allaient accroître ses périls en s'éloignant de lui.

Au reste, sous le roi Jean, la noblesse se divisa : une partie, indignée de ses actes cruels et arbitraires,

(1) 1356.

se révolta et s'unit aux Anglais; l'autre, plus nombreuse, partagea les dangers, les revers du monarque, et versa son sang pour repousser loin de son trône un usurpateur étranger.

Parmi ces chevaliers fidèles, on vit avec étonnement Louis d'Harcourt, frère de celui qui venait d'être immolé, refuser de se joindre aux rebelles de sa famille, et déclarer que, le roi Jean étant son seigneur, il ne pouvait sans crime violer envers lui son serment de fidélité.

Nous n'avons dit qu'un mot des premiers états-généraux convoqués par le roi Jean à Paris, le 28 novembre 1355. Le motif de cette mesure, si peu conforme à l'orgueil et au caractère absolu de ce monarque, était l'extrême détresse où l'avaient réduit les désordres de l'administration, ainsi que les prodigalités de son père et les siennes. Assemblée des États.

Les impôts arbitraires et l'altération des monnaies étaient devenus intolérables; des séditions éclataient partout; le trésor ne trouvait aucune ressource au moment où il fallait se préparer à repousser un ennemi puissant. Cet ennemi devenait d'autant plus formidable qu'il avait pour alliés une foule de seigneurs français, mécontens des violences du roi et de ses usurpations continuelles sur les droits de ses vassaux.

Aussi, dans l'espoir de calmer les esprits, Jean parut vouloir faire droit à leurs plaintes et poser des limites à son pouvoir; et il appela les états pour délibérer tout à la fois sur les moyens de se défendre d'une invasion étrangère, de raffermir le gouvernement et d'en réformer les abus.

Jusque là, à quelques exceptions près, notre his-

toire était réduite à ne raconnter que les actes, les exploits et les revers des princes et des grands. Les peuples opprimés ne jouaient d'autre rôle, dans nos fastes, que celui des chœurs dans les tragédies antiques ou dans nos drames lyriques modernes.

Mais, à cette époque de troubles, nous pouvons suivre, au moins par intervalle, les mouvemens, la résistance des peuples, décrire avec plus de détail leurs malheurs, leurs efforts pour recouvrer l'indépendance, et mettre en action sur la scène historique quelques personnages qui commencèrent à y figurer, quoiqu'ils ne fussent ni princes, ni seigneurs, ni prélats, ni hommes d'armes. En un mot, dès ce moment, la nation agit et semble cesser d'être étrangère à nos récits et oubliée dans nos annales.

Depuis la chute de la seconde race, les chroniques et les actes ne nous avaient conservé aucun détail, aucun souvenir certain des assemblées convoquées sous différentes formes; et Boulainvilliers dit avec raison que les états de 1355 furent les premiers, de la délibération desquels on puisse parler avec quelque certitude, paroe que l'ordonnance qui les concerne, existe encore dans la Bibliothèque du Roi.

Le même auteur regrette justement que le journal de ces états ne s'y rencontre plus. Les Anglais, après leur victoire, avaient transporté cette pièce originale dans leur pays. On l'y voyait encore dans la bibliothèque particulière d'un seigneur anglais, au commencement du siècle dernier.

« La tenue de ces états, ajoute Boulainvilliers, est
» d'autant plus remarquable qu'elle obligea, par ses
» remontrances, le roi Jean à publier une déclaration

» qui fixait irrévocablement les droits des assemblées,
» et qui, changeant ainsi nos institutions, aurait pu
» justement être comparée à la grande charte accor-
» dée aux Anglais par Jean-sans-Terre. Mais malheu-
» reusement les rois sont parvenus, depuis, à la faire
» tomber en désuétude pendant plusieurs siècles, et
» à en effacer tellement les traces, qu'il n'en reste
» d'autre monument public que le seul acte déjà cité.»

La réunion des états était composée des prélats et des chapitres, des abbés, des barons de France et des députés des bonnes villes. Lorsqu'ils furent en séance, Pierre de La Forêt, archevêque de Rouen et chevalier de France, leur exposa, par ordre du roi, l'état des finances, les besoins du trésor, et les requit de délibérer sur les secours qu'ils pourraient donner au souverain, pour l'honneur du trône et la sûreté du royaume.

Craon, archevêque de Reims, orateur du clergé; Gauthier de Briennes, duc d'Athènes, interprète des vœux de la noblesse, et le prévôt des marchands de Paris, Étienne Marcel, parlant au nom des communes, répondirent tour à tour qu'ils étaient tous disposés à vivre, à mourir avec le roi, et prêts à lui offrir leurs biens et leurs bras; qu'ainsi ils allaient délibérer sur ses demandes. Mais, en même temps, ils exposèrent leurs nombreux griefs généraux et particuliers, dont ils demandaient avant tout le redressement, mesure indispensable pour le bien du monarque et pour celui du peuple.

Le roi promit de les satisfaire, et, conformément à sa volonté, les délibérations commencèrent: on convint d'abord de la nécessité d'opposer à l'invasion an-

glaise une levée de trente mille hommes d'armes, et d'accorder, pour cette dépense, la somme de cinquante mille livres. On décida ensuite que, pour réaliser cette somme promptement, et pour la répartir le plus également sur les contribuables, on rétablirait, pour un an, la gabelle et le droit de huit deniers par livre sur toutes les ventes de denrée, boisson, aliment et marchandise; mais qu'à l'effet d'éviter tout abus dans cette perception, les états seraient autorisés à choisir les percepteurs de ces recouvremens, puisque ceux qui avaient été chargés par Philippe de Valois de lever les mêmes impôts, s'étaient acquittés déloyalement de ce devoir, et n'avaient rendu qu'un compte infidèle des produits de leurs recettes.

Une vive contestation s'éleva sur ces propositions. Le roi prétendait que les fonds obtenus par de tels moyens ne suffiraient pas aux dépenses nécessaires, et voulait qu'on y substituât une capitation générale; mais les états insistèrent, dans la persuasion que l'imposition proposée par eux serait plus égale, et moins susceptible d'abus ou de fraude.

Le roi céda à leurs instances, à condition qu'ils se rassembleraient le 1er mars suivant pour vérifier le produit des impôts, et avec promesse de suppléer à tout ce qui manquerait pour le complément de la somme accordée.

Immédiatement après avoir pris cette détermination, les trois ordres s'occupèrent de la réparation de leurs griefs, et des moyens d'engager le roi à changer totalement l'administration de son gouvernement.

Le roi de Navarre exerçait une grande influence sur les députés; il les excitait à dévoiler toutes les injustices, tous les actes arbitraires, dont le passé et le présent ne fournissaient que trop d'exemples, à leur opposer pour l'avenir une règle sévère, et à limiter ainsi le pouvoir royal par des barrières qu'il ne pouvait plus dépasser. Intrigues de Charles-le-Mauvais.

En même temps, si l'on en croit Dutillet, l'artificieux Navarrois faisait conseiller secrètement au roi de ne point se relâcher de ses droits, et de défendre avec courage la dignité du trône, contre ceux qui prétendaient l'abaisser.

Par une telle conduite, Charles-le-Mauvais rendait le roi Jean odieux à ses sujets, en éloignant de lui toute confiance; et, d'un autre côté, il se conciliait l'affection du peuple, en lui persuadant qu'il préférait l'intérêt des états à ses droits de prince du sang, aux prérogatives de son rang et aux droits de la puissance royale.

Malgré les avis de quelques conseillers sages, qui représentaient au monarque la nécessité de satisfaire, au moins en partie, les états, dont les plaintes n'étaient que trop fondées, et l'impossibilité où il se trouvait de soutenir la guerre avec les seules ressources des revenus de ses domaines, Jean hésita long-temps. Son amour pour une puissance illimitée, sa dignité blessée, et l'emportement de son caractère, le roidissaient contre toute concession; il s'irritait surtout de la prétention des états, qui, le privant du maniement des produits de la nouvelle imposition, voulaient en surveiller eux-mêmes la recette et l'emploi.

Son avarice souffrait encore plus de cette opposition que sa vanité; car il avait tellement altéré la monnaie, que le marc d'argent, qui ne valait au commencement de son règne que cinq livres cinq sous, était déjà monté à la valeur de dix-huit livres. Les états voulaient le remettre à son véritable prix; ainsi les cinquante mille livres qu'ils accordaient au monarque, ne devaient lui produire que huit mille sept cent cinquante marcs, tandis que si le roi les eût touchés lui-même, et les eût convertis en espèces fabriquées à son gré, des cinquante mille livres il en aurait fait cent soixante mille: ce qui devait tripler son profit. « Grande ressource, dit Boulainvilliers, » pour un prince avide et dépensier, et pour des fa» voris et des ministres aussi peu touchés du bien » public, qu'altérés et désireux pour leurs avantages » particuliers. »

Mais les besoins étaient trop impérieux et les périls trop grands, pour que la puissance la plus altière ne fût pas obligée de fléchir. Jean céda, et se vit contraint d'approuver la rédaction de cette fameuse ordonnance, qui aurait affermi pour un long avenir la liberté publique, si les troubles et les guerres civiles dont la France, peu de temps après, fut la proie, n'avaient pas empêché les états de surveiller et de maintenir son exécution.

Elle ne pouvait être en effet réalisée et maintenue que par une convocation annuelle des mêmes états; mais l'invasion étrangère et l'anarchie intérieure nous privèrent de cet élément de toute liberté solide. Cette noble tentative de la nation française pour recouvrer son indépendance, n'eut d'autre résultat que celui

d'inspirer aux successeurs du roi Jean une grande répugnance pour ces assemblées nationales, qu'ils convoquèrent depuis si rarement, que, de nos jours, lorsqu'il en fut question, elles étaient totalement tombées en désuétude.

L'instinct des partisans du pouvoir arbitraire ne les trompe presque jamais; aussi nous avons vu l'événement justifier leur répugnance prévoyante contre les assemblées nationales; et, dès qu'en 1789 nos parlemens en eurent obtenu la convocation, le changement total dans nos institutions, projeté dans le 14e siècle par les états tenus sous le roi Jean, s'accomplit avec une incroyable rapidité, dont l'opposition de la cour ne fit qu'accroître la violence.

Ordonnance de 1355.

Par le premier acticle de l'ordonnance de 1355, le roi déclare que, d'après l'avis des trois ordres, des bonnes gens de son royaume, du Languedoc et du pays coutumier, il avait été conclu qu'afin de résister aux ennemis, il leur ferait une rude guerre par terre et par mer, selon le conseil des capitaines choisis pour la conduire; qu'il serait imposé, pour les frais de cette guerre, une gabelle de sel dans le pays coutumier, et un droit de huit deniers sur toutes choses qui seraient vendues, excepté les ventes d'héritage; que ce droit serait payé par le vendeur, sans exception de personne, soit clerc hospitalier, noble ou non noble, et que, pour en donner l'exemple, ni le roi, ni la reine sa femme, ni ses enfans, ni ceux de son lignage n'en seraient exempts. Le monarque promet qu'il emploiera, pour y contraindre les opposans, tous les moyens qui lui seront conseillés par les états.

Cette imposition cessera le 1[er] mars suivant. Il sera pourvu au paiement des troupes alors par d'autres moyens que proposeront les trois ordres, sans que les voix de deux de ces ordres puissent forcer le troisième d'y consentir.

Le recouvrement desdits impôts sera confié à des receveurs choisis par les états, et qui se conformeront aux instructions que leur donneront ces mêmes états. Ceux-ci choisiront dans chaque ordre trois personnes loyales, bonnes et honnêtes, qui porteront le titre de receveurs-généraux et surintendans, pour surveiller cette administration, mais sans encourir aucune responsabilité, cette responsabilité ne devant peser que sur les percepteurs, qui devront faire la recette et en rendre compte.

Les receveurs feront exécuter les contraintes par ordre des surintendans; les décisions de ceux-ci seront sans appel, et ils enverront les accusés devant les autorités compétentes pour les faire exécuter, les clercs demeurant justiciables des clercs, et les nobles des nobles.

Aucun denier de l'impôt de guerre ne pourra être diverti et appliqué à nul autre emploi, ni par le roi, ni par sa famille, ni par leurs officiers. On n'aura aucun égard aux ordonnances surprises à Sa Majesté, dans le cas où elles seraient contraires à cette disposition.

Les surintendans, menacés de violence, pourront se faire assister des communes et des gens des bonnes villes; mais il leur est défendu de rien ordonner que d'un accord unanime; en cas de partage d'avis, ils s'adresseront, pour s'accorder, à la justice souveraine du parlement.

Par le cinquième et le sixième article, les états s'ajournent au 1er mars prochain pour vérifier les recettes, et pour suppléer à leur insuffisance. Dans le cas où la guerre serait finie, lesdites aides cesseront sans retard; et l'argent qui resterait, tournera au profit des lieux où il aura été levé.

Par les articles suivans, le roi, touché, dit-il, de la clameur du peuple et de la grande oppression qu'il a soufferte, s'engage de faire bonne et forte monnaie d'or de cinquante-deux marcs, qui aura cours pour vingt sous parisis, et telle forte monnaie d'argent qu'il n'en tirera que six livres de profit sur le marc.

Il fait espérer aux états, après la fin de la guerre, une autre réduction, et autorise l'établissement, dans chaque évêché, chapitre, seigneurie, et en chaque cité, de vérificateurs des poids, titres et alloi des monnaies, renonçant pour lui et ses successeurs au droit de les altérer.

Les administrateurs des monnaies prêteront serment au roi, en présence des surintendans élus par les états.

L'exécution de ladite ordonnance sera promise sur serment par le roi, par ses enfans, par les seigneurs de son lignage, par le chancelier, l'agent de son conseil, les officiers du parlement, et par tous les fonctionnaires des finances. Si quelqu'un d'eux en conseille l'infraction, il sera destitué à l'instant et déclaré à l'avenir incapable de tout emploi.

Par la même ordonnance, le roi promet la cessation du droit de prise, dont l'exercice et l'abus excitaient les plaintes les plus vives et les plus générales. Ce droit, dont profitaient le prince, sa famille, ses

officiers et beaucoup de seigneurs, consistait à prendre arbitrairement aux gens des communes et de la campagne, le vin, les vivres, les charrettes et les meubles qui leur convenaient. Le roi lui-même ne se réserve, pour le service de son hôtel, que le droit de prendre des meubles et des voitures nécessaires, et à condition de les payer le jour même ou le lendemain au plus tard.

Les contrevenans seront traduits devant les juges du lieu où la capture aura été faite. Il est défendu à tout créancier, à peine d'amende, de céder ou transporter sa dette à des personnes puissantes et privilégiées. Au terme de dix ans, il y aura prescription contre les créances des Lombards ou traitans.

Le roi promet de ne plus distraire aucun justiciable de ses juges naturels; il s'engage à ne plus empiéter sur les droits de justice et de chasse des seigneurs; il taxe et réduit les salaires des sergens et des huissiers; il défend à tous les officiers et juges de sa maison d'exercer le commerce et de faire marchandise, soit pour eux-mêmes, soit sous le nom et la compagnie d'autrui, à peine de confiscation de leurs marchandises.

Cette défense, qui eut pour but, alors, de protéger le commerce du peuple contre la concurrence et l'influence de celui que pourraient faire avec abus des hommes trop puissans, devint depuis un ridicule et funeste préjugé, qui fit trop long-temps croire à la noblesse qu'elle dérogerait si elle se livrait à l'une des professions les plus utiles et les plus honorables.

Le roi casse toutes les lettres de surséance, d'état ou de répit, accordées par lui jusqu'à ce jour. Pen-

dant la durée de l'impôt de guerre, tous les autres subsides cesseront, à moins qu'ils ne soient ordonnés par les états-généraux.

Il est défendu aux connétables, amiraux, trésoriers et officiers du roi, de tirer aucun droit pour eux des profits faits par ceux qui feront des courses contre les ennemis sur terre et sur mer. Si les gens de guerre commettent quelques désordres, il est permis à tous de leur résister.

Les troupes ne pourront séjourner en aucun lieu plus d'un jour, au-delà duquel les communes sont autorisées à leur refuser argent et vivres; enfin tout homme obligé à combattre sera tenu d'être en armes au premier ban, à peine d'y être contraint par les officiers royaux et seigneurs justiciers.

Telle fut cette ordonnance, qui signala le premier mouvement général de la nation française, pour reprendre l'usage de sa liberté et l'exercice de ses droits imprescriptibles.

Lorsqu'elle fut publiée, et qu'on eut commencé, d'après ses dispositions, à lever les impôts accordés, il s'éleva des troubles dans le royaume qui empêchèrent un assez grand nombre de députés, soit volontairement, soit par contrainte, de se trouver à la réunion indiquée pour le 1er mars; et généralement le roi de Navarre fut soupçonné de fomenter dans plusieurs lieux l'esprit de révolte qui se manifestait.

Cependant les députés, réunis au château de Ruelle, ayant vérifié le produit de l'impôt, qui se trouvait insuffisant, parce qu'une grande quantité de châteaux et de communes se refusaient au paiement des taxes, ils accordèrent au roi une capitation fixée à 4 livres

par 100 livres de revenus, et 40 ou 20 sous pour un revenu inférieur à 100 livres.

Les biens mobiliers furent aussi taxés, et on obligea les laboureurs, manouvriers et domestiques, à payer le dixième de leurs gages ou revenus.

Guerre en Normandie.

Nous n'avons point d'actes relatant les détails de cette session. Au reste, les soulèvemens devenaient plus fréquens; les intrigues du Navarrois prenaient chaque jour une nouvelle activité; et ce fut à cette époque que le roi Jean vint, comme nous l'avons dit, le surprendre dans le château de Rouen, et commit, envers sa personne et ses amis, des actes de trahison et de cruauté, qui achevèrent d'exciter dans la France un mécontentement universel.

Geoffroy d'Harcourt, impatient de venger son frère, invita les Anglais à descendre en Normandie. Le duc de Lancastre lui amena quatre mille hommes d'armes, auxquels se joignirent les troupes de plusieurs seigneurs insurgés.

Le roi combattit leurs forces réunies; et, après les avoir mis en fuite, il assiégea la ville de Breteuil, qui lui opposa pendant six semaines une opiniâtre résistance.

L'art du génie n'avait presque fait aucun progrès depuis les Romains; celui de l'artillerie ne venait que de naître; et les plus faibles bicoques, défendues par une simple muraille, un fossé et quelques tours, suffisaient pour arrêter la marche des plus formidables armées.

On ne connaissait pas davantage la science de faire vivre les troupes, de sorte que pour peu qu'un siége traînât en longueur, la disette survenait, les maladies

infestaient le camp, les milices seigneuriales se débandaient, et les chevaliers, après avoir pillé sans pitié les villes ouvertes, dévasté les champs et ruiné le commerce, se retiraient dans leurs châteaux, où ils étalaient un luxe effréné, sans cesse accru par la misère du peuple, qui souffrait tout forcément, et que, pour cette raison, ils appelaient, avec une ironique insolence, *Jacques Bonhomme.*

Rien ne pouvait toucher ces hommes barbares, dont l'ame semblait couverte de fer comme leur corps. Les fléaux mêmes les plus épouvantables ne pouvaient exciter en eux un seul mouvement de compassion pour le malheur des classes non privilégiées; et Voltaire remarque avec une juste indignation que, dans l'année 1351, lorsque la France était en proie à une famine affreuse, et quand le setier de froment s'élevait jusqu'au prix d'un marc d'argent, les seigneurs, les moines et les abbés nageaient dans l'abondance, tandis que le peuple se voyait réduit à se nourrir des racines d'herbes et des écorces d'arbres.

Malgré tous ces justes sujets de division, de sédition et même de désespoir, l'amour de la patrie et l'animosité naturelle aux Français contre une puissance étrangère et rivale imposèrent silence quelque temps à l'esprit de parti, de mécontentement et de vengeance; et, excepté un petit nombre de seigneurs plus sensibles à leurs injures qu'au péril public, presque tous les intérêts privés disparurent devant l'intérêt commun, de sorte que le roi, qui s'était établi à Chartres, d'où il surveillait activement les projets de ses ennemis contre la Normandie, vit progressivement accroître ses forces, par l'arrivée des troupes

d'un grand nombre de communes et de la plupart de ses vassaux. En peu de temps ses forces s'élevèrent à près de quarante mille hommes de toutes armes; mais alors les provinces méridionales, sans défense, étaient livrées aux dévastations des Anglais, qui, ne rencontrant aucun obstacle, mirent successivement à contribution le Quercy, l'Auvergne, le Limousin et le Berry, présageant de semblables et prochains malheurs à l'Anjou, à la Touraine et au Poitou.

Ces rapides conquêtes accroissaient la renommée du prince de Galles, appelé le prince Noir, parce qu'il portait des armes de cette couleur. La bataille de Crécy l'avait déjà rendu fameux; et, comptant sur sa fortune, il parcourait témérairement en vainqueur les plus riches provinces de la France, quoiqu'il n'eût sous ses ordres, pour exécuter une entreprise si téméraire, qu'une faible armée de douze mille hommes.

Prise de Romorantin.

Déjà parvenu sous les murs de Romorantin, il s'empara de cette place qui aurait pu lui résister longtemps, si quelques ingénieurs anglais n'eussent amené dans son camp des canons qui renversèrent les remparts, embrasèrent les maisons, et découragèrent les assiégés qui capitulèrent. Il paraît que ce fut pour la première fois que l'artillerie, nouvellement découverte, fit tomber une forteresse sous ses foudres.

L'audace, qui jusque là avait enchaîné la victoire au char du prince Noir, faillit à le perdre; et, s'il avait eu à combattre un rival plus habile, un grand désastre aurait terminé honteusement le cours de ses exploits. Mais le roi Jean, par ses fautes et par son imprudence, porta au plus haut degré la puissance

et la célébrité de ce jeune héros, qu'il pouvait renverser sans péril, et que le sort livrait entre ses mains.

Le monarque français, irrité des progrès de l'armée anglaise, s'éloigne de Chartres, et court rapidement à la rencontre du jeune Édouard. Celui-ci, instruit de son approche, s'efforce de l'éviter, espérant pouvoir se joindre au duc de Lancastre; mais son armée était fatiguée, et la marche de l'armée française fut si vive, qu'il se vit atteint et forcé de s'arrêter à Maupertuis, près de Poitiers.

Là, pour résister aux forces supérieures qui venaient fondre sur lui, il choisit une forte position, et s'y retrancha. Le terrain que ses douze mille hommes occupaient, était coupé de vignes, de haies, de canaux et de fossés; mais il y manquait de vivres; et, pressé par quarante mille Français qui pouvaient facilement l'envelopper, sa ruine semblait inévitable. Bataille de Maupertuis.

A la vue des Anglais, le roi Jean dit à ses chevaliers: « Vous autres, quand vous êtes plongés dans » les plaisirs, dans les fêtes, au sein de Paris ou de » quelque autre ville, vous êtes prodigues de menaces contre vos éternels ennemis; vous ne parlez » que du désir de vous trouver en face d'eux le » casque en tête: or vous y êtes; les voici; songez » donc à leur prouver que vous les surpassez en courage; tirez une éclatante vengeance des injures » qu'ils vous ont faites; car sans nul doute nous allons combattre. »

Inutilement les plus vieux capitaines lui conseillaient de ne point livrer bataille, et de ne pas réduire au désespoir de braves guerriers, qui se trouvaient

contraints par la disette de lui céder la victoire sans répandre de sang.

Le roi, plus soldat que général, répondait à ces sages avis par des reproches outrageans; et comme en ce moment il entendit quelques soldats entonner la vieille chanson de Roland, il leur dit: « Ah! depuis long-temps on ne voit plus de tels » hommes parmi les Français! » — « Sire, croyez-moi, » répondit fièrement un capitaine, il ne manquerait » pas de Rolands dans nos armées, si elles avaient à » leur tête un Charlemagne. »

Ce fut en vain que le cardinal de Périgord essaya d'entamer une négociation pour épargner l'effusion du sang; il ne put obtenir qu'une suspension d'armes de deux jours, pendant lesquels le prince de Galles, éclairé sur le danger de sa position, offrit au monarque français de capituler, et d'accepter toutes les conditions qu'on lui dicterait, pourvu qu'elles ne fussent point contraires à l'honneur.

L'opiniâtreté vindicative du roi ne voulut se prêter à aucun accommodement, et il exigea que le général anglais, avec tous ses chevaliers, posât les armes et se rendît à discrétion.

Édouard, révolté de cette hauteur insultante, résolut de tenter la fortune par une vaillance désespérée, et de vaincre avec gloire ou de périr avec honneur. Ainsi, des deux côtés, on s'occupa des dispositions d'attaque et de défense, qui devaient précéder cette funeste bataille.

Les officiers français envoyés pour reconnaître le terrain, rapportèrent au roi que le camp des Anglais, fortifié par la nature et par l'art, paraissait inexpu-

gnable. Ce rapport ne fit aucune impression sur l'esprit irascible du roi Jean. Il donna le signal du combat, après avoir, par le fatal conseil d'un chevalier nommé Ribeaumont, ordonné à toute sa gendarmerie de mettre pied à terre, ne laissant à cheval que trois cents hommes d'élite et un corps de cavalerie allemande, qui furent destinés à commencer l'attaque.

Dès que la charge fut sonnée, deux maréchaux, à la tête de trois cents hommes d'armes français qui étaient restés à cheval, s'élancèrent contre l'ennemi, et s'efforcèrent, avec la plus grande intrépidité, d'ouvrir le passage au roi, en franchissant les haies, les fossés, les retranchemens, et en renversant tous les obstacles qui s'opposaient à leur course.

Les archers anglais, postés à l'abri de leurs coups, les accablent d'une grêle de flèches. La plupart de nos ardens chevaliers, préférant la mort à la retraite, tombent sans vie ou couverts de blessures; quelques-uns, échappés au trépas, parviennent enfin jusqu'aux premières lignes anglaises, y jettent un moment le désordre, et trouvent dans leurs rangs une fin glorieuse; d'autres, emportés par leurs coursiers, prennent la fuite, et portent le désordre dans la cavalerie allemande.

Dans ce moment un corps d'élite, placé par le prince de Galles derrière une colline, sur le flanc de cette cavalerie, la charge avec impétuosité, l'enfonce et la contraint de fuir. Ces fuyards répandent l'effroi dans le corps de bataille de l'armée française commandé par le dauphin et par deux de ses frères. Mais ce qu'on ne peut concevoir, c'est qu'à la honte éternelle des chevaliers de ce temps, leur terreur fut telle,

qu'au lieu de réparer par une courageuse résistance un si léger revers, ils abandonnèrent lâchement le champ de bataille, leurs drapeaux et leur souverain.

Défaite des Français.

La déroute fut complète ; et l'honneur français eût été totalement perdu dans ce jour, si le roi Jean ne l'eût relevé avec l'aide d'une élite de braves qui, malgré cet abandon général, restèrent intrépidement à leur poste, résolus de disputer à l'armée anglaise, non la victoire qu'ils n'espéraient plus, mais leur vie et leur renommée.

De tous les fils du roi, le quatrième, nommé Philippe, fut le seul qui resta décidé à combattre, jusqu'à la mort, près de son père.

Lorsque le prince de Galles vit cette armée formidable, à laquelle, peu d'instant auparavant, il ne croyait pas pouvoir échapper, fuir à toute bride sans avoir tiré l'épée, à peine put-il en croire ses yeux ; il restait silencieux, immobile, étonné ; il ne fut tiré de ce saisissement que par l'exclamation du brave Chandos, qui lui cria : « Monseigneur, la victoire est » à vous ; attaquons seulement ce faible bataillon que » commande le roi de France ; il ne manque plus que » ce trophée à notre triomphe. »

Édouard, portant alors ses regards sur cette troupe brillante, bardée de fer, mais isolée dans la plaine, et sur le roi Jean, couvert de sa cuirasse éclatante, semée de fleurs de lis d'or, admira l'intrépidité de ce prince qui se montrait déterminé à expier son imprudente témérité par une fermeté héroïque.

Alors, frappé de son attitude martiale, il s'écrira : « Je vois bien qu'il ne nous fuira pas ; ainsi, avec » l'aide de saint Georges, il tombera en notre pou-

» voir. Allons, amis, chargeons; vous, Chandos, » suivez-moi, et soyez sûr qu'aujourd'hui, quelque » coup qui me frappe, vous ne me verrez point faire » un pas en arrière. »

Le choc des Anglais fut terrible, mais n'ébranla pas les preux de la France. Malgré l'inégalité du nombre, le combat dura long-temps; l'opiniâtreté de la résistance rendit le carnage affreux. Là, périt l'élite des chevaliers français, en couvrant de leurs corps celui du roi. On trouva sur le champ de bataille le connétable de Brienne, deux princes de Bourbon, Melun, Tancarville, Surgères, La Rochefoucaud, Rochechouart, Linières, Ventadour, Mareuil, Montagu, d'Apchon, et une foule d'autres preux.

Ce corps d'élite aurait peut-être pu balancer la victoire, faire honte aux lâches, les rallier, rétablir le combat et ramener la fortune; mais, d'après le conseil fatal de Ribeaumont, le roi leur avait commandé de combattre à pied, de sorte que la gendarmerie anglaise parvint à les écraser sous les pieds de ses chevaux.

Le jeune Philippe, fils du roi, depuis duc de Bourgogne, combattit constamment à côté de son père; il n'était alors âgé que de treize ans; et, dans cet extrême péril, il montra le courage ferme et calme d'un vieux chevalier.

Prise du roi Jean.

Le roi Jean resté presque seul debout, continua encore quelque temps à se défendre, une hache d'armes à la main; là, entouré d'ennemis immolés par son bras, et qui semblaient lui servir de barrière contre la foule des assaillans, il parut bien plus grand que sur son trône.

Enfin son casque fut brisé; il reçut deux blessures à la tête, et demanda à haute voix où était son cousin le prince de Galles, auquel il voulait rendre son épée; mais, ne le voyant pas, il la donna à un chevalier qu'il reconnut, et qui se trouvait près de lui. Ce chevalier lui promit de le conduire près du prince Noir. Il se nommait Denis de Morbec; et condamné pour un meurtre, il s'était vu forcé de sortir de France.

Ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à tirer de la mêlée son illustre captif et le jeune prince Philippe. Tous les soldats anglais les entouraient en foule, et s'efforçaient d'enlever à Morbec ce trophé glorieux.

Enfin le roi parvint à se tirer de leurs mains, en leur disant: « Cessez de vous quereller tous pour » ma capture, et conduisez-moi courtoisement vers » mon cousin, car je suis assez grand et assez riche » seigneur pour que ma rançon vous enrichisse » tous. »

Huit cents barons français partagèrent la captivité du monarque. Le prince de Galles les accueillit avec magnanimité; et, aussi modeste après sa victoire qu'audacieux dans le combat, il reçut le roi Jean avec toutes les formes du respect, refusant même de s'asseoir à table près de lui, en disant « qu'il devait rester debout en présence d'un si grand prince et si » vaillant homme, qui, bien que vaincu par la for» tune, avait remporté dans cette journée la palme » de la prouesse. » La modestie feinte ou vraie de ce jeune vainqueur eut un résultat certain, celui de rehausser sa gloire.

Cette bataille, si désastreuse pour la France, ne

lui coûta que six mille hommes sur quarante mille; la lâche frayeur et la déroute des autres épargnèrent leurs jours, mais perdirent leur honneur. Leur frayeur fut telle, que, si on en croit Froissard, on vit chaque guerrier anglais traîner après lui quatre ou cinq prisonniers.

Au milieu de cette mêlée sanglante, où la fortune allait vider de si grandes querelles entre la France et l'Angleterre, un combat singulier prouva que le caractère chevaleresque des guerriers de ce temps ne se démentait dans aucune occasion, et que l'amour ne leur faisait pas moins entendre sa voix que l'honneur, au milieu du fracas des armes. Combat singulier.

Peu de jours avant la bataille, et pendant la durée de la courte suspension d'armes obtenue par le cardinal de Périgord, Jean Chandos, ayant rencontré le maréchal de Clermont, vit avec surprise qu'il portait, ainsi que lui, sur son bouclier, l'image fidèle d'une belle dame vêtue en bleu, et dont tous deux prétendaient être aimés.

A cette vue leur étonnement fut égal; il s'ensuivit une violente altercation. Après s'être défiés mutuellement, ils se séparèrent; et au commencement du combat, se cherchant tous deux, ils se joignirent; le sort favorisa Chandos, et le maréchal de Clermont tomba sous ses coups.

Le dauphin Charles perdit alors, par sa fuite, le renom que lui avait acquis précédemment son courage. Dans la suite, la prudence et l'habileté de sa conduite lui méritèrent le surnom de Sage, mais sans effacer la tache d'une journée où sa défection avait trahi son père et sa patrie.

Depuis la défaite de Poitiers, le dauphin prit les rênes du gouvernement, d'abord comme lieutenant-général du royaume, et plus tard comme régent, dès qu'il eut atteint l'âge requis pour porter ce titre.

Le sort des rois de cette époque ne devait pas exciter l'envie; l'empereur Charles IV, auteur de la bulle d'Or, fut arrêté à Worms par son boucher qu'il n'avait pas pu payer. Par un étrange contraste avec cette détresse, conformément aux usages pratiqués dans les grandes solennités de l'Allemagne, on servit, devant l'électeur de Saxe, chancelier de l'Empire, un énorme monceau d'avoine, avec une mesure d'argent, égale en volume à celle de cet amas de grains, qui furent, après les cérémonies, livrés au pillage et abandonnés au peuple. Chaque électeur, dans les séances de la diète, jouissait de différens priviléges aussi ridicules et non moins dispendieux.

Lorsqu'un écuyer du prince de Galles, qui se nommait Hamelin, apporta en Angleterre les nouvelles de la victoire inattendue de Poitiers, et montra au peuple, comme principal trophée de ce triomphe, la cotte d'armes et le casque du roi Jean, la joie publique se manifesta par des fêtes, dont la magnificence était jusque là sans exemple.

Le monarque captif fut conduit par son vainqueur à Bordeaux, où son arrivée devint le signal d'une violente querelle entre les Gascons et les Anglais, qui se disputaient avec acharnement l'honneur et le profit de la bataille de Poitiers (1). Aussi, après quelque séjour dans cette ville, le prince de Galles, pour se

(1) 1355.

délivrer de ces altercations importunes, emmena furtivement en Angleterre son prisonnier.

Arrivée de Jean à Londres.

Par une courtoisie plus orgueilleuse qu'amicale, quand le roi Jean parut aux portes de Londres, toutes les rues furent pavoisées; de sorte que le monarque vaincu parut faire une entrée triomphale dans cette ville, qui devait désormais lui servir de prison.

Le roi Édouard s'efforça, par de grands honneurs, par des démonstrations amicales, ainsi que par des promesses consolantes, d'adoucir le sort du roi captif; et il lui assigna pour résidence le château et le parc de Windsor, avec la liberté d'y recevoir toutes les visites qui lui seraient agréables et de s'y livrer sans gêne aux plaisirs de la chasse.

Le roi captif, consumé de chagrin, sut le dissimuler, répondre avec une sorte de reconnaissance à cette courtoisie, et montrer dans sa triste position le seul courage qu'il pût encore manifester, celui de la constance et de la résignation; mais, sous cette tranquillité extérieure, combien de remords et de regrets devaient agiter l'ame d'un prince qui, par ses actes arbitraires, venait d'attirer, sur sa personne et sur son pays, des ennemis si nombreux, si redoutables, et de livrer par sa témérité son beau royaume à de si désastreuses calamités!

Nos éternels rivaux triomphent encore avec orgueil de ces antiques palmes remportées sur nous; mais ils les doivent en grande partie à nos dissensions intestines, et ce fut avec nos propres armes qu'ils nous blessèrent; car, sur les douze mille hommes que commandait le prince Noir, et qui nous vainquirent, on ne comptait que trois mille Anglais; presque tous les

neuf mille autres étaient nés au sein de la patrie qu'ils déchiraient.

Politique du dauphin.

La France, venant de perdre son roi et l'élite de ses chefs, devenaient le théâtre d'une déplorable anarchie; on ne savait à qui obéir : rien n'avait été prévu et réglé pour une circonstance si grave. Le dauphin, par sa conduite à Poitiers, avait perdu la confiance du peuple et de l'armée, et vainement il aurait voulu régner sous le nom de son père; il comprit bientôt qu'on obéirait mal à son autorité, s'il tentait de l'exercer sans le consentement de la nation assemblée. Il se borna donc, sous le titre de lieutenant-général du royaume, à convoquer les états à Paris, leur annonçant qu'ils devaient s'y réunir le 15 octobre 1355, pour délibérer sur la situation du royaume.

C'est sous les coups imprévus de la fortune, et lorsque les peuples sont frappés par de grands revers, qu'ils devraient s'unir étroitement pour la défense commune, et remettre à d'autres temps toute querelle intérieure, tout ressentiment et toute tentative tendant à obtenir le redressement de leurs griefs; mais presque toujours ils écoutent plus leurs passions que leurs véritables intérêts. Tant que les rois sont victorieux, on respecte leur puissance, on flatte leurs vices, on supporte leur domination oppressive, on les adore servilement; mais, dès qu'ils sont vaincus ou malheureux, on les brave, on les insulte, et, de toutes parts, on cherche à renverser une puissance qui n'a plus la force de se faire craindre.

Tel fut le sort qu'éprouva le dauphin à cette époque. Il exposa devant les états le triste tableau de la France, l'imminence des dangers qui la menaçaient,

l'urgence des secours qu'il se voyait forcé de demander; on ne lui répondit que par des plaintes et par des reproches. Les commissaires, qu'il avait chargés de porter la parole en son nom, furent mal accueillis. On voulut qu'il vînt lui-même faire connaître ses intentions; et, lorsqu'il eut parlé à l'assemblée, elle exigea, préalablement à toute autre mesure, qu'il prononçât la destitution de son chancelier, Pierre de Laforêt, archevêque de Rouen, de Simon de Bussy, premier président, et de six administrateurs des finances.

On le pressa de rendre la liberté au plus artificieux de ses ennemis, le roi de Navarre. Il fut contraint de promettre qu'il se ferait assister, pour le gouvernement du royaume, par un conseil, dont les membres seraient choisis par les états.

A ces conditions, ils consentirent à le reconnaître comme régent, et à lui octroyer les sommes nécessaires pour l'entretien de trente mille hommes, en se réservant le droit de nommer les agens qui percevraient l'impôt, et qui en distribueraient le produit aux gens de guerre.

Le dauphin, nourri dans l'habitude d'un pouvoir presque absolu, regardait comme intolérables des propositions qui ne laissaient plus au prince que l'ombre de la royauté. Sa répugnance pour s'y soumettre s'accrut, lorsqu'on lui présenta la liste des membres du conseil, dont on prétendait l'entourer. Le conseil n'était composé que d'hommes dévoués aux états, et qui devaient être présidés par un prélat entreprenant, orgueilleux et turbulent, Robert Lecoq, évêque de Laon, plus propre à faire naître des troubles qu'à les apaiser.

Dissolution des états.

Charles, après avoir tenté plusieurs efforts pour se concilier la confiance des états, et pour obtenir d'eux des conditions moins dures et moins humiliantes, prit un parti hasardeux, qui pouvait consommer sa ruine (1). Il prononça leur dissolution, et envoya dans toutes les provinces des commissaires, afin d'obtenir d'elles séparément, ce que leur réunion en assemblée générale venait de lui refuser.

Ce coup d'état aigrit d'abord tous les esprits, et répandit dans le royaume une confusion universelle. Partout les nobles se rassemblèrent et cherchèrent à gagner les notables des communes, qu'ils voulaient attirer dans leur parti; mais l'adresse du dauphin prévint et déjoua ces projets d'union qui auraient pu compléter la ruine de la France par une insurrection générale contre l'autorité monarchique, insurrection dont l'ennemi extérieur se serait hâté de profiter, pour conquérir et pour démembrer une proie si riche, mais alors si faible et si désarmée.

Les agens du dauphin réveillèrent adroitement la méfiance qui existait depuis long-temps entre les trois ordres de l'État; ils employèrent tour à tour, près des uns et des autres, les conseils, les promesses, les menaces, et parvinrent non à faire accorder au gouvernement des secours proportionnés à ses besoins, mais du moins à dissiper, dès sa naissance, la ligue qu'on avait espéré de former pour relever la puissance féodale, que les rois capétiens s'étaient constamment efforcés de miner et d'affaiblir dans le but de la détruire un jour totalement.

(1) 1356.

Le dauphin, voulant s'opposer à la domination des grands dans la capitale, se servit surtout efficacement de l'inimitié dont le prévôt des marchands, Étienne Marcel, et l'échevin Ronsac, étaient animés contre la noblesse. Ces deux hommes, par leurs discours et leur conduite populaire, s'étaient acquis un grand pouvoir sur les bourgeois et sur le peuple de Paris. Aussi, à leur instigation, les Parisiens s'armèrent, tendirent des chaînes dans les rues, réparèrent leurs fossés, leurs murailles, les étendirent, et y renfermèrent les deux quartiers de Saint-Antoine et de Saint-Paul, qui jusqu'alors n'avaient été que des faubourgs. Troubles dans Paris.

Cet armement de Paris, utile à son indépendance, protégeait d'abord le dauphin contre les desseins aristocratiques de quelques grands vassaux; mais en même temps il l'exposait à tous les désordres des mouvemens anarchiques, qui ne tardèrent pas à ébranler son autorité.

Le ressentiment excité par la conduite arbitraire du roi Jean se manifestait généralement en France; mais la haine contre les Anglais n'était pas moindre, et cette haine suffit pour sauver notre patrie de leur joug.

Déjà les états, pendant leur courte durée, avaient envoyé des troupes avec quatre généraux en Normandie, pour repousser les soldats d'Harcourt, leurs partisans, et le duc de Lancastre, auxquels ils devaient ouvrir les portes de leurs villes et de leurs châteaux.

Geoffroy d'Harcourt s'avança pour combattre les troupes royales; mais il fut défait et tué. Philippe de Navarre et le duc de Lancastre, n'ayant pu franchir la Loire, s'étaient jetés en Bretagne; ils assiégèrent

Rennes, qui leur opposa, pendant dix mois, une vigoureuse résistance.

Les provinces du Languedoc, récemment pillées par les troupes du prince de Galles et par les Gascons, avaient moins à se plaindre que d'autres, de l'énormité des charges imposées par le roi; elles offrirent au dauphin une levée de cinq mille hommes pour la défense du pays. Ce fut là le plus grand succès obtenu par les commissaires du dauphin; partout ailleurs on ne voulut rien accorder sans le consentement des états-généraux.

Ordonnances des monnaies.

Par une inconséquence ou une témérité assez inexplicable, au milieu de cette fermentation générale, le dauphin, pressé par le besoin d'argent, imita ses prédécesseurs, et ordonna une nouvelle fabrication de monnaie.

En même temps, sans s'inquiéter de l'effet que devait produire une telle mesure sur l'esprit des peuples déjà trop irrités, il s'éloigna de Paris pour se rendre à Metz, afin d'y conférer avec l'empereur Charles IV, qui lui avait proposé une entrevue.

Mais à peine y fût-il arrivé, qu'il vit accourir près de lui le prévôt Marcel, qui le conjura de renoncer à cette fabrication de monnaie, odieuse à ses sujets, et qui, les portant infailliblement à la révolte attirerait sur lui d'effrayans orages.

Le dauphin résista opiniâtrément à ses instances; mais peu de temps après, informé de l'esprit de rébellion qui éclatait dans la capitale, il y revint, trouva les bourgeois armés, et les boutiques fermées par l'ordre de Marcel. Le morne silence qui régnait sur son passage l'effraya; il révoqua ses ordres rela-

tifs aux monnaies, et convoqua les états-généraux, qui se réunirent à Paris dans l'église des Cordeliers, le 5 février 1357.

Le prince de Galles, satisfait de la victoire complète qu'il avait remportée sur la France, la laissa respirer quelque temps. La lassitude de ses troupes, l'indocilité des Gascons ne lui permettaient pas de poursuivre plus loin ses avantages.

Ce fut alors que le prince Noir emmena son royal captif en Angleterre; la flotte qui escortait le vaisseau sur lequel était embarqué le roi Jean, portait cinq cents hommes d'armes et deux mille archers; car des avis secrets avaient fait craindre au vainqueur, que des navires français, armés par les ordres des états, ne cherchassent à lui ravir sa riche et noble proie.

Trèves en Bretagne.

Après de vives hostilités, la Bretagne jouit des douceurs d'une trêve. La lassitude d'une longue résistance, et l'approche de l'hiver, décourageaient les Anglais; ils étaient déterminés à lever le siège de Rennes; mais un obstacle les arrêtait: Lancastre avait fait serment de ne point s'éloigner de cette place, avant d'avoir planté ses bannières sur les murailles. Mais Bertrand Duguesclin, dont les exploits commençaient alors à rendre le nom célèbre, parvint à lever cette difficulté par un assez singulier expédient.

On convint, des deux parts, d'une suspension d'armes, pendant laquelle le duc entrerait dans la ville, déploierait ses étendards sur les murs, les y laisserait quelques heures, et se retirerait ensuite avec ses troupes. Cette convention fut exécutée de bonne foi. Ainsi rien ne s'opposa plus à la signature de la trêve, dont on fixa la durée jusqu'à l'année 1360.

Ravages des compagnies.

Le calme alors semblait devoir régner partout; mais les bandes d'aventuriers et d'autres gens de guerre qui venaient de toutes parts pour se joindre à elles, n'étant ni licenciés ni soldés, parcoururent presque toutes nos provinces, et les dévastèrent en brigands.

Un de leurs chefs, nommé Arnault de Cervoles, s'attachait surtout à piller les biens du clergé; il se faisait appeler l'archi-prête. Cet audacieux bandit, tomba sur le comté d'Avignon, contraignit le pape à racheter ses terres du pillage pour la somme de quatre cent mille écus; il porta même l'insolence au point d'obliger le souverain pontife à lui donner l'absolution, et à l'admettre ensuite à sa table, comme s'il eût été un prince respectable et puissant.

Ces désordres durèrent long-temps; et, quelques années après, ils furent poussés à un tel excès, que le souverain pontife ordonna et fit prêcher une croisade contre ces bandes, en promettant l'absolution à tous ceux qui s'armeraient pour les combattre. Le cardinal d'Arras fut nommé chef des croisés.

Les derniers brigands qui s'étaient enrôlés dans les bandes, s'appelaient *tards-venus*, et se montraient jaloux de surpasser en avarice et en férocité, ceux qui les avaient devancés.

Assemblée des états.

Tandis que la France se voyait plongée dans une si effrayante anarchie, et paraissait n'offrir qu'une proie facile à l'ambition de ses ennemis, les états convoqués par le dauphin, s'étant réunis, furent invités par ce prince à délibérer activement sur toutes les mesures qu'il devenait urgent de prendre pour obtenir la délivrance du monarque, pour lever une ar-

mée capable de résister aux forces de l'Angleterre, et pour mettre fin aux troubles qui déchiraient le royaume.

Les états demandèrent un délai qui leur fut accordé; mais, le dauphin-régent ayant nommé plusieurs conseillers chargés d'assister à leurs délibérations, ils représentèrent au prince que la présence de ces conseillers gênait leur liberté. L'archevêque de Reims, Philippe, duc d'Orléans, frère du roi, et Marcel, prévôt des marchands de Paris, demandèrent et obtinrent que la mission de ces conseillers fût révoquée.

Après d'assez longs débats, on convint de choisir cinquante députés pris dans les trois ordres, et qui devaient rédiger deux projets de réglement : l'un sur la réformation du gouvernement, et l'autre relatif aux levées d'hommes et d'argent, que les circonstances exigeaient.

Dès que ces réglemens furent arrêtés par la commission et consentis par les états, ceux-ci invitèrent le régent à se rendre au sein de l'assemblée; il y vint accompagné de six de ses grands officiers et ministres.

Mais les orateurs des états le supplièrent de renvoyer ceux qui l'accompagnaient, parce qu'ils désiraient lui communiquer en secret le résultat d'un travail aussi difficile qu'important, auquel son concours était nécessaire pour l'avantage commun, mais dont la divulgation prématurée ne pouvait avoir lieu sans de graves inconvéniens.

La fierté du prince étant blessée par cette proposition, il refusa d'y souscrire, disant qu'il ne voulait nullement s'engager au secret sur les affaires publi-

ques, et encore moins à l'approbation de ce qui pourrait être contraire aux intérêts et prérogatives du roi.

Leur résolution.

Lorsque les états virent qu'ils ne pouvaient vaincre sa résistance, et que cependant rien ne pourrait se faire, si l'union du régent et des trois ordres se rompait, ils ordonnèrent à Robert Lecoq, évêque de Laon, d'exposer au prince, en leur nom, la résolution qu'ils avaient prise d'un accord unanime.

« Monseigneur, lui dit ce prélat avec une audacieuse fermeté, le désordre qui règne et qui a régné jusqu'à présent dans toutes les parties de l'administration du royaume, les malheurs du peuple, les revers de nos armes, la pénurie des finances, la ruine du commerce et de l'agriculture, le pillage des villes et le ravage des champs, sont les tristes fruits des erreurs, des vices, de la cupidité et des déplorables mesures qu'on reproche, avec une justice évidente, aux ministres et officiers, imprudemment honorés jusqu'ici de la confiance royale; ainsi nous vous supplions de les priver de leurs charges, de faire emprisonner leurs personnes, et de saisir les biens de ceux dont nous vous soumettons la liste.

» Ces biens seront confisqués et appliqués aux dépenses de la guerre. Quant aux personnes, leur procès sera fait sur l'accusation que porteront contre elles les procureurs élus par les états, devant une commission composée d'hommes probes et non suspects; et comme le chancelier de France, le premier de ceux dont la conduite nous paraît accusable, est ecclésiastique, nous vous supplions d'écrire au pape de votre propre main, pour qu'il

» autorise des commissaires choisis par les états, à
» prononcer à l'égard de ce prélat un jugement défi-
» nitif. »

Indépendamment du chancelier, la liste des accusés en présentait vingt-deux, parmi lesquels on comptait trois présidens du parlement, un chambellan du roi, son maître-d'hôtel, précédemment trésorier, plusieurs maîtres des requêtes, un maître des comptes, le notaire, l'échanson du roi, et son écuyer, qui étaient tous trois officiers du dauphin.

« Nous vous prions encore, continua l'orateur,
» d'envoyer dans les provinces des commissaires
» réformateurs, choisis par nous, avec charge ex-
» presse de juger définitivement tous les officiers pré-
» varicateurs.

» Nous espérons que vous réduirez promptement
» la monnaie au taux qui sera fixé par les états; et
» pour établir entre les pouvoirs l'accord le plus dé-
» sirable, nous souhaitons qu'il vous plaise de com-
» poser votre conseil de vingt-huit conseillers, que vous
» nous permettrez de désigner, parmi lesquels seront
» quatre prélats, douze chevaliers et douze bourgeois,
» chargés de l'administration de toutes les affaires,
» avec le droit de pourvoir aux offices vacans, et
» même de destituer ceux qui en seront ou seraient
» pourvus.

» Enfin, monseigneur, nous croyons devoir vous
» représenter qu'il est urgent de rendre la liberté au
» roi de Navarre, détenu par un acte arbitraire,
» dont votre intérêt propre vous fait un devoir de
» vous justifier personnellement; aucune mesure ne
» pourrait être plus agréable à Dieu, car depuis l'em-

» prisonnement de ce prince, et les meurtres commis » à Rouen, la Providence n'a versé sur nous que des » malheurs. »

Jean de Péquigny, chevalier parlant pour la noblesse, Nicolas Lechanteur, avocat, et Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, orateurs du tiers-état, s'exprimèrent dans le même sens, et tous terminèrent leurs discours en s'efforçant de démontrer au dauphin la nécessité du rétablissement de l'union générale, qui ne pourrait être ramenée et affermie que par l'acquiescement du prince à leurs vœux.

Réponses du régent.

Le dauphin, étrangement surpris et profondément blessé par de telles exigences, qui ne laissaient au gouvernement aucun pouvoir, répondit aux états que des propositions de cette nature méritaient un long examen, et qu'il en aviserait avec son conseil; mais qu'avant tout, il désirait savoir quel secours on pouvait lui offrir dans la détresse du royaume, contre les périls imminens auxquels l'exposaient tant de funestes événemens et de si puissans ennemis.

Les orateurs des trois ordres répondirent qu'on lui offrait d'entretenir au service du roi trente mille hommes d'armes, recevant chacun pour paie un demi-florin. Afin de subvenir à une si lourde dépense, les ecclésiastiques et les nobles paieraient un dixième et demi de leur revenu; et, dans les bonnes villes ainsi que dans le plat pays, il serait soudoyé et armé un homme d'armes par chaque centaine de feux. Au reste, n'ayant pu encore calculer avec précision le produit qui résulterait de ces impôts, ils demandaient la prorogation de l'assemblée jusqu'à la quinzaine de Pâques, afin de pouvoir, après la vérification des *comptes*,

compléter la somme qui paraîtrait nécessaire au paiement des trente mille hommes d'armes qu'on promettait d'entretenir.

Le dauphin, rentré dans son palais, tint de fréquens conseils, et tenta à plusieurs reprises différens moyens de négociation, pour obtenir des états quelque modération dans les demandes excessives qu'ils lui avaient adressées; mais leur persistance inébranlable le détermina momentanément, ainsi que son conseil, à tout accorder.

On désigna le jour où cette déclaration serait publique; mais soudain, ne pouvant se résoudre à se voir enlever ainsi la réalité du pouvoir, il consulta de nouveau son conseil, espérant qu'il lui proposerait un parti plus conforme à son opinion personnelle et à sa dignité.

En effet, quelques conseillers lui représentèrent que, par des concessions si préjudiciables aux droits du trône, et qu'on voulait lui arracher, il offenserait gravement son père, et que, d'ailleurs, les fonds proposés par les états suffiraient à peine pour la paie de neuf mille hommes d'armes.

Ces nouvelles considérations obtinrent la majorité des voix. Ainsi le dauphin, s'y conformant, se rendit au palais près de l'assemblée; et là, ayant fait venir devant lui trois députés nommés par chaque ordre, il leur dit que, dans l'impossibilité de rien décider, ni rien accorder sur une affaire de si haute importance, sans le consentement du roi son père, il leur demandait huit jours pour leur répondre définitivement.

Ces paroles, qui semblaient présager un refus, s'é-

tant promptement répandues dans le peuple qui entourait en foule le palais, y excitèrent une violente fermentation; mais le duc d'Orléans se présenta devant le peuple, et le harangua avec tant de douceur et d'éloquence, que cette foule, rassurée, se dispersa paisiblement.

Le lendemain, le dauphin, en présence de quelques députés appelés au grand conseil, déclara que les états devaient se séparer, jusqu'au moment où il pourrait leur communiquer les ordres qu'il attendait du roi.

Une chronique du temps dit que les trois ordres refusèrent de se retirer avant d'avoir fait copier et distribuer, à chacun des membres de l'assemblée, le procès-verbal de leurs délibérations, afin qu'ils pussent faire connaître, dans leur pays, les véritables causes qui les avaient mis dans l'impossibilité de tirer le royaume des périls extrêmes auxquels il se trouvait exposé.

Ordonnances de 1356.

Malgré l'autorité de cette grande chronique, qui passe sous silence une autre assemblée des états, il est certain que ces mêmes états se rassemblèrent à Paris le 5 du mois de février suivant, et qu'après d'assez longs débats, le dauphin, obtempérant à la plus grande partie de leurs demandes, publia au mois de mars une ordonnance, dont l'original existe à la Bibliothèque royale, et qui fut enregistrée au parlement le 5 du même mois. Cette pièce est si importante qu'il paraît indispensable d'en faire connaître les principales dispositions.

Dans le considérant qui précède cette ordonnance, le dauphin, rappelant les motifs de la convocation

des états, qu'il avait voulu consulter sur la délivrance du roi et la défense du royaume, reconnaît que les malheurs du pays ont pour cause de grands désordres, résultant de la négligence apportée au service de Dieu, aux devoirs envers l'Église, ainsi que des prévarications des administrateurs, des officiers de justice, et principalement de l'ambition comme de la cupidité des déloyaux conseillers, qui, indifférens au bien public, n'ont pensé qu'à se gorger de richesse et à prodiguer la fortune publique, à leurs parens, amis et créatures; qu'ainsi on ne peut espérer le rétablissement de l'ordre qu'en éloignant du trône ces perfides conseillers et administrateurs, et en revêtissant de leurs emplois des prud'hommes sages, sincères et loyaux.

« Par ces motifs, Charles, fils aîné du roi de France, » et son lieutenant, duc de Normandie et dauphin » de Vienne, savoir fait à tous présens et à venir, qu'il » veut irrévocablement que ce qui sera ordonné par » lui et par les députés des trois ordres, relativement » aux réformes administratives, ainsi qu'à celles de » la monnaie, soient généralement tenues et obser- » vées, et que les officiers désignés dans ladite ordon- » nance demeurent à jamais privés de tous emplois, » sans pouvoir, sous quelque prétexte que ce soit, y » être rétablis; en conséquence il ordonne que le » produit des aides, gabelles et subsides, détournés » précédemment de leur destination, soient unique- » ment appliqués aux dépenses de la guerre; que la » perception et l'emploi de ces impôts soient confiés » aux personnes choisies par les états; il renonce, » ainsi que le roi son père, et les seigneurs de son

» lignage, ainsi que ses grands officiers, au droit de » s'approprier aucune partie de ces deniers. »

Il serait trop long de rapporter en détail toutes les dispositions d'une ordonnance qui contient plus de quarante articles; les plus remarquables qu'on y trouve sont: la renonciation à la levée de tout autre impôt sans l'avis des états; l'autorisation donnée à ces mêmes états de se réunir aux lieux et aux époques qu'ils fixeront; la révocation de toute grâce accordée aux meurtriers, incendiaires, pilleurs d'églises et violateurs de trèves; reproches au parlement de sa négligence et lenteur à rendre la justice (1); suppression de toute vénalité des places de judicature; réforme sévère des abus commis par la chambre des comptes, tant pour l'expédition des parties que pour l'exigence des gages illégaux; la direction des monnaies confiée à des hommes choisis par les états; renouvellement de la suppression du droit de prise, qui portait grand dommage au peuple; reddition de comptes des levées d'impôts aux états; conservation des juridictions particulières qu'usurpaient les juges royaux; réduction du salaire des sergens et huissiers; défense aux seigneurs, pendant toute la durée de la guerre générale, de se faire la guerre entre eux; promesse de conserver le domaine royal, et de lui restituer tout ce qui en a été aliéné; limitation des attributs

(1) Ce reproche contredit étrangement les termes d'une autre ordonnance, dans laquelle le dauphin s'exprimait ainsi : « Le » parlement, qui de tous temps a été et est, quand il se tient, » la justice capitale et souveraine de tout le royaume de France, » représente, sans intermédiaire, la personne du roi mondit » seigneur et le nôtre. »

du chancelier; engagement de ne composer le conseil que d'hommes loyaux indiqués par les états; ordre à tous les officiers civils et militaires, approchant la personne du roi, de ne lui adresser aucune demande d'emploi ou grâce, autrement qu'en audience publique et en présence du conseil; inviolabilité et protection royale accordée à chacun des membres des états; permission aux communes de s'assembler au son du tocsin, pour s'opposer à toutes violences tentées contre leurs droits et leur sécurité; enfin la confirmation des autres stipulations contenues dans le règlement fait suivant le conseil des états en 1355.

Au bas de cette ordonnance se trouvent les signatures des membres du grand conseil, des archevêques et évêques de Reims, de Paris, de Nevers, de Laon, de Térouanne, de l'abbé de Saint-Denis, des ducs d'Orléans et de Bretagne, des comtes d'Alençon, d'Étampes et de Roussy, des seigneurs de Garancières, de Coucy, de Péquigny, d'Ambleville et de beaucoup d'autres.

Trève avec les Anglais,

La fierté du roi Jean trouvait intolérable le joug de cette sorte de charte, qui changeait à ce point la forme de son gouvernement, et qui, en effet, ne se bornant pas à fonder une vraie liberté sur le concours des états, à l'établissement des impôts et à la confection des lois, ainsi qu'à la surveillance légale des abus commis par les agens de l'autorité, enlevait au pouvoir monarchique son existence réelle, c'est-à-dire l'exécution des lois, la nomination aux emplois, et l'administration du royaume.

Persuadé que la nécessité de la guerre servait seule

de prétexte à de telles innovations, il espéra que cet esprit d'indépendance disparaîtrait, si la suspension des hostilités donnait l'espérance d'une paix prochaine.

Aussi, prêt à tout sacrifier pour s'opposer à la ruine du pouvoir royal, il se montra si flexible dans ses négociations avec les Anglais, qu'il obtint d'eux une trêve de deux ans, qui fut publiée à Paris le jeudi-saint, avec des lettres-patentes portant défense de lever les contributions ordonnées par les états, et la révocation du droit, qui leur avait été concédé, de se rassembler aux époques qu'ils avaient fixées pour leur réunion.

Cette publication réveilla partout le mécontentement et la méfiance; néanmoins les réformateurs des abus continuèrent quelque temps à remplir leur mission; mais le dauphin paralysa leurs efforts, et parvint, par ses intrigues, à se concilier l'affection d'un grand nombre de nobles et de quelques députés. Fortifié par leur appui, il défendit à tous autres de s'immiscer dans les affaires du gouvernement; mais comme une partie du produit des contributions déjà levées se trouvait dans les mains des receveurs nommés par les états, il fut encore contraint de les convoquer pour le 7 de novembre 1357.

Délivrance du roi de Navarre.

Malheureusement ce fut précisément ce jour-là que quelques partisans du roi de Navarre trouvèrent le moyen de briser ses fers. Ce prince, sorti de sa prison, se rendit audacieusement à Paris: dès lors il ne fut plus question que de ses querelles et de ses prétentions privées; on perdit de vue le bien de l'État, et les séditions, qui ne tardèrent pas à éclater, excitèrent dans la capitale un tel désordre, qu'on ne

songea plus à l'exécution de cette fameuse ordonnance, qu'on avait d'abord regardée comme le fondement d'une solide et durable liberté.

Toutefois les états se réunirent au mois de janvier; mais l'ordre de la noblesse refusa d'y paraître. L'adroite politique du dauphin, ses insinuations et ses promesses avaient persuadé aux seigneurs que l'indépendance du peuple anéantirait leur autorité, détruirait leurs priviléges, et ruinerait leur fortune. Ces nobles ignoraient que dans le même temps, pour séduire les communes, le prince faisait entendre que l'autorité royale pouvait seule les protéger contre la violence des gens de guerre et de la noblesse. Division entre les ordres.

Ces artifices du régent réussirent complètement; l'union entre les villes et les seigneurs disparut, et des deux côtés on cessa d'agir pour l'intérêt commun.

Quelques auteurs croient que l'héritier du trône, étant ainsi parvenu à régner sur ceux qu'il divisait, et à recouvrer par là une autorité naguère si atténuée, profita de ces circonstances pour s'intituler régent du royaume. Régence du Dauphin.

En effet, dès lors, dans tous les actes, le nom du régent fut substitué à celui du roi; et le sceau royal fut remplacé par celui de la régence.

Peu après, le régent qui redoutait les assemblées nationales, mais dont le trésor était vide, convoqua des assemblées particulières : les états de Champagne se tinrent à Vervins, et ceux de Picardie à Compiègne; ces nouvelles mesures intimidèrent la capitale. Convocation des assemblées partielles.

Les différentes assemblées accordèrent quelques subsides au dauphin; et cependant, par un esprit de méfiance trop fondée, elles se réservèrent la recette

et l'emploi de ces taxes, dans la crainte qu'elles ne fussent détournées de leur destination.

La division semée entre les trois ordres de l'État produisit promptement des fruits amers. En plusieurs lieux, les communes s'armèrent contre la noblesse, et les paysans attroupés exercèrent d'inconcevables cruautés sur les gentilshommes et les familles nobles qui tombaient sous leurs mains. L'esprit vindicatif du roi de Navarre mit le comble à ces troubles, et Paris devint le théâtre des plus violentes séditions.

Déjà la faveur protectrice, que le dauphin continuait opiniâtrement à prodiguer au chancelier, accusé par les états, et odieux au peuple, avait servi de prétexte au turbulent prévôt de Paris, Étienne Marcel, pour enflammer les esprits de la multitude, qui dès lors perdit tout respect pour le prince, brava son pouvoir, et insulta fréquemment sa personne.

Le régent, au milieu de circonstances si critiques, appela près de lui les comtes de Foix et d'Armagnac, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs qui venaient d'embrasser sa cause. Ce fut avec leur appui qu'il se délivra du joug des commissaires nommés par les états pour surveiller son administration.

Les hommes d'armes qui l'entouraient répandirent l'effroi dans Paris, et y relevèrent à tel point son autorité, que le célèbre Robert Lecoq partit brusquement pour se retirer dans son évêché de Laon. Ce prélat intrigant, comblé des faveurs du roi, qu'il avait flatté bassement pendant ses prospérités, et dont il venait d'attaquer avec acharnement la puissance après ses revers, était regardé comme le plus ardent des factieux; aussi s'était-il lié intimement avec Charles-

le-Mauvais, dont il suivait fidèlement les funestes inspirations.

Les états se trouvant dissous, et l'autorité de leurs commissaires anéantie, le peuple parisien, avec son inconstance accoutumée, abandonna Marcel et tous ceux que jusque là il avait regardés comme ses chefs et comme ses plus zélés défenseurs; sa soumission au régent parut entière, et ce prince profita de cette tranquillité passagère pour parcourir plusieurs provinces, afin d'en obtenir les secours que la pénurie du trésor rendait nécessaires. Son absence accrut le découragement des habitans de la capitale. Troubles à Paris.

Marcel et ses partisans, dissimulant leurs projets de vengeance, feignirent de favoriser les vœux des Parisiens qui désiraient vivement le retour du dauphin; et, déterminés à tromper ce prince pour le placer de nouveau sous leur dépendance, ils lui envoyèrent des députés chargés de lui présenter les offres les plus séduisantes de soumission, de respect et de secours, s'il voulait oublier le passé, et revenir au sein de la capitale; il y consentit. Retour du Dauphin.

Les Parisiens, pour manifester la joie qu'ils éprouvaient de cette réconciliation, offrirent à Notre-Dame une chandelle en cire, dont la longueur, disent les chroniques du temps, ainsi que l'auteur des Essais sur Paris, égalait celle du tour de la ville.

Le calme, rétabli dans la capitale, dura peu. Le roi de Navarre, soutenu par le crédit des deux reines, Isabelle et Blanche, obtint de la faiblesse du régent un sauf-conduit pour lui et pour les chevaliers qui l'accompagnaient, avec leurs gens armés. Avant de se rendre à Paris, il courut rallumer le flambeau de

la discorde dans la ville d'Amiens. Il fit ouvrir les prisons, et, accompagné d'une foule de scélérats délivrés par lui, s'avança vers Paris, non en vassal soumis, mais en rebelle animé d'un désir implacable de vengeance.

Pour comble de honte, l'évêque de Paris, le prévôt des marchands, les échevins, Jean de Péquigny, un grand nombre de notables et une tourbe avide de nouveautés, allèrent au-devant du Navarrois jusqu'à Saint-Denis.

Entrée du Navarrois à Paris.

Ainsi accueilli, il entra en triomphe dans la capitale, presque sous les yeux du dauphin, trop tard détrompé, et forcé de dévorer en secret un si cruel affront.

Le Navarrois, dédaignant de déguiser son audace sous quelque dehors de respect, invita le lendemain les habitans de Paris à se rendre au pré aux Clercs.

Là, montant à une tribune qu'il y avait fait dresser, il harangua la multitude avec cette chaleur hardie, cette adresse artificieuse et ces basses flatteries, qu'emploient, dans tous les temps, les ambitieux, qui cherchent à parvenir à la tyrannie par la popularité.

Ce prince, parlant en tribun du peuple, exalta d'abord son constant amour pour la patrie, les sacrifices qu'il avait faits à l'intérêtgénéral de l'État, et son zèle inviolable pour la défense des priviléges et des libertés de la capitale. « Vous savez, disait-il, quelles ont » été les récompenses de ma fidélité, de mes travaux, » et des efforts que j'ai tentés pour assurer votre in- » dépendance ; l'injustice d'un pouvoir vindicatif et » arbitraire m'a plongé dans un cachot, a chargé de » chaînes vos amis ; il a même, sans droit et sans for- » me, tranché les jours de vos plus intrépides défen-

» seurs. Je remplis un devoir sacré en exigeant la » réparation de tant d'iniquités, et j'espère de votre » générosité que vous ne me refuserez pas votre ap- » pui, pour obtenir une si tardive justice. »

Le peuple, jusque là peu accoutumé à se voir consulté, respecté et imploré par les hommes de ce rang, qui presque tous le méprisaient et le traitaient en esclave, accueillit le Navarrois avec de grands applaudissemens, et se montra prêt à s'armer pour défendre ses intérêts.

L'évêque de Laon, revenu alors dans la capitale, acheva d'enflammer l'esprit de la multitude, à tel point que le régent, effrayé de ce soulèvement général, fut contraint de donner aux factieux une pleine satisfaction. Il accorda au roi de Navarre une amnistie complète pour le passé, réhabilita la mémoire de ses partisans, que Jean avait fait périr, condamna même les actes de son père, en proclamant l'innocence de ceux qu'il avait immolés, ordonna qu'ils fussent enterrés en terre sainte, et qu'on restituât leur patrimoine à leurs enfans; enfin, pour qu'il ne manquât rien au triomphe de Charles-le-Mauvais, le régent lui céda, en indemnité des injustices qu'il avait souffertes, plusieurs places fortes dans le royaume.

Mais la fausseté est inséparable de la faiblesse; dès que le Navarrois se fut éloigné de Paris, le dauphin envoya aux gouverneurs des provinces l'ordre de ne point recevoir ce prince dans les places qu'il lui avait cédées; et en même temps, secondé par les nobles de son parti, il leva un corps considérable de gendarmerie.

De son côté, le Navarrois rassembla des troupes,

espérant que le roi d'Angleterre l'aiderait puissamment à consommer la ruine du dauphin.

Cet espoir fut déçu. Le Navarrois, par une haute imprudence, s'était hasardé à dire au peuple de Paris, en le haranguant, qu'il avait plus de droit à la couronne de France que les deux monarques rivaux qui se la disputaient.

Édouard, éclairé par là sur les vues secrètes de ce prince ambitieux, se garda bien de les seconder.

Ainsi il ne lui envoya que de faibles secours, dans le seul but de prolonger les troubles intérieurs de la France.

Après avoir reproché au dauphin une faiblesse honteuse pour sa dignité, une dissimulation peu différente de la fourberie et une prompte infraction de la parole qu'il avait donnée, on doit dire aussi, pour sa justification, qu'il ne se voyait alors entouré que de ministres infidèles, de conseillers coupables, d'intrigans déhontés, et d'ennemis dont aucun crime n'effrayait la conscience.

Empoisonnement du Dauphin.

Il paraît constant qu'au milieu des festins qui suivirent sa courte réconciliation avec Charles-le-Mauvais, ce prince féroce l'empoisonna. L'art des médecins arrêta l'effet du poison; mais, depuis cet attentat, le régent tomba dans une langueur qui abrégea le cours de sa vie.

Il avait, à la vérité, signé une convention qui accordait au Navarrois des dons qu'une probité sans tache et un dévoûment sans bornes auraient à peine mérités; mais la violence avec laquelle ces concessions lui étaient arrachées, ne prouvait que trop évidemment qu'il n'avait pas été libre de les refuser.

Quand Marcel et Robert Lecoq, ainsi que les deux reines, décidèrent le dauphin à une entrevue avec le roi de Navarre dans l'hôtel de la reine Jeanne, le régent ne s'y fit suivre que de quelques sergens, tandis que le Navarrois y parut à la tête d'un grand nombre de gens armés, et accompagné d'un peuple dont les cris annonçaient la fureur.

Là, on pressa l'héritier du trône d'accéder à toutes les exigences de son ennemi, et comme ce prince hésitait, Marcel lui adressa publiquement ces paroles insolentes: « Faites amiablement ce qu'on vous re- » quiert, ou il sera fait, veuillez ou non. »

Enfin, ce qu'on aurait peine à croire, le roi de Navarre exigea de ce prince un ordre expédié au prévôt de Paris et à l'abbé de Saint-Germain, pour remettre en liberté *tous les larrons, meurtriers, voleurs de grands chemins, faux monnoyeurs, faussaires, coupables de viol, ravisseurs de femmes, perturbateurs du repos public, sorciers, sorcières et empoisonneurs*, qui se trouvaient dans leurs prisons. Charles-le-Mauvais en dressa lui-même la liste. Ce fait honteux est malheureusement consigné dans le trésor des chartes.

Révolte des Parisiens.

Dès que les hostilités furent commencées entre les troupes du roi de Navarre et celles du roi Jean, Marcel et ses partisans manifestèrent ouvertement leurs projets factieux. Les habitans de Paris, soulevés par eux, arborèrent le signal de la révolte.

Les conjurés convinrent tous, pour se reconnaître, d'un signe de ralliement: c'était un chaperon miparti de drap rouge et bleu. On y avait attaché des fermails d'argent, mi-partis aussi, en émail rouge et

azuré, qui portait cette inscription : *A bonne fin, sous l'invocation de la Vierge.*

Soit par peur, soit par entraînement, presque tous les Parisiens se couvrirent de ces chaperons; l'université seule eut le courage de défendre à toutes les personnes qui lui étaient soumises, de porter ce signe de fraction.

Les places publiques de la capitale devinrent alors des théâtres semblables au forum antique, où les tribuns et les consuls se disputaieut l'autorité. Tour à tour, le dauphin et Marcel haranguèrent le peuple, l'un pour les exciter à la sédition, l'autre pour calmer les esprits, dissiper les soupçons et rétablir l'ordre public.

Dans cette lutte, le prince l'emporta d'abord, et la multitude, touchée de voir le fils du roi justifier sa conduite devant le peuple, et le prendre pour arbitre entre un rebelle vassal et lui, répondit à ses paroles bienveillantes par d'unanimes acclamations.

Mais ce triomphe dura peu ; les émissaires de Marcel et de Robert Lecoq réveillèrent la méfiance de ce peuple mobile, qui jura à ces chefs insolens de les défendre contre tous leurs ennemis.

Cependant les troupes du dauphin s'étaient approchées de Paris; et leur présence, loin de calmer l'esprit de faction, l'aigrissait.

Dans le même temps les Navarrois attaquèrent la ville d'Étampes, s'en emparèrent, et la livrèrent au pillage.

Un évènement fortuit accrut tout à coup la confusion qui régnait dans la capitale : un scélérat obscur, nommé Perrin Marc, tua d'un coup de couteau Jean Baillet, trésorier du dauphin, et, après ce crime, se réfugia dans l'église de Saint-Merry.

Le maréchal de Champagne, par l'ordre du régent, accourut, suivi d'un magistrat et de plusieurs hommes d'armes, enfonça les portes de l'église, et en arracha le meurtrier, qui fut le lendemain pendu en présence du peuple.

Cet homme était un clerc. L'évêque de Paris se plaignit de la violation des priviléges du clergé, et, par une impudence digne des mœurs du temps, fit détacher du gibet le corps de l'assassin; on le rapporta dans l'église, et là cet infâme fut honoré d'obsèques solennelles, auxquelles assistèrent le prévôt de Paris et un grand nombre de bourgeois.

L'anarchie était complète; Robert Lecoq, admis forcément dans le conseil du prince, semblait plutôt lui donner des ordres que des avis. Péquigny osa venir se plaindre, au nom du roi de Navarre, de l'infraction du traité récemment conclu.

Le dauphin, indigné, donna un démenti à ce député, et lui proposa de le combattre corps à corps. Mais ce qui caractérise les mœurs étranges de ce temps, c'est que Péquigny, ayant répondu au prince qu'il n'était pas d'un rang à se mesurer avec lui, ajouta que, si le dauphin persistait dans sa résolution, son défi serait accepté par quelque chevalier du roi de Navarre, s'il s'en trouvait alors un dans la ville.

Marcel et ses affidés vinrent au palais, accompagné d'une foule tumultueuse, pour contraindre le régent à donner une entière satisfaction au Navarrois. Un moine jacobin prononça alors le discours le plus séditieux; et, quand il eut terminé sa harangue, un religieux de Saint-Denis, prieur d'Essone, s'écria que l'orateur qui venait de parler n'avait pas tout dit:

« Apprenez, ajouta-t-il en s'adressant au dauphin,
» que nous sommes tous déterminés à nous déclarer
» vos ennemis ou ceux du roi de Navarre, et de com-
» battre celui des deux qui refusera d'exécuter une
» convention décidée par nous et faite en notre pré-
» sence. »

Un autre assassinat produisit de nouveaux excès. L'avocat-général Dacy, poursuivi par la populace à la porte du palais, fut atteint par elle et percé de coups. Le prévôt des marchands, loin de faire arrêter les coupables, les couvrit de sa protection, et, suivi par eux, entra effrontément dans l'appartement du dauphin.

Le prince, effrayé par la foule des furieux qui l'entouraient, crut qu'on en voulait à sa vie: « Ne crai-
» gnez rien pour vous, monseigneur, dit Marcel;
» nous exécutons les ordres du peuple; allons, amis,
» faites en bref votre devoir. »

A ces mots les forcenés massacrèrent le maréchal de Champagne, dont le sang inonda les vêtemens du dauphin.

Clermont, maréchal de Normandie, menacé du même sort, voulut inutilement se sauver; les conjurés l'immolèrent; et le régent, consterné à la vue de tant de crimes, s'abaissa, dit-on, jusqu'à demander grâce pour lui-même à ces assassins. « N'ayez garde
» ni peur, dit Marcel; » en même temps il lui donna son chaperon mi-parti, après avoir pris sur la tête du prince un chaperon orné de franges, dont il eut l'insolence de se parer publiquement comme d'un trophée.

Les corps des maréchaux assassinés furent préci-

pités sous les fenêtres de l'appartement royal, et y demeurèrent long-temps exposés aux outrages d'une multitude effrénée.

Il fallut enfin enterrer ces victimes: le prévôt les envoya au couvent de Sainte-Catherine; mais, les religieux n'ayant pas voulu, sans ordre précis, leur donner la sépulture, Marcel, couvrant une nouvelle insulte sous l'apparence dérisoire du respect, demanda au prince ce qu'il devait faire: l'infortuné dauphin répondit qu'il fallait les enterrer sans solennité; mais le vindicatif évêque de Paris défendit, sous peine d'excommunication, d'enterrer en terre sainte Robert de Champagne, condamné par lui pour avoir violé précédemment l'asile sacré dans lequel Perrin Marc s'était réfugié.

Quoique l'impunité accrût alors la corruption des mœurs, l'égarement des esprits et la haine pour toutes les autorités qui s'opposaient aux fureurs populaires, tant d'excès, d'assassinats, et d'outrages prodigués à l'héritier du trône, pénétraient de tristesse et d'inquiétude les propriétaires, les hommes instruits, et ceux des habitans de Paris qui n'avaient pas perdu toute idée d'humanité, de justice et de respect pour l'ordre public.

La conduite insolente des chefs du peuple excita d'abord de sourds murmures, qui peu à peu se propagèrent, et firent enfin craindre à Marcel une défection générale. Mais ce hardi factieux, habile à trouver les moyens de reprendre et de conserver sa funeste influence sur la multitude dont il savait flatter les passions, convoqua sur la place de l'Hôtel-de-Ville tous les bourgeois et les artisans, qui s'y rendirent en foule.

Alors, avec l'air contrit d'un magistrat qui sacrifiait, à regret, son amour pour l'humanité à la nécessité d'exercer des *rigueurs salutaires* contre les ennemis du bien public, il se soumit au jugement du peuple, regardant comme un devoir de lui rendre compte de toutes ses actions. « Tout ce que j'ai fait, » ajoutait-il, n'a d'autre but que votre salut et celui » du royaume. Ces nobles orgueilleux, immolés à » vos intérêts, ne sont point dignes de votre pitié; » car c'étaient des hommes *faux, mauvais et traîtres*, » impatiens de vous soumettre à leur joug intolé» rable et de se gorger de vos biens, après avoir op» primé votre liberté. Le péril était urgent, il nous » a été impossible de suivre les formes de la justice; » vous pouvez nous en punir; mais alors, si vous » nous abandonnez, quels hommes trouverez-vous » désormais, qui soient assez hardis pour entre» prendre la défense de votre indépendance et de vos » droits?

Une acclamation universelle, qui retentit alors dans la place publique, assura Marcel que toute cette multitude, vivement émue par ses paroles, était prête, comme on le disait alors, à vivre et à mourir avec lui.

Enivré de ce succès, dont il croit devoir profiter sans retard, il se dirige vers le palais, suivi d'une foule ardente qui l'accompagne ou plutôt le porte jusqu'aux appartemens, où le dauphin, frappé de terreur, voyait encore à ses pieds le sang des deux maréchaux, que ces factieux avaient répandu devant lui.

Le retour tumultueux des rebelles, lui présageant de nouveaux forfaits, l'accablait d'une profonde douleur: « Monseigneur, lui dit l'arrogant Marcel, cessez

» de vous livrer à une vaine affliction ; les évènemens » qui vous effraient, étaient inévitables ; tout ce qui » s'est fait l'a été par la volonté du peuple. C'est en » son nom que je viens vous demander l'approbation » des châtimens infligés à quelques grands criminels, » et je suis l'interprète de tous les Parisiens, qui vous » conjurent de contracter avec eux pour toujours un » lien indissoluble d'union et d'amitié. »

Soumission du régent.

Le régent, privé de tout appui, n'avait pas le choix de sa réponse ; il consentit à tout, et jura d'être l'ami constant de ces hommes farouches, usurpateurs de sa puissance, et meurtriers de ses plus fidèles serviteurs.

Quelques députés des états étaient encore restés à Paris (1) : ils se réunirent sur l'invitation de Marcel, ordonnèrent la levée d'un homme d'armes par soixante-cinq feux, et décrétèrent un impôt d'un vingtième sur les revenus ecclésiastiques.

L'abbé de Corbie justifia devant eux la conduite du prévôt Marcel, et les pria non-seulement de légaliser par leur approbation tous ces actes, mais encore d'inviter les habitans des autres villes à faire cause commune avec ceux de Paris.

Cette ombre d'assemblée, non moins intimidée que le régent, accorda tout ce qu'on exigea d'elle. Il ne restait plus au dauphin que l'apparence du pouvoir ; elle lui fut enlevée par les chefs de la faction, qui le forcèrent à renvoyer ses conseillers, et à les remplacer par quelques-uns de leurs partisans qu'ils désignèrent.

(1) 1357.

Précédemment, on avait contraint ce malheureux prince à distribuer les chaperons mi-partis à tous ses officiers. Ce signe de rébellion fut aussi envoyé à toutes les villes du royaume; deux seules cités, Amiens et Laon, les acceptèrent.

L'arrivée du roi de Navarre avec une armée près de Paris, accrut encore les malheurs de l'État et les périls du régent, qui fut obligé de signer avec Charles-le-Mauvais un traité honteux, dont toutes les dispositions avaient été rédigées par Robert Lecoq et Marcel, agens vendus au Navarrois.

Jamais, depuis Clovis, il n'avait existé, dans le royaume de France, une telle accumulation de calamités, et tant de présages d'une destruction prochaine et inévitable. L'armée anéantie par une lâche terreur; le monarque jeté dans les chaînes de l'Angleterre; son fils, le régent de France, abandonné sans défense aux fureurs des factions; l'élite de la chevalerie tombée sous les coups des Anglais dans les champs de Poitiers; le reste de la noblesse divisée et menacée par la fureur des paysans trop long-temps opprimés; les efforts des états-généraux rendus nuls par la discorde des ordres, par la turbulence des Parisiens et par la mauvaise foi du prince; la discipline perdue; les lois renversées; le trône avili; le trésor public sans ressources; l'agriculture privée de bras, et le commerce de débouchés; quelques puissans vassaux encore debout, mais épuisés par la guerre civile qu'une haine implacable excitait entre l'héritier du sceptre et le roi de Navarre; enfin toutes les provinces dévastées par des bandes d'aventuriers que n'apitoyait aucun malheur, et que ne contenait aucun frein : telle était à

cette époque désastreuse la situation de notre malheureuse patrie.

Certes, l'homme le plus pénétrant n'aurait jamais alors pu prévoir qu'avant peu d'années, par l'habile prudence d'un prince jusque là trop justement accusé de faiblesse, soit pendant la guerre, soit pendant la paix, la France, relevée de ses ruines, retrouverait son antique vigueur, et décernerait le nom de *Sage* à ce même dauphin, qu'on avait vu fuir à la bataille de Poitiers, fléchir sous l'audace artificieuse et féroce du roi de Navarre, et s'abaisser jusqu'à demander grâce aux lâches et sanguinaires chefs d'une multitude effrénée, qui convrait son trône de sang et de boue.

Tandis que les Parisiens, égarés, tenaient leur prince dans une si dure captivité, plusieurs complots furent tramés pour le tirer de leurs mains: les uns dans le dessein de le livrer au roi de Navarre, et les autres dans l'espoir de lui rendre la liberté. Parmi ces derniers, une chronique du temps compte un chevalier nommé Philippe de Renti; mais on découvrit ses projets; il fut arrêté à Saint-Cloud, jugé, condamné sans formes et décapité.

Le régent, déterminé à s'affranchir lui-même d'un joug si honteux, convoqua pour la seconde fois les états de Champagne et de Picardie, et annonça publiquement qu'il devait s'y rendre.

Cette démarche hardie intimida Marcel et les factieux les plus déterminés; ils n'osèrent point s'opposer à son départ, dans la crainte d'attirer sur eux le courroux et les armes des provinces.

Le roi de Navarre se montrait alors favorable aux

desseins du régent, parce qu'il croyait que l'absence de ce prince pourrait lui donner l'occasion d'établir son propre pouvoir dans la capitale.

Le dauphin trouva les états de Champagne fort animés contre les Parisiens, depuis le meurtre de leur maréchal et du maréchal de Clermont; ils en demandaient une éclatante satisfaction, qu'on leur fit espérer sans oser la leur promettre formellement.

Le dauphin, entouré de troupes dévouées, se rendit à Meaux, dont la forteresse lui ouvrit les portes; il y fut rejoint par tous les nobles, qui jusque là étaient restés à Paris; leur départ effraya le peuple, qui commençait à craindre un juste châtiment de tant d'excès et de meurtres commis.

Marcel et ses affidés, dans le but de rassurer par un coup hardi ces esprits inconstans et timides, rassemblèrent un grand nombre d'hommes sans aveu, et prêts à exécuter tous leurs ordres, parce qu'il ne leur restait d'autre moyen d'échapper à la justice, que de s'armer contre elle.

Ainsi, se révoltant ouvertement contre l'autorité du régent, ils forcèrent les portes du château du Louvre, qui se trouvait dans ce temps hors des murs de Paris, s'en rendirent les maîtres, s'emparèrent de toutes les armes et munitions qu'ils y trouvèrent, et dont ils se servirent pour la défense de la ville.

Si cet acte de violence affermit momentanément leur autorité sur les Parisiens, il indigna les peuples des autres provinces; et l'insolence séditieuse de Marcel fit renaître presque partout l'esprit d'union, ainsi que l'affection et la pitié pour un prince si cruellement outragé.

La noblesse et le clergé surtout, effrayés de l'effervescence populaire, aussi menaçante pour eux que pour le trône, s'efforcèrent de rétablir l'ordre et de rallier les Français à un intérêt commun, en leur démontrant la nécessité de défendre leur indépendance, dont la ruine était méditée par leur ennemi le plus puissant, le roi d'Angleterre. Aussi les états de Languedoc, comme ceux de Champagne et de Picardie, accordèrent au gouvernement une levée assez forte d'hommes et d'impôts.

CHAPITRE QUATRIÈME.

SUITE DU RÈGNE DE JEAN II.

(1358.)

Assemblée des états à Compiègne. — Entrevue du régent et du Navarrois.—Révolte des paysans, appelée *la Jacquerie.*—Origine de ce nom.—Courage du Grand-Ferré.—Extermination des paysans.—Triste situation de la France.—Entreprise des rebelles sur Meaux.—Leur défaite.— Marche du régent sur Paris.—Conférence et traité entre le régent et le Navarrois.—Mauvaise foi du Navarrois.—Nouvelles conférences.—Trahison de Marcel.—Mort de ce traître.—Soumission de Paris.—Traité avec le roi Édouard.—Nouveaux brigandages.—Complots contre le dauphin.—Réunion des trois ordres.—Siége de Melun.—Paix entre le régent et Charles-le-Mauvais.—Retour du roi de Navarre.—Sa mauvaise foi.—Altération des monnaies.—Négociations rompues.— Descente en Angleterre.—Siége de Reims.—Impression d'un grand orage sur Édouard.—Traité de Brétigny.—Délivrance du roi Jean.—Son retour à Paris.—Rappel des juifs.—Exécution du traité.— Ravages des aventuriers.—Affaires de Bretagne.—Élection d'un pape.—Troubles en Espagne.—Guerres entre les comtes de Foix et d'Armagnac.— Mort du jeune Gaston de Foix.— Projet de croisade.—Traité pour la délivrance des princes.—Détermination de Jean.—Ses ordonnances.—Son retour en Angleterre.— Sa mort.

Assemblée des états à Compiègne.

Le temps était arrivé où, suivant la promesse du régent, les états-généraux devaient se rassembler à Paris; mais le prince alléguant la nécessité des cir-

constances, prit le parti très-sage de les convoquer à Compiègne (1).

Cette décision fut accueillie partout avec joie, car il n'était point de nobles, de prêtres, ni de députés des villes, qui pussent se croire libres et en sûreté, au sein d'une capitale livrée à la fureur des factions et aux désordres de l'anarchie.

La première résolution de cette assemblée, réellement indépendante, fut de demander au régent qu'il éloignât de sa présence et de son conseil Robert Lecoq, regardé généralement comme un traître à tous les partis. Ce prélat turbulent, par une prompte et secrète fuite, échappa au ressentiment des ennemis nombreux qui avaient juré sa mort. Ils le poursuivirent; mais une troupe des affidés de Marcel accourut pour le protéger, et l'escorta jusqu'à Paris.

Pour la première fois, depuis son avènement au pouvoir, le dauphin vit une assemblée nationale plus occupée du soin de le secourir, que du désir d'atténuer son autorité. Des suffrages presque unanimes accueillirent ses discours, ses propositions; et les états, par une adresse touchante, le remercièrent, au nom de la France, de n'avoir point au milieu de tant d'orages, désespéré du salut de la patrie.

Entrevue du régent et du Navarrois.

Aucun député de Paris n'avait osé paraître dans cette assemblée. Le roi de Navarre, étonné du retour d'affection et de faveur populaire dont jouissait le régent, couvrit momentanément ses sentimens haineux et ses coupables espérances d'un voile de repentir et de soumission. Il demanda au prince une entre-

(1) 1358.

vue, qui eut lieu à Clermont en Beauvaisis. Là, il lui fit quelques ouvertures pour l'engager à se réconcilier avec les Parisiens.

« Ceux qui me sont restés fidèles, dit le dauphin, » peuvent compter sur mon affection; mais jamais » je ne rentrerai dans leurs murs, tant qu'ils ne m'auront pas livré les auteurs de tant de séditions et de » crimes: ceux-là doivent s'attendre à un juste châtiment. »

Le Navarrois se hâta de porter à Paris cette réponse sévère, qui jeta le trouble et l'effroi dans l'ame de Marcel et de ses amis. Ils invitèrent d'abord l'université à se rendre médiatrice entre eux et un prince dont ils avaient mal jugé le caractère: car ils voyaient alors que sa faiblesse apparente n'avait été qu'une profonde dissimulation.

Cette démarche fut sans succès. L'université ne rapporta qu'un refus de tout accord, tant que les rebelles désignés par le prince, et réduits au nombre de douze des plus coupables, ne seraient pas livrés par Marcel au glaive des lois.

Un sincère et prompt repentir, prouvé par une soumission complète, aurait désarmé le courroux du régent; mais le prévôt des marchands, endurci par ses crimes et devenu incapable de concevoir aucun sentiment généreux, ne pouvait croire qu'un autre pût les éprouver; aussi l'amnistie promise par le prince ne lui inspira nulle confiance.

En général, le plus grand danger des discordes civiles est que les hommes une fois engagés dans la voie de la rébellion contre l'autorité légale, ne peuvent s'arrêter dans leur marche hostile; et, ne croyant à

aucun gage de sûreté dans les plus pacifiques promesses, ils pensent et disent, comme Cromwel, que celui qui tire l'épée contre son prince doit à l'instant même en jeter le fourreau.

Le continuateur de Nangis rapporte que le prévôt des marchands avoua lui-même, en sa présence, qu'il ne comptait sur aucune grâce, parce qu'il reconnaissait n'en pas mériter.

Ainsi troublé par ses remords et par ses terreurs, il aggrava ses crimes au lieu de les réparer, ne prenant plus conseil que d'un désespoir qu'il honorait peut-être du nom de courage.

Ses partisans secondèrent son audace parce qu'ils partageaient ses craintes. Animés par le Navarrois, ils prodiguèrent au peuple l'argent, les prières, les harangues, les menaces, les promesses, et tentèrent les plus grands efforts pour le déterminer à proclamer Charles-le-Mauvais capitaine général du royaume.

Malgré les bruyantes acclamations des factieux et des vils agens qui leur étaient dévoués, un silence presque général dut leur prouver combien leur espoir était alors peu fondé.

Le Navarrois comprit ce silence, et s'éloigna; mais Marcel, loin de paraître découragé, redoubla d'audace, multiplia partout les fossés, les retranchemens, introduisit dans la ville quelques troupes anglaises et navarroises, fit acheter des armes dans les provinces, et se flatta d'engager, par des dons magnifiques, le plus redoutable chef des bandes, Arnaud de Cervoles, surnommé l'archiprêtre, à lui amener des troupes. Le brigand prit son argent, et ne lui envoya pas un seul homme de guerre. Les convois d'armes

furent interceptés par la gendarmerie du régent.

Cependant la capitale, enveloppée et affamée par les troupes du régent, ainsi que par celles des seigneurs, voyait chaque jour augmenter sa détresse et ses périls. Quelques nobles s'efforcèrent, comme l'avaient fait les membres de l'université, de ramener le dauphin aux sentimens d'une généreuse et politique clémence pour une bourgeoisie nombreuse, effrayée, repentante, et de terminer ainsi, sans coup férir, une querelle funeste qui n'était plus soutenue que par un petit nombre de scélérats.

Le conseil royal, aussi hardi dans un camp qu'il s'était montré faible au milieu des factions, empêcha le prince d'accueillir un avis tout à la fois si noble et si sage.

Si le roi Édouard, dont l'habileté n'était pas plus révoquée en doute que son ambition, eût profité de la confusion qui régnait en France, pour y paraître avec une forte armée, la dynastie capétienne n'aurait pu échapper à une ruine totale. Son inactivité, qui sauva pour lors la monarchie, fut sans doute l'effet de quelques désordres intérieurs dans son royaume, à moins que, par un faux calcul, il n'espérât triompher, sans combat, d'un prince et d'un peuple qui lui seraient infailliblement livrés, pour peu que l'anarchie, qui les affaiblissait sans cesse, se prolongeât quelque temps.

Révolte des paysans, appelée *la Jacquerie*.

Une nouvelle calamité vint encore à cette époque fondre sur la France (1) : ce fut un soulèvement presque général des paysans, qui, poussés au désespoir

(1) 1358.

par l'excès du malheur et de l'oppression, prirent avec fureur les armes, dans le dessein d'exterminer la noblesse, et de s'affranchir ainsi du joug intolérable sous lequel ils étaient depuis si long-temps courbés.

On a peine à concevoir aujourd'hui qu'un peuple nombreux et guerrier, héritier de la fierté des Romains, des âpres mœurs ainsi que du courage des Goths, des Bourguignons, des Germains, et qui devait surtout porter l'empreinte du caractère indépendant et belliqueux des Francs, ait pu supporter sans murmure, depuis la funeste époque où les faibles successeurs de Charlemagne permirent au glaive féodal d'abaisser devant lui le sceptre des rois, comment ce peuple a pu, dis-je, supporter le poids d'une tyrannie qui, ne respectant aucun droit, aucune liberté, laissait à peine subsister une légère différence entre l'existence des hommes asservis par eux, et celle des animaux employés à labourer la terre.

Parmi tous les peuples de l'antiquité, on n'en trouve pas un seul qui ne se soit fréquemment soulevé, lorsqu'un joug trop oppressif pesait sur lui; les Français seuls, pendant près de quatre cents ans, s'étaient laissé subjuguer, avilir, enchaîner et conduire comme des bêtes de somme par quelques guerriers ou prêtres, qui, sous le nom de seigneurs, se conduisaient à leur égard en véritables brigands.

Pour expliquer la cause de cette apparente apathie, de cette inconcevable patience, de cette docilité honteuse et de cette longue servitude, il suffira de remarquer qu'autrefois on n'avait partout à lutter que contre un seul tyran, mais qu'en Europe le huitième siècle avait donné naissance au monstre de la féodalité,

hydre à mille têtes, dont les repaires nombreux et les cent mille bras ne permettaient nulle part ni réunion, ni résistance, ni espoir de vengeance et d'affranchissement.

La protection du trône était le seul refuge entr'ouvert aux infortunés plébéiens; mais souvent ce trône lui-même, en butte aux attaques des seigneurs turbulens et rebelles, se voyait trop affaibli pour secourir ses sujets opprimés; et ce n'était pas le roi Jean, captif en Angleterre, et le dauphin, exposé aux outrages des factions de Paris, qui pouvaient porter un remède efficace aux maux affreux qui se répandaient alors, comme un torrent dévastateur, sur les bourgeois des villes et sur les infortunés habitans des campagnes. La guerre et le fisc venaient d'épuiser leur sang et leur fortune.

Chaque seigneur châtelain, devenu plus impitoyable et plus avide par le désir de réparer les pertes d'hommes, d'argent et de chevaux que lui avait fait éprouver l'invasion anglaise, faisait enlever par ses hommes d'armes tous les produits de l'agriculture et du commerce, pour les entasser dans ses forteresses.

Les bandes effrénées d'aventuriers sans aveu, sans patrie, sans famille, dévoraient les faibles moyens de subsistance que le malheur et la faiblesse avaient pu dérober à la force et à la violence. Celui qui pouvait encore payer, mourait de faim au milieu de ses granges vides et de sa famille gémissante; et celui qui n'avait rien à offrir aux ravisseurs altérés de butin, périssait sous leurs coups; enfin la famine et les contagions, qui suivent ce fléau, accablaient la malheureuse France de plaies non moins variées et non

moins douloureuses que celles dont l'antique et fabuleuse Égypte nous a transmis la mémoire. Une situation si désespérée rendit momentanément à la servitude quelque courage, à l'épuisement quelque énergie; mais ce fut la force de la fièvre, et celle de la rage.

Origine de ce nom.

Dans le Beauvaisis on voit soudain briller une faible flamme, qui devient en peu de jours un vaste incendie. Plusieurs paysans s'attroupent, s'arment, et font le serment d'immoler leurs oppresseurs. « Ils » verront, disent-ils, ces hautains seigneurs, si ce » peuple de France qu'ils méprisent et qu'ils appel» lent, par une cruelle raillerie, *Jacques Bonhomme*, « mérite une telle injure et la supporte. Ces gentils» hommes honnissent le royaume, et leur destruction » serait le plus grand service qu'on pourrait rendre » au pays : honni et maudit soit donc celui qui vou» drait nous empêcher de les exterminer tous! »

Cette conspiration subite, qui pouvait amener la plus fatale des révolutions, porta et conserva le nom de *la Jacquerie*. Les insurgés, aussi rapides pour exécuter leur dessein qu'ils avaient été prompts à le former, se saisissent de toutes les haches, lances, piques, glaives, massues ou bâtons ferrés qui tombent sous leurs mains. Leur troupe, grossie à chaque pas, attaque brusquement un château voisin, dont les portes cèdent à leurs coups redoublés; ils massacrent le châtelain, sa femme, ses enfans, égorgent ses hommes d'armes, pillent son domaine, et livrent ses bâtimens aux flammes.

Ce premier succès d'une troupe plus féroce encore que les oppresseurs dont elle se vengeait, se pro-

clame, se répand avec une promptitude presque fabuleuse. Partout de semblables bandes se forment; la même fureur les anime; et, enflammées par les mêmes passions, elles semblent marcher toutes au même but, bien qu'aucun concert n'ait pu exister entre elles.

Froissard raconte que, lorsqu'on leur demandait pourquoi elles violaient, par tant de forfaits exécrables, les lois divines et humaines : « Nous l'ignorons, » répondaient ces insensés; mais nous faisons ce que » nous avons vu faire aux autres, qui veulent dé» truire tous les nobles et les chevaliers de la terre. »

Un grand nombre de provinces, et surtout celles du nord, devinrent en peu de temps la proie de ces horribles dévastateurs. Près de trois cents châteaux furent renversés et démolis par ces hordes de barbares, qui ne se bornaient pas à en massacrer les habitans; ils violaient les femmes et les filles des nobles tombés sous leurs coups, et les forçaient ensuite à se nourrir des cadavres de leurs victimes, qu'ils leur présentaient percées par de longues et fumantes broches.

Ces bandes choisissaient leurs chefs: les plus redoutables élurent pour capitaine un paysan intrépide; il acquit, par ses exploits sanglans, une funeste célébrité sous le nom de Guillaume Caillet.

Quelques écrivains du temps ont dit que son audace n'était pas dépourvue de génie; et que, loin d'approuver la barbarie des hommes farouches qui le suivaient, il ne voulait qu'affranchir ses égaux, forcer ses ennemis à respecter leurs droits; enfin qu'il voulait rompre ses chaînes, vaincre ses tyrans, et non les égorger.

Mais, s'il fut animé par ce généreux dessein, il dut bientôt sentir combien il est difficile de contenir une multitude fougueuse dès qu'on a excité sa force; car les forfaits sans nombre commis par les bandits qu'il commandait, forfaits dont il avait gémi, lui furent reprochés comme s'il les eût ordonnés; ce fut donc avec justice qu'il partagea le sort des scélérats dont il n'avait pu contenir la rage.

Courage du Grand-Ferré.

Au reste, avant de succomber, plusieurs des chefs de la Jacquerie illustrèrent leurs défaites par des exploits inouis; les chroniques de ces temps belliqueux, où la bravoure était une qualité si commune, citent avec admiration les prouesses de l'un de ces paysans que le désespoir portait à l'héroïsme : on le nommait le Grand-Ferré; la nature l'avait doué d'une taille et d'une force colossales. Seul, il fit tomber sous ses coups tous les soldats d'un détachement anglais qui venait de l'envelopper.

Peu de temps après, surpris dans son lit par d'autres guerriers de la même nation, qui voulaient venger la mort de leurs compatriotes, il ne leur céda la victoire qu'en rendant le dernier soupir, et après avoir immolé de sa main défaillante un assez grand nombre d'ennemis pour faire de son lit de mort une sorte de char triomphal.

Au bruit des ravages de ce torrent destructeur, de cette insurrection générale des hommes des champs contre les habitans des châteaux et des villes, les nobles de toutes les provinces fortifièrent leur manoir, où coururent se réfugier leurs femmes épouvantées. On vit les plus grandes dames, les duchesses de Normandie et d'Orléans, fuir et chercher quelque asile

éloigné contre ces bandes altérées de sang, qui ne respectaient ni le sexe, ni l'âge, ni le rang le plus élevé.

Les chanceliers de toutes les parties de la France rallièrent leurs forces éparses; ceux de plusieurs pays étrangers se hâtèrent de venir à leur secours. Le roi de Navarre lui-même se joignit à eux, malgré le mécontentement qu'il leur avait montré, depuis qu'ils s'étaient déclarés pour le régent contre lui.

Toutes ces troupes d'hommes d'armes attaquèrent, combattirent et détruisirent en détail cette multitude insurgée, incapable de se concerter, de se rallier, et de régler sa fougue impétueuse.

Extermination des paysans.

Le roi de Navarre, dans un seul combat, extermina près de Beauvais trois mille de ces malheureux, dont le chef, Guillaume Caillet, fut enchaîné par ses ordres et envoyé au gibet. Lorsque la masse de ces rustiques guerriers fut vaincue et dispersée, on poursuivit partout ses débris; en vain ils voulurent chercher un refuge dans les villages qui n'avaient point pris part à leur révolte. Les habitans de ces bourgades, redoutant leur approche, s'étaient entourés de fossés, de remparts, pour se garantir de toute communication avec eux; et, loin d'accueillir les fugitifs, ils les repoussaient à coups de pierres et de piques.

Triste situation de la France.

Pendant ce temps (1), les Anglais, pour mettre le comble à nos désastres, dont leur haine constante jouissait, se répandaient sans obstacles dans nos campagnes; ils pillaient et ruinaient les deux partis. Sans

(1) 1358.

respect pour la trève signée, ils parcoururent, en dévastateurs, la Touraine, le Maine, l'Orléanais, la Bretagne, livrèrent plusieurs villes aux flammes, et ne furent arrêtés dans leurs ravages que par le courage désespéré des peuples, qui, pour se défendre à la fois contre eux et contre la Jacquerie, venaient, comme nous venons de le dire, de transformer leurs villages en forteresses, leurs jardins en retranchemens, leurs outils et leurs instrumens de labour en armes meurtrières.

Jamais peut-être aucune nation ne se vit exposée à plus de périls, accablé de plus de malheurs; et, dans cette confusion générale, dans ce choc anarchique de tous les pouvoirs, de tous les intérêts, le courage individuel des Français les préserva d'une destruction que, partout ailleurs, les fureurs de la guerre extérieure et civile auraient rendue inévitable.

Ce qui est surtout assez digne d'observation, c'est que l'esprit de discorde, porté dans ce temps jusqu'au délire, au lieu de consommer l'abaissement d'un trône attaqué par tant d'ennemis, le soutint, le releva, et lui aplanit même la route d'un pouvoir qui devint, dans la suite, trop absolu.

La plupart des seigneurs, irrités contre les bourgeois de Paris, et plus encore contre les paysans révoltés, se rallièrent sous l'empire du régent, dont récemment ils venaient d'attaquer si vivement les prérogatives.

Les intrigues de Charles-le-Mauvais, les artifices de l'évêque de Laon, et les harangues audacieuses de Marcel, perdirent le pouvoir de les séduire, de sorte que les factieux de la capitale n'eurent bientôt plus d'autre appui que les Anglais et le Navarrois, dont la

saine majorité des habitans de Paris redoutait également avec raison l'ambition et l'avidité.

En lisant les chroniques de cette époque, et les écrits des historiens plus modernes, on pourrait se représenter Marcel comme un Marius, comme un Catilina souillé de crimes, un ennemi de toute justice, de toute vertu, et déterminé à tout renverser pour tout dominer. Mais avec un peu plus de réflexion sur les actes, les paroles et la conduite de ce magistrat turbulent et de l'évêque de Laon, son ami, on pensera peut-être plus justement que ces deux hommes trop fameux, et qui attirèrent sur leur pays tant de malheurs, furent d'abord plus imprudens que mal intentionnés; il leur advint ce qui arrive trop souvent aux hommes de parti : dans leur ardeur irréfléchie, ils tendent primitivement à un but louable, le dépassent sans savoir s'arrêter, et, entraînés sur des écueils qu'ils n'ont pas prévus, croyant tout légitime pour se sauver, terminent ainsi, par une fin honteuse, une carrière dont les premiers pas semblaient guidés par la vertu.

Ces deux premiers orateurs ou chefs des députés de la France en 1355, parlant au nom d'une nation si long-temps victime d'un pouvoir arbitraire, d'une aristocratie usurpatrice, et de ministres concussionnaires, n'eurent, au commencement, d'autre dessein que celui de rendre aux lois leur vigueur, à la justice sa force, au commerce son indépendance, aux communes leurs franchises, et à l'agriculture sa sécurité.

Leur prompt succès passa leur espérance; mais la mauvaise foi de l'autorité, ses projets de vengeance, mal voilés, aigrirent leurs esprits. La faveur popu-

laire enivra leur orgueil; non contens de placer des barrières autour du prince, ils l'entourèrent de chaînes. La crainte d'une réaction, qui aurait pu enlever au peuple des droits si nouvellement acquis, et sans doute déjà trop étendus, leur fit violer les droits non moins utiles et sacrés d'un sceptre protecteur.

Dès lors Marcel et ses partisans, s'éloignant des sentiers de la justice, tombèrent dans la voie de l'anarchie. Leur opposition se changea en haine; favorisant les passions de la populace pour s'en faire un appui, ils autorisèrent les plus condamnables excès, commirent ou laissèrent commettre des meurtres, des crimes de tout genre; et, troublés par la peur des châtimens qu'ils méritaient, ils ne cherchèrent plus leur salut et leur repos que dans la destruction d'un pouvoir qu'ils avaient outragé, et des lois dont le glaive menaçait leur tête criminelle.

Ce fut ainsi que deux citoyens, d'abord animés d'un noble zèle pour le bien public et pour une sage liberté, devinrent bientôt des conspirateurs hardis, des rebelles téméraires, des traîtres sans excuse et des scélérats sans frein.

L'histoire ne manque pas d'exemples pareils; ils confirment cette vérité, que la liberté a communément plus à souffrir des passions et des fautes de ses défenseurs, que de la résistance et de la haine de ses ennemis.

Le dauphin n'ignorait pas la décadence du crédit de Marcel sur les Parisiens. Les amis fidèles qui restaient à ce prince dans la capitale, regardaient cette chute comme plus rapide qu'elle ne l'était réellement. Les partis croient toujours ce qu'ils espèrent; aussi

les nouvelles qu'ils donnaient au régent, le trompèrent; persuadé, d'après leurs rapports, que ses partisans étaient assez nombreux pour triompher de la faction de Marcel, il essaya de faire entrer dans Paris quelques hommes d'armes; mais son plan fut découvert; le prévôt fit arrêter les agens du prince, qui furent pendus sur la place de Grève. Leur supplice, loin d'être applaudi par la multitude, excita ses murmures.

Entreprise des rebelles sur Meaux.

Le prévôt et l'évêque de Laon, inquiets d'un aussi grand changement dans les esprits, crurent nécessaire de se concilier de nouveau la confiance publique par un coup hardi, par une action d'éclat. Ils savaient que le régent, dont les forces grossissaient chaque jour, faisait fortifier la ville de Meaux, dans laquelle s'étaient réfugiées Isabelle de France, fille du roi, et la duchesse de Normandie. La garnison de Meaux, affaiblie par l'absence momentanée du dauphin, n'était composée que d'un petit nombre de chevaliers et de quelques hommes d'armes sous les ordres des comtes de Foix et de Grailly.

Marcel fait prendre les armes à trois cents bourgeois et à des paysans insurgés du parti de la Jacquerie. Il leur donne pour chef un épicier nommé Pierre Gilles. Cette troupe arrive la nuit aux portes de Meaux, qui leur sont ouvertes par quelques habitans infidèles à leur prince. Elle pénètre dans la ville avec plus de présomption que de courage; car, à peine arrivé sur la place du Marché, elle prend la fuite à la vue de vingt-cinq hommes d'armes qui la chargent.

Les chevaliers et les gens d'armes se réunissent, poursuivent les fugitifs, passent au fil de l'épée les

lâches guerriers de Marcel, ainsi que les paysans révoltés et les bourgeois de Meaux qui les avaient secondés. Le maire de la ville, convaincu de trahison, paya ce crime de sa tête.

Un grand nombre d'insurgés des campagnes étaient accourus pour se joindre aux Parisiens. Enguerrand, sire de Coucy, à la tête de plusieurs chevaliers, les attaqua, les dispersa, en fit un grand carnage; et cet échec porta un dernier coup aux faibles débris de la Jacquerie. Leur défaite.

Délivré de ce fléau, le dauphin ne s'occupa plus que des moyens de rétablir et de consolider le pouvoir légitime, en triomphant, dans Paris, des intrigues du Navarrois et des artifices de Marcel; l'alliance de ces deux ennem is de l'ordre public devenait chaque jour plus étroite, et leur malveillance plus active.

Charles-le-Mauvais rentra dans la capitale (1), et harangua le peuple ou plutôt une populace qui suivait les avis perfides du prévôt des marchands et d'un échevin factieux, nommé Consac. Cette multitude, égarée par ses chefs, élut pour capitaine-général de l'État le roi de Navarre.

L'évêque de Laon et Marcel envoyèrent des agens dans toutes les villes du royaume pour les inviter à confirmer cette élection; mais, loin de grossir leur parti par ces démarches hasardeuses, ils le virent s'affaiblir rapidement.

Une si violente usurpation de l'autorité souveraine dévoila les funestes secrets de leur ambition; on ne

(1) 1356.

douta plus que le Navarrois n'aspirât au trône. Dès lors la plus grande partie de la noblesse et des communes qui s'étaient attachées à ce prince, l'abandonnèrent, et leur défection accrut avec rapidité les forces du régent.

Marche du régent sur Paris.

Bientôt l'héritier du trône, se trouvant à la tête de quinze mille hommes, s'approcha de Paris, et, pour effrayer les Parisiens, fit piller et brûler les fermes et maisons de plaisance qui leur appartenaient.

Le nouveau capitaine-général, choisi par eux, sortit de la capitale, à la tête d'un corps de troupes assez nombreux; mais il ne se signala par aucun exploit; et, loin d'oser attaquer l'armée royale, alors campée à Chelles, il chercha de nouveau à tromper le dauphin par d'artificieuses négociations : elles n'eurent pas plus de succès que ses armes; alors il se retira; et les troupes du régent vinrent occuper Vincennes et Charenton.

Les bourgeois de Paris, fréquemment provoqués par les chevaliers et barons du camp royal, se renfermèrent dans leurs murs, disant qu'ils n'attaqueraient point le régent leur seigneur, mais qu'ils se défenderaient s'ils étaient attaqués.

Conférence et traité entre le régent et le Navarrois.

Le Navarrois avait si fréquemment violé sa foi, qu'il paraissait impossible désormais de croire à sa parole et de négocier avec lui; cependant le régent, vaincu par les supplications de la reine Jeanne, convint avec le roi de Navarre d'une conférence, qui eut lieu sous une tente entre Vincennes et l'abbaye Saint-Antoine, en présence des deux armées; et, ce qui est encore plus étrange, c'est qu'à la fin de cette courte entrevue, Charles-le-Mauvais et Charles

le régent s'accordèrent, et signèrent un traité. Le dauphin promit au Navarrois quatre cent mille florins, et dix mille de rente en biens-fonds, avec un pardon général pour le passé. A ces conditions, le roi de Navarre jura au régent de s'unir avec lui envers et contre tous, et de contribuer à la délivrance du roi par un don de trois cent mille écus.

On célébra la messe; et, pour rendre le serment des deux princes plus sacré, ils le prêtèrent sur le saint-ciboire. L'évêque de Lisieux leur présenta ensuite une hostie : le régent communia; mais le roi de Navarre, écoutant pour la première fois le cri de sa conscience, craignit d'offenser par un sacrilége un Dieu pui pouvait lire dans son ame la fausseté du serment que sa bouche venait de prononcer, ainsi, sous prétexte qu'il n'était pas à jeun, il se sépara du dauphin, et se rendit à Paris. Les Parisiens, indignés de sa conduite fallacieuse, refusèrent de ratifier un traité signé sans leur aveu.

Mauvaise foi du Navarrois.

Peu de jours après, les factieux et les soldats du régent se livrèrent quelques combats assez peu importans. Le seul exploit de Marcel se réduisit à la surprise de Corbeil, dont il s'empara, et à la destruction d'un pont que le dauphin y avait fait construire.

Ce prince éprouva bientôt avec quelle promptitude le Navarrois oubliait et violait ses engagemens; car, les hostilités étant recommencées, le roi de Navarre, loin de se rendre près du dauphin, qui réclamait son secours et l'exécution de ses promesses, lui répondit que la reprise des hostilités contre les Parisiens rompait la convention et le dégageait de son serment.

Infidèle à tous les partis, le roi de Navarre ne tarda

pas à tromper aussi la confiance des habitans de Paris. Ceux-ci l'avaient chargé de commander une sortie; mais à peine hors des murs, au lieu de combattre l'armée royale, il entama de nouvelles négociations avec les seigneurs qui commandaient les troupes du régent.

Revenu dans la ville sans avoir combattu, il fut mal accueilli, et partit pour Saint-Denis, accompagné des soldats de Navarre et d'Angleterre. Le peuple les insulta, et en massacra quelques-uns.

Plusieurs évêques, entre autres celui de Lyon, ainsi que les reines et les princesses, s'efforçaient constamment de ramener à la concorde deux partis irréconciliables; le dauphin, soit par faiblesse, soit par dissimulation, céda encore à leurs prières.

Nouvelles conférences.

De nouvelles entrevues eurent lieu entre ce prince et le roi de Navarre: on convint que le blocus, qui affamait Paris, serait levé, et que les Parisiens se soumettraient; mais ceux-ci, soulevés par le turbulent Marcel, refusèrent de recevoir les agens du prince, et ne leur répondirent, du haut des murs, que par des injures et des menaces.

L'opiniâtreté de Marcel était moins un effet de son courage que de sa terreur; il ne cessait de reprocher au Navarrois sa versatilité, de lui rappeler les services qu'il lui avait rendus, et de réclamer ses secours.

Charles-le-Mauvais, se jouant d'une faction dont il prévoyait peut-être la chute prochaine, lui répondait par des protestations d'amitié plus ironiques que sincères; car, en assurant ses complices qu'il partagerait leurs périls et tous les maux dont ils étaient menacés, il leur conseillait, pour mettre leur trésor

en sûreté, de le faire porter dans son camp. « En
» même temps, disait-il, je vous enverrai quelques
» bons hommes d'armes, qui vous défendront contre
» vos ennemis. »

Ces *compagnons*, qui entrèrent de nuit dans Paris, étaient des guerriers anglais; mais leur apparition dans la capitale, loin d'être favorable aux projets de Marcel, rendit sa position plus critique.

Depuis quelque temps, le peuple, fatigué du mouvement tumultueux que lui imprimait un magistrat qui l'avait si souvent trompé par de vaines espérances, commençait à regretter l'administration plus pacifique du régent, et la sécurité dont ils jouissaient avant le renversement des lois.

La multitude passe rapidement du mécontentement qu'expriment ses murmures, à la fureur qui se signale par des violences. Une foule d'artisans et d'ouvriers, persuadés qu'on voulait livrer Paris au roi Édouard et à Charles-le-Mauvais, se précipita sur les soldats anglais et sur les aventuriers, en massacra une partie et enferma les autres dans le Louvre, d'où Marcel parvint à les faire secrètement évader (1).

Le roi de Navarre, irrité, exerça de cruelles représailles sur les biens ruraux appartenant aux Parisiens. Alors ceux-ci forcèrent le prévôt des marchands de les conduire contre les troupes anglaises campées près de Saint-Cloud : mais leur dessein fut éventé; on leur dressa une embuscade; et, dans leur marche impétueuse, attaqués tout à coup en front et en flanc, ils s'épouvantèrent, prirent la fuite, et perdirent six

(1) 1358.

Trahison de Marcel.

cent hommes dans leur déroute. Une si honteuse défaite dépopularisa complètement Marcel; et ce chef factieux, si accoutumé jusque là aux acclamations du peuple, se vit hué et insulté par lui, lorsque, fugitif et vaincu, il rentra dans Paris.

Si l'on en croit Froissard et les chroniques de Nangis et de Saint-Denis, l'opiniâtre prévôt des marchands, déterminé à périr ou à relever son parti par le secours des étrangers, se rendit au camp du roi de Navarre; et là, trahissant à la fois sa patrie et son roi, il convint avec ce prince perfide de lui livrer la capitale; ses affidés devaient introduire, par la porte Saint-Antoine, dans Paris, les soldats du Navarrois, qui s'empareraient de tous les forts, massacreraient les partisans du dauphin, et couronneraient roi de France Charles-le-Mauvais.

Robert Lecoq, évêque de Laon, s'engageait à sacrer cet usurpateur. On avait décidé que, pour obtenir le consentement d'Édouard et le désintéresser, le nouveau roi cèderait aux Anglais les plus riches provinces de France, et se reconnaîtrait vassal du roi d'Angleterre.

Un seul historien, Villani, ajoute aux détails de cet infâme traité une stipulatton, selon laquelle Édouard devait trancher les jours du roi Jean. L'assertion de Villani mérite peu de foi; un si noir projet, digne d'être conçu par Marcel, par Robert Lecoq et par Charles-le-Mauvais, ne pouvait être adopté ni même accueilli par un prince tel qu'Édouard, dont toute la conduite atteste une générosité à laquelle ses ennemis mêmes rendaient justice.

Il est vrai que ce monarque conclut, dans ce temps,

un traité avec le roi de Navarre, mais dans le seul but d'accroître ses forces, et de réaliser noblement par les armes l'espoir de conquérir la France.

Quoi qu'il en soit, Marcel, de retour à Paris, ayant pris avec ses agens toutes les mesures nécessaires pour le succès de son lâche complot, avertit le roi de Navarre de se trouver près de la porte Saint-Antoine, avec ses troupes, dans la nuit du 31 juillet au 1er août. Ayant ensuite éloigné, sous divers prétextes, les bourgeois qui gardaient la porte Saint-Antoine, il les remplaça par des hommes dont il était sûr.

Maître des clefs, qu'il tenait dans ses mains, et au moment où l'heure fatale allait sonner, il se croyait certain d'un entier succès; mais l'événement trompa son attente. Quelques habitans de Paris avaient conçu des soupçons sur cette odieuse trame, qu'on s'était soigneusement efforcé de leur cacher; à leur tête se trouvait Jean Maillard, capitaine de l'un des quartiers de Paris, et jusque là fidèle compagnon du prévôt des marchands, qu'il nommait *son compère*.

Maillard, bien accompagné d'hommes fermes et hardis, se présente inopinément à la porte Saint-Antoine au moment où cette porte allait être ouverte au Navarrois. « Que faites-vous ici, Marcel, à une heure » si indue? lui dit-il. » Que vous importe? répond le » traître déconcerté; ne dois-je pas me trouver par» tout où l'exige la sûreté de la ville qui m'a confié » sa garde? » « Par Dieu! répond Maillard, vous » n'êtes ici pour aucun bon dessein. Camarades, » ajouta-t-il en parlant à ses amis, vous voyez que ce » perfide tient les clefs de la porte; soyez assurés

» qu'il veut nous trahir. » « Vous dites un mensonge! » s'écrie Marcel. » « C'est vous qui mentez! réplique » Maillard; » et soudain, frappant avec sa hache le » casque du prévôt, il l'étourdit et le renverse.

Mort de ce traître.

Pépin Désessarts et d'autres bourgeois royalistes tombent sur les agens du traître, en tuent une partie, et enchaînent les autres; Marcel lui-même, criblé de coups, expire sous le glaive d'un chevalier nommé Jean de Charny.

La nouvelle de sa mort se répand avec rapidité au cri royal de *Montjoie! Saint-Denis!* Les rues, les places retentissent de ces acclamations. Tous les habitans fidèles s'arment, se rassemblent, et se précipitent de tous côtés sur les factieux, qui cherchent vainement un asile. Les maisons où ils se réfugient sont enfoncées; ceux qui résistent, périssent; les autres sont jetés en prison. Le corps de Marcel est traîné dans la boue par une populace furieuse, qui lui prodigue autant d'outrages qu'elle lui avait montré naguère d'enthousiasme.

Ces insensés, aussi cruels contre le cadavre de leur chef, qu'ils avaient été féroces en immolant par ses ordres tant de victimes innocentes, portèrent ses restes démembrés et sanglans dans l'église de Sainte-Catherine, et les jetèrent sur le tombeau des deux maréchaux assassinés par lui.

Ensuite cette multitude effrénée se répand dans tous les quartiers pour se livrer au pillage, comme dans une ville prise d'assaut; mais Maillard, secondé par d'honnêtes et courageux habitans, poursuit et disperse ces brigands, harangue les citoyens, convoque un conseil de prud'hommes, et fait juger som-

nairement et condamner tous les partisans de Marcel.

Ces misérables invoquaient vainement alors les formes de ces lois qu'ils avaient si fréquemment et si indignement violées. Plusieurs des plus coupables furent envoyés au supplice; on épargna leurs biens et leurs familles.

Un des chefs de la conspiration, l'évêque de Laon, plus lâche ou plus adroit que ses amis, parvint, au milieu de ce tumulte, à se dérober par la fuite au juste châtiment que méritaient ses crimes.

Ainsi tomba cette faction audacieuse et perfide qui, depuis plusieurs années, avait excité dans la capitale tant de troubles, tramé des complots si criminels, et commis tant de forfaits au nom d'une liberté souillée, détruite par leurs excès, et dont il ne fut plus permis, pendant plusieurs siècles, d'espérer la renaissance.

Soumission de Paris.

Après la chute de ces tyrans temporaires de Paris, il eût été difficile de reconnaître cette grande cité, naguère si tumultueuse, si anarchique, et dont une seule journée semblait avoir changé la face et l'esprit.

De toutes parts on n'entendait plus que des cris de rage contre Marcel, contre le Navarrois, et des acclamations universelles en faveur du dauphin, tant de fois bravé et insulté dans la même enceinte et par le même peuple.

Une députation fut chargée de porter au régent les hommages des habitans de Paris, et leurs vœux pour son prompt retour, seul capable d'affermir dans la capitale l'ordre et la sécurité.

Le prince, agréant leur soumission, rentra peu de

jours après dans Paris, entouré d'un grand nombre de seigneurs et de chevaliers. Il trouva les rues tapissées, ornées de fleurs, et n'entendit sur son passage que des sermens de fidélité et des accens de reconnaissance.

Un seul bourgeois, si nous en croyons les chroniques, l'abordant avec insolence, lui dit : « Morbleu ! » sire, si l'on m'eût écouté, vous ne seriez pas au » milieu de nous ; mais ne comptez pas sur une obéis» sance qui n'aura ni durée ni effet.

Plusieurs chevaliers voulaient punir ce factieux ; mais ce prince, les calmant d'un geste, se contenta de lui répondre : « Vous pouvez parler, beau *sire* ; » heureusement on ne vous croira pas. »

Le dauphin, s'étant rendu à l'Hôtel-de-Ville, harangua les magistrats et la bourgeoisie. Ses paroles, à la fois fermes et douces, achevèrent de rétablir l'ordre, en rassurant les esprits.

Après les tourmentes populaires, un gouvernement qui reprend possession de ses droits, navigue entre deux écueils qu'il lui est également nécessaire d'éviter : s'il se montre faible, on le brave ; s'il réagit, *on* se soulève. Il faut beaucoup d'habileté pour distinguer l'égarement du crime ; en les confondant, on rangerait du parti des coupables et des méchans, les hommes qui, pour la plupart, n'auraient été qu'entraînés par la violence des mouvemens révolutionnaires ; la crainte du mépris ou du châtiment les rendrait bientôt rebelles.

Ainsi la clémence d'un prince rétabli dans son pouvoir, est le signe certain, non-seulement d'une haute vertu, mais de la plus grande habileté ; et le

régent, lorsqu'il comprima ses justes ressentimens, prouva qu'il savait l'art de régner, puisqu'il pardonnait : on ne domine pas long-temps les passions des autres, lorsqu'on n'a pas le courage de maîtriser les siennes.

Le dauphin, satisfait de l'exil des factieux les plus criminels, et de la mort de ceux que les Parisiens avaient eux-mêmes punis de leurs forfaits, rendit à leurs familles les biens qu'on leur avait enlevés; la veuve même de Marcel recouvra les siens, quoique le prévôt des marchands fût déclaré convaincu du crime de haute trahison, ou, comme le dit l'ordonnance du régent, de s'être opposé à la délivrance du roi, d'avoir tramé des complots pour attenter à la vie du monarque et à celle de l'héritier du trône, enfin d'avoir cherché les moyens de les tenir en prison perpétuelle, et de donner la couronne de France au roi de Navarre.

Un traité, conclu par Charles-le-Mauvais avec le roi Édouard, venait d'être signé en Angleterre le 1er août 1358, le jour même où les portes de Paris devaient être livrées aux étrangers. Traité avec le roi Édouard.

Par cette convention, rapportée dans les actes de Rimer, le roi de Navarre s'engageait à seconder Édouard de toutes ses forces dans son entreprise pour conquérir la France; de son côté, Édouard promettait de lui céder la Champagne, la Brie, le comté de Chartres, ainsi qu'Amiens, et de reconnaître ses droits au duché de Normandie.

Avant la ruine de Marcel, le perfide Navarrois négociait à la fois avec le dauphin et le prévôt des marchands, dans le but de les tromper tous deux. Le

triomphe du régent rendant désormais inutiles ses méprisables artifices, il se déclara ouvertement rebelle, livra au pillage Saint-Denis, envoya un cartel au dauphin, et courut attaquer Melun, dont la reine Blanche, sa sœur, lui ouvrit les portes. Ainsi la guerre recommença; et, quoique la trève ne fût pas encore expirée, plusieurs corps nombreux de troupes anglaises se joignirent au Navarrois pour dévaster la France.

Nouveaux brigandages.

Autour de Paris les campagnes étaient infestées par des bandes d'aventuriers et de pillards qui étendaient leurs courses jusqu'aux portes de la capitale.

La terreur régnait dans la ville. La crainte du pillage, de l'incendie ou de quelque attaque imprévue fut telle, qu'on défendit de sonner, pendant la nuit les cloches dans les églises, afin de ne point troubler la vigilance des sentinelles, occupées sans cesse, dans l'ombre et le silence, à surveiller les mouvemens des ennemis et des traîtres.

Les bourgs et les campagnes, livrés aux ravages des brigands, présentaient l'image d'un triste désert. Tout travail était suspendu; le voyageur n'y trouvait plus de chemins tracés, et les champs, couverts d'herbes et de ronces, ne permettaient plus au peuple l'espoir des moissons.

Les seigneurs, les prélats partageaient forcément la misère des pauvres, et cherchaient vainement, pour subsister, les grains, les fruits, les racines que la terre leur refusait.

Le Navarrois et les Anglais, maîtres de la Seine, de la Marne et de l'Oise, empêchant tout arrivage, exposaient Paris aux horreurs d'une effrayante disette.

Le régent opposait, à ses féroces ennemis, des

troupes fidèles, mais peu nombreuses, et composées de nouvelles levées; il se voyait donc, dans ce dénuement de tout autre moyen de défense, contraint d'accepter le secours de quelques compagnies d'aventuriers, dont les rapines ajoutaient encore un nouveau surcroît à la misère des peuples.

Au milieu d'un tel désordre, ceux mêmes des chevaliers, des hommes d'armes, qui jusque là s'étaient le plus distingués par leur probité, cédaient, comme les autres, à l'exemple, aux passions, au besoin; aussi le paysan opprimé donnait alors à ces nobles avides le surnom d'*hommes de proie*. Partout on se battait, on pillait, on massacrait, on incendiait, et la malheureuse France semblait n'être plus habitée que par des brigands.

Le burin de l'histoire ne peut retracer qu'avec une juste horreur ces pages dégoûtantes de nos annales, tout aussi peu dignes d'intérêt que celles des hordes barbares des Huns, des Daces, et, postérieurement, des tribus féroces de Tanger, de Tunis, de Maroc et d'Alger. Heureusement une si sombre éclipse de lumières et de raison couvrit peu de temps de ses ténèbres notre belle patrie, et l'on doit même dire que, pendant sa déplorable durée, on vit encore briller par intervalles quelques lueurs de patriotisme, de prudence, de générosité, de désintéressement et de loyauté, présage d'un retour futur au calme, à l'ordre et à la saine politique.

Il est impossible de suivre dans ses détails une guerre civile, conçue sans plan, conduite sans ordre, et dont les actions sanglantes offraient peu de résultats importans. Chacun à son tour était vainqueur

ou vaincu, trompeur ou trompé. Tandis qu'un seigneur surprenait et pillait le château d'un autre baron, son propre domaine était envahi et livré aux flammes. Le vol servait de ressouree pour payer la rançon; les trèves n'arrêtaient plus le glaive, et le serment, devenu un jeu sacrilége, ne liait celui qui l'avait prêté, que jusqu'au moment où il se croyait assez fort pour le violer avec impunité.

Un chanoine français, combattant pour le dauphin, devint quelque temps, par ses brigandages, le fléau des Anglais et des Navarrois. Ceux-ci, sous les ordres de Péquigny surprirent Amiens; mais ils en furent promptement chassés par le connétable de Fiennes. En se retirant, ils incendièrent près de quatre mille maisons.

Complots contre le dauphin.

De fréquens complots contre le dauphin se joignaient encore aux calamités de la guerre, pour accabler d'inquiétude et de chagrin ce prince infortuné.

Une conspiration, pour livrer encore Paris au Navarrois, fut découverte par Culdoé, prévôt des marchands, que ce roi fourbe avait inutilement voulu corrompre; les traîtres furent arrêtés; mais le dauphin, pour reconquérir la France, comptant plus sur ses vertus que sur ses armes, fit grâce aux coupables, au moment où un jugement en formes les avait convaincus du crime dont ils étaient accusés.

Les troupes du roi de Navarre surprirent Auxerre, dont les habitans payèrent leur négligence par une contribution de cinquante mille *moutons* d'or.

Quelques chefs d'hommes d'armes ou de bandes d'aventuriers, heureux et hardis, tiraient seuls quel-

ques profits de ce désordre effroyable. Tantôt ils s'emparaient d'un riche domaine, dont ils dissipaient promptement les produits; tantôt, maîtres d'une ville opulente, ils s'y plongeaient quelques jours dans toutes les jouissances d'un luxe effréné; mais bientôt, ruinés par leurs excès, ou dépouillés par leurs rivaux, ils rompaient leurs engagemens, abandonnaient le seigneur dont ils suivaient la bannière, trahissaient leurs alliés, et vendaient leurs services à quelques autres barons puissans, ou même à des princes étrangers.

A cette époque, le pape Innocent VI, animé par un sentiment religieux qui l'honore, envoyait alternativement deux légats cardinaux au régent, à Édouard et au Navarrois, pour les conjurer de mettre un terme à leur haine, et d'accorder quelque repos à l'humanité; mais ses instances pacifiques ne furent point écoutées.

Le comte de Saint-Pol et le connétable de Fiennes soutenaient vaillamment la cause royale; ils parvinrent à rassembler sous leurs ordres près de trente mille hommes; avec ces secours, ils obtinrent d'assez grands succès en Picardie, et chassèrent de cette province les ennemis (1).

Peu à peu le dauphin, par sa patience et par sa bonté, rapprochait de lui les esprits qui s'étaient jusque là montrés les plus aigris et les plus ulcérés.

Il remit en activité tous les officiers que l'esprit de parti avait destitués dans les quatre années précédentes. Et ce fut ainsi qu'en pardonnant les fautes et

(1) 1359.

Réunion des trois ordres.

en récompensant la fidélité, il réveilla dans les cœurs les sentimens d'affection et de zèle pour la royauté.

Aussi cette même année, ayant convoqué les états-généraux, il recueillit les fruits de sa modération; les trois ordres se réunirent pour lui accorder de forts subsides. Les communes levèrent pour la défense de l'État douze mille hommes d'armes. Paris seul en fournit six cents, et, à la honte du temps, paya, comme le dit la chronique de Saint-Denis, l'entretien de mille brigands.

Siége de Melun.

Le régent, ne voulant pas tarder à faire un utile emploi de ces secours, assiégea Melun, où se trouvaient l'épouse de Charles-le-Mauvais, la reine veuve de Philippe de Valois, et Blanche de Navarre.

Bertrand Duguesclin parut pour la première fois à ce siége sous la bannière de l'héritier du trône.

Le roi de Navarre, effrayé du succès des premières attaques, offrit de négocier, et promit d'évacuer Melun.

Après une conférence tenue à Vernon, le dauphin, revenu à Paris, y reçut les députés du roi de Navarre, et de là se rendit à Pontoise, où le Navarrois l'attendait.

Charles-le-Mauvais avait si souvent trahi, qu'il craignait d'éprouver à son tour une trahison; aussi, avant d'accepter une entrevue avec le dauphin, il demanda qu'on lui donnât des otages, parmi lesquels il désignait le duc de Bourbon, Louis d'Harcourt et le seigneur de Montmorency: tout lui fut accordé.

Paix entre le régent et Charles-le-Mauvais.

La conférence fut d'abord amicale; mais bientôt, oubliant les conditions réglées d'avance, le roi de Navarre en proposa de si impérieuses, que la négo-

ciation parut quelques instans rompue. Cependant, au moment où tout espoir de paix était près de s'évanouir, le Navarrois, soit par un remords dont on le croyait incapable, soit par un artifice nouvellement conçu, soit enfin par un caprice difficile à expliquer, changea subitement de ton, montra un esprit soumis, se relâcha de toutes ses prétentions, affecta le plus absolu désintéressement, et jura que, décidé à mettre fin aux calamités publiques, il vouait une franche amitié au roi, au régent, promettant d'employer toutes ses forces à leur défense, et ne demandant d'autre prix de ses services, que la restitution des biens dont la possession légitime ne lui avait pas été contestée.

Cette déclaration faite par ce prince, en présence des conseillers du dauphin, étonna celui-ci, qui dit hautement, « que si les paroles du roi de Navarre » étaient sincères, Dieu seul pouvait les avoir in- » spirées. »

En effet, sans trop de crédulité, la conversion soudaine d'un homme si accoutumé au crime et à la mauvaise foi, aurait pu passer aux yeux de beaucoup de gens pour un prodige; mais l'événement prouva que cette protestation de franchise n'était qu'une nouvelle perfidie.

La trève avec l'Angleterre venait d'expirer; et le roi de Navarre, en abusant le régent par une feinte soumission, prenait le temps de réparer ses forces; en attendant que l'invasion de la France par Édouard lui donnât le moyen de renouveler ses liens avec ce monarque, à des conditions plus avantageuses que celles du traité précédemment conclu avec lui.

Au reste, dans les premiers momens de l'accord convenu entre lui et le régent, le Navarrois parut remplir ses engagemens de bonne foi; et ses troupes évacuèrent les places qu'elles occupaient, de sorte qu'à la grande satisfaction du peuple, on crut la paix sincère et durable.

Retour du roi de Navarre.

Le roi de Navarre, ayant ainsi regagné par sa fourberie l'amitié du dauphin, lui montra le désir de venir lui rendre ses hommages. Avant de lui répondre, ce prince le quitta, et vint à Paris consulter les notables de la capitale.

Ceux-ci consentirent à recevoir le roi de Navarre dans leurs murs, pourvu qu'il n'y ramenât pas à sa suite l'évêque de Laon, et quelques-uns des agens de Marcel, auxquels ils ne voulaient accorder aucun pardon.

Charles-le-Mauvais ne demeura qu'une semaine à Paris; pendant son séjour, il fut logé au Louvre, et reçut du régent tant de preuves d'amitié, que le peuple en murmura.

On était indigné que ce prince montrât tant de confiance à un scélérat qui l'avait trahi, outragé, et dont la haine implacable paraissait d'autant plus redoutable, qu'elle se couvrait du voile de la soumission. Soit que cette conduite du dauphin fût l'effet de la faiblesse ou de la dissimulation, elle semblait également blâmable; car un prince s'expose autant à perdre le respect de ses sujets par la duperie qui excite la pitié, que par la fausseté qui inspire le mépris.

Mais ce jugement, trop sévère en l'appliquant au dauphin, ne mesurait assez ni sa position, ni ses forces. Après tant de revers et de calamités, le chef de l'État,

menacé d'une invasion imminente, que favorisaient des vassaux infidèles, n'avait pour appui qu'une noblesse divisée, un clergé dont l'anarchie avait épuisé les ressources, et un peuple opprimé qu'une affreuse famine réduisait au désespoir.

Dans une pareille position, la dissimulation était une nécessité, la temporisation un grande habileté, et l'héritier du trône français méritait, je crois, cet hommage rendu par la reconnaissance des Romains au sage Fabius: *Cunctando restituit rem.*

Le roi de Navarre ne tarda pas à prouver le peu de sincérité de ses sermens. Partout ses agens, secondés par des capitaines anglais, tramèrent des complots pour se rendre maîtres des forteresses; ils faillirent même surprendre Châlons; mais le sire de Grancey, bourguignon, accourut à temps avec ses hommes d'armes pour la délivrer. Sa mauvaise foi.

Le Navarrois lui-même, sous prétexte d'exécuter le traité, partit pour Melun, dans le but apparent d'en éloigner ses troupes; mais, contre la foi jurée, il y laissa une forte garnison.

La paix n'était donc alors qu'un vain nom, et la guerre une réalité; on ne faisait plus cette guerre en masse et en armée, mais en détail; et les guerriers des deux partis continuaient les hostilités, non comme généraux, mais comme aventuriers.

Philippe de Navarre, frère de Charles-le-Mauvais, feignit de se brouiller avec son frère, et se réunit aux chefs des bandes anglaises. Un de ses partisans, le seigneur d'Auberticourt, qui se conduisait en vrai brigand, exerça d'odieux ravages en Champagne.

L'amour et la fortune d'Isabelle, comtesse de Kent,

fournissaient à cet aventurier assez de forces et de moyens « pour faire, ainsi s'exprime Froissard, tant » de chevalerie et de beaux faits d'armes, que chacun » gagnait avec lui. » Mais ses coupables prouesses, après d'assez longs succès, trouvèrent une tragique fin. Fénestranges, chevalier lorrain, récemment à la solde du dauphin, conduisit sa bande contre Auberticourt, le combattit, le vainquit et le tua.

La France gagna peu à ce juste châtiment; car Fénestranges, après sa victoire, commit, dans toutes les provinces qu'il parcourait, autant d'excès et de crimes que le bandit qu'il avait vaincu, alléguant, pour excuse de ses pillages, la nécessité de nourrir sa troupe; il ne cessa ses brigandages qu'au moment où le dauphin trouva le moyen de payer la solde qui lui avait été promise.

Altération des monnaies.

Le régent ne parvint à faire rentrer quelque argent dans son trésor, qu'en altérant de nouveau les monnaies; et leur taux fut tellement atténué, que vingt sous nominatifs ne valurent plus que vingt deniers réels.

Négociations rompues.

On n'avait point cessé jusque là de continuer les négociations entamées pour obtenir la délivrance du roi Jean; et, après beaucoup de contestations entre les rois de France et d'Angleterre, celui-ci envoya au régent un projet de traité, dont les conditions étaient si intolérables, que les états-généraux, rassemblés à Paris, le rejetèrent avec indignation, déclarant qu'ils préféraient la guerre la plus calamiteuse à une si honteuse paix (1).

(1) 1359.

« En tout lieu, disent les chroniques, le peuple » irrité s'écriait que ledit traité n'était ni passable, ni » faisable, et que toute la nation était résolue à faire » bonne guerre au roi anglais. »

Ce refus inattendu, porté par plusieurs seigneurs à Londres de la part du régent, remplit de douleur et de courroux le cœur du monarque français; car c'était ce prince qui, découragé par sa captivité, avait discuté lui-même avec Édouard, et signé les articles de la convention si unanimement rejetée. Aussi dans la violence de son ressentiment, il écrivit au dauphin une lettre pleine de reproches. « Ah! ah! Charles, » beau fils, lui disait-il, vous avez certes pris conseil » du roi de Navarre, qui vous déçoit et en décevrait » quarante tels que vous êtes. »

Descente des Anglais en France.

La rupture des négociations présageait un grand orage; il éclata promptement; et le roi Édouard, ayant réuni toutes ses forces, descendit en France à la tête de cent mille hommes. Débarqué à Calais, il y trouva une foule de chevaliers de toutes les nations qui l'attendaient, et qui venaient chercher fortune sous ses drapeaux; mais comme, en lui offrant leurs services, ils lui demandaient une solde pour les dédommager des dépenses qu'ils avaient faites, et les tirer de la détresse où leur voyage et leurs dépenses les avaient réduits, le monarque anglais les congédia presque tous, en leur conseillant de combattre à leurs frais en partisans, et de chercher dans le pillage l'indemnité qu'il ne pouvait leur accorder.

Les Anglais traversèrent rapidement nos provinces septentrionales, ravageant les campagnes, mais sans oser attaquer les villes, qui toutes étaient bien gardées.

Aucune armée ne parut devant eux pour les combattre. Le dauphin, ferme et invariable dans ses plans de temporisation, était trop éclairé par les fautes de Philippe de Valois et par celles de son père, pour exposer, aux chances hasardeuses d'une bataille, les débris de ses forces affaiblies et son trône ébranlé.

Il se contenta de relever les fortifications de ses places, et d'y établir de fortes garnisons ; résolution sage et que l'événement justifia, car il avait prévu que cette immense armée s'affaiblirait en s'étendant, s'épuiserait par les fatigues d'une longue marche, et se détruirait enfin elle-même par l'inclémence de la saison et par la disette, adversaires beaucoup plus dangereux que les faibles escadrons qu'il aurait pu lui opposer.

Siége de Reims.

Édouard, après avoir parcouru et piller l'Artois, la Picardie, tiré de fortes contributions de la Bourgogne, de la Brie et du Gatinois, entra en Champagne, et forma le siége de Reims ; mais les troupes et les habitans qui défendaient la ville, combattirent avec tant de courage et de constance, que les Anglais perdirent l'espoir de s'en emparer.

Le roi d'Angleterre s'établit quelque temps entre Chartres et Montlhéri ; de là il vint camper aux portes de Paris. Là, il essaya vainement d'épouvanter le dauphin ou d'enflammer sa colère ; ses provocations, ses menaces, ses défis, ainsi que les voies douces de séduction, ne purent contraindre le régent ni à livrer un combat, ni à lui accorder une suspension d'armes et une entrevue.

Cependant, tandis que toute la noblesse de France se hâtait de lever, de rassembler des hommes d'armes

t des soldats, les peuples de la campagne deman-laient à grands cris la paix ; et le clergé, par des jeû-ies, par des prières, par des processions, cherchait à ibtenir du ciel quelque heureux prodige, qui chan-geât le cœur des princes, arrêtât leurs glaives, et mît in à tant de calamités.

Leurs vœux furent exaucés; mais le véritable pro-lige fut sans doute la rare fermeté et l'héroïque constance de l'héritier du trône, qui sut inébranla-blement résister au courroux de son père, aux vio-lences des Anglais, à ses propres passions, ainsi qu'aux pénibles reproches de ses guerriers, honteux d'être renfermés dans leurs murs, et de souffrir, sans com-battre, qu'à leurs yeux leur pays fût livré aux flam-mes et à la dévastation.

Ces temps reculés ne ressemblaient point aux nôtres; les chroniques de cette époque étaient et devaient être plus religieuses que politiques, et plus crédules que philosophiques.

Impression d'un grand orage sur Édouard.

Or voici comme Froissard raconte le grand événe-ment que nous avons à retracer : « Il advint un grand » miracle aux yeux du roi Édouard devant la ville de » Chartres, miracle qui moult humilia et brisa son » courage; car, pendant que des négociateurs fran-» çais allaient et prêchaient ledit roi et son conseil, » et encore nulle réponse agréable n'en avaient, un » temps, un foudre, un orage si grand et si horrible » descendit du ciel en l'armée du roi d'Angleterre, » que il sembla bien proprement que le siècle dût fi-» nir; car il tombait de l'air pierres si grosses qu'elles » tuaient hommes et chevaux, et en furent les plus » hardis tout ébahis. Adonc regarda le roi d'Angle-

» terre devers l'église Notre-Dame de Chartres, s'y » rendit, se voua à Notre-Dame dévotement, et lui » promit, comme il le dit et le confessa depuis, qu'il » s'accorderait à la paix. »

Le continuateur de Nangis raconte que, dans une audience que lui accorda le roi d'Angleterre, ce prince lui avoua la profonde impression que l'orage de Chartres avait produite sur son esprit, impression que les mœurs du temps permettent peu, quoi qu'en dise Voltaire, de révoquer en doute; mais il n'est pas moins vrai qu'à la même époque, d'autres motifs puissans devaient contribuer à ce grand changement survenu dans les projets d'Édouard.

La sage temporisation du dauphin, et l'esprit général qui se manifestait dans toute la France, étonnaient le monarque anglais, et déconcertaient ses plans; la famine, les maladies, la fatigue de si longues marches décimaient son armée, lasse de parcourir à grands frais un pays dont les moissons et les cultivateurs avaient disparu.

Édouard voulait en vain conquérir un royaume dans lequel toutes les villes et tous les cœurs lui étaient fermés; enfin ses plus braves guerriers murmuraient hautement de la continuation d'une guerre où ils ne trouvaient ni gloire ni profit.

Interprète de leurs sentimens, un des plus habiles généraux du roi d'Angleterre, le duc de Lancastre, lui dit avec franchise qu'il était temps de terminer une entreprise dont le but était manqué. « Quelques » pillards, lui dit-il, peuvent y gagner; mais pour » vous, vous y perdrez votre temps; et, en poursuivant un dessein où vous ne pouvez réussir, vous

userez votre vie. Je vous conseille donc, pour en sortir avec honneur, d'accepter les offres qu'on vous fait; car autrement soyez persuadé que nous pouvons perdre plus en un jour, par un revers, que nous n'avons gagné en vingt ans par des victoires. »

On peut donc croire qu'un si sage avis contribua plus efficacement à la détermination du roi, que l'orage violent qui l'avait effrayé, quoique cet orage, dit-on, eût fait périr grand nombre d'hommes et sept mille chevaux.

Voltaire dit que rarement la pluie a décidé de la volonté d'un vainqueur et du destin des états; cette remarque est plus piquante que vraie. Dans un temps éclairé elle serait juste; mais l'histoire ne prouve que trop combien, à des époques d'ignorance, un sinistre présage, l'apparition d'une comète, le vol d'un oiseau, les paroles d'un prêtre lisant les arrêts du sort dans les entrailles d'une victime, décidèrent de grands capitaines à combattre ou à négocier, à tenter un assaut ou à fuir, comme le firent les Gaulois, épouvantés par l'orage qui couvrit de grêle et de pierres le territoire de Delphes.

A la honte de l'humanité, on se trompera moins souvent en cherchant les motifs des résolutions les plus soudaines et les plus surprenantes, dans les inspirations de la passion ou de la peur, que dans celles de la sagesse.

Traité de Brétigny.

Quoi qu'il en soit, les plénipotentiaires des deux puissances se réunirent à Brétigny, bourg du pays chartrain. Ce fut là qu'au nom du prince de Galles et du régent de France, l'évêque de Beauvais, le

comte de Tancarville, les sires de Montmorency et de Boucicault, de Vignay de Renneval, le premier président du parlement, un avocat de la même cour, un chanoine et un chantre de Notre-Dame, enfin le vainqueur de Marcel, Jean Maillard, bourgeois de Paris; et, d'un autre côté, le duc de Lancastre, les comtes de Northampton, de Staford, de Warwik, de Salisbury, le captal de Buch, avec vingt-deux chevaliers anglais, signèrent le 7 mai (1) une trève d'un an, et le lendemain un traité de paix, qui ne devait être définitif qu'après la ratification des deux rois.

Il fallait que les calamités du royaume fussent alors portées à leur dernier terme, et que le malheur eût bien affaissé les courages, pour qu'on *désirât* vivement et qu'on accueillît avec satisfaction une paix si humiliante et si désastreuse.

Une courte analyse des quarante articles du traité rendra toute réflexion aussi inutile qu'elle serait triste et amère.

La France ajoutait aux possessions de l'Angleterre en Guyenne, le Poitou, la Saintonge, l'Agénois, le Périgord, le Limousin, le Quercy, la Bigorre, l'Angoumois et le Rouergue, ainsi que le comté de Ponthieu, celui de Guines, le territoire de Calais, avec plusieurs îles et plusieurs villes.

Le roi d'Angleterre obtenait la souveraineté de toutes ces concessions, dont il devait jouir au même titre que celui qui appartenait au roi de France.

Le roi Jean et son fils renonçaient à tous droits et

(1) 1360.

prétentions sur les provinces cédées ; d'un autre côté, Édouard et le prince de Galles renonçaient à toutes leurs prétentions à la couronne de France, de même qu'à la souveraineté des duchés de Normandie, de Touraine, de Bretagne, comme à celles des comtés du Maine, d'Anjou et de Flandre.

La rançon du roi Jean était fixée à trois millions d'écus d'or. Ce prince serait conduit à Calais, où le monarque anglais et lui signeraient tous deux les renonciations promises ; et, lorsque la cession de La Rochelle et du comté de Guines dans les mains d'Édouard aurait reçu son exécution, le monarque français serait remis en pleine liberté, mais à la condition de livrer pour otages au roi Édouard, ses fils, Philippe de France, Louis, comte d'Anjou, et Jean, comte de Poitiers ; de plus, son frère, Philippe, duc d'Orléans, le duc de Bourbon, les comtes de Blois, d'Harcourt, de Valentinois, de Vaudemont, de Montmorency, de Longueville, de Ponthieu, ainsi que plusieurs autres seigneurs, dont la plupart avaient été pris à la défaite de Poitiers.

Il était convenu que, si l'un des dix otages s'éloignait sans congé, il serait remplacé par un autre d'égale condition ; enfin, quarante-deux autres otages devaient être livrés à l'Angleterre, et pris parmi les bourgeois notables des principales villes du royaume.

Les deux monarques s'engageaient à employer leur intervention, pour terminer la longue querelle de Blois et de Jean de Montfort, relativement à la Bretagne.

On devait restituer à Montfort et à Philippe de Navarre leurs terres et leurs fiefs.

Pleine amnistie était accordée pour tous les délits

commis envers leurs souverains par les vassaux des deux monarques, pendant la durée de la guerre.

Le roi de France promettait de renoncer à ses liens avec l'Écosse, et le roi d'Angleterre à l'alliance des Flamands; ils s'engageaint tous deux à faire approuver ledit traité par le pape, qui en devait défendre toute infraction sous peine de censure ecclésiastique; enfin tout opposant à ce traité serait contraint par les deux rois à y obéir.

Après la signature de l'acte, les plénipotentiaires français le portèrent à Paris et le présentèrent au régent, qui le confirma en présence de six chevaliers anglais, et jura sur le saint Sacrement d'en observer strictement toutes les dispositions.

La paix fut publiée dans Paris, et célébrée par des réjouissances publiques, qui durent attrister tous les cœurs véritablement français; mais alors la lassitude et la soif du repos laissaient peu de place à tout autre sentiment.

Le prince de Galles jura dans la même forme, à Louviers, l'exécution du traité, devant six chevaliers députés par le régent.

Délivrance du roi Jean.

Édouard partit avec son fils pour l'Angleterre. Le roi Jean, depuis la reprise des hostilités, languissait renfermé dans la tour de Londres; il en sortit à l'arrivée d'Édouard, et après avoir ratifié la désastreuse paix de Brétigny, fruit déplorable de son imprévoyance, de sa défaite, de ses violences et de sa présomptueuse témérité.

Remis en liberté, le monarque français s'embarqua pour revenir en France, et descendit à Calais, où il attendit trois mois le roi d'Angleterre.

Ce fut dans cette ville que le dauphin revit son père; mais telle était alors la défiance qui existait, même après la cessation des hostilités, entre les princes et seigneurs de ce temps, que le régent, avant d'entreprendre ce voyage, crut devoir exiger d'Édouard qu'il lui envoyât en otages ses deux fils puînés.

Édouard et Jean dînèrent ensemble, entendirent la même messe, et jurèrent sur l'Évangile l'exécution du traité. Aucun des deux rois ne voulut prendre la préséance sur l'autre; elle aurait appartenu par le droit à Jean, par le fait à Édouard.

Le comte de Flandre vint rendre hommage à son suzerain le roi de France; enfin, après quatre ans de captivité, le monarque français rentra dans sa capitale le 13 décembre 1360, rendit grâces à Dieu de sa délivrance dans l'église de Saint-Denis, rappela dans son conseil les membres qu'on en avait éloignés, rétablit le parlement dans ses fonctions, et reçut avec une cordialité apparente la soumission peu sincère de Charles-le-Mauvais, qui voyait avec peine rendue au repos cette malheureuse France, que ses artifices avaient tant de fois essayé de dominer et de démembrer. Son re'our à Paris.

La guerre et la paix avaient tour à tour épuisé le trésor public. L'altération des monnaies ne pouvait suffire aux pressans besoins du gouvernement. L'exécution du traité exigeait des fonds; et le roi Jean, forcé d'en chercher par toutes sortes de moyens, vendit la main de sa fille Isabelle à Galéas de Milan pour la somme de six cent mille écus.

Il rappela ensuite les juifs (1), peuple infortuné Rappel des juifs.

(1) 1360.

que, depuis plusieurs siècles, les rois et les seigneurs persécutaient et favorisaient tour à tour; le fanatisme les bannissait, quand on n'avait pas besoin d'eux; l'avarice les rappelait, lorsque leur argent et leur crédit devenaient nécessaires. Mais, dans tous les temps, ils se voyaient humiliés par un tyrannique orgueil, et pressurés par une insatiable avidité.

Les grands malheurs, qui suivent les grandes fautes, devraient être d'utiles leçons pour les hommes, et surtout pour les princes; mais trop souvent ces leçons de l'expérience luttent en vain contre les erreurs de l'esprit et les faiblesses du cœur.

Le roi Jean, instruit par le triste sort de ses prédécesseurs, que trahirent et attaquèrent si fréquemment les grands vassaux du royaume, sentit la nécessité de mettre le trône à l'abri de pareils dangers, qui suivent toujours le démembrement d'un état.

Ce fut dans ce dessein qu'il réunit à la couronne les duchés de Normandie, de Bourgogne, ainsi que les comtés de Toulouse et de Champagne; mais la vive tendresse que lui inspirait le dernier de ses fils, qui seul à la bataille de Poitiers lui était resté fidèle, et qui, combattant à ses côtés, avait partagé ses périls, ses malheurs et ses fers, l'emporta, dans son esprit, sur ses prévoyantes et sages résolutions. Philippe de Rouvres, douzième duc de Bourgogne, venait de mourir sans enfans, de sorte que la première branche de cette pairie s'éteignit en lui. Les comtés d'Artois et de Franche-Comté, qui faisaient partie de son héritage du côté maternel, revinrent de droit à Marguerite, fille de la fameuse comtesse Mahaut; et le

comté de Boulogne, ainsi que celui d'Auvergne, rentrèrent dans la maison de Boulogne.

Charles-le-Mauvais, petit-fils, par les femmes, du roi Louis-le-Hutin, revendiquait, il est vrai, la Bourgogne, mais sans fondement; et ce grand fief aurait certainement dû être réuni à la couronne, car le roi Jean était plus proche d'un degré du chef de la maison éteinte, que l'ambitieux Navarrois.

L'intérêt de l'État exigeait impérieusement cette importante réunion; mais le monarque français, dans cette grande circonstance, agit plus en père tendre qu'en roi prévoyant. Paraissant ne céder qu'aux vœux des Bourguignons, qui lui demandaient un prince résidant au milieu d'eux, il révoqua ses premières décisions, et nomma duc de Bourgogne son fils Philippe. Ce prince avait, dans son jeune âge, mérité, par ses prouesses, le surnom de *Hardi*.

Les successeurs de Jean ne tardèrent pas à éprouver tous les maux que devait entraîner cette impolitique concession; et, pendant long-temps, la seconde maison de Bourgogne ne fut pas moins fatale à la France, que ne pouvaient l'être ses plus formidables ennemis.

Son premier chef, Philippe-le-Hardi, accrut plus tard sa puissance, en épousant Marguerite, dernière héritière du comté de Flandre. Le roi Jean donna au nouveau duc de Bourgogne le rang de premier pair de France, titre qui jusque là avait appartenu aux ducs d'Aquitaine et de Normandie.

Exécution du traité.

Malgré toutes les calamités sous lesquelles le peuple français avait si long-temps gémi, la paix lui parut encore plus intolérable que la guerre. Les conditions

imposées par les Anglais étaient si dures, si humiliantes qu'elles révoltèrent toutes les provinces ; et, dans le premier moment, elles résistèrent aux ordres donnés pour l'exécution de ce pacte honteux. Mais le roi Jean ne répondit à leurs plaintes, à leurs prières, à leurs remontrances, qu'en invoquant la bonne foi des traités, et la nécessité de sacrifier leurs sentimens généreux au devoir d'exécuter loyalement la paix jurée. Ce fut alors qu'il prononça cette maxime, devenue justement célèbre : « Si la justice et la bonne foi étaient » bannies de la terre, il faudrait encore qu'on retrou» vât ces vertus dans la bouche et dans le cœur des » rois. »

« Ses sujets obéirent, dit Froissard ; mais ce fut » bien ennui (avec peine), et les habitans de La Ro» chelle, en se soumettant, s'exprimèrent ainsi : Nous » ferons serment aux Anglais des lèvres, mais non du » cœur. »

Plusieurs historiens prétendent que le roi Édouard n'exécuta pas fidèlement les conditions du traité, et qu'il garda plusieurs places dont la restitution était promise. Ils ajoutent qu'il fit disparaître de cet acte l'article qui concernait sa renonciation au trône de France.

M. Hallam oppose à ce reproche une convention signée par le roi d'Angleterre, le 20 octobre 1360, et citée par Rimer. Dans cet acte, Édouard appelle Jean, *roi de France*, et ne prend pas lui-même ce titre. Le même auteur dit que les lettres de renonciation ne furent données ni de part ni d'autre ; mais qu'elles devaient être suppléées par des lettres-patentes expédiées à Calais par les commissaires des

deux rois. Juvénal des Ursins prétend que les commissaires anglais ne se trouvèrent point au rendez-vous indiqué.

La contradiction des écrivains de cette époque donne peu de facilité pour trouver la vérité au milieu de tant de documens partiels et opposés.

Le président Hénault assure, d'après Duvergier, qu'Édouard fut mis en possession de la Guyenne, réservant, devant les commissaires du roi de France, la *souveraineté*, *le ressort et les sujets*, sans aucune opposition des commissaires anglais.

D'une autre part, Rimer assure que, par une clause du traité, Édouard s'était réservé le droit de constituer l'Aquitaine en royaume. Ce qui paraît certain, c'est que ce prince, voulant effacer tout vestige de son ancienne vassalité envers le roi de Fance, interdit l'usage de la langue française dans tout les actes publics où l'on s'en était servi jusqu'alors.

L'opinion la plus générale est qu'Édouard, abusant de sa position et de sa force, ne tint pas très-loyalement ce qu'il avait promis relativement à plusieurs points importans du traité, et que, s'il put reprocher au roi Jean quelque inexactitude dans les époques fixées pour le paiement de sa rançon, les Anglais accusèrent faussement ce prince de n'avoir pas rempli tous ses engagemens.

A cet égard, ses actions, ses ordonnances et son retour en Angleterre furent entièrement conformes à ses paroles; et si, après de longues contestations, le roi continua de se montrer aussi sincère que son rival l'était peu, ce fut non par duperie, mais par une prudence éclairée, qui l'obligeait à différer de

justes représailles jusqu'à des temps plus heureux.

Ravages des aventuriers.

La France était délivrée du fléau de la guerre, mais non de celui du pillage, car les aventuriers, cessant d'être soldés par les deux parties belligérantes, se livrèrent plus que jamais à d'affreux brigandages; et ce fut à cette époque qu'après avoir dévasté plusieurs provinces, ils firent, dans le Lyonnais et dans le comtat d'Avignon, cette excursion que nous avons rappelée précédemment; excursion pendant laquelle ils rançonnèrent le pape, défirent à Briguais une armée française en bataille rangée, et tuèrent le connétable Jacques de Bourbon, qui la commandait.

Le roi de Navarre, forcé de renoncer à ses criminels desseins contre le monarque français et contre son fils, se dédommageait de cette contrainte en commettant des crimes moins éclatans, mais qui caractérisaient de plus en plus son habituelle et profonde scélératesse.

Heureusement pour la France, le marquis de Montférat, alors en guerre avec le duc de Milan, venait de prendre à son service plusieurs compagnies d'aventuriers.

Un autre chef de ces bandes, Séguin, s'éloignant du Lyonnais, qu'il avait ravagé, courut piller l'Auvergne, où il amassa de grandes richesses avec lesquelles il se retira en Guyenne.

Charles-le-Mauvais, croyant qu'un tel homme pouvait lui être utile, voulut se l'attacher; mais Séguin mettait ses services à trop haut prix. Le Navarrois, cherchant à le gagner, lui avait confié imprudemment ses desseins les plus cachés. Rebuté par son

exigence, il dit : « Ce Gascon est trop cher, et puisqu'il » veut tant se faire valoir, il n'y a qu'à s'en défaire. »

Soudain, l'ayant invité à dîner, il l'empoisonna, et l'aventurier mourut à ses yeux, après d'affreuses souffrances ; Charles-le-Mauvais, sans aucune émotion apparente, ordonna froidement d'éloigner de sa vue le cadavre de cet infortuné.

Les troubles de la Bretagne duraient toujours ; Montfort et Charles de Blois comptaient sur les secours des rois de France et d'Angleterre ; mais tous deux ne leur répondirent que par des assurances de neutralité. Affaires de Bretagne.

Le duc de Lancastre seul tenta quelques efforts pour pacifier les deux parties ; il ne put obtenir qu'une courte trève, promptement rompue et bientôt renouvelée.

Le roi de France, n'ayant plus à craindre pour le moment les armes d'Édouard, eut encore à combattre ses desseins politiques. Le roi d'Angleterre, dont l'ambition ne s'arrêtait pas, était au moment de marier un de ses fils avec Marguerite de Flandre : les paroles étaient données. Jean, trop prudent pour se remettre si promptement en guerre avec un tel ennemi, ne voulut point s'opposer hautement à cette union ; mais, déterminé à se servir de l'influence du pape pour l'empêcher, il fit un voyage dans le Comtat, et n'entra dans Avignon qu'au moment où le pape Innocent VI venait de mourir.

Ce pontife, pieux, ami des lettres et de la paix, n'aurait mérité que des éloges, s'il ne s'était pas montré trop prodigue pour sa famille, qu'il combla d'honneurs et de richesses.

Élection d'un pape.

Les cardinaux élevèrent sur le Saint-Siége, sous le nom d'Urbain V, Grimoire, abbé de Saint-Victor à Marseille. Son couronnement eut lieu le 23 octobre (1). La modestie de son caractère bannit des cérémonies de son exaltation toute pompe et tout éclat.

Urbain favorisa complètement les vœux du roi; il défendit formellement au comte de Cambridge et à Marguerite de Flandre de contracter un mariage contraire aux lois de l'Église, puisqu'ils étaient parens au troisième degré.

Troubles en Espagne.

Dans le même temps une guerre civile excitait en Espagne de grands troubles. Le roi de Castille, don Pèdre-le-Cruel, protégé par Édouard, se voyait attaqué par son frère naturel, Henri de Transtamare, chef d'un parti puissant, excité à la vengeance par une cruelle oppression.

Jean conclut une alliance secrète avec Henri, qui lui promit, pour prix de sa protection, d'appeler à son secours les compagnies d'aventuriers qui désolaient encore la France.

Le monarque français fit, à cette époque, une acquisition qui devait dédommager un jour notre patrie de la plus grande partie des pertes qu'elle venait d'éprouver. Il confia le commandement de ses troupes au fameux Duguesclin, depuis connétable, et qui, par son héroïque vaillance, devint l'appui du trône, l'espoir de la patrie et le fléau des Anglais.

Mais Édouard lui opposa un rival digne de lui, le célèbre prince de Galles ou prince Noir, qu'il nomma duc d'Aquitaine, en étendant son autorité sur toutes

(1) 1362.

les provinces récemment conquises par ses armes.

Une nouvelle guerre s'était alors élevée entre les comtes de Foix et d'Armagnac; celui-ci fut vaincu et pris. Le vainqueur ne voulut lui accorder la liberté qu'au moyen d'une rançon de cinquante mille livres, qu'il ne pouvait payer sur-le-champ; mais le roi de Navarre, beau-frère du comte de Foix, cautionna le comte d'Armagnac.

Guerres entre les comtes de Foix et d'Armagnac.

Après quelques difficultés, Gaston accepta cet engagement, et le comte d'Armagnac paya exactement, aux époques assignées, les cinquante mille livres qu'il devait remettre au Navarrois. Dès que Charles-le-Mauvais se vit possesseur de cette somme, il refusa de la rendre au comte de Foix.

Sourd aux instances de sa sœur, qui vint lui reprocher cette déloyauté, il lui répondit durement : « Je suis maître de cet argent, et jamais il ne sortira » de Navarre. » La comtesse de Foix, déconcertée, n'osait plus retourner près de son époux. Elle resta à Pampelune.

Après une longue séparation, son fils obtint de Gaston la permission d'aller voir sa mère. Le Navarrois l'accueillit comme un neveu; mais ses caresses étaient celles du tigre. Lorsque ce jeune homme prit congé de lui, l'artificieux Charles, l'ayant pris à part, feignit d'être fort affligé de la mésintelligence qui divisait ses parens. « Voici une poudre, lui dit-il, qui » pourrait réveiller l'ancienne affection de votre père » pour ma sœur son épouse. Dès que vous serez près » de lui, mêlez secrètement cette poudre dans ses » alimens, et vous verrez bientôt avec quelle ardeur » il rappellera sa femme; mais prenez garde qu'on

Mort du jeune Gaston de Foix.

» ne découvre ce mystère, car tout serait perdu. »

L'infortuné jeune homme partit; mais, aussi imprudent que candide, s'étant déshabillé un jour en présence de son frère naturel Yvain, celui-ci découvrit le paquet de poudre attaché sur sa poitrine.

Pressé de questions, le jeune comte ne sut que répondre; Yvain, plusieurs fois maltraité par lui, confia ses soupçons à son père. Le vieux comte, décidé à les éclaircir, appela en sa présence l'accusé, le fit dépouiller de ses habits, saisit le paquet de poudre, en ordonna l'essai sur un chien, qui en mourut, et commanda dans sa colère, à ses gens, de conduire son fils en prison.

Quelques jours après, il vint le voir dans son cachot, et, transporté de fureur, fit briller à ses yeux un poignard. Le jeune Gaston, saisi d'épouvante, tomba mort à ses pieds. Son malheureux père, accablé de douleur et de remords, expira peu de temps après.

Ce fut ainsi que Charles-le-Mauvais, par la plus infâme des fourberies, satisfit son insatiable avarice, en forçant les plus tendres sentimens de la nature à devenir les complices du plus odieux des forfaits.

Lorsqu'un roi ne fait pas connaître les vrais motifs de ses actions, l'imagination du peuple lui en attribue de chimériques, et presque toujours de déraisonnables; car les projets qu'on cache sont toujours jugés avec une prévention défavorable. Tandis que Jean cherchait près du pape les moyens d'opposer un obstacle puissant aux vues ambitieuses d'Édouard, ses sujets, étonnés d'une si longue absence, crurent qu'une négociation de mariage de la reine Jeanne de

Naples, avec ce prince, ou le dessein de concerter avec le Saint-Père un plan d'expédition en Palestine, pouvaient seuls retenir si long-temps le monarque à la cour du Saint-Siége, et cette opinion se retrouve dans plusieurs historiens du temps. Ni l'une ni l'autre de ces idées n'était cependant vraisemblable : l'âge du roi, les aventures de Jeanne, rendaient improbable toute idée d'union avec cette princesse.

Quant aux croisades, on les rêvait quelquefois encore, mais on n'en faisait plus; d'ailleurs, la détresse du royaume ne permettait pas aux Français de songer à des conquêtes et à des expéditions lointaines. Projet de croisade.

Cependant Froissard raconte que Pierre de Lusignan, roi de Chypre, étant venu en France (1) pour implorer la protection du Saint-Siége contre les Infidèles, le pape Urbain prononça, en présence de ce prince et du roi Jean, un long et pathétique discours sur les calamités qu'éprouvait l'Église chrétienne dans l'Orient.

Valdemar III, roi de Danemark, et père de cette célèbre Marguerite qui réunit sur sa tête les trois couronnes du Nord, assistait aussi à cette conférence.

Les paroles du souverain pontife réveillèrent, dit-on, dans l'ame des trois monarques les antiques sentimens de chevalerie, de gloire et de piété qui avaient entraîné tant de fois les populations guerrières de l'Europe sur les rives sacrées du Jourdain.

Le roi Jean déclara que, prêt à accomplir le vœu de Philippe de Valois, il priait le pape de lui donner la croix; les comtes de Dammartin, d'Eu, d'Artois,

(1) 1362.

de Tancarville, deux maréchaux de France et un grand nombre de seigneurs imitèrent l'exemple du monarque.

Jean fut décoré du titre de *chef suprême de la croisade*, et nomma le cardinal de Périgord général de l'armée destinée à cette expédition; le départ des croisés devait avoir lieu dans l'année 1364. Le bruit de ce grand projet, presque aussitôt abandonné que conçu, se répandit avec promptitude jusqu'aux extrémités de l'Orient, et n'eut d'autre effet que d'irriter les Musulmans, et d'aggraver les malheurs des chrétiens.

Le roi, s'éloignant d'Avignon, parcourut une grande partie du Languedoc, et rassura les esprits des seigneurs et des communes de cette province, en confirmant leurs priviléges et franchises.

Traité pour la délivrance des princes.

Avant de revenir à Paris, il reçut d'Angleterre des nouvelles qui l'affligèrent vivement: Édouard, malgré ses promesses, retenait toujours en otage les fils du monarque français et le duc d'Orléans, son frère. Ces princes, las d'une si longue captivité, multipliaient en vain leurs instances pour obtenir la permission de revoir leur patrie.

Le roi d'Angleterre, qui ne perdait pas une occasion d'étendre sa puissance et d'augmenter ses possessions, feignit enfin de céder à l'impatience de ses captifs; mais, pour prix de leur prompt élargissement, il leur proposa préalablement de lui livrer quatre châteaux, ainsi que les terres du duc d'Orléans en Poitou et en Saintonge, et une châtellenie dans le comté de Ponthieu, qu'il devait retenir jusqu'au moment où il serait en possession des seigneuries de

Gaure et de Belleville, dont on ne lui avait pas encore fait la remise; enfin il exigea de ces princes la promesse d'engager le roi Jean à se désister de ses réclamations contre quelques infractions du traité de Brétigny.

Ce traité fut envoyé à Paris, et le monarque français consentit d'abord à le ratifier : sa tendresse pour son frère et pour ses enfans ne lui laissait pas le courage nécessaire pour résister à leurs supplications; mais l'avis unanime des pairs, des évêques et des seigneurs de son conseil, et leurs énergiques remontrances, le déterminèrent à ne pas accepter une convention si préjudiciable aux intérêts de la France.

Le traité fut donc rompu, et les princes restèrent prisonniers. Le duc d'Anjou, ardent et irrité, prit une résolution contraire à l'honneur; il s'évada, revint à Paris, et y resta opiniâtrement, malgré les reproches du dauphin et du roi.

Le roi de France, alors, fidèle à la belle maxime qu'il avait proclamée, forma le dessein, plus généreux que politique, de réparer l'honneur de son fils en le remplaçant. Il aurait mieux fait sans doute de contraindre ce jeune prince à tenir un engagement sacré : c'était le devoir d'un roi; mais Jean ne remplit alors que celui d'un père tendre et d'un loyal chevalier. Détermination de Jean.

Inutilement ses ministres, les pairs de son royaume et son fils, le dauphin, s'efforcèrent de le faire renoncer à une si imprudente détermination; il demeura inébranlable; et, lorqu'ils lui représentèrent les périls qu'il pouvait courir, en se livrant lui-même au pouvoir de son plus formidable ennemi, il répliqua que le passé lui répondait de l'avenir. « L'accueil que j'ai

» reçu, disait-il, du roi d'Angleterre et de son fils m'a » fait assez connaître leur générosité, et je ne peux » craindre de leur part aucune trahison. » Une délicatesse si rare sur le point d'honneur fut mal jugée par plusieurs historiens du temps, qui probablement étaient peu capables de la comprendre.

Froissard en parle à la vérité; mais il attribue le retour du roi Jean en Angleterre moins à ce sentiment chevaleresque qu'au désir peu probable de revoir un monarque et des princes qui l'avaient traité plus en ami qu'en prisonnier, espérant sans doute, par cette démarche, obtenir d'eux l'oubli de la faute grave commise par le duc d'Anjou.

Le continuateur de Nangis va plus loin; et, pour faire entendre que le monarque français n'était déterminé à ce voyage que par son amour pour la comtesse de Salisbury, il exprime cette calomnie par ces mots : « Le roi retourna à Londres, *causâ joci.* »

Ses ordonnances. Avant de quitter la France, Jean convoqua dans la ville d'Amiens les états de la langue d'Oyle; et, d'après leur avis, il rendit plusieurs ordonnances pour réformer les abus, triste résultat d'une longue suite de troubles et de malheurs. On défendit aux princes, seigneurs et magistrats de lever des droits arbitraires sur les marchands et voyageurs qui traversaient leur territoire. On régla les attributions déjà trop étendues du parlement, qui, par des évocations multipliées, usurpait fréquemment les droits des autres juridictions. Enfin défense fut faite aux barons de se faire mutuellement la guerre, tant que les garnisons anglaises n'auraient pas évacué les places qu'elles occupaient encore.

Le roi voulut aussi rétablir quelque police dans sa capitale, si long-temps livrée au brigandage et à l'anarchie; il fit un réglement pour organiser le guet de Paris, dont il cassa les chefs trop négligens, et les remplaça par d'honnêtes et de fidèles citoyens; ils étaient au nombre de deux, et on les nommait clercs du guet; ils furent soumis à la surveillance de deux inspecteurs de police et à l'autorité d'un commandant, appelé le chevalier du Guet. Son retour en Angleterre.

Tel fut le dernier acte du roi Jean; il s'embarqua dans le port de Boulogne pour l'Angleterre, où le monarque anglais le reçut avec magnificence et courtoisie.

La cour de Londres était alors la plus brillante de l'Europe; et l'heureux Édouard vit autour de son trône, à cette glorieuse époque, les rois de France, de Chypre et d'Écosse.

Le peuple anglais, fier de ses victoires, jouissait d'une richesse et d'une prospérité qu'il devait autant à la discorde qui divisait la France, et à l'imprudente témérité de Jean, qu'à la vaillance et à l'habileté d'Édouard et de son fils.

Pendant tout le cours de son règne, le roi Jean avait tenté vainement tous les moyens de remplir son trésor épuisé; et, par un affligeant contraste, ce prince vit avec étonnement un simple bourgeois, le maire de Londres, donner à quatre monarques un festin splendide et de pompeuses fêtes.

Il était impossible qu'un roi de France supportât sans chagrin le triomphe de son fortuné rival; et sa tristesse dut s'aggraver en apprenant que le dauphin, son fils, se voyait contraint à soutenir une nouvelle guerre contre le roi de Navarre.

Cet implacable ennemi du trône venait de reprendre les armes, et de révéler hautement ses desseins ambitieux, en effaçant, sur son écusson, le signe qui devait distinguer la branche cadette des branches aînées de la maison royale.

Duguesclin attaqua en Normandie les places de ce perfide prince (1); il se rendit, après, maître de Nantes; et, comme le remarque Villaret, ce premier triomphe du héros qui consola la France de tant de revers, eut précisément lieu le même jour où le roi rendit à Londres le dernier soupir.

Sa mort. Ce fut le 8 avril 1364, que ce monarque succomba, moins aux maux du corps qui le tourmentaient depuis quelque temps, qu'aux peines plus incurables de l'ame et de l'esprit.

Dans ce siècle où la civilisation luttait encore trop faiblement contre la barbarie, les princes, les guerriers, ou les magistrats, qui devinrent célèbres par leur position, par leurs talens, par leurs vertus ou par leurs vices, ne furent pas plus à l'abri des grands orages et des grands malheurs, que les plus obscurs citoyens. La reine Jeanne de Naples, tant de fois mariée, si souvent détrônée, et plus tard immolée à une juste vengeance; le doge de Venise, Falieri, jugé et décapité; le fameux Rienzi, momentanément restaurateur de la république romaine, peu de temps après chassé d'Italie et livré au pape, ensuite rappelé dans sa patrie, et assassiné par le peuple dont il avait été l'idole; Jean, vaincu, captif, et forcé de signer le fatal démembrement de son royaume; le dauphin de

(1) 1364.

France, empoisonné par un ennemi cruel, trahi par ses sujets, insulté dans son palais par une populace insensée, qu'entraînait au meurtre un magistrat factieux; deux maréchaux de France immolés à ses pieds; le connétable, comte d'Eu, décapité sans jugement; un autre connétable, Jacques de Bourbon, vaincu et massacré par des brigands qui dévastaient la France; la princesse Blanche de Bourbon, reine de Castille, empoisonnée par son époux; Pierre-le-Cruel, poignardé par son frère, Henri de Transtamare; enfin l'immortel Duguesclin, deux fois jeté dans les fers: tel fut le sort de ces personnages illustres, dont un vulgaire aveugle enviait peut-être le pouvoir et la fortune.

Au milieu d'eux, Édouard long-temps favorisé du sort, ternit lui-même sa gloire. « Ce prince, plus » chevalier que roi, dit Voltaire, oubliant fréquem» ment ses devoirs, ne s'occupait que de son amour » pour une femme indigne de sa passion. Il prodiguait » son temps en jeux, en fêtes, en tournois, et ne » croyait fonder solidement sa renommée que par » l'institution d'une table ronde créée par lui, à l'imi» tation de la table fabuleuse du roi Arthus. Il mou» rut entre les bras d'une maîtresse nommée Alix » Pers, qui s'empara de ses pierreries au moment où » il expirait, et arracha de son doigt un magnifique » diamant, le dépouillant ainsi, et de son glorieux » renom, et des riches fruits de ses victoires. »

Le roi Jean, né en 1320, mourut en 1364; il avait régné quatorze ans, et fut enterré à Saint-Denis.

Sa première femme, Bonne de Luxembourg, lui donna quatre fils et quatre filles: Charles, duc de

Normandie, qui régna; Louis, duc d'Anjou, chef de la seconde branche des rois de Naples; Jean, duc de Berry; Philippe-le-Hardi, tige de la branche des derniers ducs de Bourgogne; Jeanne, mariée à Charles-le-Mauvais, roi de Navarre; Marie, femme de Robert, duc de Bar; Agnès et Marguerite.

Le roi eut de sa seconde épouse, Jeanne, fille de Guillaume XII, comte de Boulogne, une seule fille, nommée Isabelle, dont Jean Galéas, premier duc de Milan, acheta la main.

Les chefs de ses armées furent les connétables comte d'Eu, Charles de La Cerda, Jacques de Bourbon, Gauthier de Brienne, Robert de Fiennes, et les maréchaux de France, Guy de Nesle, Édouard de Beaujeu, Rogues Hangest, Jean de Clermont, Arnould d'Audenaham; ses ministres, les chanceliers Pierre de la Forest, Giles de Montagu, et Jean de Dorman, tous deux cardinaux.

Ce monarque fut à la fois vaillant et faible, généreux et cruel. Son règne désastreux, sa témérité, sa défaite, ses actes arbitraires, ses malheurs et les calamités que son pouvoir oppresseur et ses revers firent peser sur la France, ainsi que l'anarchie qui les suivit, devraient être à jamais de tristes et d'effrayantes leçons pour les peuples et pour les rois. Mais, par malheur, la voix des passions leur parlera presque toujours plus haut que celle de la raison et de l'expérience.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHARLES V, DIT LE SAGE.

(1364.)

Caractère de Charles V.—Sacre et couronnement.—Combat de Cocherel.—Affaires de Bretagne.—Siége d'Auray.—Mort de Charles de Blois. — Paix avec Montfort. — Croisade du roi de Chypre.— Guerre civile en Espagne. — Duguesclin, chef d'aventuriers. — Déposition du roi de Castille. — Bataille de Navarette.—Rétablissement du roi de Castille.—Traits de la jeunesse de Duguesclin.—Rançon pour sa délivrance.—Siége de Tolède.—Défaite, fuite et mort de Pierre-le-Cruel.—Rupture entre la France et l'Angleterre.—Mort de Chandos.—Convocation du Parlement.—Entrée de Duguesclin à Paris.—Projet de descente en Angleterre. — Débarquement de Lancastre à Calais.—Défaite des ducs de Gueldre et de Julliers. — Impôts pour la guerre.—Construction de la Bastille.—Naissance d'un dauphin.—Grand conseil de guerre.—Invasion de la Guyenne par les Anglais.—Dévouement et succès de Duguesclin.

On a souvent dit que c'était à l'école du malheur que se formaient les bons et les grands rois; le règne de Charles V nous offre une des preuves les plus évidentes de la vérité de cet adage. *Caractère de Charles V.*

Dans sa jeunesse, étant dauphin et duc de Normandie, aucune qualité brillante ne le distinguait de la foule des princes. Sa complexion était faible; sa main, presque toujours enflée, soutenait avec peine le poids d'une épée; sa conduite à la bataille de Poitiers inspira des doutes sur son courage; ses imprudentes liaisons

avec Charles-le-Mauvais, qui l'entraîna dans un complot contre le roi son père, firent naître des soupçons sur sa vertu.

On aurait pu difficilement prévoir avec quelle habileté il gouvernerait un jour, lorsqu'on le voyait investir de sa confiance, étant régent, les administrateurs et les conseillers qui, pendant un long espace de temps, avaient dilapidé les finances de l'État, ou semé, par des actes arbitraires, les germes de mécontentement et de troubles qui divisèrent depuis, avec tant de préjudice pour la patrie, le trône, les grands, le peuple et le clergé.

Mais l'anarchie de la capitale, la révolte d'un grand nombre de seigneurs, les plaintes menaçantes des prélats, la misère des peuples, l'épuisement du trésor, les dévastations des campagnes par les guerres civiles et par les invasions, le brigandage des aventuriers, ouvrirent les yeux du prince; enfin les fureurs d'une populace séditieuse, que dirigeaient à leur gré d'audacieux tribuns, changèrent totalement le caractère de l'héritier du trône.

Il sentit qu'aucune puissance n'est forte et respectée que lorsqu'elle s'appuie sur la justice, sur la prudence, sur l'affection des peuples, et qu'elle se conduit par les maximes d'une habile et clairvoyante politique.

Le timide duc de Normandie, l'imprévoyant dauphin, le faible régent, disparurent et firent place, dans la même personne de Charles, au plus juste et au plus habile des monarques.

Sous tous les rapports, Charle V mérita le surnom de Sage; car, dans un court espace de temps, la

France recouvra ses provinces perdues, le commerce son activité, le trésor ses richesses, les campagnes leur fécondité, les communes leur indépendance, et le trône son éclat.

Sacre et couronnement.

Lorsque Charles V succéda à son père, il était âgé de vingt-six ans. Suivant l'antique usage, il fut sacré à Reims le 19 mai 1264. On vit encore à cette cérémonie une femme, Marguerite de Flandre, comtesse d'Artois, remplir les fonctions de pair, et soutenir la couronne sur la tête du monarque.

Des six pairs laïcs de France, deux seuls assistèrent à ce couronnement. Les ducs de Brabant, de Lorraine et de Bar, tous trois étrangers et vassaux de l'Empire, représentèrent les autres pairs; et le duc d'Anjou tint la place du duc de Guyenne.

La reine Jeanne de Bourbon reçut, en même temps, l'onction et la couronne; on se servit de la sainte ampoule pour oindre le roi, et d'un chrême particulier pour la reine.

Chaque princesse fut escortée par deux grands seigneurs, qui tenaient la bride de leur palefroi; le duc de Touraine, depuis duc d'Orléans, conduisait celui de la reine.

L'ancien préjugé qui décidait un grand nombre de personnes à ne reconnaître réellement un prince, comme roi, qu'après son onction, était encore si loin d'être détruit, ainsi que l'observe Lévêque, que Froissard s'exprime en ces termes: « Charles partit pour » Reims le lendemain des obsèques de son père, car » les circonstances ne permettaient pas que la France » restât longuement sans roi. »

Au milieu de ces solennités, on vit tout à coup ap-

paraître un guerrier, Enguerrand d'Eudin; il était couvert de poussière et de sang; il accourait pour apprendre au roi une victoire signalée, que le vaillant Duguesclin venait de remporter à Cocherel sur les troupes navarroises et anglaises, commandées par Jean de Grailly, captal de Buch.

Ce triomphe, dont la nouvelle arrivait à Charles au moment où son front recevait l'onction sainte et la couronne, fut considéré, par l'opinion publique, comme un présage favorable qui annonçait un règne glorieux.

Combat de Cocherel.

La France était alors en guerre avec Montfort, duc de Bretagne, et Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Celui-ci occupait, avec de nombreuses troupes, plusieurs places en Normandie, et quelques corps anglais augmentaient ses forces dans cette province.

Philippe de Navarre, qui les commandait, étant mort, le Navarrois choisit pour général Jean de Grailly, captal de Buch. Le commandement de l'armée française, destinée à le combattre, avait été confié au comte d'Auxerre et à Duguesclin. Elle rencontra l'armée ennemie près des rives de l'Eure, à Cocherel; et comme une bataille paraissait inévitable, le comte d'Auxerre, immolant son amour-propre à l'intérêt public, céda pour cette journée son commandement au capitaine Duguesclin, déjà fameux par plusieurs prouesses.

Le captal occupait une forte position. Duguesclin avait tenté en vain plusieurs moyens pour l'attirer en plaine, afin de le combattre avec moins de désavantage. Cependant les Français, accablés de chaleur dans cette plaine, se trouvaient privés de vivres,

tandis que les Navarrois et les Anglais, campés à l'ombre de grands arbres et pourvus de magasins bien garnis, nageaient dans l'abondance.

Le captal, connaissant la détresse des Français, envoya à Duguesclin un héraut chargé de lui demander ironiquement à quelle heure il viendrait l'attaquer, et de lui offrir en même temps une provision de vin et de viandes, pour rendre quelques forces à ses soldats exténués.

« Gentil héraut, répondit Duguesclin, vous prêchez » bien; aussi, pour votre beau discours, je vous » donne un coursier qui vaut cent florins. Dites cependant au captal que je veux le combattre; que, » s'il ne vient pas à moi, je marcherai à lui, et » qu'avant la fin du jour je mangerai un de ses » quartiers. »

En effet, quelques heures après, il donna le signal du combat; mais, s'étant approché des retranchemens ennemis, il feignit tout à coup d'être effrayé de leur nombre, et se retira précipitamment.

Les Navarrois, en voyant ce mouvement, sortent de leurs lignes et descendent dans la plaine pour poursuivre les Français, malgré les ordres du captal, qui leur crie : « Arrêtez! arrêtez! cette retraite est » un piége; car jamais on n'a ouï dire encore que » Duguesclin ait pris la fuite au lieu de combattre. »

Cette méfiance du général navarrois n'était que trop fondée; en effet, Duguesclin, dès qu'il aperçoit que l'ennemi a quitté sa forte position, arrête ses guerriers, les rallie, et, habile dans l'art d'enflammer les esprits, leur adresse cette courte harangue : « Pour Dieu! compagnons, puisque nous avons au-

» jourd'hui un nouveau roi de France, étrennons sa » couronne par une victoire! » Toute l'armée lui répond par une acclamation générale, fond sur les Navarrois, les ébranle, les enfonce, les poursuit jusque dans leurs retranchemens, s'en empare, enveloppe le captal et le fait prisonnier.

Ceux qui échappèrent au carnage par la fuite, se rallièrent loin du champ de bataille; et, sous le commandement d'un second frère de Charles-le-Mauvais, ils se jetèrent en Auvergne, où ils prirent plusieurs châteaux. Une de leurs divisions s'empara, par surprise, de la Charité-sur-Loire.

Cette expédition menaçait aussi la Bourgogne d'une invasion prochaine; et, d'un autre côté, le comte de Montbelliard, favorisant les vues du roi de Navarre, qui n'avait point abandonné ses prétentions sur le duché de Bourgogne, s'avança vers Dijon à la tête d'un corps d'armée assez nombreux. Il avait pris à son service la bande d'Arnaud de Cervolle, l'archiprêtre. Ce brigand, s'étant emparé d'un fief ecclésiastique, prétendait y exercer tous les droits d'abbé, de seigneur, et par là légitimer ses courses et ses rapines.

Philippe-le-Hardi, frère du roi Charles V, et récemment investi du duché de Bourgogne, s'efforçait alors de détruire quelques compagnies d'aventuriers qui ravageaient la Beauce; mais, aussitôt qu'il fut informé du péril qui menaçait ses propres états, il courut en Bourgogne, défit le comte de Montbelliard, le poursuivit jusque sur ses terres, et revint ensuite assiéger la Charité-sur-Loire, qui se rendit à lui par capitulation.

Affaires de Bretagne.

Il était impossible, à cette époque, que la France

pût jouir de quelque repos ; l'ambition de ses ennemis extérieurs, et les éternelles rivalités des hauts barons, déchiraient continuellement son sein. L'acharnement des comtes de Montfort et de Blois, qui se disputaient le duché de Bretagne, ne donnait aux malheureux habitans de cette province que de courtes trèves.

En 1364, les deux contendans venaient d'en signer une par laquelle ils partageaient entre eux ce grand fief, éternel sujet de tant de querelles sanglantes; mais l'orgueil d'une femme rompit bientôt cét heureux accord.

Dès que Charles de Blois eut communiqué les conditions de ce traité à la comtesse de Penthièvre son épouse, elle lui répondit : « Je ne suis qu'une femme, et ne puis mieux ; mais plutôt je perdrais la vie, » ou deux si je les avais, que d'avoir consenti à des » choses si reprochables, et à la honte des miens. »

Alors le faible Charles, incapable de résister aux prières et aux larmes de sa femme, lui promit de reprendre les armes, et de rompre la trève.

La comtesse, voyant ses vœux exaucés, l'embrassa tendrement et lui dit : « Je vous prie encore d'écouter » ma requête ; ne faites aucune paix que ce soit, à » moins que le duché de Bretagne ne vous demeure, » car il est légitimement mon patrimoine. »

Ils se séparèrent, et la guerre recommença.

Montfort, indigné, rassembla ses troupes, et, secondé par une armée anglaise, que lui amenait le fameux Jean Chandos, forma le siége d'Auray. Charles de Blois, soutenu par les troupes françaises, victorieuses à Cocherel sous les ordres du comte d'Auxerre

Siége d'Auray.

et de Duguesclin, accourut pour délivrer la ville assiégée.

Mais, au moment où les deux armées s'ébranlaient pour juger par le glaive ce grand procès, on vit arriver un courrier envoyé par Charles V au comte de Montfort. Le roi lui ordonnait de suspendre toute hostilité, de lever le siége d'Auray, et de se rendre à Paris, où le parlement lui rendrait justice et satisfaction.

Montfort, disposé à l'obéissance, fit proposer une suspension d'armes, pendant laquelle le duché serait partagé entre les deux contendans; mais Charles de Blois, retenu par le serment fait à sa femme, refusa toute offre de conciliation, donna le signal du combat, et, dans son ardeur impétueuse, méprisant les conseils de Duguesclin, franchit un ruisseau dont le passage difficile mit ses troupes en désordre.

L'armée de Montfort les chargea en masse, et enfonça leur premier rang; mais, Charles de Blois les ayant promptement ralliées, la mêlée devint sanglante, et la victoire douteuse.

Un incident singulier fit même pencher un moment les balances de la fortune du côté de Charles. Une antique prophétie de Merlin avait annoncé qu'en une certaine bataille, celui qui porterait les hermines de Bretagne, serait défait et tué.

Montfort, qui connaissait toute l'influence des prédictions sur la crédulité des peuples, avait fait revêtir de son armure un chevalier breton. A l'aspect des hermines que celui-ci portait, de son casque doré, et de son brillant panache, Charles de Blois s'élança sur lui, et le tua d'un coup de lance.

Sa chute porta momentanément l'effroi parmi ses

compagnons d'armes. Charles de Blois, profitant de leur méprise, les mit en fuite; mais il les poursuivit trop loin. Montfort, reparaissant au milieu d'eux, et levant sa visière, dissipa leur crainte, et réveilla leur courage.

Mort de Charles de Blois.

Charles de Blois, dans son ardente poursuite, s'était imprudemment séparé des siens; enveloppé de tous côtés par ses ennemis, il se signala vainement par des prodiges de valeur. Un Anglais lui arracha son casque, et lui plongea son épée dans la poitrine. Froissard et Nangis racontent qu'il s'écria en tombant: « J'ai guerroyé long-temps contre ma con» science. »

Son parti, découragé, fut bientôt totalement défait; il combattait sans ordre; et cependant la vaillance individuelle opposa aux vainqueurs une longue résistance, qui rendit le carnage affreux. Duguesclin fut pris.

Des deux côtés, un grand nombre de chevaliers périrent; d'autres tombèrent dans les fers; Clisson perdit un œil. Montfort, généreux après sa victoire, répandit des larmes sur le triste sort de son rival; mais Chandos lui dit: « Au lieu de vous livrer à de » vains regrets, remerciez Dieu et vos amis, car vous » ne pouviez conserver à la fois et votre duché et la » vie de votre cousin. »

Telle fut la fin tragique de cette contestation, qui avait inondé de sang la Bretagne pendant vingt-trois années. Montfort fut reconnu presque universellement duc de Bretagne.

Plusieurs seigneurs du parti de Charles de Blois s'attachèrent au service du roi de France. De ce nom-

bre furent le brave Clisson, qui devint dans la suite connétable de France, et Tanneguy Duchâtel, qui, plus tard, mérita, par un grand crime, une funeste célébrité.

Montfort devait son triomphe aux secours qu'il avait reçus du roi d'Angleterre; il resserra encore ses liens avec ce monarque en épousant une de ses filles.

Le dénouement imprévu de cette grande querelle, dénouement qui trompait les espérances du roi Charles V, fut peut-être le seul nuage qui ternit momentanément l'éclat d'un règne si constamment prospère.

Paix avec Montfort.

La veuve de Charles de Blois, dont les enfans étaient prisonniers en Angleterre espérait encore relever son parti et venger sa défaite. Elle invoqua la protection du roi de France, et fut soutenue dans cette démarche par le duc d'Anjou, toujours prompt à saisir les occasions de combattre et de s'enrichir.

Mais Charles V, écoutant les sages avis de son conseil, évita prudemment de reprendre les armes pour défendre une cause définitivement perdue.

Les seigneurs et les peuples de la Bretagne venaient de se déclarer pour Montfort. Le roi vit qu'en leur faisant la guerre, il les forcerait à reconnaître Édouard pour leur souverain. Ainsi, préférant la voie des négociations à celles des armes, il conclut à Guerande la paix avec Montfort.

Par ce traité, Montfort s'engagea, comme duc de Bretagne, à jurer fidélité au roi de France, son suzerain, et à remplir envers lui les devoirs de vassal. La comtesse de Blois obtint le privilège de porter, pen-

dant sa vie, le titre de duchesse de Bretagne. Elle reçut pour indemnité le comté de Ponthieu et quarante mille livres de rentes en terres; enfin on déclara que le duché de Bretagne reviendrait à ses descendans en cas d'extinction de ceux de Montfort: cette convention donna aux Français un espoir de repos et de paix, qui s'évanouit trop promptement.

Croisade du roi de Chypre.

Les mœurs de cette époque étaient tellement belliqueuses, qu'au premier moment d'un calme passager, on reparla encore de la croisade projetée par le roi Jean. Mais trop d'obstacles insurmontables empêchaient le monarque et les seigneurs français de réaliser une si téméraire entreprise.

Le roi de Chypre seul l'exécuta en partie; un corps nombreux de chevaliers de Saint-Jean, et une assez grosse troupe d'aventuriers composaient sa faibe armée; il descendit avec eux en Égypte, et ses exploits se bornèrent au pillage d'Alexandrie.

Un autre prince, animé tout à la fois par des intérêts de famille, par des penchans chevaleresques et par un sentiment religieux, combattit dans l'Orient les infidèles, ainsi qu'un peuple barbare lié à leur cause.

Le roi de Bulgarie, embrassant le parti du sultan Amurat, retenait dans une étroite prison l'empereur grec, Jean Paléologue, parent du comte de Savoie. Celui-ci attaqua les Turcs, leur enleva Gallipoli, entra ensuite en Bulgarie, y prit plusieurs places et rendit la liberté à Paléologue.

A la même époque (1), l'empereur Charles IV,

(1) 1365.

dont l'imagination active formait incessamment de grands projets de guerre et d'agrandissement, que son caractère inconstant et faible n'exécutait jamais, se rendit près du pape, dans l'intention de former avec lui et d'autres princes italiens, une ligue offensive contre le duc de Milan.

Le souverain pontif adopta ses vues, et, pour assurer leur succès, l'autorisa à lever un fort tribut sur le clergé d'Allemagne et de Bohême. Charles établit cet impôt; mais, au lieu d'en employer le produit à payer ses troupes, il le dépensa en pompeuses fêtes et en puériles cérémonies.

Cependant quelques corps militaires, réunis sur ses frontières, rendirent un assez grand service à la France et aux peuples répandus sur les bords du Rhin. L'Alsace se voyait alors infesté par les courses de quelques paysans du partie de la Jacquerie, et par d'autres brigands qui, depuis tant d'années, étendaient partout leurs ravages; les généraux de l'empereur marchèrent contre eux, et les exterminèrent.

Le roi Charles, devenant ainsi plus libre de rétablir l'ordre dans l'intérieur de ses États, et de remédier aux calamités d'une longue anarchie, ne voyait plus ses projets sages et pacifiques traversés que par l'activité maligne et turbulente de Charles-le-Mauvais. Las d'avoir toujours à combattre les bandes de Navarrois et d'Anglais qui ne respectaient ni paix ni trève, il résolut de réprimer ces hostilités du roi de Navarre par une redoutable diversion.

Cette idée, bien conçue, produisit tout l'effet qu'il devait en attendre. Ayant conclu une alliance avec le roi d'Aragon, celui-ci envahit la Navarre, de sorte

que Charles-le-Mauvais, attaqué dans son propre pays par les Espagnols, et en Normandie par les Français, fut contraint à demander humblement la paix; il l'obtint par l'intervention du captal de Buch.

Le Navarrois renonça définitivement à ses prétentions sur la Champagne et sur la Bourgogne; et, pour l'indemniser, Charles V lui céda la seigneurie de Montpellier.

Une idée heureuse conçue par un prince vulgaire reste souvent stérile; elle devient féconde lorsqu'elle naît dans l'esprit d'un monarque habile. Le succès de la diversion opérée par l'alliance de Charles avec le roi d'Aragon, eut d'importantes suites, qui exercèrent une forte influence sur les événemens postérieurs.

Le roi d'Aragon était alors en guerre avec don Pèdre, roi de Castille, bourreau de sa famille et tyran de son pays. Ce prince, injuste et cruel, s'était attiré de nombreux ennemis. La haine de ses propres sujets aurait suffi pour le précipiter du trône; mais la politique de l'Angleterre le soutenait. Édouard embrassait sa défense, et ordonnait à son fils, le prince de Galles, de lui prêter son appui.

Guerre civile en Espagne.

Il devenait donc très-important pour la France de secourir, dans cette lutte, le roi d'Aragon, afin d'obliger le monarque anglais à porter en Espagne des forces qu'il aurait pu employer contre la France.

Cette diversion promettait encore à Charles V de plus grands avantages que ceux qu'il avait retirés de la première, pour se débarrasser des intrigues et des hostilités du roi de Navarre.

Enfin Charles V trouvait, dans cette expédition en

Espagne, une occasion favorable pour éloigner de la France un grand nombre de gentilshommes turbulens et d'aventuriers soldés par eux. De sorte que tout à la fois, sans affaiblir son armée, il servait un allié fidèle, s'assurait un appui constant, déconcertait les plans de son ennemi le plus redoutable, et achevait de purger la France des brigands qui la dévastaient.

Il est nécessaire de remonter plus haut pour donner quelques idées des troubles survenus en Espagne, et auxquels la France et l'Angleterre prirent une part si active. Alphonse XI, roi de Castille, n'avait eu de la reine sa femme qu'un fils nommé don Pèdre, qui hérita de son sceptre; mais il laissa aussi après lui cinq fils naturels, nés d'un commerce illégitime avec une femme ambitieuse et galante, nommée Éléonore de Gusman.

Don Pèdre, dès sa jeunesse, montra de funestes dispositions à l'avarice, à la jalousie, à la vengeance, à la cruauté; dédaignant de voiler ses vices, il outrageait sans pudeur les lois divines et humaines.

Persuadé que le pouvoir suprême lui assurait une entière impunité, et méprisant l'opinion publique qu'il espérait toujours comprimer, il indignait un peuple fier et belliqueux, en préférant assez ouvertement l'Alcoran à l'Évangile, et le despotisme à l'ordre légal, et sa concubine, Marie de Padilla, à son épouse. L'infortunée princesse qui partageait son lit et son trône, était Blanche de Bourbon, sœur de la reine de France.

Tout devoir paraissait à don Pèdre une chaîne importune et pesante. Blanche, affligée des froideurs

de son époux, et bientôt effrayée par ses violences, ne pouvait pas long-temps soutenir seule le poids des chagrins qui la consumaient; elle les confia à l'un des frères naturels du roi; il s'appelait Frédéric, et était grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques.

Don Pèdre, informé de leur liaison, en devint ou s'en montra jaloux; et, comme aucun crime ne l'effrayait, il assassina son frère et plongea la reine dans une obscure prison. Elle y traîna dix ans une vie languissante, et périt, dit-on, empoisonnée par son barbare époux.

Les premiers pas faits dans la voie du crime engagent les tyrans dans une route sanglante, dont ils ne peuvent plus sortir. Leur conscience une fois troublée, soit par le remords, soit par la crainte de vengeances trop méritées, les conduit nécessairement d'un forfait à un autre forfait.

Don Pèdre, après la mort de Frédéric, ne vit plus dans ses frères que des ennemis; il massacra leur mère, parce qu'il croyait qu'elle partageait leur ressentiment.

Plusieurs nobles castillans prouvèrent leur mécontentement par des murmures indiscrets; il les fit périr; enfin, comme sa propre mère osa un jour lui reprocher ses actes sanguinaires, il leva le poignard sur elle; mais, pour la première fois, le cri de la nature l'effraya; l'arme parricide tomba de ses mains, et l'horrible attentat ne fut pas consommé.

Chaque jour, les frères de Frédéric voyaient lever sur leur tête la hache fatale; l'aîné d'entre eux, Henri, comte de Transtamare, jura de venger sa famille, et de briser ce joug odieux. Il prit les armes: un grand

nombre de chevaliers, une foule de mécontens se joignirent à lui. Le roi d'Aragon lui envoya des troupes, et la guerre civile commença.

Ce fut à cette époque que Charles V, comme nous l'avons dit, forma la résolution de secourir Henri de Transtamare, et le roi d'Aragon, son allié, de purger la terre d'un monstre, et de venger les mânes de l'infortunée Blanche de Bourbon, sa belle-sœur.

Les premiers efforts de Transtamare ne furent pas heureux : l'or et le pouvoir absolu trouvent toujours des courtisans à corrompre, et des milices à solder.

Don Pèdre vainquit Henri, qui se vit contraint de se réfugier en France; là, il reçut promptement l'appui d'une armée, composée de bandes d'aventuriers dont Charles V voulait délivrer ses États.

Jean de Bourbon, cousin de la reine Blanche, était le commandant nominal de ces troupes; mais Bertrand Duguesclin fut leur véritable chef.

Duguesclin, chef d'aventuriers.

On ne peut voir, sans surprise et sans peine, le vertueux Duguesclin se placer à la tête d'une horde de brigands ; et ce qui ne paraîtra pas moins étrange, c'est que ce preux chevalier, naguère prisonnier au combat d'Auray, et qui devait le paiement de sa rançon et sa liberté à la générosité du pape, ait, au début de sa nouvelle expédition, conduit ses aventuriers sur les terres d'Avignon pour rançonner le souverain pontife; mais telles étaient les mœurs et les nécessités du temps. Le roi de France avait peu d'argent à sa disposition. Les brigands en exigeaient pour partir. Le pape seul possédait un riche trésor, qui déjà plusieurs fois avait tenté la convoitise des aventuriers.

Charles et Duguesclin crurent peut-être que l'é-

loignement de ces bandes, acheté par un dernier sacrifice, serait réellement aussi utile au Saint-Siége qu'à la France.

Lorsque le héros breton se fut décidé à devenir le chef de ces brigands, il les réunit et leur parla en ces termes : « Nous avons assez fait, vous et moi, pour » damner nos ames; vous pouvez même vous vanter » d'avoir en ce genre fait pis que moi. Or, il en est temps, » changeons de conduite, faisons honneur à Dieu, et » abandonnons le diable. »

Un tel sermon les eût probablement peu touchés, ainsi que l'observe Villaret; mais il le termina en leur promettant, de la part du roi, deux cent mille francs et les trésors de la Castille, si leurs armes faisaient la conquête de ce royaume; enfin il les éblouit en offrant à leur avidité une visite au pape, visite qui devait être très-lucrative. Séduits par un tel appât, ils jurèrent obéissance à leur général, et marchèrent joyeusement sous ses enseignes.

Lorsqu'ils approchèrent d'Avignon, ils virent arriver dans leur camp un cardinal, chargé de les inviter à s'éloigner promptement des terres du pape. Duguesclin lui dit qu'il serait le bienvenu s'il apportait de l'argent. « Nous souhaitons, ajouta-t-il, que le » saint-père nous donne l'absolution et cent mille » francs pour achever notre voyage. »

De ces deux propositions, dit Condillac, la dernière rencontra seule quelques difficultés; mais Duguesclin les leva en parlant ainsi au cardinal : « Nous » avons ici des gens qui se passent sans peine de l'ab» solution; mais qui ne peuvent, ni ne veulent se pas» ser d'argent. Nous tâchons de les faire gens de bien

» malgré eux, et nous les menons en exil, afin qu'ils
» ne fassent plus de mal ni à vous ni à la France; or,
» comme il est impossible de les contenir sans argent,
» il faut donc que le saint-père nous aide à les rendre
» plus dociles, et à les emmener hors de ce royaume. »

Cet argument était irrésistible; le pape y céda. Il donna l'absolution aux bandits, satisfit leur cupidité au moyen d'un fort impôt levé sur les Avignonais; et Duguesclin partit avec eux, impatient de couvrir, par quelques lauriers, la tache du honteux début d'une expédition si aventureuse.

Bientôt il rejoignit Henri de Transtamare. Tous deux, avec leur armée, traversèrent les terres du roi d'Aragon, dont les forces se joignirent aux leurs. Ces troupes réunies reconquirent toutes les villes aragonaises dont Pierre-le-Cruel s'était emparé. Duguesclin les rendit au roi d'Aragon, qui lui prouva sa reconnaissance en l'investissant du duché de Borgia; enfin Henri de Transtamare, soutenu par ses alliés, entra en Castille, brûlant du désir de combattre son ennemi et de venger sa famille; mais il ne rencontra dans sa marche qu'un peuple empressé de voler au-devant de lui et d'assurer son triomphe.

Les actes arbitraires de don Pèdre, ses vices, sa férocité, avaient épuisé la patience de ses sujets. Dès qu'une occasion favorable s'offrit à leur ressentiment, ils se révoltèrent, prirent les armes, ouvrirent les prisons, et brisèrent les chaînes des victimes du tyran.

Déposition du roi de Castille.

Pierre, abandonné par ses esclaves, par ses flatteurs, par ses soldats, prit la fuite; et Henri de Transtamare, reçu dans tout le royaume avec une joie

franche qui éclatait en transports unanimes, fut proclamé roi de Castille, et couronné à Burgos le 31 mars (1).

Le nouveau monarque crut trop imprudemment qu'appuyé par l'affection des peuples, il n'aurait pas besoin d'autres forces, et qu'il pouvait délivrer ses sujets du fardeau d'une armée étrangère. Dans cette persuasion, il congédia les aventuriers, ainsi que les Aragonais, et ne retint près de lui que Duguesclin, un fils naturel du comte de Foix, et quinze cents lances.

Pierre-le-Cruel cherchait partout un asile; mais, après de vains efforts pour trouver des protecteurs, d'abord en Portugal et ensuite en Galice, il s'embarqua et se rendit à Bayonne près du prince de Galles. Édouard réalisa ses espérances; il le reçut en ami, parce qu'il était ennemi des Français, releva son courage, et prit à sa solde les bandes d'aventuriers que Henri de Transtamare venait de congédier avec tant d'imprévoyance.

Enfin, s'armant lui-même pour rétablir Pierre sur son trône, il donna au monde le spectacle affligeant de l'héroïsme embrassant la cause de la tyrannie.

Le roi d'Aragon, allié de Transtamare, fermait au prince de Galles et à don Pèdre l'entrée de ses États; ils se décidèrent donc à traverser la Navarre.

Charles-le-Mauvais, fidèle aux habitudes de sa politique tortueuse, s'était efforcé jusque là de tromper, par de fallacieuses négociations, le prince de Galles, ainsi que les rois d'Aragon et de Castille, leur faisant

(1) 1366.

tour à tour espérer son alliance, sans jamais accomplir ses promesses.

Mais l'approche de l'armée anglaise l'ayant contraint de renoncer à cette marche équivoque, et de se prononcer pour le parti qui lui paraissait le plus fort et le plus menaçant, il se mit en route pour amener au prince de Galles trois cents lances. Ce secours n'arriva pas jusqu'à Bayonne.

Duguesclin avait confié le commandement du château de Borgia à Olivier de Mauny. Ce chevalier, occupé à faire quelques reconnaissances sur les frontières, rencontra le roi de Navarre, le chargea intrépidement, le vainquit, le fit prisonnier, et ne lui rendit la liberté qu'après avoir exigé de lui une forte rançon.

Personne ne plaignit Charles-le-Mauvais; et la méfiance qu'inspirait son caractère artificieux fit même croire généralement qu'il s'était fait arrêter et prendre par Mauny, pour se dégager à la fois du traité conclu avec le prince Édouard, et des engagemens qu'il avait précédemment contractés avec le roi Henri de Transtamare.

La vaillance, la fortune, les talens militaires et les forces du prince Noir n'auraient probablement pas triomphé de la résistance de Henri et des efforts de Duguesclin, si le roi de Castille se fût sagement décidé à défendre contre ses ennemis les Pyrénées, qui leur opposaient des défilés presque impraticables.

Bataille de Navarette.

Mais ce prince impétueux et passionné, sourd aux conseils de Duguesclin, n'écouta que ceux de sa haine contre don Pèdre; il courut témérairement au-devant de l'armée anglaise, deux fois plus forte que la

sienne, la rencontra dans une plaine près de Navarette, et lui livra bataille le 4 avril. (1).

Trahi dès le commencement du combat par la défection honteuse et par la fuite de l'un de ses frères, nommé Tello, il n'opposa plus aux Anglais et à don Pèdre qu'une vaillance inutile. Après avoir long-temps combattu, il résistait encore; mais bientôt voyant ses plus braves guerriers tombés à ses pieds, les capitaines français tués, blessés ou pris, et Duguesclin lui-même forcé de rendre son épée au prince de Galles, il s'éloigna du champ de bataille, traversa l'Aragon, et courut en Languedoc, où le duc d'Anjou, frère du roi de France, lui offrit un asile et de nouveaux secours.

Rétablissement du roi de Castille.

Les Castillans, consternés, se soumirent au vainqueur: ainsi une seule victoire assura au prince de Galles la conquête d'un royaume. Don pèdre remonta sur son trône. Mais ce dernier laurier du héros anglais, loin d'augmenter sa gloire, la ternit; il ne put réprimer la fureur du monstre que ses armes venaient de déchaîner; les vengeances qu'exerça don Pèdre furent dignes de lui, c'est-à-dire atroces. Ses sujets, désespérés et courbés sous un joug odieux, imploraient chaque jour le ciel pour qu'il leur envoyât un libérateur. Leurs vœux furent exaucés, mais trop tard au gré de leur impatience.

Traits de la jeunesse de Duguesclin.

Duguesclin se voyait pour la seconde fois privé de sa liberté. Plus habile dans les ruses et dans l'art de la guerre que tous ses contemporains, il éprouva cependant plusieurs revers, qu'on doit attribuer à cette

(1) 1367.

bravoure opiniâtre et téméraire des guerriers de cette époque. Ces preux, trop habitués à compter sur la trempe de leurs épées et la force de leurs bras, combattaient souvent plutôt comme soldats que comme généraux.

Il ne paraîtra pas sans doute superflu, en parlant de la captivité de Duguesclin, de jeter en arrière quelques regards sur la vie héroïque de ce vaillant chevalier. Dès son enfance, Duguesclin avait déployé aux yeux de ses concitoyens un caractère ardent et belliqueux; chaque jour, disent les choniqueurs, il luttait et se battait avec les jeunes paysans des environs du château de son père; souvent on le rapportait chez lui meurtri de coups, sanglant et presque assommé. Vainement ses parens s'efforçaient de comprimer sa fougue impétueuse. « Il n'y a point de plus » mauvais garçon au monde que mon fils, disait la » dame Duguesclin, sa mère; à peine est-il sorti de » la maison, qu'on le voit revenir battu, blessé, le » visage meurtri; son père et moi nous le voudrions » voir sous terre. » Ainsi celui qui devait être un jour l'honneur de la France, semblait alors un fléau pour sa famille. Passionné pour les exercices du corps, et paresseux pour ceux de l'esprit, rien ne put vaincre sa répugnance pour l'étude; et, lorsqu'il devint grand, il ne savait ni lire ni écrire.

Un jour on donnait à Rennes un tournoi où son père Renaud Duguesclin assistait. Le jeune Duguesclin se consumait d'impatience en voyant le spectacle d'un combat, sans pouvoir y prendre part; vainement essaya-t-il, suivant sa coutume, de dérober quelques joyaux et bagues à sa mère, afin

de subvenir aux dépenses nécessaires pour s'armer.

Cependant, ayant remarqué dans la foule un gentilhomme qui, après avoir rompu une lance, se retirait dans son hôtellerie, il courut après lui, se mit à ses genoux, et le supplia de lui prêter pour vingt-quatre heures son cheval et son armure; son vœu fut rempli. Joyeux et brillant d'espoir, il se revêt de ces armes, part et se mêle parmi les combattans.

Inconnu de tous, et la visière baissée, il s'élance dans l'arène, court quinze lances, et renverse successivement quinze adversaires, avec une force et une adresse qui excitent l'admiration générale : chacun applaudissait l'inconnu, et le proclamait *l'écuyer aventureux*.

Dans ce moment son père, Renaud, sort des rangs, et se présente contre lui; alors le jeune guerrier jette sa lance à terre, lève sa visière, et se précipite aux pieds de son père, qui, depuis ce jour, ne négligea rien pour le faire paraître avec éclat dans la carrière des armes.

Bientôt de merveilleux faits d'armes lui attirèrent des éloges universels; plusieurs vaillans aventuriers s'associèrent à lui. A leur tête il fit avec succès de fréquentes courses contre les Anglais et les Bretons du parti de Montfort, et se rendit maître par ruse du château de Fougères, qui devint sa place d'armes.

On le vit toujours fidèle à la cause de Charles de Blois; et Rennes assiégée par le duc de Lancastre, lui dut sa délivrance. Cette ville, dépourvue de vivres et de forces, était au moment de se rendre. Duguesclin trompa le général anglais par un faux avis, qui lui fit croire qu'un corps français s'approchait de

son camp. Lancastre courut précipitamment au-devant de ces prétendus ennemis.

Alors Duguesclin, averti de son départ, rassemble sa troupe, se précipite sur le camp des Anglais, y porte la terreur et le carnage, met le feu aux tentes, s'empare de deux cents charriots pleins de vivres, et entre dans Rennes en libérateur.

Lancastre, de retour dans son camp, montra un vif désir de voir le guerrier breton, qui venait de lui enlever une si riche proie par un stratagème si hardi.

Duguesclin, s'étant fait lire le sauf-conduit que le duc lui envoyait, se rendit à l'invitation du duc; et, dès qu'il fut en sa présence, il lui dit avec respect qu'il serait toujours prêt à le servir, pourvu que ce ne fût pas contre le chef de son parti, monseigneur Charles de Blois, à qui le duché de Bretagne appartenait de droit. « Sir Bertrand, lui répondit l'Anglais, » avant que ce que vous dites soit prouvé, il en coûtera cent mille têtes. » — « Eh bien! monseigneur, » répliqua Duguesclin, qu'on en tue tant qu'on voudra; ceux qui demeureront auront la robe des » autres. »

Ce fut pendant cette entrevue qu'il reçut un défi de Guillaume Bembro, le combattit et le tua, à la vue de la garnison de Rennes et du camp des Anglais.

Rançon pour sa délivrance.

Après la bataille de Navarette, Duguesclin, prisonnier, offrit long-temps en vain au prince de Galles de lui payer une rançon. Un tel refus, contraire aux usages de la chevalerie, surprit également les Anglais et les Français; quelques uns même dirent qu'Édouard refusait la liberté à son captif, parce qu'il le regardait comme un trop redoutable ennemi.

Édouard, informé de ces bruits, fit amener Duguesclin : « Sire Bertrand, lui dit-il, on prétend que « je n'ose vous mettre en délivrance par la peur que » j'ai de vous? » — « Il y en a qui le pensent et le » disent, repartit Duguesclin, et de cela je me tiens » fort honoré. » Alors le prince lui répliqua : « Eh » bien! taxez-vous vous-même. » Duguesclin, sans hésiter, estima sa rançon à cent mille florins. « Et où » prendrez-vous tant d'argent? dit Édouard. » — « Les » rois de France et de Castille, reprit Bertrand, le » pape et le duc d'Anjou me le prêteront; et, quand » il s'agira de le rendre, je le retrouverai dans les » coffres de tel qui croit en bien garder les clés. » D'ailleurs, si j'allais dans mon pays, les femmes » seules me feraient ma rançon avec le produit de » leurs quenouilles. »

Cet entretien, dans lequel le chevalier breton avait montré à la fois une fierté si naïve, une audace si originale, inspira à la princesse de Galles la curiosité de voir ce preux; et, après s'être entretenue quelque temps avec lui : « Vos rares qualités, lui dit-elle, vous » ont acquis mon estime; je veux vous en donner la » preuve, en me chargeant de payer vingt mille » livres sur votre rançon. » — « Ah! madame, répliqua » Duguesclin en se jetant à ses pieds, je croyais être » le plus laid chevalier du monde; mais je vois bien » à present que je ne me dois pas tant déplaire. »

Le bon chevalier n'avait pas vainement compté sur l'intérêt des princes qui lui avaient promis leur protection; ils lui fournirent tout l'or nécessaire pour acquitter sa rançon; mais comme il était aussi généreux que brave, et plus occupé de ses compagnons

d'armes que de lui-même, voyant plusieurs chevaliers français prisonniers ainsi que lui, et sans ressource pour se libérer, il leur prodigua tellement l'argent qu'on lui avait donné, qu'à son retour près du prince de Galles, il fut contraint de lui avouer qu'il ne lui restait pas un seul ducat. «Ah! ah! lui dit » ce prince, beau sire, vous faites le magnifique; vous » donnez à tout le monde sans rien garder pour vous- » même; eh bien! puisqu'il en est ainsi, restez donc » en prison.» Duguesclin se tut et se retira. Mais, peu de temps après, un gentilhomme, envoyé par Charles V, lui apporta les fonds suffisans pour payer sa rançon entière, hors la somme acquittée par la princesse de Galles.

Bertrand, qui ne connaissait d'autre passion que la guerre, ne songea, dès qu'il fut redevenu libre, qu'à reprendre les armes, et courut rejoindre Henri de Transtamare, que les vœux des peuples de Castille avaient récemment rappelé dans ce royaume.

Le roi don Pèdre, trompé, comme tous les tyrans, par le silence qui entourait son trône, par la stupeur passagère d'une nation violemment comprimée, et par l'obéissance d'une soldatesque chèrement payée, vit tout d'un coup l'explosion d'un orage, graduellement grossi par des ressentimens long-temps concentrés.

Par malheur pour lui, le destin le privait alors des secours de son plus ferme appui. Le prince de Galles, atteint d'une maladie qui paralysait son activité, était retenue en Guyenne par un événement imprévu.

La nécessité de remplir son trésor épuisé l'avait déterminé à établir dans l'Aquitaine un impôt par feu.

Cette charge inaccoutumée révolta les seigneurs et le peuple. Le sire d'Albret, les comtes d'Armagnac, de Foix et de Carmaing, à la tête de la noblesse, lui représentèrent que, dans aucun temps, sous la domination des monarques français, les seigneurs et les peuples de Guyenne ne s'étaient vus assujettis à de pareilles taxes.

Le prince soutint opiniâtrément sa mesure fiscale; et la plupart des seigneurs gascons, adressant leurs plaintes à Charles V, comme à leur véritable suzerain, se montrèrent disposés à quitter le service de l'Angleterre, pour se ranger sous la bannière du roi de France.

Siége de Tolède.

Ce fut justement à cette époque (1) que Henri de Transtamare et Duguesclin entrèrent en Castille, pour la seconde fois, à la tête d'une nombreuse armée, que grossirent bientôt une foule de mécontens. En peu de mois une grande partie du royaume se soumit à eux, et leurs forces réunies investirent Tolède.

Pierre-le-Cruel, trop violent pour écouter la prudence que lui dictait sa position, ne se borna point à une sage défensive; et, brûlant d'un désir aveugle de vengeance, il marcha précipitamment sur Tolède. L'armée de Henri vint au-devant de lui, et lui livra bataille dans la plaine de Montciel, le 14 mars 1369.

La fureur déréglée de don Pèdre, et la servile milice qui le suivait, sans être animée d'aucun sentiment d'affection ou d'intérêt public, ne purent résister à la noble vaillance des Castillans, au courage des che-

(1) 1368.

valiers français et à l'habileté de Duguesclin. Pierre-le-Cruel fut vaincu, abandonné; et, presque seul dans sa fuite, il s'enferma dans le château de Montciel, que ses ennemis investirent bientôt, et resserrèrent étroitement.

Défaite, fuite et mort de Pierre-le-Cruel.

Là, sans défenseurs, sans vivres, sans espérance, il veut profiter des ténèbres de la nuit pour chercher dans une nouvelle fuite un dernier moyen de salut. A peine sorti des murs du château par une poterne, il rencontre un poste ennemi; l'écuyer qui le précède est arrêté; mais la vigueur de son coursier le dégage, et lui permet de s'échapper. Le roi se hâtait de le suivre, lorsqu'un chevalier français, nommé Villène, le saisit au corps et le renverse.

Don Pèdre se découvre à lui, et le conjure de ne pas le livrer à la haine de son frère Henri. Le chevalier, séduit par l'espoir d'une riche rançon, lui promet secret, sûreté, et le conduit dans sa tente.

On ne sait par qui ce mystère fut dévoilé; mais à peine don Pèdre s'est-il livré, dans la tente de Villène, aux vaines illusions d'un calme qui devait si peu durer, qu'il voit paraître devant lui son ennemi mortel, Henri de Transtamare, qui l'accable de reproches, d'injures et de menaces.

Don Pèdre lui répond par un cri de rage. Tous deux s'élancent l'un contre l'autre, se saisissent, et luttent avec une fureur proportionnée à la violence de leur haine.

Don Pèdre, plus vigoureux, venait de renverser Henri sur un lit de camp, et levait son glaive pour trancher ses jours; mais un seigneur aragonais, d'autres disent Duguesclin lui-même, saisit le pied de

Transtamare, le relève, et le laisse retomber ensuite sur don Pèdre.

Henri profite de cet avantage imprévu, et plonge son poignard dans la poitrine de son frère, que d'audres Espagnols percèrent ensuite de mille coups. La tête du tyran, exposées sur les murs de Montciel, fut envoyée à Séville et jetée dans le Guadalquivir.

Pierre-le-Cruel mourut âgé de trente-quatre ans. La haine qu'il inspirait à sa famille et à ses sujets, était si vive et si profonde, qu'oubliant la voix de la nature, et pardonnant à Transtamare, à peine parurent-ils s'apercevoir qu'ils devaient leur délivrance à un fratricide.

Animé par une légitime horreur contre ce crime, Voltaire, moins indulgent, tombe dans un tort opposé, et semble même éprouver quelque intérêt pour le tyran de la Castille. « Il y a, dit-il, exagération » dans le portrait que l'on fait de don Pèdre; les cir- » constances où il se trouva, expliquent naturelle- » ment ses vengeances. Dès qu'il fut majeur, il com- » battit et vainquit les sept bâtards que son père, Al- » phonse XI, avait eus d'Éléonore de Gusman, et » qui avaient bravé son pouvoir pendant sa minorité. » Ce fut pour venger sa mère, insultée par Éléonore, » qu'il fit mourir celle-ci. Jusque là on peut nommer » don Pèdre courageux, mais trop sévère. Il épouse » ensuite Blanche de Bourbon; mais la première » chose qu'il apprend, dès qu'elle est arrivée à Val- » ladolid, c'est qu'elle est amoureuse du grand-maî- » tre de Saint-Jacques, l'un de ces mêmes bâtards » qu'il a vaincus.

» Il existe encore en Espagne une famille portant

» le nom d'Henrique, qui prétend être issue du commerce criminel de la reine Blanche et du grand-maître de Saint-Jacques.

» Doit-on, d'après cela, s'étonner de l'infidélité et de la dureté de don Pèdre pour sa femme ! Ce prince soutient une double guerre contre les Aragonais et contre ses frères toujours rebelles. Vainqueur encore une fois, il immole plusieurs de ses parens et des seigneurs qui avaient pris parti contre lui; enfin il fait mourir le grand-maître de Saint-Jacques.

» Ces actes rigoureux lui firent donner le nom de *Cruel*, tandis que Jean, roi de France, assassin de son connétable et de quatre seigneurs normands, est encore nommé en France *Jean-le-Bon.* Il n'y a aucune preuve que Pierre ait empoisonné Blanche de Bourbon, sa femme; on le dit, parce qu'elle mourut au milieu de ces troubles, parce qu'elle était coupable, et parce que les ennemis de don Pèdre avaient intérêt à répandre ce bruit contre lui. »

Après avoir raconté la fin tragique de ce prince, Voltaire ajoute : « Ainsi périt don Pèdre à l'âge de trentre-quatre ans, et avec lui s'éteignit la race de Castille. Son ennemi, son frère, son assassin, parvint à la couronne, sans autre droit que celui du meurtre; c'est de lui que sont descendus les rois de Castille qui ont régné en Espagne jusqu'à Jeanne, qui fit passer ce sceptre dans la maison d'Autriche, par son mariage avec Philippe-le-Beau, père de Charles-Quint. »

Cette singulière justification d'un roi barbare me

paraît moins digne de foi que le récit des historiens espagnols et des chroniqueurs anglais ou français de cette époque. Au reste, peu de princes alors vécurent exempts de justes reproches pour des crimes à peu près semblables à ceux de Jean, de don Pèdre et de Transtamare: c'étaient les mœurs de ces siècles, que certains hommes veulent encore décorer à nos yeux du titre de *bon vieux temps*, et auquel ils attribuent une durée prospère et morale de quatorze cents années.

Rupture entre la France et l'Angleterre.

La ruine de don Pèdre, les triomphes de Duguesclin, et la pleine réussite des vues politiques du roi de France, inspiraient au prince de Galles un vif désir de réparer cet échec par quelques victoires signalées; mais le roi son père ne lui envoyait pas de forces suffisantes pour tenter quelque grande entreprise; et les seigneurs de Guyenne, opiniâtres dans leurs refus, ne lui accordaient pas de subsides. Le mécontentement des peuples de l'Aquitaine le privait des seules ressources avec lesquelles il aurait pu tenter de nouvelles conquêtes, ou même conserver celles qu'il avait faites.

La Guyenne était alors une des plus belliqueuses provinces de France; Édouard ne l'ignorait pas. Ayant un jour demandé au sire d'Albret combien il pourrait lui fournir d'hommes d'armes, celui-ci répondit: « Si » je voulais inviter tous mes féaux, je pourrais bien, » sans dégarnir ma terre, vous amener mille lances. » (Chaque lance était suivie de quatre ou cinq soldats).

« Ma foi, répliqua le prince en s'adressant à un » officier anglais, combien ne doit-on pas admirer un » tel royaume, où l'on trouve tel baron qui seul peut » servir son seigneur avec mille lances! »

Or toutes ces lances, tous ces nobles, devenus mécontens, rendaient la position du prince anglais incertaine et périlleuse; car, ne se bornant pas à lui refuser le secours de leur fortune et de leurs armes, ils manifestaient hautement leurs dispositions hostiles contre l'Angleterre.

Dans ce but, au nom de la plupart des seigneurs gascons, le sire d'Albret avait réclamé la protection du roi de France; mais Charles, suivant sa coutume, différa de lui donner une réponse décisive, ne voulant pas faire éclater ses desseins jusqu'au moment où il aurait réuni assez de forces pour en assurer le succès.

Le grand projet de réparer le désastre de Poitiers, et d'arracher aux Anglais les riches provinces qu'ils avaient enlevées à la France, exigeait plus d'*habileté* que d'audace; il ne fallait pas réveiller un ennemi puissant, avant d'être prêt à le frapper : une imprudente précipitation aurait tout perdu; une sage temporisation fit tout réussir.

Plusieurs mois furent utilement employés aux préparatifs nécessaires; Duguesclin enrôla, pour le service de Charles, de nombreuses bandes d'aventuriers allemands.

Les états-généraux, rassemblés à Paris (1), accordèrent au roi des subsides qui furent livrés avec tant de zèle et perçus avec un tel ordre, que le peuple n'en parut point foulé.

Le moment d'éclater était arrivé; le roi d'Angleterre, vieilli avant l'âge, et trop abusé par les rêves de ses prospérités passées, pour prévoir ses revers

(1) 1369.

prochains, ne s'était point préparé à la dangereuse lutte que la France allait de nouveau lui livrer. Fier de sa puissance et de ses triomphes, il regardait comme peu redoutable ce même Charles dont le génie, jusque là, ne lui était pas apparu, et qu'il avait vu si long-temps sans trésor, sans forces, et pouvant même à peine résister, dans sa capitale, aux attaques séditieuses d'une populace turbulente.

Le fils d'Édouard, le héros de l'Angleterre, le prince Noir, semblait encore gouverner la plus riche partie des provinces de France.

Le monarque anglais se reposait sur ce prince victorieux, du soin de défendre et de conserver ses vastes conquêtes. Mais tout se réunit à la fois pour tromper les espérances d'Édouard, et pour seconder l'habile politique de Charles; on apprit que le prince de Galles était attaqué d'une hydropisie dont les progrès résistaient aux efforts de l'art.

Le roi de France alors, ayant reçu de nouvelles réclamations du sire d'Albret, des comtes d'Armagnac, de Périgord, et d'un grand nombre de nobles d'Aquitaine, fit droit à leur appel, et envoya par un chevalier, au prince de Galles, la sommation de comparaître, dans un délai fixé, par devant le parlement. Le prince anglais répondit qu'il y comparaîtrait avec de fortes lances, comme il avait comparu à la journée de Poitiers.

En même temps Charles, endormant le roi d'Angleterre par des propositions pacifiques, se bornait à de faibles reproches sur les infractions du traité de Brétigny, qui n'assurait à Édouard que la possession territoriale, et non la suzeraineté de la Guyenne.

Le monarque anglais, dans ses réponses, donnait une interprétation toute différente à ce traité, soutenant qu'il était, de droit, souverain de la Guyenne.

Enfin Charles, levant tout voile, désormais inutile, déclara le traité de Brétigny nul, parce que les Anglais l'avaient rompu, en conservant des garnisons dans plusieurs places qu'ils auraient dû évacuer, et déclara la guerre au roi d'Angleterre, pour avoir cessé de remplir envers lui les devoirs de vassal, comme il l'avait juré.

Ce coup imprévu ouvrit soudainement les yeux d'Édouard; sa surprise fut extrême en apprenant que Charles, qu'il croyait si timide, si incertain dans ses vues, commençait la guerre en même temps qu'il la déclarait, et l'attaquait déjà de tous côtés; que Châtillon et Saint-Pol, s'étant ménagé des intelligences dans le Ponthieu, venaient de prendre Abbeville et plusieurs autres places; que les seigneurs de la Guyenne, révoltés, avaient battu le sénéchal de Rouergue, un de ses généraux; que le duc de Berri, échappé des prisons d'Angleterre, attaquait la Guyenne sur deux points différens; et qu'enfin le prince de Galles, gravement malade, se voyait abandonné par les bandes d'aventuriers qui lui étaient venus d'Espagne. Ces nouvelles inattendues irritèrent Édouard sans le décourager.

La guerre contre la France était populaire en Angleterre. La nation anglaise, indignée de se voir au moment de perdre les fruits du traité de Brétigny, qu'elle nommait avec orgueil *la grande paix*, prit avec ardeur les armes.

Édouard chargea son fils, le comte de Cambridge,

et le comte de Pembroke, de conduire au prince de Galles cinq cents lances et mille arbalêtriers; ce prince se vit encore renforcé par deux mille Espagnols, et par quatre mille aventuriers que les Anglais soldaient et entretenaient en Normandie.

Jamais monarque ne fit plus habilement la guerre, et ne combattit moins en personne que Charles V; son génie, plus propre à la pensée qu'à l'action, ne se distinguait pas dans les camps; mais il les éclairait. Habitué à parler avec éloquence et présence d'esprit dans les grandes assemblées, et au milieu des crises les plus violentes, il ne négligea rien, au moment où il déclarait la guerre à l'Angleterre, pour enflammer l'ardeur des Français.

Dans de fréquentes harangues il rappela aux hommes d'honneur leur gloire passée, leurs humiliations récentes; aux hommes vertueux, la justice de sa cause; aux hommes pieux, leur serment de défendre la patrie et le roi; aux esprits timides, les forces qu'on avait réunies, les secours que promettaient de fidèles alliés; enfin, à tous, le devoir de faire un généreux effort, et de profiter de l'occasion favorable pour relever le nom français, pour reconquérir tant de belles provinces perdues, et pour se venger des injures qu'on avait trop long-temps souffertes.

Le siècle était religieux : Charles se concilia l'appui du clergé et l'affection du peuple, en prescrivant des jeûnes, et en ordonnant des processions qu'il suivait lui-même à pied. Un plein succès répondit à son attente. La chaire retentit des sermons qui réchauffaient le zèle populaire; le cri de guerre retentit partout; les prélats lui ouvrirent leurs trésors; les agriculteurs

payèrent les impôts sans murmure. L'archevêque de Toulouse, par l'activité de ses intrigues, lui regagna Cahors et plus de cinquante châteaux.

Édouard, voulant imiter l'exemple du monarque français, fut moins persuasif et moins heureux. Vainement il promit à ses vassaux de France de ne plus les charger d'impôts, et de redresser leurs griefs, presque tous l'abandonnèrent, et suivirent le torrent de l'opinion publique, qui entraînait tous les Français vers un seul but, l'indépendance du royaume et l'expulsion des Anglais. Cependant ce vœu général ne fut pas accompli sans éprouver une vive résistance.

Quelque corps anglais parcoururent le Bourbonnais, et s'emparèrent du château de Belle-Pêche, dans lequel la duchesse de Bourbon, douairière, mère de la reine de France, s'était renfermée.

Mort de Chandos.

Les comtes de Cambridge et de Pembroke firent des excursions en Berri, en Limousin, et se rendirent maîtres de Saint-Sévère; mais ce léger succès ne put compenser la perte irréparable qu'ils éprouvèrent dans le même temps; le fameux Chandos, l'un de leurs meilleurs généraux, fut tué dans un combat qui eut lieu près du pont de Sansac. Ses compatriotes honorèrent sa mémoire par leur profonde douleur, et ses ennemis mêmes rendirent un éclatant hommage à sa vertu, en versant des larmes généreuses sur son tombeau.

Bien que les hostilités fussent commencées, Édouard chargea encor un des seigneurs de sa cour de se rendre à Paris, pour se plaindre au roi de France des infractions de la paix, et pour lui proposer quelques moyens de conciliation.

Charles convoqua son parlement, qui délibéra sur ce message. Cette assemblée, composée de seigneurs, d'évêques et de magistrats, se prononça pour la guerre, promit de nouveau au roi ses services de corps et de biens; enfin elle décida que sa déclaration serait envoyée aux villes d'Aquitaine, au pape, à l'empereur et à plusieurs autres souverains. Convocation du parlement.

Charles V, dans cette circonstance, se montrant un digne descendant de Philippe-Auguste et de saint Louis, prononça ces belles paroles, qui redoublèrent pour lui le zèle et l'affection des Français, dont elles satisfaisaient l'honneur et la fierté: « Quoique nous » soyons, dit-il, roi couronné, et que nous voyions » toute la France soumise à notre pouvoir, nous » n'avons que la force d'un homme, et sans vous nous » ne pourrions rien. Un prince, quelque puissant » qu'il soit, ne règnera paisiblement que par l'affec- » tion de ses sujets; c'est pour cela, seigneurs, que » nous ne voulons rien ordonner, dans notre royau- » me, que de votre gré. » Cette assemblée se tint dans l'année 1370.

Les sentimens de ce prince étaient sans doute d'accord avec ses paroles; mais, si la nature le créa bon et généreux, l'expérience l'avait rendu méfiant. Boulainvilliers remarque « qu'il n'y eut que deux assem- » blées d'états sous le règne de Charles V. La pre- » mière se réunit le 4 mai 1369 pour entendre la » cause des barons de Guyenne contre les ordonnan- » ces du prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, » qui se prétendait souverain de ce pays; elle siégea » au palais, dans la chambre du parlement: le roi y » tint son lit de justice. La reine sa femme était assise

» sous le dais près de lui. Le chancelier, cardinal de » Beauvais, ouvrit la séance par un discours, dont le » texte était un verset du chapitre d'Esther, qui dit » qu'Assuérus interrogeait les sages, et n'agissait que » par les conseils de ceux qui connaissaient les an» ciennes lois. »

Mably pense que ces assemblées solennelles ne furent, sous le règne de Charles, que des parlemens ou lits de justice, composés de princes, de pairs, d'évêques, de quelques seigneurs, et de plusieurs officiers municipaux; faible image des états-généraux, dont le roi, pendant sa régence, s'était dégoûté.

Toutefois ce prince avait l'art de prouver à ses sujets qu'il aimait la justice; il cachait son ambition sous le voile du bien public, et maniait habilement les esprits; il croyait les amener plus sûrement à son but par la persuasion que par des coups d'état, qui ne font plier les esprits que momentanément, et les rendent ensuite plus rebelles à l'autorité.

Ses sujets se confiaient à sa prudence, et adoptaient les principes de son gouvernement, sans prévoir que ses maximes, tant qu'elles ne seraient point consacrées par de fortes institutions, ne leur donneraient aucune garantie pour l'avenir.

Charles redoutait la noblesse et ne craignait pas le peuple. Sous différens prétextes, il détruisit un grand nombre de châteaux forts, et permit aux bourgeois de Paris de posséder des fiefs.

Aussi adroit pour remplir son trésor, que soigneux d'éviter ce qui pouvait alarmer l'opinion publique, il n'altéra point les monnaies (mesure stérile dans ses produits, et devenue odieuse à la France);

mais il établit beaucoup d'impôts, qu'on payait sans murmure, parce que la guerre alors était nationale. Ce fut le roi qui entreprit le moins de guerres offensives, et qui sut le mieux tirer parti de la guerre défensive.

Ce qui distingue surtout les grands monarques, c'est l'art de bien choisir les personnes chargées d'exécuter leurs volontés; Charles, pour nommer aux grands emplois et aux grandes charges, loin d'écouter aucune affection privée, ne consulta jamais, dans ses choix, que l'intérêt général et l'opinion publique.

Entrée de de Duguesclin à Paris.

Ce fut au commencement de la guerre entreprise contre les Anglais qu'il nomma connétable le vaillant Duguesclin (1); c'était répondre aux vœux de la France. Lorsque ce guerrier, déjà couronné de tant de palmes, quitta son camp pour se rendre à Paris, où le roi l'avait mandé, Charles envoya au-devant de lui un de ses chambellans.

L'entrée de Duguesclin dans la capitale eut toute la solennité d'un triomphe. Les Parisiens en foule accouraient sur son passage en criant *Noel!* exclamation jusque là réservée exclusivement pour honorer les rois.

Charles lui dit, en présence de sa cour: « L'opi-
» nion de tout le monde vous a déjà proclamé le
» plus grand capitaine de France, et moi je vous
» donne l'épée de connétable, comme le plus capa-
» ble de la bien porter. » — « Noble roi et cher sire,
» répondit le héros breton, si vous prie chèrement
» que vous me déportiez de cet office, et le bailliez à
» un autre qui volontiers le prendra, et qui mieux le

(1) 1370.

» saura faire. » Mais, sire Bertrand, répliqua Charles, ne vous excusez pas; je n'ai frère, cousin, neveu, comte ni baron en mon royaume, qui n'obéisse à vous; et si nuls en étaient au contraire, ils me courrouceraient tellement, qu'ils s'en apercevraient; si prenez l'office joyeusement. »

Le guerrier modeste avait refusé un honneur bien mérité; sujet fidèle, il obéit et justifia le choix du monarque par de nouveaux exploits.

Les armées royales de France et d'Angleterre ne désolaient pas seules alors la France; les seigneurs des deux partis, à la tête de leurs vassaux, se faisaient la petite guerre, répandant au loin la terreur et la dévastation.

Projet de descente en Angleterre.

Charles V, montrant pour la première fois une audace peu compatible avec la circonspection de son caractère, avait conçu le projet de faire une descente en Angleterre. Dans ce dessein il rassembla une forte armée près de Harfleur; son frère Philippe-le-Hardi devait la commander. Mais, au moment où il était prêt à s'embarquer, on apprit que le duc de Lancastre, troisième fils d'Édouard, venait de descendre à Calais avec de nombreuses troupes, et livrait au pillage le nord de la France.

Débarquement de Lancastre à Calais.

L'armée du duc de Bourgogne partit précipitamment de Harfleur, marcha contre les Anglais, et occupa en face d'eux une forte position entre Guines et Ardres, dans un lieu nommé *Tournehem.*

Une bataille semblait inévitable; mais Charles V, revenant à son système de temporisation, défendit à son frère de combattre. Le duc de Bourgogne obéit à regret, leva son camp et s'éloigna.

Les chevaliers anglais, voyant les Français fuir devant eux, et attribuant leur départ précipité, non à la politique habile de Charles, mais à la terreur qu'ils inspiraient au duc de Bourgogne, dirent qu'il ne fallait plus l'appeler Philippe-le-Hardi, mais Philippe *Tourne-t-en*.

L'armée de Lancastre ne trouvait plus de vivres dans le pays qu'elle avait affamé; elle traversa le Ponthieu, et arriva en Normandie, excédée de fatigue. Les Anglais rencontrèrent sur leur route Hugues de Châtillon, grand-maître des arbalêtriers, battirent sa faible troupe, et le firent prisonnier.

Défaite des ducs de Gueldre et de Julliers.

A la même époque, les ducs de Gueldre et de Julliers, soldés par l'Angleterre, envoyèrent un cartel au roi de France, qui fit marcher contre eux le duc de Brabant et le comte de Saint-Pol.

Les deux armées se rencontrèrent entre le Rhin et la Meuse, près de Baeswilders. Les Français remportèrent la victoire. Le duc de Julliers périt sur le champ de bataille; le duc de Gueldre fut pris, se soumit, et dut sa liberté à l'intervention de son frère, l'empereur Charles IV.

Impôts pour la guerre.

La guerre, qui s'allumait partout, exigeait de nouvelles ressources : une assemblée d'états les accorda; on leva des impôts d'un sou par livre sur le sel, de quatre livres sur chaque feu dans les villes, de trente sous sur chaque maison des champs, enfin un treizième sur la vente des vins en gros, et le quart sur vente en détail. On fixa ce tribut, dans Paris, à treize sous par queue de vin du pays, et à vingt-quatre sous par queue de vin de Bourgogne.

L'activité française trouvait encore le moyen, au

milieu d'une guerre si animée, d'enrichir la capitale de quelques monumens. Cette même année(1), Hugues Aubriot, prévôt de Paris, fit construire près de la porte Saint-Antoine les tours de la Bastille, telles que nous les voyions encore en 1789.

Construction de la Bastille.

Naissance d'un dauphin.

La reine avait donné le jour à un fils, qui reçut le nom de Charles. Ce jeune prince fut tenu sur les fonts de baptême par le sire de Montmorency et par la reine douairière, Jeanne d'Évreux. Des fêtes magnifiques célébrèrent la naissance de ce prince, dont le règne déplorable répandit sur la France tant de calamités. L'arrivée à Paris du duc de Clarence, second fils d'Édouard, prolongea ces fêtes somptueuses.

Aucun document de cette époque ne peut nous expliquer comment Charles V, après une si longue anarchie, après tant de guerres civiles et extérieures, gouvernant un peuple épuisé par les aventuriers, par les invasions, par la peste, par la famine, trouvait encore assez de ressources dans son trésor, pour subvenir non-seulement aux besoins de l'armée, mais encore au faste d'une cour brillante.

L'année suivante, le duc de Bourgogne vit naître un fils nommé Jean, qui lui succéda, et la reine de France donna le jour à un prince appelé Louis, depuis duc d'Orléans.

La joie que firent éclater les peuples à la naissance de ces deux princes, se fût convertie en deuil, s'ils avaient pu prévoir tous les maux que devait faire peser sur eux la longue, funeste et sanglante querelle qui divisa les maisons de Bourgogne et d'Orléans,

(1) 1370.

déchira le royaume, et le soumit au joug d'un monarque anglais.

Grand conseil de guerre.

Un grand conseil de guerre fut tenu à Paris : le roi le présidait; ses frères y assistèrent. On décida que le duc d'Anjou entrerait en Guyenne par Toulouse, reviendrait ensuite se joindre au duc de Berri dans le Limousin, et que tous deux assiègeraient Limoges, où le prince de Galles venait de concentrer ses forces.

Duguesclin, parcourant d'autres contrées, s'empara de Moissac, de Tonneins, d'Aiguillon, et de quelques châteaux situés sur les rives de la Garonne.

Le prince de Galles, informé de la marche des deux princes français, sortit des murs de Limoges. Dès qu'il s'en fut éloigné, l'évêque de cette ville, secrètement attaché au roi de France, souleva les bourgeois, surprit la garnison anglaise, et ouvrit les portes aux Français.

Invasion de la Guyenne par les Anglais.

Le roi d'Angleterre, reprenant, malgré ses infirmités, une vigueur qu'il semblait avoir perdue, redoublait d'efforts pour résister à son habile ennemi. Le duc de Lancastre, par ses ordres, conduisit ses troupes en Guyenne; et une autre armée anglaise de trente-cinq mille hommes, commandée par Robert Knolls, envahit la Picardie.

Comme Charles n'opposa à cette nouvelle invasion aucun autre obstacle que des places fortement gardées, Knolls, parcourant librement les campagnes, ravagea le Vermandois, la Champagne, la Brie, livra aux flammes les environs de Paris, et, comme le dit un historien, fit entendre jusqu'au palais du Louvre

le bruit de ses trompettes, de ses timballes, et des chants de triomphe de ses soldats.

Le roi, dans ces circonstances critiques, recevait sans cesse de vives plaintes sur son inaction. Ses frères, ses généraux le conjuraient instamment de ne plus mettre de frein à leur ardeur; tous demandaient à grands cris la permission de combattre.

Charles, inébranlable dans ses résolutions, ne leur répondait que par ces mots : « Laissez faire, laissez » passer les Anglais; ils se dégâteront bien par eux- » mêmes. »

Dévouement et succès de Duguesclin.

Duguesclin frémissait d'impatience, mais était contraint d'obéir au roi, qui ne voulait point de bataille. Ce prince, qui venait de le rappeler près de lui, ne lui avait confié qu'un faible corps de troupes, suffisant pour harceler l'ennemi, mais non pour lui livrer un combat décisif.

Le connétable, décidé à étendre le plan qu'on venait de lui tracer, vendit ses diamans, la riche vaisselle qu'il avait gagnée en Espagne, solda des hommes d'armes qui grossirent sa faible armée, courut après les Anglais, qui marchaient vers le centre du royaume, dispersa une de leurs divisions dans le Maine, attaqua les autres corps séparément, et parvint si complètement à les détruire, que Knolls se vit contraint de chercher son salut dans la fuite.

L'infatigable Duguesclin, semblant donner des ailes à son armée, surprit par sa rapidité les Anglais, qui le voyaient partout apparaître au moment où ils le croyaient le plus éloigné d'eux. Toujours secondé par la fortune, il les chassa en peu de temps du Poitou, de la Touraine, de l'Anjou, du Limousin et du

Rouergue. Le roi lui donna le comté de Longueville : toujours, dans la vie de ce preux, on vit l'illustration des faits d'armes précéder l'illustration des titres.

CHAPITRE SIXIÈME ET DERNIER.

SUITE DU RÈGNE DE CHARLES V.

(1370.)

Accord entre les rois de France et de Navarre. — Prise de Limoges par les Anglais. — Armement naval. — Défaite de Pembroke. — Stratagème d'un maire. — Fuite de Montfort en Angleterre. — Débarquement du duc de Lancastre. — Trève entre la France et l'Angleterre. — Ordonnances du roi. — Troubles en Italie. — Retour du pape Grégoire à Rome. — Mort du prince de Galles. — Mort du roi d'Angleterre. — Succès de cinq armées de Charles V. — Conspiration contre lui. — Arrivée de l'empereur Charles IV en France. — Schisme à Rome. — Élection d'Urbain VI. — Guerre en Italie. — Expulsion du pape Clément. — Procès de Montfort. — Disgrâce de Duguesclin. — Mort de ce dernier. — Surnom d'Olivier de Clisson, son successeur. — Le vœu du Pan ou du Faisan. — Honneurs funèbres rendus à Duguesclin. — Révolte en Flandre. — Fin prochaine de Charles V. — Son portrait.

Accord entre les rois de France et de Navarre.

Lorsque le roi de France cessait de se voir contraint à combattre le roi de Navarre, il n'était cependant pas totalement en paix avec lui, ou pour mieux dire, l'état de paix avec ce méchant prince différait peu de l'état de guerre; car, tandis qu'il adressait des protestations d'amitié au monarque français, il prêtait sous main des secours à Édouard, et promettait de lui livrer les places qu'il occupait encore en Normandie.

Charles V, décidé à faire une dernière tentative pour ramener à la bonne foi ce parent perfide, ce vassal infidèle, envoya près de lui le connétable Duguesclin, qu'on savait aussi difficile à tromper qu'à vaincre.

Duguesclin ne se montra pas moins habile négociateur que vaillant capitaine : soit par crainte, soit par adresse, au moment où on s'y attendait le moins, il décida Charles-le-Mauvais à se soumettre au roi, à lui demander une entrevue, à rompre tout lien avec l'Angleterre, et à se contenter, pour toute indemnité, de la ville et du territoire de Montpellier, dont il obtint la possession définitive.

L'entrevue demandée par le Navarrois eut lieu à Vernon. Pendant cette conférence, qui fut longue, les assistans, trop éloignés pour entendre les deux rois, mais placés de manière à ne pas perdre un de leurs mouvemens, remarquèrent que le roi de Navarre se jeta plusieurs fois aux pieds de Charles V pour implorer son pardon ; mais on verra bientôt que ce feint repentir ne fut que le préliminaire de nouvelles trahisons.

Quoi qu'il en soit, par cette réconciliation, Édouard perdit momentanément un allié quelquefois utile, mais trop artificieux pour offrir à personne un solide appui.

A la même époque (1), le sort délivra le roi d'Angleterre d'un ennemi dangereux, d'un allié de la France : David, roi d'Écosse, fils de Robert Bruce, mourut. Sa couronne, léguée par lui à son neveu,

(1) 1371.

Robert Stuarts, fut possédée jusqu'au 17e siècle par des princes de cette maison, également célèbre par sa longue élévation et par ses tragiques infortunes.

Robert conclut avec Édouard une trève de treize années; et le monarque anglais, libre de ce côté, employa tous ses efforts et toutes ses ressources pour relever, dans le midi de la France, sa fortune déjà chancelante.

Prise de Limoges par les Anglais.

Le prince de Galles, malgré les progrès d'une maladie incurable qui l'empêchait de monter à cheval, rassembla ses troupes à Cognac, et entreprit de reconquérir le Limousin. Il investit Limoges, qui semblait devoir lui opposer une forte résistance; mais d'habiles mineurs, qui marchaient à sa suite, trompèrent l'espérance des assiégés. Ces mineurs, appelés on ne sait pourquoi, dans ce temps, *huron*, renversèrent par une grande explosion une partie des murailles de la ville. Elle fut prise d'assaut.

Soit que le prince fût aigri par ses vives souffrances, soit que la défection récente des habitans de cette cité eût excité en lui un trop vif ressentiment, il se montra, pour la première fois, cruel et sanguinaire: quatre mille des assiégés furent passés au fil de l'épée.

Un historien contemporain, Froissard, exprime énergiquement, dans son naïf langage, l'indignation qu'excitait en lui cette horrible boucherie. « Ainsi, » dit-il, il n'est cœur si dur qui adonc fut en la cité de » Limoges, et eut souvenance de Dieu, qui ne plorât » tendrement du grand meschief qui y était; car plus » de trois mille personnes, vieillards, femmes ou en» fans, y furent décolés cette journée. Dieu en ait les » ames, car ils furent bien martyrs! »

Le prince de Galles, après avoir ainsi satisfait son orgueil blessé, prévoyant sa fin prochaine, déposa ses armes victorieuses, et se retira en Angleterre.

La prise et le pillage de Limoges furent les derniers actes de sa vie, jusque là si héroïque. Revenu dans sa patrie, il y mourut après trois ans de langueur. La fortune des Anglais disparut avec lui; leur puissance dans la Guyenne déclina rapidement, et tous les seigneurs français, qui jusque là étaient restés fidèles au prince Noir, embrassèrent, après son départ, la cause de Charles V.

Le duc de Lancastre tenta vainement de se maintenir dans cette province; il se vit promptement contraint de céder à de trop nombreux ennemis. Il s'éloigna, et après un court séjour dans sa patrie, se rendit en Espagne, où il épousa une fille de Pierre-le-Cruel, qui lui apporta en dot une honteuse renommée, avec le titre illusoire de roi de Castille. Son frère, le comte de Cambridge, devint aussi l'époux d'une seconde fille de don Pèdre. Leurs efforts réunis n'ébranlèrent point le trône de Henri de Transtamare, dont l'autorité se voyait de plus en plus affermie par l'affection de ses sujets.

Ce prince, qui devait son sceptre à Charles V, trouva bientôt le moyen de lui prouver sa reconnaissance. Ayant appris que le comte de Pembroke était sorti des ports d'Angleterre avec une flotte nombreuse pour attaquer les côtes de France, il arma et envoya contre eux une forte escadre, composée de quarante gros vaisseaux bien armés de canons. Cette escadre rencontra la flotte anglaise à l'entrée du canal de La Rochelle, et lui livra une bataille qui dura deux

Armement naval.

jours (1). Ce combat fut aussi décisif qu'il avait été opiniâtre et sanglant.

Défaite de Pembroke.

Les bâtimens anglais, enveloppés et enfoncés par les Espagnols, furent tous ou pris ou coulés à fond, sans que les Rochellois, témoins de ce désastre, leur portassent aucun secours.

Pembroke et les autres prisonniers éprouvèrent les effets de la haine que conservaient les Espagnols contre les amis et les alliés de Pierre-le-Cruel; ils furent envoyés en Espagne, chargés de chaînes. Cette défaite consomma la ruine du parti anglais en France.

Le connétable, poursuivant le cours de ses conquêtes, aida le duc de Berri à reprendre Bénou, à s'emparer de Saint-Sévère; enfin, il entra dans Poitiers, qui lui ouvrit ses portes.

Quand le roi d'Angleterre vit que Charles V lui reprenait successivement toutes ses conquêtes sans jamais livrer de batailles, on l'entendit s'écrier: « Il » n'y eut oncques roi qui moins se arma, et si, n'y » eut oncques roi qui tant me donnât à faire. »

Le roi de Castille n'avait pas borné son zèle à secourir par mer le monarque français, il lui envoya aussi des troupes de terre qui assiégèrent la ville de Soubise, à l'embouchure de la Charente, près de laquelle croisait la flotte espagnole victorieuse.

Informé de ces nouvelles, le captal de Buch, commandant l'armée anglaise, accourut, dans le dessein de faire lever le siége: mais, écoutant plus son ardeur que la prudence, et chargeant impétueusement les Espagnols, ceux-ci s'étendirent, débordèrent ses

(1) 1372.

flancs, l'entourèrent, le battirent et le firent prisonnier.

Charles V, depuis long-temps irrité contre lui, rejeta ses offres de rançon, le fit conduire à Paris, et l'enferma dans la tour du Temple, où il mourut quatre ans après.

Les Rochellois, soumis à regret au pouvoir de l'Angleterre, dissimulaient peu la joie que leur inspirait le double triomphe des Espagnols. Ils désiraient impatiemment profiter de leur appui pour secouer un joug odieux; mais leurs vœux étaient comprimés par une garnison anglaise qui occupait le château.

Le maire de la ville leva cet obstacle par un adroit stratagème. Comme on lui avait dit que le commandant anglais ne savait pas lire, ayant invité cet officier à dîner, il lui montra une lettre écrite et signée par le roi Édouard, et lui en fit lecture; mais il eut soin d'y supposer quelques lignes de plus, par lesquelles le roi d'Angleterre lui ordonnait de passer en revue générale la garnison du château et la milice bourgeoise.

Stratagème d'un maire.

Le crédule commandant, empressé d'obéir à cet ordre supposé, sortit avec sa troupe hors des murs; dès qu'on le vit éloigné suffisamment des remparts, une embuscade, placée dans des masures, se leva, coupa toute retraite aux Anglais, et les empêcha de rentrer dans la ville.

Les Rochellois, dévoués à Charles V, mais jaloux de leur indépendance, démolirent promptement la citadelle, et n'ouvrirent leurs portes aux troupes du roi, qu'après avoir obtenu de ce prince une amnistie pour la destruction du château, et une déclaration

qui leur assurait la jouissance de leurs priviléges et de leurs anciennes franchises.

Le connétable reçut leur serment; il acheva ensuite la conquête du Poitou et de la Saintonge. Cependant Saintes, Angoulême, Saint-Jean-d'Angely, Thouars et quelques autres places, y compris Blayes, se défendirent vaillamment, et obtinrent des capitulations par lesquelles ils promettaient de se rendre au roi de France, si, avant la Saint-Michel, le roi d'Angleterre ne venait pas les délivrer.

Édouard, déterminé à les secourir, et consultant plus son courage que ses forces, s'embarqua avec quatre cents vaisseaux pour secourir les villes assiégées; mais la durée opiniâtre des vents contraires, et leur violence, s'opposant à sa marche, il se vit contraint de rentrer dans ses ports. L'époque fixée par les capitulations arriva, et les villes qui les avaient signées, se rendirent.

Fuite de Montfort en Angleterre.

On pouvait espérer que ce dernier succès terminerait la querelle, et que les combats cesseraient faute de combattans; mais malheureusement Jean de Montfort, duc de Bretagne, gendre du roi d'Angleterre, qui voyait avec chagrin les revers des Anglais, les succès de Charles V, la gloire de Duguesclin et les exploits de Clisson, son ancien ennemi, ralluma le feu d'une guerre près de s'éteindre; il appela dans son duché les troupes de son beau-père, et leur livra plusieurs places.

Cette agression souleva et arma contre lui plusieurs seigneurs bretons, qui sollicitèrent l'appui du roi de France. Ce prince leur envoya le connétable, le duc de Bourbon, et de nombreux secours.

Montfort rassembla ses troupes, auxquelles se joignirent celles d'Édouard; mais les insurgés, dont le nombre s'accroissait journellement, les attaquèrent en détail, et les détruisirent. Le duc, privé de tous moyens de résistance, se réfugia en Angleterre.

Duguesclin s'empara des places du duc fugitif; toutes se rendirent à lui, excepté Brest, qui fut sauvé par l'apparition imprévue d'une flotte anglaise, que commandait le comte de Salisbury.

Ce général croisait alors sur les côtes de Bretagne, dans le dessein de rencontrer et de combattre une flotte espagnole, à la tête de laquelle se trouvait alors Yvain de Galles, fils du prince de Galles, chef des anciens Bretons, auquel le roi Édouard avait enlevé ses États et arraché la vie.

Le roi d'Angleterre, animé du désir de venger son gendre, fit encore un dernier effort pour relever en France sa puissance déchue; et, malgré le peu de succès qu'avaient eu jusque là ses diverses tentatives pour forcer Charles à livrer sa fortune aux chances d'une bataille, il ordonna au duc de Lancastre de conduire à Calais une armée de trente mille hommes (1). Débarquement du duc de Lancastre.

Lancastre obéit; et, dès qu'il fut débarqué, il envoya un cartel au roi de France. N'ayant reçu de ce prince aucune réponse, il s'avança en Picardie, parcourut la Champagne, le Forez, le Beaujolais, l'Auvergne et le Limousin, sans trouver nulle part l'occasion de combattre, ni les moyens de s'établir, de subsister, et de s'emparer de quelques places fortes.

On croyait qu'il devait se rendre en Bretagne pour

(1) 1373.

y rétablir Montfort et réaliser les promesses d'Édouard; mais de nouveaux ordres le déterminèrent à porter ses armes en Guyenne.

Ainsi, pour la troisième fois, Charles V laissa passer, sans le combattre, ce torrent impétueux, et l'armée anglaise fut réduite au moins des deux tiers en traversant la France; les escarmouches, les désertions et les maladies la ruinèrent presque totalement.

Indépendamment de l'invasion, la France alors était en proie à deux grands fléaux, une affreuse famine et une maladie contagieuse d'un genre jusque là inconnu, qu'on appelait *la fièvre des ardens*. Ceux qui s'en voyaient atteints, éprouvaient d'abord un gonflement dans les aines; bientôt après, leur corps s'enflait prodigieusement; enfin, ils tombaient dans des accès de démence, pendant lesquels ils couraient tout nus à travers les champs, jetant de grands cris et tournant avec une inconcevable rapidité, jusqu'au moment où ils tombaient hors d'haleine.

Ce mal s'accrut et se prolongea, parce que, l'opinion vulgaire faisant regarder ces malheureux comme des possédés, on invoqua pour les sauver, non les soins efficaces de la médecine, mais les inutiles secours de l'exorcisme.

Trève entre la France et l'Angleterre.

Au reste, le pape, profitant de l'effroi inspiré par ces calamités, obtint des deux rois qu'ils entreraient en négociation. Leurs envoyés tinrent des conférences à Bruges en Flandre; l'animosité les rendit long-temps inutiles; enfin, elles se terminèrent par la conclusion d'une trève qui devait durer une année, à partir du 1er mai 1375.

La Bretagne n'y étant pas comprise, Lancastre re-

joignit Montfort; tous deux rentrèrent dans ce duché, et y reconquirent plusieurs villes. Clisson, Rohan, Beaumanoir et d'autres seigneurs bretons les combattirent; mais bientôt les deux partis, fatigués d'une lutte si vive, et qu'aucune action décisive ne terminait, imitèrent l'exemple des rois de France et d'Angleterre, et signèrent, comme eux, une trève.

Charles V sentait ses forces s'épuiser rapidement; une langueur incurable lui présageait sa fin prochaine. Comme il n'avait alors qu'un fils à peine sorti du berceau, le sage roi craignait avec raison les malheurs auxquels le royaume devait être exposé, pendant la minorité de ce jeune prince.

Les prétentions rivales des oncles de cet enfant royal paraissaient difficiles à concilier; ce qui l'inquiétait le plus, c'était l'ambition du duc d'Anjou, qui dissimulait peu ses desseins et ses espérances.

On l'avait entendu souvent citer d'anciens et de fréquens exemples, pour prouver que, de tout temps, les Français avaient exercé le droit de choisir, dans la dynastie royale, le prince considéré par eux comme le plus capable de combattre et de régner.

Ainsi Charles, après avoir lutté péniblement, pendant tant d'années, pour soustraire sa couronne au joug de la rébellion, pour délivrer sa capitale d'une déplorable anarchie, et pour reconquérir sur les Anglais les plus belles provinces de son royaume, se voyait, au bord de la tombe, obligé de défendre son fils et son héritier contre les projets coupables de sa propre famille.

C'est au milieu de pareils dangers que le pouvoir absolu sent son insuffisance; il reconnaît tardivement

que nul homme n'est assez fort pour résister seul aux périls qui menacent son autorité, et qu'il faut chercher des appuis pour elle dans ces assemblées nationales, dans ces réunions de volontés, qu'aux temps de calme, les princes redoutent et regardent comme des écueils.

Ordonnances du roi.

Charles V convoqua les pairs, les princes, les grands, les évêques, un grand nombre de notables, l'université même; et, après avoir reçu leurs avis, rendit une ordonnance pour déclarer que les fils aînés des rois, dès qu'ils auraient atteint leur quatorzième année, seraient tenus pour majeurs, capables d'être sacrés, et recevraient immédiatement les hommages et les sermens de leurs sujets.

Une autre ordonnance décida pareillement qu'après la mort du roi Charles, le gouvernement de l'État serait confié à la reine-mère, si elle vivait encore; qu'elle serait chargée de la garde et tutelle de l'héritier du trône; enfin qu'on lui adjoindrait les ducs de Bourgogne et de Bourbon, assistés par un conseil de régence composé de quarante personnes.

Ces deux actes, rédigés en 1374, furent vérifiés et enregistrés au parlement le 21 mai 1376. Dans le préambule de ces ordonnances, on doit remarquer que le roi, après avoir cité des exemples tirés de l'histoire de plusieurs pays et de plusieurs siècles, s'exprime ainsi : « On obéit plus volontiers au jeune roi » qu'au régent ou aux régentes; car, ajoute-t-il, la » Providence, qui veille sur les États, répand des lu» mières, et forme un jugement précoce dans l'ame » de ceux qui doivent gouverner les autres hommes; » d'ailleurs les enfans des rois sont confiés, dès leur

» plus tendre jeunesse, à des personnages éclairés et
» vertueux, dont la surveillance et le zèle leur font
» faire des progrès plus rapides que ceux du commun
» de leurs sujets. »

Probablement le sage roi, en prononçant ces paroles, et en prenant l'avis des états de son royaume, pensait que la majorité et l'éducation des héritiers du trône étaient, non pas une affaire de famille, mais une affaire d'État. La reine tutrice, les princes et tous les membres du conseil de régence prêtèrent serment au parlement.

Toutes les puissances avaient besoin de repos; la trève récemment conclue allait expirer. Les légats du pape, restés à Bruges avec les ambassadeurs des deux cours, convinrent de la prolongation de cette trève pour une année.

Troubles en Italie.

Dans le même temps (1) l'Italie était troublée par les révoltes fréquentes de plusieurs princes et seigneurs, qui, affectant l'indépendance, opprimaient leurs voisins, pillaient les villes et les campagnes, et gouvernaient en tyrans leurs petits États.

Le pape Grégoire XI, pour porter un remède à tant de désordres, résolut de transférer sa résidence à Rome, dont le Saint-Siége était séparé depuis soixante-douze ans.

Charles V apprit avec chagrin cette détermination. Ce prince clarvoyant, craignant de perdre les immenses avantages qu'il retirait du séjour du chef de l'Église dans ses États, tenta les plus grands efforts pour changer cette résolution du pape. Vainement

(1) 1376.

ses ambassadeurs s'efforcèrent de prouver à Grégoire, d'après les paroles de saint Bernard, que la France était un lieu plus saint que Rome, parce que Charlemagne avait transféré les études de Rome à Paris, et que ce royaume était le seul où l'on vît tant de reliques précieuses, telles que la croix de Jésus-Christ, les clous, la vraie couronne d'épine, le fer de la lance qui perça le côté de Notre-Seigneur; enfin, après avoir tracé de la France un tableau qui la représentait florissante par les vertus de ses princes, par la piété de ses peuples, ils lui opposèrent inutilement un passage de saint Bernard, où l'on trouvait la vive peinture de tous les vices qui infectaient la capitale du monde; ils furent moins persuasifs que le poète Pétrarque, qui pressait éloquemment le Saint-Père de rendre la vie et la paix à Rome par sa présence. Enfin l'habile politique de Charles-le-Sage échoua contre l'influence et les sollicitations de deux femmes, Brigite de Suède et Catherine de Sienne.

Un moine dominicain, auteur de la Vie de Catherine, raconte que Jésus-Christ, accompagné de sa mère et de plusieurs saints, apparut à cette religieuse, et l'épousa solennellement, lui laissant un anneau d'or enrichi de quatre perles et d'un diamant; elle conserva, dit-il, cet anneau toute sa vie, mais elle seule le voyait. Au reste, elle exerçait tant d'autorité sur le peuple, que, dans la suite, lorsque les Florentins, en rébellion contre le pape, voulaient l'empêcher d'aller à Rome, ils prirent Catherine pour médiatrice entre eux et Sa Sainteté.

Cet auteur, Pierre de Capoue, atteste qu'il a vu la plupart des miracles de Catherine. « J'ai, dit-il,

» été témoin qu'elle fut un jour transformée en
» homme avec une petite barbe au menton; et cette
» figure, qu'elle prit subitement, était celle de Jésus-
» Christ. »

Relativement à sainte Brigite, née en Suède, mais établie à Rome, elle se voyait visitée par un ange; il lui avait révélé qu'elle était née immaculée. Ce même ange, dit Voltaire, lui dicta plusieurs lettres qu'elle envoya au pape Grégoire.

Retour du pape Grégoire à Rome.

Le souverain pontife, crédule ainsi que son siècle, respectait ces deux femmes comme deux saintes. Le peuple les croyait en communication avec le ciel. Grégoire, fortifié dans son dessein par leurs conseils, s'embarqua à Marseille, et rentra dans Rome le 17 janvier 1377.

Le retour du pape en Italie excita promptement de grands troubles en Europe, fit de profondes plaies à l'Église, et devint très préjudiciable aux intérêts de la France.

Mort du prince de Galles.

A la même époque (1) l'Angleterre éprouva une perte irréparable: le prince de Galles mourut. Les Anglais et leur roi versèrent de justes larmes sur la tombe de ce héros, dont la gloire les avait si long-temps illustrés. Ce prince ne laissa pour les consoler qu'un enfant, nommé Richard.

Le monarque anglais perdant un tel appui, et quoiqu'il n'eût que soixante-cinq ans, se trouvant vieilli par les tourmens d'une trop ardente activité consacrée tour à tour aux affaires et aux plaisirs, désirait alors la paix, aussi vivement qu'autrefois il avait recherché la guerre.

(1) 1377.

Mort du roi d'Angleterre.

Les illusions de son génie ambitieux s'étaient évanouies. Déjà, impatient du repos, il offrait à Charles V de terminer leur longue querelle en renonçant aux principales dispositions du traité de Brétigny; mais, au milieu de ces arrangemens pacifiques, la mort le surprit. Il expira le 21 juin 1377. Son petit-fils, Richard II, qu'on appelait alors le duc de Bordeaux, lui succéda.

Le monarque français, en apprenant la fin d'un rival qui lui avait suscité tant de traverses, rendit généreusement justice à ses grandes qualités. « Noblement, dit-il, et vaillamment il a régné; on doit conserver de lui grande mémoire au nombre des preux. »

Succès de cinq armées de Charles V.

Cependant la mort de ce prince, et les troubles que laissait prévoir le règne d'un enfant, ranimèrent l'ardeur et l'espérance de Charles V. A l'expiration de la trève, ce prince, déterminé à frapper un grand coup pour accomplir ses vastes desseins, mit tout à la fois sur pied cinq armées: la première en Artois, la seconde au centre de la France, la troisième en Guyenne, la quatrième en Bretagne; il retint en réserve près de lui la cinquième.

Les chefs qu'il leur donna furent le duc de Bourgogne, le duc de Berri, le duc d'Anjou, Olivier de Clisson et le connétable Duguesclin. Elles combattirent toutes avec tant de succès, qu'il ne resta plus aux Anglais, en France, que Calais dans le nord, Bordeaux et Bayonne dans le midi, enfin Cherbourg en Normandie. Cette ville avait été vendue à l'Angleterre par le roi de Navarre.

Ce prince, toujours parjure à ses sermens, infidèle

à ses traités, violemment agité par une ambition insatiable, par un caractère turbulent, par une conscience troublée, était alors occupé à négocier un nouveau traité avec les Anglais, par lequel il leur cédait ses possessions en Normandie, à condition qu'ils lui donneraient en échange l'Aquitaine.

En même temps, pour s'assurer l'impunité, le perfide Navarrois formait l'odieux projet d'enlever la vie au roi de France. Son infernal génie profita, pour l'exécution de ce crime, du désir que son fils, le jeune Charles, lui avait montré de se rendre à la cour du monarque français, son oncle, dont il admirait hautement la profonde sagesse. Conspiration contre le roi.

Le roi de Navarre lui permit de faire ce voyage; mais il eut soin de composer sa suite d'hommes dont la servilité éprouvée et la scélératesse lui garantissaient le dévouement : c'étaient son chambellan La Rue, Dutertre, son secrétaire, et quelques brigands décorés du titre de capitaines, auxquels il avait confié le commandement des villes qu'il occupait en Normandie.

Ces assassins ne manquèrent pas de zèle, mais de prudence. Leur odieuse trame fut découverte. Charles V fit arrêter son jeune neveu, ainsi que les capitaines qui l'accompagnaient. Il livra aux tribunaux La Rue et Dutertre, qui furent convaincus et condamnés ; on leur trancha la tête.

Le fils du roi de Navarre demeura cinq ans en prison ; et ses capitaines n'obtinrent leur liberté qu'au moment où les troupes du roi, envoyées en Normandie, eurent pris et démantelé les places fortes du Navarrois. Cherbourg seul resta aux Anglais. Ce succès fut dû à leur opiniâtre résistance.

De tous côtés alors la fortune et la victoire suivaient les bannières du roi de France. Le duc d'Anjou, qui venait de s'emparer de Bergerac dans le Périgord, livra bataille aux Anglais et aux Gascons réunis, près de la ville d'Aymer.

L'armée anglaise fut battue; le duc fit prisonniers plusieurs chefs, barons ou chevaliers. Ce succès lui ouvrit les portes de toutes les villes arrosées par la Dordogne et par la Garonne.

Le nouveau roi d'Angleterre, Richard II, reçut ces tristes nouvelles au moment où une diversion opérée contre lui par les Écossais lui enlevait toute possibilité d'envoyer de nouvelles troupes en France. Rien ne s'opposant plus à l'accomplissement des vastes desseins de Charles-le-Sage, ce prince, réparant les fautes de son père, effaça jusqu'à la dernière trace des désastres qui avaient suivi la bataille de Poitiers.

Arrivée de l'empereur Charles IV en France.

La rénommée de Charles s'étendait jusqu'aux extrémités de l'Europe; et ce fut au moment où, recueillant le fruit de ses longs travaux, il jouissait de la gloire la plus pure, qu'il vit arriver dans sa cour l'empereur d'Allemagne. Ce monarque venait solliciter son appui pour assurer l'empire à son fils Vencestas (1).

Le roi envoya au-devant de lui deux grands dignitaires de sa cour, un grand nombre de chevaliers, et, à leur tête, deux de ses frères, ainsi que le duc de Bourbon; enfin il se rendit lui-même à l'entrée du faubourg Saint-Denis, et conduisit l'empereur dans son palais.

(1) 1378.

Les prétentions de la vanité survivent aux droits enlevés par l'inconstante fortune. A cette époque, les empereurs d'Occident ne jouissaient que d'un pouvoir très-limité sur la féodale Germanie, et d'une suprématie fort incertaine en Italie; cependant leur fierté se repaissait encore d'illusions; et, portant le même titre que les anciens Césars, ils s'efforçaient toujours de recouvrer leur antique domination.

Charles V célébra par des fêtes l'arrivée de l'empereur; mais en lui faisant avec magnificence les honneurs de sa cour, le monarque français retrancha de ces cérémonies toutes les formes qui pouvaient donner quelque apparence de réalité à la suzeraineté que les chefs de l'Empire prétendaient s'arroger sur les rois de l'Europe.

Cependant tel était encore le prestige de ce grand nom d'empereur romain, que, par une inconséquence remarquable, le dauphin reçut de Charles IV le titre de vicaire irrévocable de l'Empire.

En nous retraçant les détails de cette réception, la chronique de Saint-Denis rapporte la harangue adressée par les Parisiens à l'empereur Charles IV. Voici quelques lignes de ce discours, qui suffiront pour donner une idée du talent oratoire de cette époque. « Tout ainsi qu'il n'y a rien au monde de si utile et si » agréable que le soleil, à cause de sa chaleur et de » sa lumière, aussi de tous les princes et rois, il n'y » en a pas un qui soit tant recommandé et tant estimé » que vous, à cause de votre bonté et bénignité. » La suite de cette belle comparaison remplit plusieurs pages.

Dans le gouvernement des affaires publiques, il

n'est point de sagesse sans erreur, de prévoyance sans déception, ni de fortune prospère sans nuages : une nouvelle révolte de Montfort fit commettre à Charles V des fautes, qui furent suivies de quelques revers; il les aurait évités en écoutant moins un premier mouvement de colère trop peu réfléchi; et ce fut dans ce même temps qu'il vit naître en Italie le funeste schisme que sa sagesse avait prévu et redouté.

Schisme à Rome.

Le pape Grégoire étant mort à Rome le 27 mars 1378, les principaux officiers romains représentèrent aux cardinaux, qu'au grand scandale des pèlerins, des habitans de Rome et des peuples de l'Italie, les églises, les palais tombaient en ruine; qu'une profonde misère affligeait les États du Saint-Siége; qu'aucune force ne pouvait réprimer une anarchie produite par le désespoir, et que le seul remède à ces maux était la résidence perpétuelle du souverain pontife dans le lieu où Dieu lui-même l'avait établi. « Déjà, » disaient-ils, un trop grand nombre de papes, la » plupart étrangers, ont fixé leur habitation en France; » leur absence prolongée a excité de fréquentes révoltes qu'on n'a pu apaiser qu'en épuisant les trésors » de l'Église; et le peuple romain, pour se soustraire à » tant de calamités, supplie le sacré collége d'élire un » pape né en Italie. »

A ce message, si l'on en croit l'abbé Fleury, les cardinaux répondirent « qu'ils feraient leur devoir, » et qu'ils éliraient, selon leur conscience, un pape, » sans excepter dans leur choix aucune des nations » dont la foi ne pourrait supporter ni mériter une » telle exclusion. »

Cette réponse excita la fureur du peuple; il s'at-

troupa, s'arma, éclata en menaces, et entoura le conclave, en faisant retentir les airs de ce cri: *Romano lo volemo! Nous le voulons Romain!*

Le cardinal des Ursins, entendant ces clameurs, dit à ses collègues: « Opposons la ruse à la force; le » peuple nous menace, il faut le tromper. Prenons » au hasard un frère mineur; conduisons-le dans la » chapelle, décoré de la mitre papale; feignons de » l'avoir élu. Lorsque la multitude sera dispersée, » nous sortirons d'ici; et, dans un lieu plus sûr, nous » élirons réellement et librement un pape. »

Les cris du peuple redoublaient; la peur s'empara du conclave. Le cardinal de Limoges fit exclure, sous différens prétextes, quatre candidats romains, et déclara qu'il choisissait librement un Napolitain, Barthélemy, archevêque de Bari.

Son avis parut accueilli; et pour apaiser l'impatience de la multitude, on lui dit: « Allez à Saint- » Pierre, bientôt vous y verrez le pape. »

En effet, après une nouvelle délibération, la sacré collége se rendit à l'église de Saint-Pierre.

Là, les cardinaux intronisèrent l'archevêque napolitain sous le titre d'Urbain VI. Ce pape, soit qu'il se fût décidé à enfreindre une convention secrète, que ses collègues prétendaient avoir faite avec lui, soit qu'il se crût de bonne foi et légalement élu, commença, dès qu'il fut intronisé, à exercer la souveraine puissance; mais son caractère impétueux ne tarda pas à en abuser. En plein consistoire, il déclara que son intention était de faire justice sévère des rois d'Angleterre et de France, qui troublaient, disait-il, la chrétienté par leurs sanglantes querelles. Élection d'Urbain VI.

Le cardinal de Lagrange, né Français, et aussi violent qu'Urbain, lui dit, en le menaçant de la main, qu'il en avait menti. Voltaire remarque que ces trois mots plongèrent l'Europe dans une discorde qui dura quarante années.

Urbain, dont aucune considération ne réprimait l'orgueil, traita sans ménagement les cardinaux, ses anciens collègues; et, contre leur avis, disposant en maître du trône de Naples, annonça qu'il y placerait Charles de Duras.

Les cardinaux, irrités de ces violences, s'échappèrent secrètement, s'enfermèrent dans la ville d'Agnani, levèrent des troupes, et déclarèrent qu'à Rome leur choix avait été forcé; que tous l'avaient considéré comme nul: aucun ne pensait que l'archevêque de Bari eût voulu profiter de cette élection simulée. « Cependant, disaient-ils, malgré nos réclamations, cet homme ambitieux règne, et prend le » nom de pape, méritant plutôt celui d'apostat ou » d'Ante-Christ. Nous l'avons plusieurs fois supplié » de faire cesser le scandale d'une élection nulle; » mais, puisqu'il persiste, nous l'anathématisons » comme usurpateur et intrus, défendant à tous de » lui obéir, et l'exhortant à satisfaire Dieu et l'Église » par une pénitence sincère. » Après cette déclaration, ils élurent, sous le nom de Clément VII, Robert, fis d'Amédée, comte de Genève.

Guerre en Italie.

Ainsi éclata dans la chrétienté ce grand schisme entre les urbanistes et les clémentistes. Clément vit se déclarer en sa faveur la France, l'Espagne, l'Écosse, la Lorraine, la Savoie et la reine Jeanne de Naples. Urbain VI, soutenu par le peuple romain, fut re-

connu par l'Italie, l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, la Prusse, le Danemarck, la Suède, la Norwége et l'Angleterre, Chacun des deux partis, ainsi que l'observe Condillac, traitait le pape, qu'il ne reconnaissait pas, d'excommunié, d'intrus et de tyran; des injures on en vint aux armes.

Naples fut le premier théâtre de cette guerre; Urbain détrôna la reine Jeanne, donna sa couronne à Charles de Duras, et désigna, pour lui succéder, Louis, duc d'Anjou, frère du roi de France.

Charles de Duras battit les troupes de Jeanne, s'empara de sa personne, et la fit périr.

Tous ces événemens accéléraient la décadence de l'autorité des papes en Europe. L'auteur de l'*Esprit de l'Histoire* attribue cette décadence à trois causes: premièrement, à l'exorbitant abus de ce pouvoir, qui révolta tout à la fois les princes, les grands et les peuples; secondement, à la translation du Saint-Siége à Avignon; car la résidence du souverain pontife au milieu d'une puissante monarchie le faisait regarder comme moins indépendant; enfin, au grand schisme d'Occident, qui, partageant entre deux personnes la sainteté, le pouvoir et l'infaillibilité du vicaire de Jésus-Christ, atténua l'antique vénération qu'on leur portait.

« Ces trois causes, ajoute le même auteur, firent » naître l'esprit d'examen inséparable du doute et de » la divergence d'opinions, appelée communément » *hérésie.* » Déjà, sous le règne d'Édouard, Wiclef, docteur de l'université d'Oxford, avait dirigé de vives attaques contre le Saint-Siége et l'Église.

« Le pape, disait-il, loin d'être le monarque de cette

» Église, n'en est tout au plus que le premier pas-
» teur, et n'a aucune autorité sur ses collègues. Les
» prélats eux-mêmes s'arrogent injustement le droit
» d'excommunier les fidèles. Pour qu'ils eussent ce
» droit, et pour frapper un homme d'anathème, il
» faudrait qu'on leur donnât la certitude que Dieu a
» réprouvé cet homme; d'ailleurs les pouvoirs des
» ministres de la religion ne sont que précaires; ils ne
» les conservent en réalité que tant qu'ils sont ver-
» tueux; et les rétributions qu'ils exigent de leurs
» troupeaux, ne sont véritablement que de pures au-
» mônes, car les fidèles peuvent les cesser quand ces
» pasteurs s'en montrent indignes. Les évêques de-
» vraient tous être exempts de faste; comment les mi-
» nistres d'un maître pauvre et humble peuvent-ils
» habiter de magnifiques châteaux, amasser des tré-
» sors, s'entourer d'esclaves, exercer sur les affaires
» temporelles une juridiction toujours déplacée et
» souvent tyrannique? Ceux qui jouissent de tels
» abus, et ceux qui les souffrent, sont également
» coupables; si les princes de la terre réprimaient
» ces usurpations du clergé, ils ne feraient que se
» conformer aux véritables intentions du saint légis-
» lateur. Pourquoi supporte-t-on les ordres monas-
» tiques? ils dérobent les hommes aux devoirs sacrés
» de la société, en plongeant une foule d'entre eux
» dans le gouffre du célibat. »

Wiclef ne se bornait pas à ces reproches; attaquant les institutions jusque dans leurs dogmes les plus respectés, il prétendait, « que l'eucharistie ne contenait point le corps et le sang de Dieu; qu'elle n'était qu'un gage de sa bonté pour rappeler ses bienfaits; enfin,

regardant la confession comme une cérémonie superflue, il disait qu'un repentir sincère est l'unique moyen de nous rendre agréable à l'Être suprême. »

L'université d'Oxford adopta les opinions de Wiclef, qui se répandirent dans toute l'Angleterre. Comme il était érudit, éloquent, et se faisait respecter par une rare pureté de mœurs, il attira promptement une foule de disciples.

Cependant le clergé le cita au tribunal du primat; mais Édouard III et le duc de Lancastre le protégèrent. Il mourut tranquille, entouré de nombreux partisans.

Cette indulgence du pouvoir ne le suivit pas au-delà du tombeau: lorsque Richard II devint majeur, le pape obtint de ce prince qu'on déterrât Wiclef, et qu'on brûlât ses ossemens.

Sa secte fut condamnée et proscrite; cette proscription produisit son effet ordinaire; elle ranima le feu qu'une sage tolérance aurait peut-être éteint.

Un étudiant d'Oxford, né en Bohême, fit connaître à Jean Hus et à Jérôme de Prague les opinions de Wiclef, qu'ils adoptèrent. Ces deux célèbres sectaires furent condamnés par le concile de Constance, et livrés aux flammes. On crut arrêter ainsi l'hérésie dans ses germes; mais le sang des proscrits les féconda; ainsi l'on peut dire que cette rigueur ouvrit la source d'où jaillit, deux siècles plus tard, la réforme qui enleva au Saint-Siége une partie du monde chrétien.

Néanmoins ce fut surtout l'ambition excessive de quelques papes, et le schisme scandaleux qu'elle produisit, qui atténuèrent peu à peu la vénération uni-

verselle dont le Saint-Siége jusque là s'était vu entouré; et les rois qui soutinrent avec le plus de chaleur les prétendans au trône pontifical, furent plutôt guidés dans leur conduite par la politique que par la foi.

On a vu, et malheureusement on verra presque toujours que les manifestes des gouvernemens, tout en invoquant la justice, ne sont dictés que par l'intérêt. Aussi nous pouvons facilement juger les motifs opposés qui donnaient à chacun des deux papes tel ou tel prince pour allié ou pour ennemi.

Le pape Clément devait son élévation aux cardinaux français. Charles V espérait qu'il viendrait résider dans son royaume; aussi tous les alliés de la France embrassèrent sa cause. Ce motif suffit pour décider les Anglais, les Flamands et les Navarrois à prendre le parti d'Urbain. Celui-ci se vit fortement soutenu par les Italiens, qui voulaient conserver le Saint-Siége dans leur pays, et par l'empereur, parce qu'il avait obtenu d'Urbain la confirmation du choix des électeurs en faveur de son fils Venceslas.

Ce qui prouve encore mieux combien la religion, que chacun invoquait, était réellement étrangère au fond de la querelle, c'est que le roi d'Aragon, qui, dans ce moment, ne voyait ni avantage ni inconvénient dans cette contestation pour ses intérêts politiques, garda la neutralité.

Au commencement de ces débats, la fortune parut favoriser Clément; ayant pris à sa solde deux mille aventuriers bretons, il obtint de rapides succès, escalada le château Saint-Ange, et s'empara de Rome.

Expulsion du pape Clément.

Mais bientôt un autre capitaine, nommé Hancut,

né en Angleterre, et qui commandait une de ces anciennes bandes des Tard-venus, s'étant mis au service d'Urbain, combattit les aventuriers bretons, les mit en fuite, et fit prisonnier leur commandant; de sorte que Clément, chassé d'Italie, se vit contraint de se retirer à Avignon (1).

Ce schisme dura quarante années, et ne finit qu'au moment où les deux partis, las de se déchirer mutuellement, forcèrent les papes rivaux à rendre la paix à l'Église, en signant leur abdication.

Cette guerre religieuse venait de commencer, lorsque l'empereur Charles IV mourut; son fils Venceslas lui succéda.

La tranquillité dans les affaires temporelles n'était pas plus facile alors à rétablir que dans les affaires ecclésiastiques.

Procès de Montfort.

La fuite du duc de Bretagne en Angleterre n'avait point satisfait le ressentiment de Charles V. Ce monarque irrité, en poursuivant Montfort, confondait, dans sa vengeance et dans sa haine, le vassal rebelle et le gendre de son ennemi, le roi d'Angleterre.

Déterminé à lui enlever toute ressource et toute espérance, il convoqua le parlement, et somma Montfort d'y comparaître. Le duc de Bretagne refusa d'obéir, et se rendit près du comte de Flandre, dans le dessein de l'attirer dans son parti.

A la même époque, le roi de France venait d'envoyer en Écosse un chevalier chargé d'instructions secrètes. Le comte de Flandre, dont il traversait les États, le fit arrêter, contre le droit des gens, et par le conseil de Montfort.

(1) 1379.

Cette injure excita au plus haut degré le courroux du monarque français; et bientôt, dictant lui-même au parlement un arrêt sévère, il déclara le duc de Bretagne coupable de félonie, confisca son duché, et saisit toutes les terres qu'il possédait en France.

Dans ce procès, le roi porta lui-même la parole comme accusateur. Le procureur-général, soutenant ensuite l'accusation, énuméra longuement tous les crimes qu'on imputait à Montfort, et lui reprocha spécialement d'avoir fait jeter et périr dans la Loire un prêtre qui lui portait les lettres royales d'ajournemens.

Ce coup d'autorité mécontenta tous les grands vassaux; peu de pairs voulurent concourir à cette condamnation. Ceux qui y assistèrent, ne dissimulèrent pas leur mécontentement; ils exigèrent qu'on insérât dans l'arrêt ou dans les lettres-patentes, que, par cette confiscation, l'intention du roi n'était ni de porter aucun préjudice à la pairie, ni de prétendre s'attribuer aucun nouveau droit contre elle.

En Bretagne, tous les partis, même celui de Charles de Blois, protestèrent contre l'arrêt du parlement, et déclarèrent qu'ils avaient bien voulu seconder de leurs armes le roi de France, mais non lui assujettir leur pays.

Charles ayant proposé aux seigneurs bretons de lui remettre les places qu'ils occupaient, afin qu'il pût les défendre contre les Anglais, tous s'en excusèrent par des réponses évasives.

Celle du seigneur de Laval fut plus franche; il déclara que, pour défendre les places, il n'avait aucun besoin de garde étrangère. Bientôt, animés par lui,

les autres seigneurs se révoltèrent ouvertement. « Ne
» perdons pas, leur dit-il, par notre lâcheté, le fruit
» de tant de combats livrés pour assurer notre indé-
» pendance. Croyez qu'il nous sera plus avantageux
» d'être soumis à un duc qu'à un roi; car le duc prie,
» et le roi commande. »

La guerre étant alors inévitable, Charles rassembla ses troupes; mais, comme en politique une faute en entraîne presque toujours d'autres, il acheva d'aliéner contre lui les esprits des Bretons, en chargeant leur pays de lourds impôts.

Cette année (1) fut peut-être la seule du règne de Charles V pendant laquelle on put lui refuser le surnom de Sage. Bientôt Montfort, soutenu par une armée anglaise, reparut en Bretagne; tous les seigneurs et chevaliers de ce duché, hors Duguesclin et Clisson, cessèrent de suivre la bannière royale.

Beaumanoir, avec un grand nombre de chevaliers bretons, prit l'offensive et entra en Normandie.

Le duc d'Anjou, à la tête de l'armée royale, marcha contre eux et contre les Anglais; mais ces troupes, soit qu'elles soutinssent à regret une cause injuste, soit qu'elles fussent saisies d'une terreur panique, se débandèrent.

Le duc d'Anjou, trop faible pour continuer la guerre avec quelque espoir de succès, conclut une trêve avec les Bretons, sous la garantie de la comtesse de Penthièvre, de Duguesclin, et d'un grand nombre de seigneurs.

Disgrâce de Duguesclin.

Cette convention fut désavouée par le roi. Quel-

(1) 1379.

ques historiens même prétendent que Charles, à cette occasion, fit de vifs reproches à Duguesclin, et que celui-ci, trop sensible à l'honneur pour supporter un pareil traitement, lui rendit son épée de connétable.

Les mêmes auteurs disent que La Rivière, soupçonné d'avoir aigri le roi contre un héros dont ce ministre était jaloux, devint alors l'objet de l'animadversion publique.

Ils ajoutent que le roi Charles, voulant réparer l'affront fait à un si loyal guerrier, lui envoya les ducs d'Anjou et de Bourbon pour l'assurer qu'il ne l'avait jamais cru coupable d'intrigues secrètes avec le duc de Bretagne, comme l'avaient répandu quelques calomniateurs; en même temps il lui renvoyait son épée, le priant et lui ordonnant de la reprendre.

L'historien de Bretagne termine son récit en disant que Duguesclin refusa de reprendre sa charge, et déclara même qu'il voulait aller en Espagne.

Froissard et la grande chronique ne parlent point de cette anecdote; aucun acte public ne la confirme; on a conservé même des documens qui constatent que, cette même année, les appointemens ou gages de connétable lui furent exactement payés comme de coutume.

Il est seulement probable que l'affaire de Bretagne produisit quelque refroidissement entre Charles et Duguesclin. Celui-ci offrit peut-être sa démission; mais elle ne fut point acceptée.

Ce qui est certain, c'est que, partant, peu de temps après, de Paris pour aller combattre plusieurs partis anglais restés encore dans le midi, le connétable dit au roi qu'il le remerciait de ne plus le charger de

porter les armes contre son pays, et qu'il le suppliait de rendre aux Bretons sa bienveillance et la paix.

Cependant la France et la Castille continuèrent quelque temps la guerre contre l'Angleterre et la Bretagne; mais enfin les états de ce duché adressèrent d'humbles suppliques au roi, et lui exprimèrent leur regret de lui avoir déplu, en l'assurant de leur dévouement à l'avenir, s'il voulait se réconcilier avec eux.

Dans leur adresse, ils rappelèrent au monarque ces douces paroles de Jésus-Christ à saint Pierre, « qu'il ne pardonnerait pas seulement sept fois, mais » encore plus. »

Le roi ne se rendit point encore à leurs vœux; mais, des deux côtés, aucun succès décisif ne fixa la fortune.

La France fit seule alors cependant une perte irréparable. Duguesclin s'occupait activement de purger la France d'un reste de bandes anglaises qui l'infestaient: l'une d'elles s'était renfermée dans le château de Randan, entre Mende et le Puy. Duguesclin l'assiégea; mais, au moment de s'en rendre le maître, il fut atteint d'une fièvre qui termina ses jours le 13 juin 1380. Mort de ce guerrier.

Le nom de ce guerrier inspirait tant de respect, même à ses ennemis, que les assiégés, privés de vivres, et forcés de capituler, voulurent ne se rendre qu'à lui. On accepta cet honneur rendu à sa mémoire; et les Anglais déposèrent les clés de la ville sur le cercueil qui renfermait les restes mortels de ce héros, victorieux pendant sa vie et même après sa mort.

Enguerrand de Coucy, guerrier modeste, refusa

de porter, après Duguesclin, l'épée de connétable. Charles la promit à Olivier de Clisson, digne émule de Duguesclin, non en vertus, mais en courage.

Surnom d'Olivier de Clisson, son successeur.

La férocité d'Olivier lui fit donner le surnom de *Boucher*. Lorsque la ville de Benou fut contrainte à capituler, la garnison défila devant Clisson, qui commandait l'armée française. Ce général impitoyable fendit avec sa hache la tête des quinze premiers soldats qui descendirent du château. « Je jure, s'écria-» t-il, de faire subir le même traitement à tous les » Anglais qui tomberont sous ma main. »

On conçoit difficilement comment des mœurs si barbares pouvaient s'allier avec la courtoisie tant vantée de la chevalerie, et l'urbanité qui régnait dans les cours et dans la haute classe des Français de ce temps; chacun vantait alors la magnificence de la plupart des grands seigneurs, et particulièrement celle du comte de Foix.

On observait, dans son palais, toutes les formes de l'étiquette royale, avec un certain mélange des antiques usages établis par les princes visigoths et francs; car, si l'on en croit les chroniques, on ne voyait dans ses appartemens ni lustres, ni bras, ni chandeliers; les lumières y étaient portées par de nombreux valets de pied.

Ce même comte n'était pas moins cruel dans ses vengeances, et impétueux dans sa colère, qu'Olivier de Clisson. On raconte qu'un jour ayant convié chez lui le gouverneur de Lourdes, son parent, il lui ordonna de lui rendre cette place, afin qu'il pût la remettre au duc d'Anjou. Ce gentilhomme refusa d'obéir, alléguant, pour excuse, le serment qu'il avait

prêté au roi d'Angleterre de défendre et de lui conserver le château de Lourdes.

Aussitôt Gaston, furieux, tire son poignard, et le plonge cinq fois dans le corps du chevalier. L'infortuné capitaine tombe à ses pieds en s'écriant : « Ah! » monseigneur, vous ne faites pas gentillesse; car » vous m'avez invité dans vos foyers, et me tuez. » Les remords du comte expièrent peut-être son crime; mais ils n'en effacèrent pas la mémoire et la honte.

Nous avons déjà parlé des horribles cruautés commises par un héros, par le prince de Galles, lorsqu'il rentra dans Limoges, des crimes sans nombre de Charles-le-mauvais, et des violens coups d'état qui flétrirent le commencement du règne de notre roi Jean, si injustement surnommé *le Bon.* Quel contraste étrange entre la brutalité de ces attentats, la dévotion superstitieuse des princes qui les commettaient, la délicatesse du point d'honneur des chevaliers, leur loyauté dans les combats, dans les tournois, leur respect pour les femmes, leurs vœux religieux et galans, et leurs sermens de protéger l'innocence, ainsi que de servir fidèlement Dieu, leur dame et le roi!

Leurs fêtes étaient souvent tout à la fois chevaleresques et religieuses, ainsi que le prouvent les chroniques, en nous donnant les détails d'un vœu célèbre, qu'on appelait *le vœu du paon ou du faisan.* Le vœu du paon ou du faisan.

Au milieu d'un festin somptueux, on servait avec grande solennité, aux convives, ce superbe oiseau paré de toutes ses plumes. Chaque chevalier, en recevant une part de cette victime coupée avec adresse

par un écuyer, prononçait à haute voix le vœu qu'il devait accomplir.

Un chroniqueur nous dit qu'à l'une de ces fêtes, dans le palais des ducs de Bourgogne, on vit paraître un Sarrasin d'une taille gigantesque, et suivi d'un éléphant portant une tour, dans laquelle était une dame gémissante vêtue en blanc, et représentant la religion.

Chacun se lève a sa vue; la dame blanche déplore pathétiquement tous les maux que lui font souffrir les Infidèles. Alors le roi d'armes entre dans la salle du festin, et présente aux chevaliers un paon décoré d'un riche collier.

Chacun des convives s'agenouille et s'engage à se vouer à Dieu, à la Vierge, ainsi qu'aux dames; ensuite l'un jure de ne point coucher dans un lit, l'autre de ne pas manger sur une nappe, un autre de s'abstenir de vin et de viande, ou de rester jour et nuit armé jusqu'à l'accomplissement de leur vœu reçu par la religion.

Dans cet instant, la dame blanche descend de la tour, suivie de douze autres dames qui représentent la foi, la charité, la justice, la raison, la prudence, la tempérance, la force, la vaillance, la générosité, l'espérance, la diligence et la vérité.

Une douce musique se fait entendre; les plaisirs succèdent aux sermens; les chevaliers et les dames se mêlent, chantent des ballades; et les danses les plus joyeuses terminent cette pieuse solennité.

Au reste, dès cette époque, les louangeurs du passé, les détracteurs du temps présent, gémissaient déjà sur la décadence de la chevalerie. « On a, di-

» saient-ils prostitué cet ordre illustre en le prodiguant d'abord à des guerriers trop jeunes, enfin en le donnant à des jongleurs, à des ménétriers. »

La création de l'ordre de l'Étoile lui porta un grand échec, aggravé par la permission de guerroyer partout en aventuriers; aussi bientôt on vit ces prétendus redresseurs de torts, ces brillans héros de tournois, se transformer en chefs de bandes, se conduire comme des voleurs de grand chemin, porter l'indiscipline jusqu'à la licence, fuir devant les archers anglais plus obéissans, mieux instruits, et devenir ainsi les véritables causes des désastres de Crécy et de Poitiers.

Au reste, ce fut l'invention de la poudre qui fit évanouir rapidement les prestiges de la chevalerie. Jusque là, nos paladins, couverts de cottes de mailles, de cuirasses, de brassards, de cuissards, de boucliers et de casques impénétrables, montés sur des chevaux bardés de fer, s'illustraient sans péril par des exploits semblables à ceux des héros fabuleux de la table ronde. Tombant à grands coups de hache, de lance ou d'épée, sur une infanterie plébéienne, dénuée d'armes défensives, ils la moissonnaient, dit un auteur ancien, comme les moissonneurs coupent les blés.

Mais la poudre, les canons, les fusils rétablirent l'égalité entre les diverses classes de combattans; les chevaliers se signalèrent encore par des prouesses, mais ils ne firent plus de prodiges, et l'arme à feu du paysan brava la lance et le glaive du noble baron et de son écuyer.

Quoi qu'il en soit, et malgré tout ce qu'on a pu dire à l'avantage attribué aux preux de Philippe-

Auguste et de saint Louis sur ceux de Charles V, il n'en est pas moins vrai que Duguesclin fut et reste le plus parfait modèle des loyaux et vaillans chevaliers. L'orphelin, les pauvres étaient assurés, ainsi que les faibles, de trouver en lui un défenseur; les dames le chérissaient malgré sa laideur; les rois se disputaient ses services; ses rivaux reconnaissaient sa supériorité; ses ennemis rendaient hommage à sa gloire et même à son ombre; enfin le peuple, toujours concis et juste dans ses éloges, l'appelait le bon connétable.

Honneurs funèbres rendus à Duguesclin.

Ce héros mourant, ayant expié, par un sincère repentir, les fautes que son ardeur guerrière et les mœurs du temps lui avaient fait commettre, dicta un testament que nous avons conservé. Sa modestie ne prévoyait pas le dernier hommage qu'une juste reconnaissance lui destinait; il demanda que son corps fût porté en Bretagne, et enterré à Dinan, dans un couvent de Dominicains; mais le roi voulut qu'on le transportât à Saint-Denis.

Le chemin qu'il parcourut était bordé d'une foule d'hommes et de femmes, accourus de loin pour voir ces restes vénérables. Partout l'air retentissait de cris exprimant des regrets sincères, une affliction profonde; les princes du sang, en deuil, grossirent et décorèrent ce cortége.

On éleva pour ce grand homme un tombeau dans l'abbaye de Saint-Denis, et placé de sorte que son corps pût se trouver au pied de la tombe destinée à son roi. Charles V, par ce témoignage d'une haute estime et d'une tendre affection, accrut sa propre gloire, en l'associant à celle du héros qui avait illustré son règne.

La célébrité du connétable rendait inutile toute inscription pompeuse. On ne plaça sur sa tombe que cette simple et modeste épitaphe :

ICI GIT NOBLE HOMME,
MESSIRE BERTRAND DUGUESCLIN,
COMTE DE LONGUEVILLE
ET CONNÉTABLE DE FRANCE,
QUI TRÉPASSA AU CHATEL NEUF
DE RANDAN EN GÉVAUDAN,
SÉNÉCHAUSSÉE DE BEAUCAIRE,
AGÉ DE 66 ANS, LE 13 JUILLET 1380.

Duguesclin, ainsi que le rapporte le président Hénault, en disant un dernier adieu aux vieux capitaines qui l'avaient suivi depuis quarante ans, les pria de ne point oublier ce qu'il leur avait dit mille fois, qu'en quelque pays qu'ils fissent la guerre, les femmes et les enfans n'étaient point leurs ennemis.

Révolte en France.

Les troubles qui déchiraient et qui dépeuplaient depuis si long-temps la patrie de Duguesclin, n'étaient point encore terminés, lorsqu'il éclata dans une autre partie du royaume une grande révolte.

Les Flamands conservaient encore ce caractère opiniâtre et turbulent, dont se plaignait autrefois Charlemagne. Chez eux les communes étaient non-seulement affranchies, mais puissantes, belliqueuses, indociles à leur suzerain, irritées contre la noblesse, et animées d'une vive passion pour l'indépendance.

Les rebelles, dont le parti devint fameux sous le nom de *Chaperons blancs*, bravèrent avec audace les forces du comte leur seigneur, celles de sa cheva-

rie, et la puissance formidable du duc de Bourgogne.

Le roi de Navarre avait cessé, depuis son dernier attentat, de troubler le repos du monarque français; mais la ville de Montpellier, qu'on avait voulu lui enlever, ayant opposé une trop vive résistance au duc d'Anjou, ce prince impétueux exerça, sur elle et sur les habitans de son territoire, d'atroces vengeances, qui les révoltèrent.

Une multitude furieuse courut aux armes, investit son palais, tua son chancelier et massacra le gouverneur de la ville.

L'intercession du pape apaisa la colère du duc et le ressentiment du peuple. Mais Charles V, qui voulait régner par l'amour et non par la terreur, rappela son frère, et donna le gouvernement qu'il lui avait confié au comte de Foix. Celui-ci, sans doute, lui promit de s'y montrer moins violent qu'il ne l'avait été dans ses propres États.

Fin prochaine de Charles V.

La santé de Charles V dépérissait : une plaie salutaire qu'on lui avait faite au bras pour prolonger sa vie, se dessécha. Ce fatal symptôme lui fit connaître, ainsi qu'on le lui avait annoncé, que sa fin était prochaine; alors ce prince, ferme et sage, se préparant à la mort, confirma la loi qu'il avait faite pour fixer la majorité de son fils, ainsi que pour régler la tutelle, l'éducation et la régence de ce jeune prince.

Cependant cette loi subit de notables changemens. La reine Jeanne avait précédé son époux dans le tombeau. L'héritier du trône se trouvait privé par sa mort d'un guide tendre et désintéressé, et d'une protectrice que rien ne pouvait remplacer; car Jeanne était

universellement citée comme un modèle d'esprit, de grâces et de vertu.

Il n'existait plus de prétexte pour écarter du gouvernement l'ambitieux duc d'Anjou; il lui fut confié, ainsi que la tutelle, conjointement avec les ducs de Bourgogne, de Bourbon, et un conseil de régence.

Les ayant réunis autour de son lit de mort, Charles les pria de soulager le peuple des impôts que le malheur des temps l'avait contraint, à son grand regret, de faire peser sur lui.

Le bon roi recommanda aux princes de former son fils aux vertus, qui seules pouvaient le rendre digne de la couronne dont il héritait.

Enfin, dans le but de lui assurer une alliance utile contre l'Angleterre, il leur donna le funeste conseil d'unir le nouveau roi par les liens du mariage avec quelque maison puissante de l'empire germanique.

Charles V mourut au château de Beauté-sur-Marne, près Vincennes, le 6 septembre 1380, dans la dix-septième année de son règne et la quarante-quatrième de sa vie. Il fut enterré à Saint-Denis, à côté de la reine Jeanne, seul et constant objet de son affection.

On porta son cœur à Rouen, parce qu'il avait été duc de Normandie, et ses entrailles à Maubuisson, pour qu'une partie de ses restes mortels rejoignît ceux de la reine sa mère. Ce grand monarque laissa deux fils, Charles VI, son successeur, Louis, duc d'Orléans, et six filles, qui moururent jeunes.

Christine de Pisan assure que Charles V rendit le dernier soupir au jour et à l'heure que l'astrologue Thomas de Pisan, son père, avait prédits. Cette rencontre fortuite accrut la confiance superstitieuse qu'in-

spirait à cette époque la plus chimérique des sciences, l'astrologie.

Les ministres de ce monarque furent le cardinal Lagrange, évêque d'Amiens, Philippe de Méziers, Gérard de Montaigu, Gonthier de Bagneux, Nicolas de Verres, le seigneur de la Rivière, enfin Pierre Blanchet, qui signa le fameux édit de 1374, relatif à la majorité des rois; il eut pour chanceliers Jean et Guillaume de Dormans, et Pierre d'Orgemont.

Les armées marchèrent à la victoire sous les ordres de deux connétables, Defiennes et Duguesclin. Quelques-unes furent commandées par les maréchaux de France, Audeneham, Boucicault, Jean de Neuville, Blainville et Louis de Sancerre.

Cette époque vit briller d'illustres écrivains, entre autres, Bocace, Pétrarque et Froissard; dans un genre fort différent, sainte Catherine de Sienne et Christine de Pisan acquirent quelque renommée.

Les muses commençaient à se naturaliser en France; et, sous le règne de Charles, malgré le tumulte des armes, elles inspirèrent aux belliqueux Français un nombre immense de ballades, de rondeaux et de pastorales, offrant par leur ton naïf, par leurs accens joyeux et galans, un assez étrange contraste avec les cris de guerre des preux, les hurlemens des brigands et des aventuriers, et avec les gémissemens des malheureux agriculteurs opprimés, pillés, ruinés tour à tour par les incendies, par les invasions, par les contagions et par la famine.

Son portrait.

On aurait cru difficilement qu'une époque si calamiteuse pût être propice à la poésie; mais Charles V aimait les lettres; et de tout temps, dans notre patrie,

nos rois ont exercé autant d'influence sur nos mœurs que sur nos lois.

La taille de Charles était noble, haute et majestueuse; son regard, empreint d'une douce mélancolie, prenait souvent l'expression d'un esprit pénétrant; son teint brun, fréquemment altéré par la fièvre, annonçait une santé débile; l'enflure presque perpétuelle de sa main le rendait inhabile aux exercices militaires.

La force de son caractère luttait contre la faiblesse de sa constitution; son corps avait besoin de repos, mais son ame ne pouvait supporter l'oisiveté.

Il se levait à six heures du matin, entendait la messe, recevait les requêtes de ses sujets, et assistait ensuite au conseil.

Son dîner était frugal; il se mettait à table à dix heures, et buvait peu de vin. Sa principale distraction était la musique, qu'il entendait pendant ses repas.

A deux heures il donnait audience aux étrangers, distribuait à ses sujets des grâces et des emplois; il se livrait ensuite une heure au sommeil. Après ce court repos, il se promenait dans ses jardins, accompagné de quelques amis dignes de sa confiance; enfin il recevait dans son cabinet la reine, qui lui amenait ses enfans. Souvent il appelait près de lui les négocians étrangers, s'informant avec soin des nouvelles de leur pays et des progrès de leur industrie. Ce fut de son temps qu'on apporta d'Allemagne en France, la première horloge.

Ce prince parlait facilement la langue latine, présidait fréquemment les parlemens, les assemblées des

pairs, des prélats, et passait dans l'opinion publique pour le premier orateur de son temps.

On doit attribuer la plupart de ses succès, soit pour vaincre ses ennemis, soit pour faire renaître l'ordre et la justice, à la sagesse de ses choix. « Il » vaut mieux, disait-il, confier les emplois importans » à un homme pauvre, sage et vertueux, qu'à un » ambitieux imprudent, riche et déréglé. »

Malgré sa douceur habituelle, il savait se montrer sévère quand la justice l'exigeait. Ayant appris qu'un officier de sa cour, honoré de sa bienveillance, avait fait violence à la fille d'une pauvre femme de Saint-Germain chez laquelle il logeait, il le fit venir en sa présence au milieu de son conseil, arracha l'aveu de ses crimes, et le livra à la rigueur des lois. On le pendit à un arbre de la forêt.

Nul ne peut échapper aux travers de son siècle: Charles, conformément à l'usage du temps, entretenait à sa cour deux fous. On vit, pendant plusieurs années, le mausolée de l'un d'eux dans l'église de Saint-Maurice à Senlis. Il y était représenté avec la toque, les grelots, la marotte et les autres attributs de la folie.

On vantait devant ce monarque le bonheur des rois: « Ils ne sont heureux, dit-il, que parce qu'ils » peuvent faire du bien. »

Quoiqu'il fût éloquent, il n'aimait point les longs discours, et surtout il évitait de se compromettre par d'imprudentes paroles. « Si c'est une grande » qualité, disait-il, que de savoir bien parler, il est » encore plus utile de savoir à propos se taire. »

Comme ses mœurs étaient simples, le luxe fit peu

de progrès dans sa cour. Tout le sien consistait en belles tapisseries; ses meubles étaient mesquins; on ne voyait dans ses appartemens que des banquettes et des escabelles. La reine seule avait chez elle des chaises de bois et des plians garnis d'un cuir vermeil et de franges de soie, attachés avec des clous dorés.

La voiture du roi était un charriot attelé de cinq chevaux, les princesses voyageaient à cheval ou en litière. Chacun des enfans de France n'avait pour sa dépense que douze mille livres de rente, c'est-à-dire près de cent mille de notre monnaie actuelle, et quarante mille en argent; en tout à peu près trois cent soixante mille livres.

L'aînée des princesses, en se mariant, recevait cent mille livres, ou neuf cent mille actuelles, et chacune des autres soixante mille, c'est-à-dire cinq cent quarante mille de ce temps-ci. La reine touchait dix mille livres par an pour entretenir sa maison; ce qui vaudrait à présent quatre-vingt-dix mille francs.

Ses prédécesseurs avaient favorisé les farces et jongleries; Charles, choqué de leur licence et de leur grossièreté, les défendit sous peine d'amende et de prison. Sa sévérité fut à cet égard trop rigoureuse; il valait mieux les épurer que les proscrire.

Il parut, pendant son règne, un ouvrage assez remarquable, intitulé *le Songe de du Vergier*, dont le but était de prouver que les papes ne doivent se mêler en rien de ce qui concerne le pouvoir temporel et la justice du roi. L'auteur avait pris pour cadre un dialogue entre deux reines, nommées *la Puissance spirituelle* et *la Puissance temporelle*, qui se disputaient la préséance en présence du monarque.

La piété de Charles V ne fut jamais ni faible ni superstitieuse. De son temps on vit naître une hérésie dont les sectaires, nommés *Turlupins* ou *Bégards*, différaient peu des Manichéens.

Le nom de *Turlupins* leur fut donné parce qu'ils vivaient dans les bois comme des loups, regardant tout ce qui était inspiré par la nature comme permis. Ils se promenaient tout nus, et chez eux les deux sexes s'unissaient sans mariage, comme de vils animaux.

L'inquisition, au lieu de réprimer charitablement ces désordres, et de livrer les coupables à la justice légale des tribunaux, condamna au feu leurs écrits et leurs personnes.

Charles ne pouvait pas détruire ce pouvoir sanguinaire; mais il en restreignit l'exercice en le soumettant, malgré les remontrances du pape, à l'autorité des évêques et à la surveillance des magistrats.

Charles avait rendu la vie à l'agriculture, en délivrant la France du joug de l'étranger, et en la purgeant des bandes d'aventuriers qui la dévastaient. Il s'efforça de protéger le commerce contre la tyrannie des seigneurs du royaume.

Le commerce, malgré les entraves dont il avait si long-temps été entouré, reprit sous sa protection quelque activité. On fabriquait, de son temps, des draps et d'autres étoffes à Paris, à Rouen, à Amiens, à Tournai, à Reims, à Carcassonne, à Saint-Omer, à Châlons, à Térouane, à Beauvais et à Louviers.

Dans ces villes, les marchands se réunissaient en communauté, presque toutes instituées par saint Louis. Il est à remarquer qu'aux repas publics de la confré-

rie des drapiers de Paris, on servait toujours un plat destiné pour le roi, dans le cas où il aurait honoré ce festin de sa présence.

Le corps des marchands de Paris prétendait avoir existé depuis plus de dix-huit cents ans; il disait que, sous l'empire de Tibère, on avait établi dans cette ville une société sous le nom de *Nautæ Parisienci.* Sous le règne de Charles V, il s'appelait encore *marchands de l'eau*, et se réunissait sous la surveillance du prévôt des marchands, assisté par les échevins.

On bâtit l'Hôtel-de-Ville sur les débris d'une maison nommée la Maison-aux-Pilliers.

Les notaires et secrétaires du roi formaient aussi une confrérie; leurs statuts les obligeaient à se secourir mutuellement: un vêtement simple, mais décent, leur était prescrit. On leur défendait de se parer de robes mi-parties ou de deux couleurs, mode du temps, dont les bedeaux seuls rappellent aujourd'hui le souvenir.

Ainsi que tous les rois capétiens, Charles V accrut sa couronne par quelques acquisitions; il réunit au domaine royal l'île d'Oleron, l'île de Rhé, ainsi que plusieurs châteaux et terres situés au-delà de l'Isère. Plusieurs couvens le révèrent comme leur fondateur.

Jusqu'à l'époque de son règne, l'écu de France avait été parsemé de fleurs de lis; d'après une ordonnance de Charles, il n'en porta plus que trois.

On doit regarder Charles V comme le véritable créateur de la Bibliothèque royale. Il aimait les lettres; on le savait. Tous les princes et les grands qui recherchaient sa bienveillance, lui offrirent des livres, de

sorte qu'il en rassembla près de neuf cents, nombre très-considérable, ainsi que l'observe Hénault, dans un temps où l'imprimerie n'était pas découverte.

La plupart de ces manuscrits étaient des ouvrages d'astrologie, de médecine, de droit, quelques romans, un petit nombre d'histoires. On y remarquait d'autres ouvrages anciens, tels que ceux d'Ovide, de Lucain, de Boëce, de Tite-Live, de Valère-Maxime, la Cité de Dieu de saint Augustin, la Bible, l'Histoire de Joseph, etc. Cette bibliothèque fut placée dans une des tours du Louvre, qu'on nomma la Tour de la Librairie.

Aucun de nos rois ne mérita plus que se sage prince l'affection de ses peuples et le respect de la postérité. Il trouva la France démembrée, humiliée, appauvrie, dévastée, livrée à l'ambition des ennemis, à l'oppression des grands, aux ravages des aventuriers; il la laissa grande, tranquille, glorieuse et florissante. Après lui, la régence trouva dix-sept millions dans son trésor. Plusieurs monumens, entre autres le château de Vincennes et celui du Louvre, attestèrent sa magnificence.

La bonté de son caractère était si connue, que le peuple, qui le chérissait, ne mêla jamais son nom dans ses plaintes; et, s'il gémit quelquefois sous la charge d'impôts nécessaires, il n'en reprocha l'exagération ou l'inégalité qu'à son ministre des finances, le cardinal de La Grange.

Il est juste, en honorant la mémoire de Charles, de ne pas laisser dans l'oubli le nom de son instituteur, l'évêque de Lisieux, Nicolas Oresme, qui sut inspirer à son royal élève le respect de la justice, le

mépris pour les flatteurs, l'amour de la vérité, des sciences et des lettres.

Charles ne partageait point l'erreur funeste des partisans fanatiques du système qui veut que les peuples soient ignorans et les rois absolus; il croyait plus glorieux et plus facile de gouverner une nation éclairée, qu'une nation plongée dans les ténèbres de l'ignorance, mère féconde de toutes les erreurs et de tous les crimes. Aussi, comme un jour on lui reprochait la bienveillance qu'il accordait aux gens de lettres, nommés dans ce temps *clercs*, il fit à l'impolitique courtisan cette belle et célèbre réponse, rapportée par Christine de Pisan : « On ne peut trop honorer les » clercs qui ont sapience; et tant que sapience sera » honorée en ce royaume, il continuera à prospérité ; » mais quand déboutée y sera, il déchéra. »

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE MODERNE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

